

Des systèmes spatiaux
en prospective

Territoires 2040



Des systèmes spatiaux
en prospective

Territoires 2040

Territoires 2040

Revue à caractère scientifique de la Datar consacrée aux territoires et à la prospective

Datar

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

8, rue de Penthièvre, 75800 Paris cedex 08

Directeur de publication

Emmanuel Berthier

Délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

Responsable des publications scientifiques

Stéphane Cordobes

Conseiller « Prospective, études, veille & publications scientifiques » à la Datar

Coordination éditoriale

Karine Hurel, chargée de mission à la Datar

Florian Muzard, chargé de mission à la Datar

Camille Rognant, chargée de mission à la Datar

La revue *Territoires 2040*, éditée par la Datar et disponible en ligne sur www.territoires.gouv.fr (rubrique **Territoires 2040**), publie des textes à caractère scientifique concernant les domaines de l'aménagement du territoire, des sciences humaines et de la prospective. Ouverte à des contributions variées (travaux d'études, propositions d'articles d'universitaires ou d'experts, etc.), la revue est le vecteur privilégié de valorisation et de diffusion des résultats de la démarche de prospective *Territoires 2040, aménager le changement*.

La revue *Territoires 2040* se veut un lieu de débats et de controverses. De ce fait, les articles n'engagent que leurs auteurs.

Pour toute remarque, proposition d'article ou demande de renseignements : prospective@datar.gouv.fr

SOMMAIRE

Des systèmes spatiaux en prospective

INTRODUCTION // 7

Emmanuel Berthier, délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX // 9

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios // 11

Michel Lussault

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios // 39

Gilles Pinson

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios // 67

Nadine Cattan, Jean-Baptiste Frétiigny

Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios // 85

Gilles Le Blanc

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios // 107

Francis Aubert, Emmanuelle Georges-Marcelpoil, Caroline Larmagnac

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios // 129

Bernard Pecqueur, Magali Talandier

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios // 151

Laurence Barthe, Johan Milian

INTRODUCTION

Emmanuel Berthier

Délégué interministériel
à l'aménagement du territoire
et à l'attractivité régionale

Avec ce quatrième opus de Territoires 2040, nous entrons de plain-pied dans la part la plus prospective du programme mené par la Datar depuis 2009. Après la description et l'analyse des sept espaces fonctionnels qui constituent la pierre angulaire de cette réflexion et qui ont été présentés dans le précédent numéro de la revue, c'est l'exploration des devenirs de ces espaces qui est aujourd'hui abordée. En proposant 28 scénarios, autant de trajectoires et de situations territoriales possibles, la matière avancée est très riche.

L'utilisation des scénarios en prospective, après 40 ans de pratiques répétées, fait l'objet de débats. L'approche manquerait de pragmatisme. Dit autrement, les scénarios ne déboucheraient pas suffisamment sur des projets, voire dans certains cas, fourniraient matière à des communications masquant l'absence de projets.

Paradoxalement, cette dérive dans l'utilisation des scénarios est justement permise par les dimensions communicationnelle et pédagogique qui fondent leur intérêt. En effet, ceux-ci s'inscrivent pleinement dans une culture qui dépend fondamentalement de la production et du partage de récits, historiques, politiques, religieux, familiaux. Construire des scénarios d'évolution des espaces français c'est, de fait, concourir à la construction de notre identité, de valeurs et de projets pour l'avenir.

À une époque où les modèles de développement de notre civilisation sont fortement questionnés, où il apparaît essentiel de revoir nos systèmes de représentation et nos comportements pour anticiper et si possible prévenir une crise environnementale et sociétale redoutée, renoncer aux scénarios – ou à tout autre moyen qui favorise une prise de conscience collective – me paraîtrait pour le moins malvenu.

Dans Territoires 2040, les scénarios ne se résument pas à des saynètes distrayantes, ni ne constituent une fin en soi, mais composent un moment intermédiaire de la réflexion : en montrant ce que pourraient être les futurs des espaces français appréhendés, ils dessinent un champ de possibles tous porteurs d'interpellations stratégiques, d'injonctions à agir. Les scénarios de Territoires 2040 ont avant tout pour finalité de révéler des enjeux et des défis conséquents pour le futur des territoires. Ils doivent faciliter l'adaptation et la création des politiques d'aménagement qu'il faudra mettre en œuvre pour répondre adéquatement aux différentes situations territoriales décrites et leurs problématiques propres.

Introduction

C'est la diversité et la complexité de ces dernières et la montée en puissance des collectivités locales en matière de stratégie territoriale qui nous ont fait privilégier cette nouvelle approche prospective, forte de nombreuses mises en situation territoriale réalistes. Dans Territoires 2040, il ne s'agit plus tant de construire de manière datée une vision univoque et par trop simplificatrice du territoire national à long terme qui serait suivie d'une planification étatique, mais de produire une réflexion prospective, complémentaire à celle réalisée sur et par les territoires, en traitant de problématiques qui les concernent tous à des degrés divers. Réfléchir, par exemple, à l'avenir des espaces à base économique industrielle, c'est proposer des pistes de réflexion à tous les territoires qui sont peu ou prou concernés par cette dynamique. Le même argument vaut pour les six autres espaces qui ont été étudiés. Ainsi, la richesse de l'exercice ne tient pas au nombre de scénarios en soi, mais à la capacité qu'ont ces scénarios à entrer en résonance avec les différents territoires, à les questionner sur leur avenir, à identifier des enjeux dont certains, par le dialogue interterritorial horizontal et vertical qu'ils provoqueront, seront partagés et propices à co-construire des stratégies de développement.

Les scénarios de Territoires 2040 ne sont, ni souhaités, ni redoutés; ils ne mettent pas en scène un « dire de l'État » sur le futur des territoires. Ils questionnent plus qu'ils n'affirment. Ils ouvrent un espace de débat pour les acteurs territoriaux. Comment nos multiples territoires sont-ils concernés par les problématiques identifiées? Comment et quels scénarios feront écho avec ce qui est pressenti localement comme phénomènes émergents et évolutions probables? Comment collectivement nous préparer à affronter ces enjeux et défis qui diffèrent selon les échelles et la nature des territoires eux-mêmes?

C'est avant tout à l'ouverture d'un dialogue que ces scénarios nous invitent avec les acteurs qui feront les territoires de demain et qui, plus que jamais, ont besoin d'échanger, de partager, de se coordonner et de se mobiliser collectivement pour être efficaces.

**PROCESSUS
ET SCÉNARIOS
DE 7 SYSTÈMES
SPATIAUX**

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

Michel Lussault

Géographe,
professeur à l'université de Lyon
(École normale supérieure de Lyon),
président du PRES de Lyon

Il nous faut désormais raconter la fin de l'histoire. On en a déjà énoncé, en deux temps, des prémisses. En effet, d'abord dans le texte « L'urbanisation, horizon du monde », publié dans le numéro 1 de la revue *Territoires 2040*, j'ai proposé une lecture du processus d'urbanisation en tant qu'il participe de la mondialisation. J'y montrais que la mondialisation, c'est-à-dire l'institution du Monde comme espace social d'échelle planétaire, se déploie par et pour l'urbanisation. Ensuite, dans l'article « L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – état des lieux et problématiques », publié dans le numéro 3 de *Territoires 2040*, je présentais, à l'issue du travail effectué par le groupe « Le réseau des métropoles françaises dans l'économie-monde », les principales modalités par lesquelles les « métropoles françaises » constituent des systèmes territoriaux « connecteurs », qui assurent des liaisons majeures entre la France et la mondialisation. J'en profitais pour expliquer que nos analyses nous avaient poussés à considérer la métropolisation comme un processus très général. J'expliquais enfin que l'on avait abouti, avant même de lancer l'activité de construction des scénarios, à l'identification de cinq grandes tendances prospectives de l'urbanisation métropolisée et métropolisante, que j'ai appelées des *horizons organisationnels* applicables à toutes les situations envisageables.

La métaphore de l'horizon peut prêter à confusion, mais je pense qu'elle a le mérite d'insister sur le fait que ces cinq évolutions tendanciennes, dont on observe déjà les influences et les manifestations, forment un arrière-plan dynamique de toutes les démarches que les acteurs peuvent envisager. Ces horizons seraient donc peu ou prou constitutifs de tous les scénarios, qui en constitueraient des *expressions spécifiques*. Cette spécificité peut être conçue soit parce qu'un scénario amplifie une ou plusieurs logiques contenues dans les horizons, ou/et la ou les contredit. On verra ainsi que les scénarios 3 et 4 se caractérisent autant parce qu'ils divergent, plus ou moins franchement, d'évolutions décrites par les horizons, que parce qu'ils s'y conforment.

Il convient de rappeler les cinq tendances en question qui dénotent la prégnance de la mondialité et la puissance organisationnelle de la relation entre le monde et les territoires urbanisés français. J'en profiterai pour ajouter quelques explications supplémentaires, qui donnent la possibilité de mieux comprendre ensuite les scénarios déclinés.

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

Horizon 1

En 2040, les espaces métropolisés tendront à être à la fois multipolaires, mobilitaires et fragmentés (culturellement, socialement, spatialement et temporellement)

Ce postulat est important, car il souligne qu'on ne s'extraira pas de logiques qui structurent très profondément et donc durablement les organisations urbaines : l'apparition de la multi-centralité, la mobilisation généralisée des individus, des biens et des informations, le primat de la séparation spatiale des réalités sociales. Il n'a ainsi pas semblé réaliste (et une prospective se doit de l'être, au moins *a minima*) de, par exemple, conjecturer la fin des mobilités. Si on estime très probable que les mobilités vont changer (notamment en se « décarbonant » et en promouvant des pratiques plus conformes aux exigences environnementales), voire s'il est possible d'envisager une stagnation à la baisse, il ne paraît pas envisageable de penser qu'elles diminuent fortement en valeur absolue, sauf à envisager des évolutions peu compatibles avec nos valeurs démocratiques et avec une confiance (non béate, mais lucide) sur les capacités des sociétés à inventer des solutions à leurs problèmes. Et ce, pour la raison que la mobilité est devenue une valeur sociale importante et même un quasi droit (y compris chez beaucoup d'apôtres du néo-localisme et du *slow* qui prônent de nouvelles pratiques mobilitaires plus que la « démobilité » radicale).

Il n'a pas non plus paru raisonnable d'envisager la fin des processus de séparation spatiale des groupes sociaux. Depuis maintenant presque cinquante ans, ceux-ci vont croissant, malgré les permanentes injonctions politiques en apparence favorable à cette mythique mixité (mais en apparence seulement, car les pouvoirs publics, quels qu'ils soient ont largement contribué à l'évolution séparative). On peut même penser que désormais, on est passé en de nombreux endroits de la séparation à la ségrégation. Qu'est-ce à dire ?

Si la séparation spatiale des réalités sociales caractérise l'urbanisation contemporaine et plus particulièrement encore la métropolisation, la *ségrégation* en constitue une modalité spécifique, accentuée. Il n'y a plus désormais de situation urbaine métropolitaine, en France, où le fait ségrégatif n'apparaît pas,

jusqu'à parfois constituer un mode prégnant d'organisation. La ségrégation est tout à la fois un processus et un état de séparation spatiale tranchée des groupes sociaux qui se manifestent dans la constitution d'aires marquées par une faible diversité sociale, des limites nettes entre ces espaces et ceux qui les jouxtent et les englobent, une légitimation sociale, par une partie des acteurs au moins, de ce processus et de cet état. Un espace ségrégué peut être, dans l'absolu, riche (une *gated community*) ou pauvre (un ghetto). On peut déplorer d'être contraint de demeurer dans une zone ségrégative, ou se réjouir d'y trouver accueil. Ainsi, les enclaves réservées aux groupes sociaux les plus aisés, constituent un périmètre prisé par les individus qui aspirent à cette résidence qui les met à distance des plus pauvres qu'eux et autorise un entre-soi identificateur. Mais le migrant qui recherche l'accès aux *quartiers ethniques des métropoles*, territoires plutôt pauvres, qu'ils soient localisés dans des espaces d'habitats collectifs plus ou moins dégradés, ou dans le parc social de fait de l'habitat ancien, s'inscrit dans une démarche comparable à la précédente : il souhaite trouver un marché du logement *ad hoc*, une insertion identitaire sécurisante, profiter des réseaux d'entraide et des bases économiques de l'espace communautaire et se distancier d'autres groupes sociaux, qu'il fréquente éventuellement lors de ses activités quotidiennes. Ce type de phénomène est à l'œuvre dans la constitution de tous les « quartiers » urbains « ethniques », qui se multiplient partout à mesure que la présence de la diversité migratoire devient de plus en plus sensible au sein des organisations urbaines. Curieuse époque d'ailleurs où le cosmopolitisme va de pair avec la généralisation des îlots résidentiels homogènes et identitaires (cf. horizon suivant).

La ségrégation n'exclut pas que les résidents s'intègrent dans des logiques de type réseau, *via* la mobilité : les habitants vivent alors en même temps la ségrégation et la mobilité. Cette situation s'avère la plus courante. L'assignation à résidence peut exister, mais n'est pas une des conditions *sine qua non* de l'existence de la modalité ségrégative qui va de pair avec la capacité à franchir les limites. Dans certaines conditions, une telle assignation est surtout marquée pour les femmes, qui peuvent alors connaître une double exclusion : celle imposée par la culture qui régit la vie sociale au quotidien ; celle de la réclusion spatiale.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

L'urbain contemporain n'est donc pas si lisse et ouvert que cela, loin s'en faut. Il est marqué à la fois par la volonté de bien des opérateurs de rechercher la sûreté de l'homogénéité sociale, ethnique et culturelle du territoire résidentiel d'appartenance et par l'impossibilité de s'isoler tant de la multitude des références et des univers de sens qui circulent en permanence que de la variété des autres habitants (et/ou de leurs images) que l'on rencontre inmanquablement dans sa vie quotidienne. Les plus isolationnistes des résidents urbains – ceux de certaines *gated communities* – investissent une rare énergie à circonscrire leurs pratiques à des sites et des lieux clos : la forteresse domestique irriguée par les services à domicile et le téléachat, la communauté résidentielle fermée et sécurisée, la citadelle automobile, le *shopping mall* à l'accès filtré, le club de loisir sélectif, les salles où se tiennent les spectacles sur invitation. Tout cela, interrelié par les réseaux mobilitaires et communicationnels.

Il y a là des exemples de pratiques extrêmes, certes, qu'on pourrait nommer *sécessionnistes*, mais qui se diffusent et pour certains constituent même des modèles. Elles traduisent la hantise de l'altérité, le rejet de ce que l'urbain suppose de diversité et, parallèlement, l'impossible décrochage de cette urbanité qui permet de vivre dans ces conditions d'entre-soi, d'en assurer notamment la possibilité économique. En ce sens, les attentes de certains groupes sociaux dominants en matière de promotion de l'urbain numérique traduisent le désir de ceux-ci de réaliser un rêve : jouir des potentiels urbains en ne sortant plus, grâce aux télécommunications et aux services à distance qu'elles autorisent, des espaces fermés de l'homogénéité parfaite.

La ségrégation ne procède pas que du rejet des pauvres par les riches. Cette grille de lecture est simpliste. Le principe ségrégatif travaille en profondeur toutes les situations et constitue une aspiration partagée par une majorité de groupes sociaux, dotés, intermédiaires, démunis. Partout, on s'avère prompt à rechercher une communauté spatiale homogène et à exclure pour ce faire des minoritaires. Pourtant, partout aussi, on constate la poursuite du processus d'individualisation de la vie quotidienne. À n'en pas douter, cette tension marquera nos futurs métropolitains.

Horizon 2

En 2040, l'urbanisation métropolisée tirera une grande partie de sa dynamique (à toutes les échelles) de la convergence des activités créatrices à forte valeur ajoutée et des capacités de mise en espace et en récit de la relation entre ces activités et les valeurs spécifiques des identités territoriales

Cette affirmation est assez claire : elle souligne que nos sociétés, si elles ont toujours besoin de produire des richesses, ne peuvent plus se fonder sur les activités industrielles, tertiaires et agricoles classiques. J'insiste bien, même l'agriculture et la foresterie, dont on commence à comprendre qu'elles constituent des secteurs porteurs pour l'économie et les fonctionnements métropolitains, ne pourront se dédouaner de cette nécessité d'innover. À tous les nostalgiques et à tous les zéloteurs du retour à l'industrie et à l'agriculture locale, je recommande d'observer attentivement ce qui se passe dans le vaste monde et de bien comprendre que seule la créativité assurera à l'avenir les capacités des sociétés d'améliorer leurs conditions d'existence.

De ce point de vue, on peut estimer que la métropolisation est en tension avec une logique qui pousserait des acteurs (répartis sur l'ensemble du spectre politique, réunissant dans une belle entente une droite souverainiste voire extrême et une gauche pas moins extrême et souverainiste, *via* une écologie technophobe et « vétérolocaliste ») à préférer la reproduction plus que l'innovation ou/et à privilégier l'économie résidentielle et la rente à l'économie créative. Dans le cadre de ce groupe de *Territoires 2040*, le pari est bien celui de la nouveauté et j'assume le fait qu'il s'agit d'un choix politique autant que scientifique.

Par ailleurs, cette assertion rappelle l'importance de la mise en récit d'une légende urbaine, qui assure la liaison entre les principes de la dynamique contemporaine et les fondements des identités territoriales, celles-ci prenant de plus en plus d'importance. Ce lien se cristallise au mieux dans une politique d'image, assurée par les pouvoirs métropolitains, qui vise à la fois à promouvoir la métropole et à tenter de stabiliser un fonds commun de valeurs urbaines partagées – celles-ci pouvant irriguer le débat public à l'occasion de la gestion de controverses (cf. horizon 3).

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

Horizon 3

En 2040, les sociétés urbaines seront structurées par la conflictualité entre les individus ou/et entre les différents groupes sociaux (qu'ils soient résidents ou de passage) pour l'accès aux ressources et aux biens publics, et par la capacité collective à résoudre les conflits

Nos sociétés sont déjà et resteront marquées par deux mouvements qui se confortent, souvent, et aussi s'opposent – en une combinatoire classique au sein des systèmes complexes :

- la montée en puissance de l'individu utilitariste consommateur de biens communs (éducation, santé, culture), de services, d'aménités urbaines (le calme, la tranquillité, l'environnement paysager, etc..) et qui réclame de plus en plus de droits, indépendamment de toute dialogique ou ceux-ci sont compensés en termes de devoir collectif; l'exigence de droits tend à devenir un absolu, valable en soi, indépendamment de tout contexte;
- le regain des appartenances communautaires (qu'elles soient fondées sur l'origine, la culture, la religion, la localisation, les pratiques, etc.). Certaines s'avèrent faibles et quasi folkloriques, d'autres apparaissent lors d'épisodes particuliers (qu'on songe aux émergences de communautés de voisinage à l'occasion de controverses urbanistiques au cours desquelles des résidents contestent un projet) et retombent ensuite dans le registre de la simple référence. D'autres encore, plus solides et durables, s'appuyant sur des revendications afférentes de droits permanents affectés à ladite communauté, qu'il s'agisse de demander des « accommodements raisonnables » de la loi ordinaire ou d'exiger des règles spécifiques.

Toujours est-il que ce jeu de l'individualité et de la communauté, cette pression sur les droits, cette exigence de reconnaissance de spécificité, tout ceci dans des sociétés urbaines de plus en plus cosmopolites et multiculturelles, sont de puissants carburants de la machine conflictuelle. Dès lors, une des missions essentielles des intervenants du champ politique, ce champ si particulier où se règle la question de l'institution de la « cohabitation » (expression que je préfère de beaucoup à celle, en vogue, de « vivre ensemble »), devient bien d'organiser et de

réguler démocratiquement les conflictualités urbaines. Et l'on découvre là un point essentiel : quel que soit le scénario choisi, on doit considérer qu'il importera de modifier profondément les conditions de réalisation de la démocratie locale. Il paraît clair qu'un des enjeux fondamentaux des deux prochaines décennies sera de repenser tout à la fois les formes de représentations des habitants à l'échelle métropolitaine et les modalités d'expression, cette fois-ci, à l'échelle infra-métropolitaine, des opinions et des différends qui structurent les sociétés urbaines démocratiques. Dans ce cadre, il convient de ne pas définir *a priori* une échelle pertinente de ces expressions, qui devront construire à chaque fois leur géographie spécifique, en fonction de ce qui fait problème et provoque la controverse.

Horizon 4

En 2040, les espaces métropolisés seront organisés autour de et par la gestion multi-échelle des vulnérabilités

Devant l'ampleur des phénomènes liés à la vulnérabilité généralisée des espaces humains (ce que la catastrophe récente que le Japon a connue, illustre bien), il est fait le pari que l'organisation urbaine tirera une large partie de ses dynamiques (culturelles, sociales, économiques, scientifiques) de la saisie par les acteurs des différents aspects qui expriment la fragilité de l'habitation humaine. J'insiste à nouveau ici pour souligner à quel point on est là à l'opposé d'une conception catastrophiste. On part, au contraire, du principe qu'être vulnérable, c'est être capable de dépasser la paralysie du catastrophisme. Alors que celui-ci incite à toujours vouloir mettre à distance le danger par une ingénierie bureaucratique du risque, une politique de la vulnérabilité tendra plutôt à accepter la destruction comme hautement probable et à mettre en place une stratégie de type immunitaire (je reprends cette notion de l'immunité des sphères de l'espace humain de Peter Sloterdijk). Donc, qui met en avant la réactivité adaptative à l'endommagement plus que le souci de protection. Si l'on pousse la comparaison avec la médecine, il s'agit de privilégier la robustesse de l'organisme par la stimulation des réponses immunitaires plus que de fantasmer sur l'existence improbable d'un monde sans germes ni virus.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Du coup, et parce qu'il importe de stimuler cette immunité, cette résistance à l'endommagement et la résilience des systèmes urbains, le périmètre le plus pertinent pour aborder et traiter ces phénomènes pourrait bien être celui de l'organisation métropolitaine. Et ce, d'abord parce qu'il s'agit du périmètre des espaces de la vie urbaine quotidienne et qu'il semble que la prise de conscience des difficultés et la recherche des solutions doivent passer, de plus en plus, par la mobilisation des habitants, à partir de leurs expériences et pratiques. Ensuite, parce qu'on doit envisager la constitution, à partir de cet enracinement dans l'aire urbaine, de réservoirs de compétences partagées et partageables : entreprises, parties prenantes associatives, habitants, collectivités, services administratifs, institutions.

Parallèlement, on peut estimer que se renforceront les réseaux nationaux et internationaux mobilisables autour de ces questions et leur influence. Dans ce cadre, les échelles nationales, européennes et mondiales tendent à devenir pourvoyeuses de répertoires de pratiques en même temps que des instances d'arbitrage, de régulation et d'évaluation d'actions menées au sein des aires urbaines, au sein desquelles le groupement de voisinage prendra une nouvelle importance, en tant qu'il s'affirmerait comme une des échelles privilégiées de modification des pratiques dans une perspective d'accroissement de l'immunité. Cela consiste, notons-le, moins à postuler l'effacement total du rôle de l'État qu'à envisager une autre manière pour la puissance publique de s'investir.

Horizon 5

En 2040, seules les métropoles françaises mondialisées maîtriseront la dimension technique de l'organisation urbaine et son financement

Ce postulat est essentiel. Il s'appuie sur une analyse assez fine des questions liées à la solvabilisation des activités urbaines, activités dont l'exigence technique est croissante. Rappelons de ce point de vue que plus nous voudrions assumer notre vulnérabilité, plus l'exigence technologique sera forte :

la fantasmagorie d'une diminution de la prégnance technique ne paraît guère crédible, même si la relation des individus à la technique changera et la nature même des objets techniques avec. Il sera donc très complexe et très coûteux de devenir économes, voire décroissants, sauf à prôner un grand bon en arrière dont je ne suis pas sûr qu'il soit autre chose qu'une régression dévastatrice.

Dans ce cadre, il ne nous a pas semblé raisonnable de considérer que nous entrions dans une phase où les financements publics allaient connaître une croissance, alors même que les besoins seront considérables. Il paraît aussi probable que la capacité des individus à subvenir par leur contribution directe aux fonctionnements urbains (tant ceux des infrastructures que ceux des services) allait sans doute être mise à contribution, mais que les exigences de financement du logement, de l'éducation, de la santé et du bien-être, limiteraient considérablement la marge de manœuvre des autorités publiques et/ou des exploitants. Par ailleurs, la mobilisation des surplus du capital privé (pour reprendre le schéma d'analyse de David Harvey qui a montré le lien entre les modalités de cette mobilisation et les processus de transformation urbaine) paraît susceptible de devenir beaucoup plus ciblée et restrictive.

On pose ici l'hypothèse que l'engagement durable des fonds privés gagnerait en sélectivité et aurait tendance à privilégier plutôt les organisations métropolisées, là où les externalités positives sembleraient plus importantes. Parallèlement, la nécessité de trouver et de garantir les financements et les investissements imposerait une ingénierie sophistiquée qui ne serait pas à la portée de la plupart des aires urbaines. De plus, drainer les flux de capitaux supposerait aussi, afin de sécuriser les investisseurs, de pouvoir garantir un certain nombre d'activités urbaines (dont les fonctions créatives, cf. horizon 2) d'infrastructures et un fonctionnement assurant la gestion des vulnérabilités (cf. horizon 4).

On voit qu'il s'agit d'assertions très générales, mais qui contribuent tout à la fois à l'intelligibilité de phénomènes d'ores et déjà actuels et permettent de donner de la substance à la scénarisation. Donc, de tels horizons, conformes aux principes

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

généraux de l'urbanisation métropolisante, me paraissent être autant les « joncteurs » que les « tenseurs » entre le présent et les cibles prospectives. Ils joignent et mettent en tension l'actualité de la métropolisation française et ce que nous pouvons dire de son évolution générationnelle à partir des scénarios construits. Ils expriment donc le fait que la prospective proposée n'est point une pure fantaisie futuriste, mais bien un *exercice de pensée* rationnelle, fondée sur des données empiriques autant que sur une charpente théorique que j'ai voulu clairement exposer, dès le démarrage de la réflexion. Ainsi, *Territoires 2040* peut à mon sens être considéré comme une activité de science impliquée, tentant de comprendre comment et pourquoi des virtualités urbaines, déjà en germes dans l'actualité des métropoles et des processus d'urbanisation, pourraient se réaliser.

Quelles pourraient être ces réalisations, au sens fort du mot, donc cette apparition d'un nouvel ordre des choses en matière de réalités urbaines ? Le groupe de travail (qui, je le rappelle était composé de personnalités aux profils et aux compétences très variés) a pu élaborer, lors de deux séances, à partir des principes que les membres se sont appropriés en commun, des scénarios bruts. D'abord au nombre de cinq, ceux-ci furent réduits à quatre – et un débat s'est même engagé pour savoir s'il ne fallait pas descendre à trois, d'aucuns estimant que le scénario 4 n'était en fait qu'une variante du 3. Après bien des réflexions, des hésitations et des discussions, j'ai décidé de maintenir 4 scénarios, le dernier constituant une hypothèse très extrême, qui décrit un décrochage, une bifurcation, mais dont certains événements fondent néanmoins la crédibilité (même si sa probabilité de réalisation paraît faible). J'assume ce choix comme celui d'écrire ce texte, ainsi que les deux précédents, en fonction de ma propre grille de lecture des phénomènes et avec ma « boîte à outils » conceptuelle.

Chaque scénario est intitulé par le biais d'un néologisme, composé à partir du radical « polisation » qu'on retrouve dans *métropolisation*, affublé d'un préfixe. La racine *polisation* a paru en effet pouvoir dénoter à la fois le processus d'urbanisation et en même temps le phénomène de polarisation qui lui est lié. Or, il a semblé rapidement qu'un des éléments clés de différenciation des différentes hypothèses prospectives résidait

justement dans des modes spécifiques de polarisation que chacune permettait d'anticiper. On entend ici par polarisation la capacité de certains espaces, du fait même de leur configuration, de la façon dont la densité et la diversité des réalités sociales s'arrangent, d'organiser des espaces alentours, d'en constituer des attracteurs.

Via cette question de la polarisation, c'est en fait celle de la centralité urbaine qui est apparue. On le sait, l'organisation de la centralité est un processus fondamental au sein des entités urbaines. Cette centralité se cristallise dans un type spatial particulier, le centre urbain, caractérisé par la maximisation à la fois de la densité et de la diversité des réalités sociales rassemblées. Un centre urbain possède un potentiel : la centralité, qui exprime la capacité attractive et polarisante du centre – qui constitue donc un opérateur de convergence des réalités sociales. Elle dépend à la fois : 1) de la « masse » de celui-ci (la quantité de réalités sociales diverses agrégées dans une fraction d'espace) ; 2) de la « configuration » (le mode de déploiement matériel des réalités agrégées, et c'est là que la densité intervient le plus manifestement) ; 3) de l'ampleur des interactions entre objets de sociétés qui peuvent s'y manifester – ce qu'on nomme « l'intensité ».

Plus celle-ci est forte, c'est-à-dire que les interactions potentielles et/ou réalisées augmentent, plus la centralité s'amplifie et plus les effets spatiaux de l'attractivité et de la polarisation par le centre des espaces alentours s'imposent. Ces effets ne sont pas à réduire aux seuls phénomènes liés aux transports (flux et réseaux), qui sont certes essentiels, mais englobent aussi la manière dont un centre agit spatialement sur ce qui l'environne et contribue à organiser les périmètres qu'il polarise (jusque, lorsque le centre est puissant, des échelles très lointaines) et à influencer sur les spatialités des individus et des groupes.

Ainsi, dans les différents scénarios, ce qui est raconté, c'est bien une *histoire possible des centralités et des polarisations urbaines* et donc aussi, puisque la plupart des narrations se nourrissent de l'antagonisme dialogique entre deux principes moteurs, un autre récit spatial, celui de l'opposant du processus de centration-polarisation : celui de la périphérisation, plus

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

précisément, des modes possibles de déploiement des périphéries qu'on peut esquisser à partir du choix de dynamique de centration propre à chaque scénario. De manière non surprenante, en vérité, on a donc vu s'imposer, en tant que vecteur discriminant des évolutions, ce que je nommerai tout simplement la relation de la centralité et de la périphérie, mieux encore celle de la centration et de la périphérisation.

Cela justifie selon moi la volonté d'intituler les scénarios par des néologismes qui « imagent » immédiatement un état possible de la tension entre processus de centration (s'exprimant à chaque fois dans des modes spécifiques de centralités urbaines, aux différentes échelles et classables selon un gradient de centralité, de la plus faible à la plus puissante) et processus de périphérisation. Il ne s'agit donc pas d'une coquetterie de langage, mais d'un choix destiné à provoquer l'attention du lecteur et à bien marquer les spécificités de chaque tendance. Ces néologismes n'ont pas été choisis pour être gracieux et/ou décoratifs ; s'ils ne possèdent pas encore de valeur conceptuelle fixée, ce sont à mon sens de bons instruments de travail et de stimulation du débat. Ils indiquent des modes possibles de « X » polisation, exprimant une évolution tendancielle par rapport à la situation actuelle.

La crédibilité de chaque scénario est fondée sur le fait que l'on s'est appuyé, pour le construire, sur des phénomènes qui paraissaient déjà avérés et des processus déjà en cours. On a ainsi vraiment voulu appuyer la prospective sur quelques bases factuelles solides. Un scénario se décline en sous-scénarios, qui traduisent des modulations envisageables d'une tendance organisatrice des systèmes territoriaux métropolitains. Le scénario, en effet, décrit une possible voie d'évolution de processus d'organisation de systèmes urbains complexes. Pour que cela soit bien explicite, on a énoncé lesdits processus sous le nom de « moteurs ». Tout scénario est donc d'abord énoncé de manière aussi synthétique et froide que possible, en prenant soin de bien mettre en exergue la particularité de chacun par rapport aux autres, puis décliné ; les « moteurs » spécifiques (et/ou génériques, c'est-à-dire pouvant participer de plusieurs scénarios différents) sont ensuite présentés. On remarquera que les formulations utilisées

pour ce faire sont relativement ramassées et économes d'explications. Cela procède d'un choix : j'estime que la prospective se prête au mode assertorique, beaucoup plus que l'analyse classique de sciences sociales qui se doit d'énoncer explicitement ce qui permettrait d'invalider les hypothèses. Cette mise en jeu de la contradiction au cœur même du discours de présentation de chaque intrigue n'est pas envisageable ici. Ce qui contredit un scénario et ses moteurs, c'est un autre scénario et ses moteurs tout aussi articulés sous la forme d'assertions aux angles aigus. On précisera qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'un scénario épuise la description des possibles qu'il instaure. Chaque intrigue est assez lacunaire, tout n'est pas bouclé – ne serait-ce que parce que dans de nombreux cas, il n'est pas évident d'imaginer ce qui pourrait advenir et encore moins de le faire en mode comparatif pour tous les scénarios. Il y a donc un appel au lecteur pour compléter de lui-même les pièces manquantes et pour se lancer dans les appariements et les oppositions entre les hypothèses.

Chaque scénarisation exprime à sa manière une façon dont on peut envisager l'économie relationnelle susceptible d'être instaurée entre à la fois le Monde et la France. Pour le dire autrement, si la France est sans doute un fragment du monde, ce fragment présente un aspect sensiblement différent selon le scénario examiné. Et, donc, par suite logique, cela donne une importance particulière aux choix que nous pouvons faire, car qui pourrait nier que la manière dont la métropolisation mondiale se déploiera en France ne sera pas très importante pour donner une teneur particulière au « vivre ensemble » dans les territoires.

Les scénarios se différencient également dans la mesure où ils expriment aussi des possibles arbitrages « géopolitiques » entre les différents niveaux de pouvoir territorial existants : du local (échelle que l'on a conventionnellement définie comme celle du gouvernement des aires urbaines, ce qui suppose bien sûr que l'infra-local existe et a du sens, comme le montre l'horizon 3 et peut même se voir doter de capacités politiques propres) à l'Europe, entendue comme structure politique, *via* la région et l'État national, chaque scénario compose sa propre

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

carte des légitimités. On notera, et ce n'est pas un oubli mais un choix, que dans cette liste ne figure pas le département : celui-ci ne paraît pas un niveau particulièrement pertinent et crédible pour aborder les phénomènes qui nous occupent. On a donc eu tendance à considérer sa disparition comme inéluctable, voire souhaitable, pour lui substituer un autre ordre de grandeur : celui des espaces de la vie urbaine métropolisés – qui peuvent être ceux de la vie au quotidien, mais aussi ceux des réseaux formés par des aires urbaines.

À ce sujet, il me semble qu'il importe de faire le pari de donner plus d'importance à cette *échelle de l'habitation urbaine* qui deviendrait ainsi l'ordre de grandeur de référence des processus démocratiques. C'est pourquoi tous les scénarios postulent d'une façon ou d'une autre une montée en puissance des gouvernements locaux et donc au moins une atténuation relative de l'emprise de l'État, qui se centrerait sur des fonctions de régulation. Mais, dans au moins trois cas sur quatre, ce recentrage s'accompagne d'un effacement relatif, au profit d'une relation directe entre les gouvernements locaux, régionaux, européens (scénarios 2 et 3), ou d'une focalisation presque exclusive sur le local et même l'infra-local (scénarios 3 et, surtout, 4). Il a été choisi, donc, de privilégier des modèles d'évolution de sortie du modèle géopolitique de l'État national, au motif que l'urbanisation mondialisatrice, dans ses caractéristiques mêmes, dépasse systématiquement celui-ci. Du coup, plutôt que de regretter que ce crépuscule statonational se déroule (en une posture intellectuelle pourtant très prisee ces temps-ci), il a paru intéressant de dépasser la déploration nostalgique pour suggérer que d'autres régulations sont possibles, et même souhaitables, tant au plan démocratique qu'à celui de la résolution des problèmes urbains.

On soulignera que l'affirmation des gouvernements locaux s'accompagne de l'idée que l'infra-localité doit être aussi dotée d'instruments de discussion publique de délibération et d'action urbaine (cf. horizon 3). Et qu'il est tout à fait possible aussi d'envisager un « parlement des métropoles », qui permettrait de construire des forums inter-métropolitains autour de grandes questions transversales. Cette suggestion ne consiste pas à un simple recarrossage du Sénat actuel, mais

à l'invention d'une nouvelle institution publique, qui prendrait en charge, justement, la thématique même de la liaison entre les territoires métropolisés dans le cadre de l'urbanisation mondialisatrice. Je m'arrête là, car mon travail n'est pas d'empiéter sur le thème piloté par Gilles Pinson¹, mais je souhaitais montrer qu'il n'est guère possible d'aborder les phénomènes qui nous occupent ici sans se risquer à des hypothèses de gouvernance, dont on a conscience qu'elles peuvent surprendre.

Une fois les scénarios, leurs modulations et les moteurs énoncés, et toujours en m'appuyant sur le travail du groupe, j'ai alors formulé des enjeux sous la forme de questions adressées aux acteurs politiques. Le choix réalisé fut de construire un syntagme logique : *si l'on accepte le scénario Nn, alors que doit-on envisager de faire pour etc. ?* Il a paru que cette tournure était bien appropriée à nourrir les discussions qui devraient suivre la livraison des résultats de *Territoires 2040*. Il faut préciser que la définition des enjeux ne fut pas simple, car il n'est pas évident d'interpeller ainsi les acteurs politiques à partir d'un travail de prospective, fût-il aussi rigoureux que possible.

On s'apercevra rapidement que les enjeux se cumulent globalement, se mettent en tension, plus qu'ils ne s'opposent scénario par scénario. Un même enjeu peut se retrouver dans plusieurs scénarios. J'ai donc hésité quant à la manière de les présenter : faut-il les indexer strictement à chaque scénario ? Faut-il les lister en continuité, en indiquant après chaque énoncé à quel(s) scénario(s) un enjeu renvoie plus particulièrement ? J'ai finalement opté pour une indexation stricte (mais avec une numérotation en continu de 1 à 20) et m'en remets pour le reste à la sagacité du lecteur qui pourra aisément ré-apparier les enjeux.

¹. Groupe de *Territoires 2040* « Les systèmes métropolitains intégrés, leviers de développement territorial ».

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Scénario 1 : « Hyperpolisation »

Mots clés : nœuds métropolitains; État; concentration; coopération; ségrégation sociale; efficacité urbaine; réseaux mondiaux

En 2040, la dynamique de l'urbanisation mondiale aura abouti à la constitution d'un seul réseau « hyperpolisé » en France, caractérisé par la « coopération » entre ses nœuds métropolitains. On définit ici la « coopération » comme un mélange de compétition et de coopération entre les différents pôles. Ce réseau fera encore peu ou prou sens à l'échelle nationale, ce qui signifie que les politiques d'État conserveront une certaine pertinence au regard des interventions des collectivités locales. Parmi celles-ci, les « métropoles », enfin dotées de véritables systèmes de gouvernance, l'emporteront sur les régions. Elles manifesteront une réelle capacité, sinon de contrôle, du moins d'orientation des grandes évolutions urbaines. Elles engageront une discussion directe avec les autorités européennes, sur les sujets relatifs notamment au développement soutenable et à la croissance économique, mais sans possibilité de court-circuiter les instances étatiques encore opérationnelles.

Chaque nœud métropolitain fondera son développement économique sur la concentration des fonctions créatives (recherche, enseignement supérieur, culture) et leurs applications, devenues essentielles à l'attractivité nationale et internationale et à la production de valeurs ajoutées. Cette concentration s'accompagnera d'une stratégie de *branding* – une construction de marque métropolitaine, *via* les grands événements et l'exploitation du capital image d'un nœud métropolitain. Il s'agira là de signes incontestables de la connexion des pôles métropolitains avec les dynamiques mondiales.

À l'échelle des territoires de vie, l'hyperpolisation renforcera les logiques de concentration dans des pôles multifonctionnels, constituant globalement des systèmes de centralités fortement polarisants. Ce scénario est celui qui donne au processus de centration, à la centralité et à la polarisation le rôle le plus

marquant en termes d'organisation, de fonctionnement, de convergence des politiques. Les grands réseaux techniques (notamment ceux de la mobilité, de l'énergie, de l'eau, du traitement des déchets) et les commutateurs urbains (gares, aéroports, nœuds de transports) seront puissamment structurants des dynamiques territoriales et permettront l'efficacité fonctionnelle et l'accessibilité maximale aux espaces. Mais, et c'est un fait relativement inédit en France (nonobstant quelques exemples anciens à Grenoble et Montpellier), les campus universitaires et les espaces créatifs deviendront aussi et vraiment de nouveaux attracteurs métropolitains, autour desquels s'élaboreront bon nombre de politiques publiques.

Le fonctionnement interne des métropoles (qui nécessite une véritable politique globale de l'accessibilité optimisée) et l'intensité ainsi que le caractère vital de leur insertion dans les réseaux de l'urbanisation mondialisatrice exigeront la satisfaction de besoins mobilitaires forts. On ne constatera donc pas une diminution des mobilités. On notera même une accentuation des convergences entre mobilités humaines, des marchandises et des données (qui se manifestera notamment par la généralisation des systèmes de réalité augmentée implantés dans les espaces urbains et fournissant de plus en plus de services aux habitants dans leurs déplacements). Néanmoins, la « décarbonation » des pratiques mobilitaires sera bien avancée et les flux au sein des zones les plus denses seront désormais massivement assurés par des moyens collectifs ou/et des modes « doux ». Dans l'ensemble, le modèle de l'automobilité individuelle, typique des villes du *xx*^e siècle tendra à devenir obsolète, dans le cadre d'une urbanité mobile certes, mais « post-automobile ».

L'hyperpolisation tendra à renforcer la densité des espaces bâtis (mais pas forcément la diversité, la séparation spatiale des catégories sociales, notamment, restant globalement la règle, en dehors des espaces expérimentaux des écoquartiers éthiques et citoyens). La densité et même la densification seront des instruments et des arguments des politiques publiques en matière tant d'efficacité urbaine que de gestion du changement climatique et de promotion des développements urbains à basse intensité de carbone. L'étalement urbain sera donc

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

stoppé et on assistera même à des opérations de démembrement de secteurs d'habitat périphérique, en faveur d'une stratégie de recentration. Cela exigera la mise en place d'instruments de maîtrise foncière et immobilière à disposition des pouvoirs métropolitains.

Même si la ségrégation sociale restera forte, on maintiendra, notamment dans les espaces de densification volontaire, une volonté de promouvoir une certaine hétérogénéité sociale. Mais dans l'ensemble, le souci d'assurer une accessibilité convenable aux biens et services communs et aux espaces de centralité (qui, du fait de leur poids fonctionnel restent des attracteurs et permettent de mixer au moins relativement les publics) l'emportera sur l'action de diversification des espaces résidentiels, jugée trop complexe et politiquement difficile. Dans ce contexte, les questions du logement et de la densité des aires résidentielles, resteront, à côté des questions économiques et environnementales, des champs de conflictualité importants, où les arbitrages locaux demeureront régulés par les décisions nationales. Les inégalités sociales resteront globalement importantes.

À l'échelle régionale et nationale, les écarts de dynamisme s'accroîtront entre les nœuds de l'hyperpolisation et les territoires moins intégrés. On pourrait même estimer que l'hyperpôle « décroche » des assises territoriales anciennes et constitue un niveau spatial spécifique, doté de ses propres logiques. Dans ce cadre, les périmètres peu denses en dehors des espaces hyperpolisés seront gérés, de manière assumée, comme des zones de réserves de biodiversité. En revanche, le réseau hyperpolitain intégrera des espaces agricoles et forestiers productifs à forte intensité d'activité, mais innovants et à impact environnemental contrôlé.

Dans l'ensemble, le souci de robustesse et de résistance à l'endommagement des structures et fonctions urbaines sera engagé dans la plupart des actions de développement et d'aménagement, de même que les constructions neuves seront toutes converties à l'énergie positive et que la réhabilitation des parcs immobiliers (résidentiels et d'activités) anciens continuera d'avoir un rôle majeur – y compris dans la dynamisation

de l'économie urbaine. Mais il restera de nombreux secteurs d'habitat, mis en place dans les années 1980-2010, encore très fragiles en la matière et peu contrôlés.

Variantes

Hyperpolisation hiérarchisée

En 2040, les espaces hyperpolisés se stabilisent en un réseau qui est marqué par la hiérarchie nationale entre les pôles. Les effets de péréquation entre territoires sont maintenus car intégrés dans les politiques publiques de différentes échelles. L'État reste ainsi garant des solidarités territoriales y compris en l'imposant aux collectivités. On peut envisager ici deux modulations spécifiques :

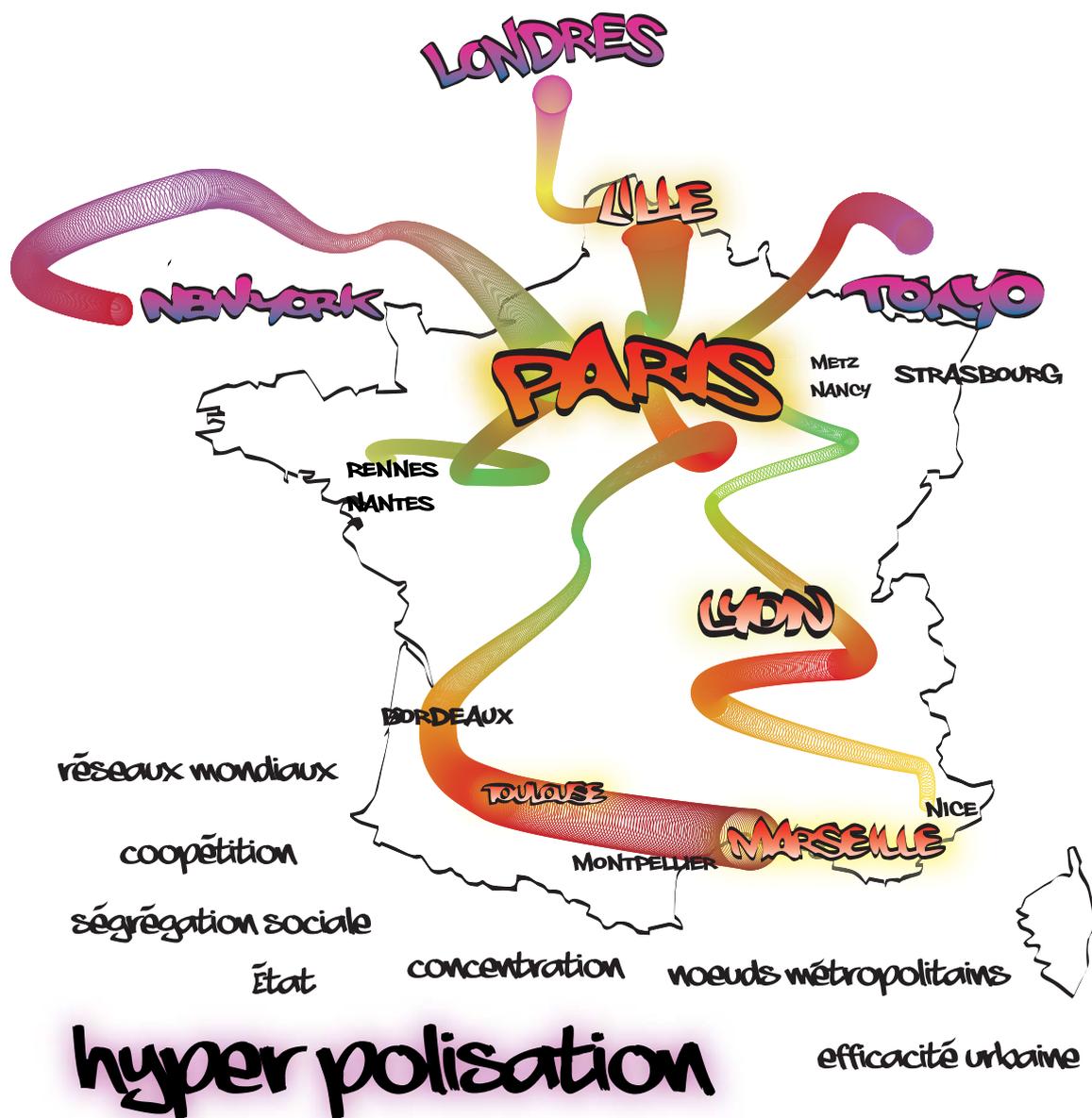
- la hiérarchisation reste centrée sur Paris, qui maintient son statut de métropole mondiale voire de « mégapole » et organise le système à son profit ;
- la hiérarchisation devient plus partagée entre les différents nœuds du réseau, avec apparition de nouvelles modalités relationnelles entre Paris et les principaux nœuds métropolitains en région et entre ceux-ci.

Hyperpolisation archipelisée

En 2040, les espaces métropolisés ont eu, du fait même des exigences des fonctionnements urbains mondialisés, tendance à décrocher des logiques territoriales classiques (locales, régionales, nationales) et à construire leurs propres systèmes d'alliances et de liens (interterritorialités hyperpolitaines de toutes échelles et non limitées au cadre national). Les effets de péréquation sont plus faibles car on constate une focalisation sur les fractions territoriales gagnantes. Il y a un affaiblissement sensible du rôle de péréquation de l'État et les effets d'entraînement sont gérés par les autorités locales :

- archipelisation « multicouches » (qui dépend du rang dans la hiérarchie mondiale, c'est-à-dire qu'un pôle de rang n construit son archipel en fonction de son rang) ;
- archipelisation « multiplaques » (la hiérarchie des rangs n'est pas influente dans la constitution de l'archipel relationnel, ce qui traduit une plus grande marge de manœuvre pour chacun des pôles métropolisés).

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX



Conception / Réalisation **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Michel Lussault • 2011

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

Les moteurs

- Il existe un mouvement continu d'exacerbation de la concurrence économique mondiale et la pérennité subséquente des effets d'agrégation (y compris en matière de convergence des acteurs) ce qui maintient le poids des centralités – sous condition de maîtrise des externalités négatives;
- la tendance à une meilleure maîtrise des externalités négatives de toutes sortes et des contraintes environnementales par effet d'agrégation et de polarisation s'accroît. La densité et la concentration paraissent donc des instruments efficaces d'amélioration des conditions d'organisation et de fonctionnement de l'urbain;
- le caractère crucial du *branding* métropolitain (c'est-à-dire de la construction d'une image de ville comme marque négociable) s'affirme, autour notamment de la promotion du cadre de vie, des aménités urbaines comme la culture, le patrimoine, voire la sociabilité cosmopolite de certains quartiers d'élection de groupes sociaux à forts capitaux symboliques et culturels, de la concentration des fonctions productives liées à l'innovation, de l'efficacité des infrastructures et du bon accès aux services. On note également un intense travail de séduction à l'endroit des destinataires spécifiques des « classes créatrices » qui marquent la métropolisation et témoignent de l'adhésion à la famille des métropoles qui comptent. Partout, on constate la focalisation des actions publiques et de l'attention sur certains espaces urbains qui constituent les lieux d'élection de ces groupes sociaux-signature de la métropolisation;
- il existe, tant aux échelles mondiale, européenne, nationale que métropolitaines, une logique de concentration des financements publics et privés dans un cadre de raréfaction de l'argent public d'État et de plus grande discrimination des financements privés à toutes les échelles. Cette concentration donne aux pôles métropolitains un avantage comparatif considérable;
- on voit se développer des ingénieries spécifiques qui permettent d'organiser et rendre fonctionnelle une urbanisation moins dépendante des énergies carbonées, plus soutenable et plus robuste. Le coût et la sophistication de ces ingénieries tendent à en concentrer l'usage le plus intensif sur les nœuds métropolitains de l'hyperpole;
- un puissant mouvement d'affirmation des sociétés politiques métropolitaines comme acteurs majeurs des évolutions,

modifie profondément les équilibres géopolitiques. Ces acteurs métropolitains deviennent référentiels, « en tension » avec l'État qui conserve une action régulatrice et de financement, avec les régions, qui veillent aux équilibres territoriaux intermédiaires (en assurant notamment la régulation des transports publics interurbains et celle de grands services éducatifs et de santé) et avec l'Europe;

- les réseaux et grands « commutateurs de mobilité » des hommes, des marchandises et des flux joueront un rôle accru dans l'organisation urbaine hyperpolisée, dans un contexte où les besoins mobilitaires restent croissants, mais connaissent de nouvelles modalités de réalisation;
- le rôle de l'enseignement supérieur, la recherche, la technologie ainsi que les productions culturelles s'avère de plus en plus fort. Ces secteurs possèdent tout à la fois une capacité d'entraînement des dynamiques globales et de discrimination entre les différents pôles urbains, tant aux échelles nationale, européenne que mondiale, ce qui accentue les effets de concentration métropolitaine sélective.

Les enjeux

Si l'on accepte le scénario 1 et les moteurs, alors :

1. Comment concevoir une architecture des collectivités territoriales et des pouvoirs locaux métropolitains, au regard des compétences des régions, de l'État, de l'Europe, qui permette de stimuler et de réguler les évolutions métropolitaines ?
2. Quels mécanismes doit-on inventer pour drainer et sanctuariser les financements privés et publics (individuels et/ou collectifs d'échelle locale, nationale, internationale) qui assurent le développement et la qualité des fonctions urbaines nécessaires au bien-être du plus grand nombre, au dynamisme économique et à la créativité sociale (cet enjeu s'applique en vérité à tous les scénarios et sous-scénarios, avec des modulations spécifiques) ?
3. Quelles politiques publiques et quels instruments doit-on envisager pour promouvoir et assurer l'acceptabilité sociale de la maximisation de la densité et de l'intensité urbaines qui sont

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

au fondement de la plus grande efficacité de l'hyperpolarisation en matière de régulation des externalités négatives, notamment environnementales? Notamment, comment réussir les opérations de densification et de démantèlement de certains secteurs d'habitat périphérique les moins denses? Dans cette perspective, quels instruments de maîtrise des marchés fonciers et immobiliers sont-ils nécessaires?

4. Quelles sont les conditions qui permettraient de conjuguer politique de réputation et d'image, *brain drain*, attractivité des « classes créatrices » et maintien des équilibres sociaux et de la qualité de vie du plus grand nombre?

5. Comment les centralités, notamment celles liées aux grands commutateurs, peuvent-elles être conçues et organisées pour que leurs effets d'entraînement sur les autres territoires soient maximums (enjeux également valables pour le scénario 2)?

Scénario 2 : « Régionalisation »

Mots clés : méga-régions; Europe; gouvernement métropolitain; réseau urbain; autonomie fiscale; stratégies spatiales régionales; mobilités durables

En 2040, on constatera en France une différentiation territoriale forte (donc un maintien voire une accentuation des polarités) dans le cadre de la constitution de *méga-régions polarisées par l'urbanisation métropolisante*, appelées *régiopoles*. Ce mouvement puissant conduira à une recomposition du découpage régional national actuel. L'échelle stato-nationale deviendra une référence plus faible en matière de contrôle territorial (dotée, outre les activités de justice, de défense et de police, de fonction de régulation, d'évaluation et de production de normes législatives compatibles avec les règles européennes et mondiales). On constatera la constitution de quelques régions à dimension européenne (toutes avec des interfaces transfrontalières ou/et des façades maritimes), appuyées sur leur potentiel métropolitain et dotées d'instances fortes de gouvernement. Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nancy-Metz-Luxembourg seront

les capitales de ces régiopoles. Toutes celles-ci s'appuient sur un réseau urbain métropolisé, centré sur leur capitale. Une réforme fiscale profonde donnera aux métropoles et aux régions de véritables capacités de collecte des ressources nécessaires aux politiques publiques. Ces régions puissantes seront dotées de véritables capacités d'intervention en matière de transport, de santé, d'enseignement, y compris supérieur, d'économie et de développement technologique et de gestion durable des territoires et de l'environnement. En cette dernière matière, les régions devront assurer la soutenabilité des modes d'organisation territoriale et assumer une fonction de régulateur de l'usage des ressources environnementales. C'est donc à cette échelle que se traitera politiquement la question de la vulnérabilité des espaces de vie.

Tout cela se réalisera en lien avec des gouvernements métropolitains et urbains eux aussi renforcés et qui recouvriront l'ensemble des espaces, y compris ceux de faible densité, anciennement dits ruraux. En revanche, la région conserve une maîtrise directe de périmètres environnementaux et forestiers vitaux. La région sera chargée de mettre en place, à côté des instances de concertation déjà existantes, un conseil des territoires, chargé de définir et valider les grandes orientations des stratégies spatiales régionales. L'État quant à lui restera le garant, avec l'Europe, de l'équité interrégionale, et assurera la constitution et le fonctionnement d'une institution assurant le débat démocratique intermétropolitain (le parlement des métropoles).

Dans les régiopoles, les centralités urbaines restent essentielles et contribuent aux dynamiques globales – par effet d'entraînement recherché et accompagné par les politiques publiques qui s'appuient sur des outils fonciers et qui manifestent une volonté de fonder l'urbanité sur la maîtrise de l'organisation spatiale des fonctions et de l'accessibilité élargie aux biens communs. Les stratégies métropolitaines se focalisent donc sur l'organisation d'un complexe de centralité, à l'échelle des aires urbaines. On note une réelle prise d'importance des centres multifonctionnels de proximité, qui permettent une meilleure régulation des mobilités. Néanmoins des méga- et méga-centres gardent toute leur importance, notamment

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

lorsqu'ils sont liés à des commutateurs majeurs. Ils jouent un rôle majeur de connecteurs des aires urbaines aux réalités mondiales. Les espaces d'enseignement supérieur et de recherche constituent aussi des embrayeurs de mondialité et des points d'appui structurants des développements urbains.

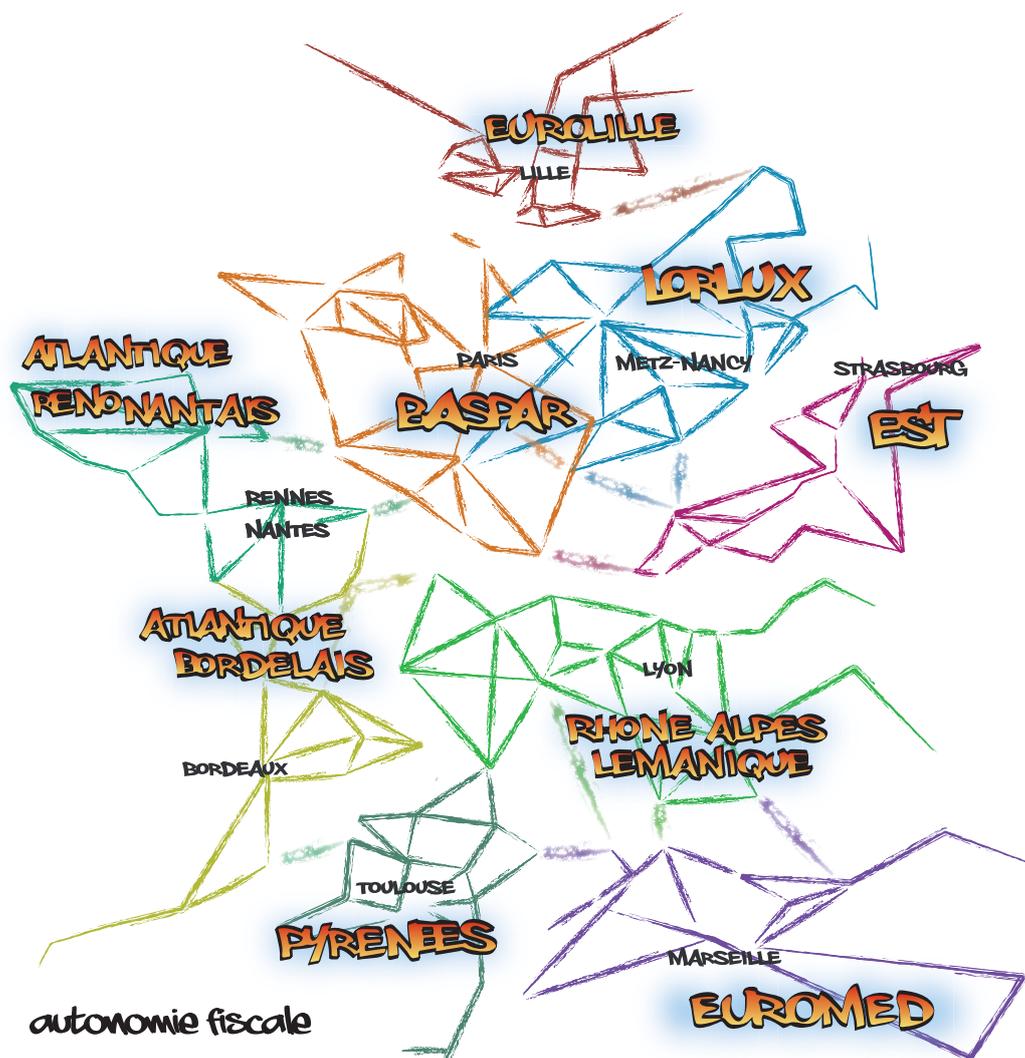
Les questions lourdes (justice sociale et spatiale, promotion des activités créatrices, aménagement soutenable à toutes les échelles, développement des infrastructures) sont traitées *via* une relation stratégique entre régions et intercommunalités, avec le soutien financier de l'Europe. Si l'intervention publique dans la régiopole s'attache à la centralité (cf. *supra*), elle donnera aussi une importance réelle à l'aménagement des espaces de vie, avec un souci d'atténuation des phénomènes de séparation spatiale, par remise en question des pratiques de zonage, la promotion des modèles de diversité intra-urbaine et une action raisonnée contre la ségrégation, qui néanmoins ne fera qu'atténuer celle-ci sans la résorber. Un effort accentué de traitement spécifique des quartiers d'habitat social et des zones résidentielles les plus pauvres sera entrepris sur le long terme.

L'aménagement des espaces de vie est assez largement co-construit, désormais par des collectifs de voisinage, associant toutes les parties prenantes et qui sont associés à une assemblée métropolitaine, qui assure l'échange et organise le débat public autour des problématiques urbaines majeures. Ceci pour à la fois gérer les conflictualités mais aussi pour mettre au mieux en valeur les ressources et les potentialités de chaque quartier, quelle que soit sa caractéristique. Tout ceci est permis par la maîtrise d'instruments aménagistes et de règlements urbanistiques très différents de ceux de la planification territoriale classique, permettant une opérationnalisation souple et fondés sur un assouplissement normatif différentiel selon les actions. Les normes pour les opérations résidentielles infra-locales, portées par les communautés de voisinage, seront considérablement assouplies, pour permettre une fluidité des espaces, celles destinées à encadrer les grandes interventions seront marquées par la nécessité de respecter des normes sociales et environnementales élevées.

Dans l'ensemble, les politiques d'aménagement tentent de contenir les phénomènes d'étalement périurbain et on assiste même à des actions de densification ciblées ainsi qu'à des opérations de requalification emblématique d'espaces pavillonnaires très peu denses en territoires néo-agricoles et forestiers. Les espaces agricoles et forestiers, justement, sont désormais intégrés dans la réflexion urbanistique et les secteurs récréatifs de « pleine nature » constituent des zones métropolisées essentielles aux fonctionnements urbains régiopolisés. Cette évolution constitue une réelle nouveauté, dans la mesure où les activités agricoles et forestières, en plein renouvellement dû à leur conversion à la soutenabilité, sont désormais des vecteurs d'organisation urbaine, que ce soit à l'échelle infra-locale, des aires urbaines, des régions. Liées aux actions destinées à garantir les équilibres énergétiques et la biodiversité des milieux urbains, lesdites activités constituent un des plus puissants leviers de l'environnementalisation des politiques territoriales.

Le système mobilitaire est organisé pour assurer à la fois la meilleure accessibilité aux différents pôles régionaux, et la déserte des espaces de vie dans le cadre d'une vision cohérente articulant les échelles régionales, métropolitaines (locales) et infra-locales. La réorientation des mobilités aux modes moins énergivores et carbonés est largement entamée et promue. Le modèle de l'automobile individuelle ne reste notable que dans les espaces les plus périurbains, alors que même les périphéries plus denses (et densifiées en continu, par un effet des jeux convergents, du marché foncier et immobilier et des politiques publiques) se dotent de moyens mobilitaires efficaces qui s'émancipent de l'auto-mobilité classique. Notamment le partage automobile y connaît un succès remarquable. L'investissement dans les transports collectifs est massif et s'appuie à la fois sur la mobilisation fiscale et sur des systèmes sophistiqués de contribution des usagers fondés sur une prise en compte des modes, de la distance et de la vitesse du déplacement et fonctionnant comme un bonus-malus.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX



autonomie fiscale

méga-régions

réseau urbain

stratégies spatiales régionales

régio polisation

Europe

mobilités durables

gouvernement métropolitain

Conception / Réalisation **Datar** | Territoires 2010 • Karine Hurel, Michel Lussault - 2011

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

Variantes

Pavage exhaustif du territoire national par les régiopoles (avec éventuels recouvrements)

Cela suppose une bonne articulation des échelles entre les trois niveaux de gouvernance essentiels : Europe, régions, métropoles. La régiopole est ici intégrée et très tournée vers l'internationalisation. Elle peut, couplée à la région et à l'Europe se substituer à l'État en termes de péréquation.

Pavage lacunaire du territoire national par les régiopoles (avec interstices)

Les relations d'échelles entre les niveaux de gouvernance : Europe, régions, métropoles sont fragiles et brouillées par des survivances de l'État régalien. On pourrait même aboutir dans ce cas à une régiopolisation sans régions fortes (avec des territoires peu intégrés et une métropolisation faible).

Les moteurs

- Le succès des politiques européennes (agendas européens) est patent et on constate une affirmation du pouvoir exécutif communautaire. Une Europe fédérale des régions se construit progressivement ;
- il existe un mouvement continu d'exacerbation de la concurrence économique mondiale et la pérennité subséquente des effets d'agrégation (y compris en matière de convergence des acteurs) ce qui maintient le poids des centralités – sous condition de maîtrise des externalités négatives ;
- une régulation dynamique et le financement des activités créatrices, productrices de valeurs (université, recherche, innovation, culture, création) tendent à être assurés par les pouvoirs régionaux et métropolitains ;
- on constate l'importance de la production d'identités territoriales régionales fondées sur la recherche de solidarités et le partage de valeurs (culturelles, historiques, linguistique, etc.), destinées à atténuer les inquiétudes sociales liées à la mondialisation ;
- la pression des externalités négatives de toutes sortes (notamment sociales et environnementales) conduit à des recherches de solutions locales et régionales. Le territoire

- régional apparaît comme l'échelle pertinente de traitement durable des problèmes, en lien avec l'espace métropolitain ;
- l'affirmation spectaculaire des pouvoirs régionaux et métropolitains fait suite à la crise récurrente de l'État et à l'incapacité de celui-ci à offrir des solutions efficaces de régulation et de gestion des problèmes économiques, sociaux, politiques, fiscaux, urbanistiques. En la matière, l'ensemble du code de l'urbanisme est profondément révisé, pour tenir compte des nouvelles exigences. Une défiance de l'État s'impose, au profit d'une focalisation sur les territoires intermédiaires et leurs gouvernements. La démocratie locale s'organise et donne une place réelle aux formes infra-locales ;
 - un nouveau paradigme des politiques agricoles et forestières domine fondé sur à la fois sur le renouveau des pratiques agricoles et la découverte de capacité de maîtrise des questions environnementales et de changement climatique *via* ces secteurs d'activité. L'impact sur les agendas politiques locaux est fort, et une « environnementalisation » des politiques territoriales s'enclenche, qui mène à une nouvelle utilisation des sols à l'échelle des grands bassins de vie qui légitime une supervision à l'échelle régiopolitaine.

Les enjeux

Si l'on accepte le scénario 2 et les moteurs, alors :

6. Comment inventer une véritable Europe des régions articulant des compétences territoriales bien définies et assumées des niveaux communautaires, régionaux, métropolitains ?
7. Compte tenu de l'enjeu 6, quels redécoupages territoriaux seraient nécessaires pour permettre une régiopolisation exhaustive et à fort effet d'entraînement des capitales et des pôles urbains associés sur leurs territoires régionaux de référence ?
8. Comment réformer totalement le code de l'urbanisme et les règlements d'aménagement, de façon à concilier une exigence de fluidification des procédures, un accroissement de la portée des normes sociales et environnementales, un réel engagement des citoyens dans les opérations ?

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

9. Comment transformer les politiques agricoles et forestières en instruments efficaces de la régiopolisation ?

10. Comment maintenir une cohérence globale entre les territoires régiopolisés, permettant notamment une maîtrise des grandes infrastructures qui dépassent les limites régionales et une convergence des politiques sociales, économiques, environnementales ?

Scénario 3 : « Postpolisation² »

Mots clés : périurbanisation généralisée; séparation spatiale; territoires infra-locaux; individualisation; auto-organisation; circuits courts; décroissance

En 2040, l'urbanisation et la mondialisation auront infusé l'intégralité du territoire national et les manifestations s'en feront sentir partout, sous la forme d'une *périurbanisation généralisée*. Il s'agit donc du scénario qui signe la « victoire » de la périphérisation la moins dense sur la centration et la généralisation du principe de la diffusion, conçue à la fois comme un principe d'évolution et une forme urbaine, valable à toutes les échelles en même temps.

Toutefois, la centralité sera maintenue *a minima* comme système spatial fonctionnel (doté d'une certaine capacité de fixer des images urbaines et des imaginaires sociaux positifs), mais ses géographies évolueront (périphérisation et spécialisation sociale et fonctionnelle des centres). Des effets d'agréga-tions continueront d'exister, mais seront atténués par les logiques d'étalement accentuées et de différenciation désormais focalisées sur les micro-échelles. Il existera donc encore un gradient de métropolisation (0→max), la valeur maximale restant métastable par rapport à la situation actuelle et la moyenne tendant à diminuer du fait de la diffusion.

² Ce néologisme a été préféré à la reprise de métapolisation, dans la lignée du travail de François Ascher, car ce dernier mot dénote plutôt une urbanisation de recouvrement (méta) alors que l'on a voulu évoquer une urbanisation d'infusion dans les moindres interstices, qui se construit plus à partir des actions des opérateurs élémentaires qu'à partir de celles des intervenants sociaux.

Des politiques très ciblées d'affirmation de quelques lieux de centralité principaux ainsi que des effets d'organisation des grands services collectifs régulés par la puissance publique seront conservés, mais celle-ci contribuera aussi à nourrir la diffusion et à légitimer les logiques de séparation spatiale des groupes sociaux qui se cristallisent notamment dans la géographie du logement, le pavillonnaire restant le modèle dominant, bien que modifié dans ses formes par les exigences environnementales.

Dans l'ensemble, la ségrégation s'accroîtra, à mesure que les processus de postpolisation s'affirmeront, qui conduiront à une focalisation des sociétés sur les territoires infra-locaux de résidence et de voisinage. Les quartiers résidentiels des secteurs les plus denses connaîtront souvent un mouvement de dégradation, voire de paupérisation. On notera néanmoins le maintien de quelques secteurs emblématiques : ceux de l'entre-soi de groupes sociaux dominants, ceux de la *gentrification* qui restent prisés par les catégories moyennes supérieures à forts capitaux culturels.

On notera, à la faveur du succès du néo-pavillonnaire environnementalisé, une progression de l'équipement de chaque ménage en installations de production d'énergie, de gestion de l'eau, de traitement de certains déchets. Cette individualisation ne fera pas disparaître les grands réseaux communs, mais il se créera une modalité nouvelle de relation entre ménages-producteurs partiels et demandeurs de services de base ou/et additionnels et opérateurs de réseaux qui devront inventer de nouveaux modèles techniques et économiques pour faire face à cette situation, très différente de la gestion classique des grandes infrastructures urbaines (qui continuera d'être efficace dans le cas des deux premiers scénarios).

La postpolisation sera donc un processus largement auto-organisé et auto-promu par les acteurs mais avec un réel accompagnement par la puissance publique, notamment via l'intervention de gouvernances territoriales en réseau (l'échelle de gouvernance est choisie en fonction du type de question abordée), appuyée sur les territoires locaux aux compétences renforcées (l'État se replie sur une fonction de

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

régulateur). En particulier, les opérateurs publics rendront possible l'accentuation de la résidentialisation, c'est-à-dire du processus de développement du pavillonnaire permis par les transferts financiers redistributifs de l'État, des collectivités, voire des acteurs privés.

La résidentialisation, très puissante dans la décennie 2010 et au début des années 2020, s'atténue du fait même d'une perte de puissance relative des nœuds urbains et de l'affaiblissement conséquent des systèmes productifs, malgré la persistance de quelques îlots d'innovation, autour d'une petite dizaine de campus métropolitains à l'échelle nationale. La promotion des circuits courts relance certes une fraction de l'économie agricole, de service, de production matérielle, mais sans pouvoir se substituer pleinement à l'économie urbaine liée à la métropolisation de la phase précédente (1980-2010). Le tourisme, fondé sur l'exploitation de la rente paysagère et patrimoniale, reste le seul secteur d'exportation notable de niveau mondial.

On entre ainsi dans un système de décroissance relative non régulé, qui se traduit par un recul du poids économique de la France en Europe et dans le Monde. Ceci accentue les inégalités entre des territoires postpolitains continuant de profiter de l'inertie des phénomènes de résidentialisation, de touristification et d'économie productive (celle-ci, repliée sur une géographie nationale très restrictive), et d'autres depuis longtemps déjà à l'écart – comme les quartiers d'habitat social collectifs, qui décrochent désormais totalement et constituent des enclaves.

La postpolisation s'accompagnera d'un souci affiché par tous les acteurs de développement durable. Les opérateurs publics assumeront, mais avec de réelles difficultés à imposer leur financement, de grandes actions destinées à garantir les équilibres environnementaux, à minimiser les risques « naturels » et technologiques, à garantir l'accès minimum à des ressources énergétiques et à des biens communs de base. Mais dans l'ensemble, on délègue aux individus et aux ménages, une bonne part des exigences de soutenabilité, notamment parce que les idéologies spatiales dominantes refusent nettement la densification et les formes les plus collectives et à l'échelle des

aires postpolisées de gouvernement des questions urbaines. Le choix paradoxal est donc fait d'assurer à la fois la diffusion périurbaine, l'individualisation de la responsabilité environnementale et le souci de durabilité. De ce point de vue, ce scénario se distingue nettement des deux premiers.

Variantes

Postpolisation géostable (iso-géographique)

L'urbanisation diffusante et diffusée gagne en profondeur tous les espaces, mais sans que cela bouleverse la géographie « initiale » (celle de 2010) des pôles métropolitains et notamment des lieux de centralité (mais aussi des zones de déprise et de relégation), hors une tendance au rétrécissement de ceux-ci et d'atténuation relative de leur urbanité.

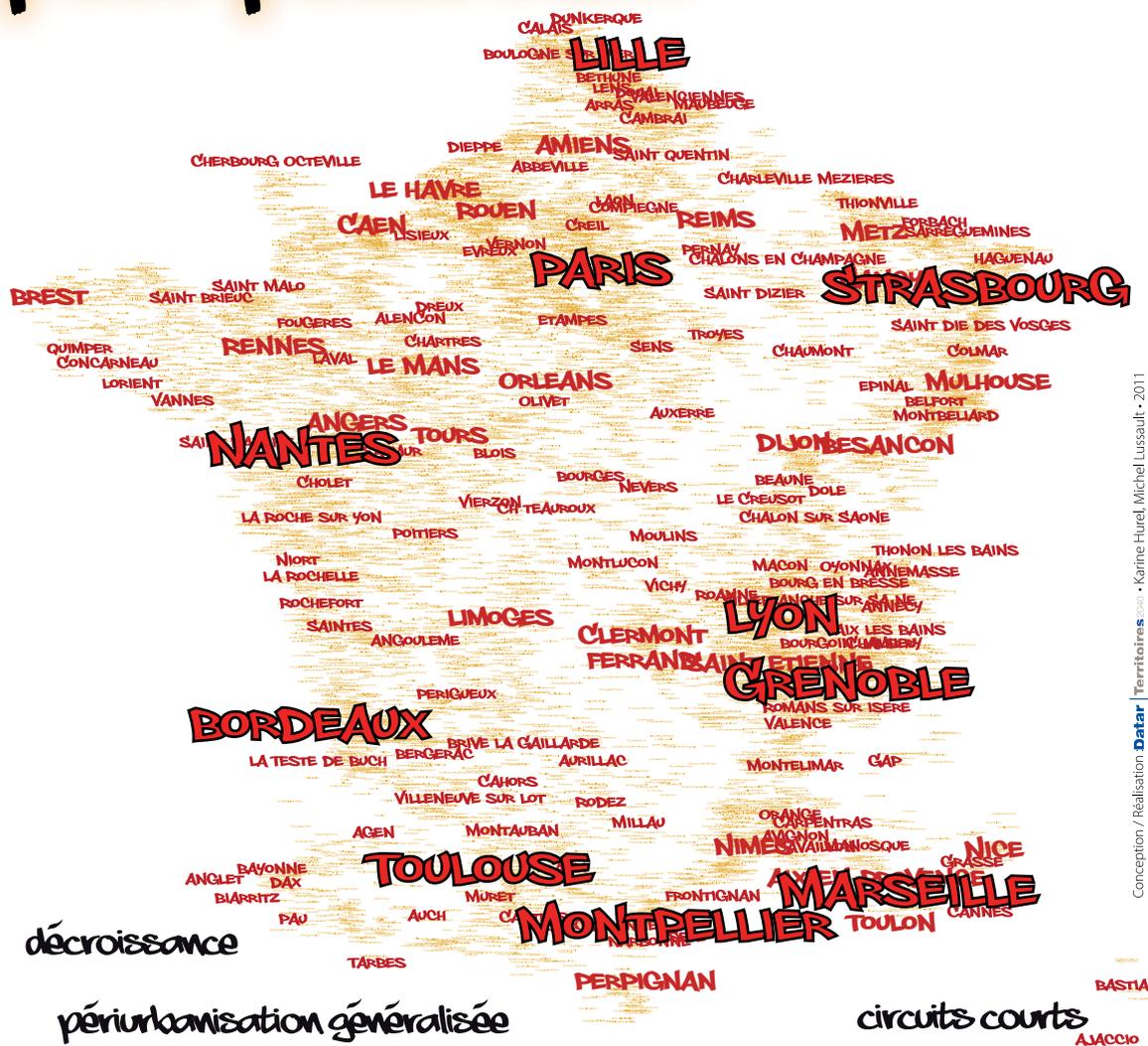
Postpolisation géo-instable (aniso-géographique)

Le processus provoque des recompositions profondes des géographies initiales et produit de nouvelles différenciations, avec modifications des conditions d'apparition de centralités à urbanité modérée voire faible.

Les moteurs

- Un puissant mouvement de recomposition des collectivités territoriales est à l'œuvre qui aboutit à l'affirmation de la primauté de deux niveaux seulement de gouvernance : région et intercommunalités (dotés de larges pouvoirs, notamment fiscaux). Dans le même temps, le renforcement de l'impératif de démocratie directe modifie substantiellement les modes d'organisation et de désignation des gouvernements locaux et conduit à l'apparition d'entités infra-communales dotées de compétences significatives. Affirmation concomitante de la prégnance européenne et apparition d'un état régulateur allégé ;
- la mobilité généralisée des personnes, des biens et, surtout, des données (celles-ci permettant l'augmentation spectaculaire des échanges des biens immatériels et des biens de consommation à partir de la résidence) aboutit à la diffusion généralisée des modes de vie postpolitains ;

post polisation



Conception / Réalisation : Datar | Territoires 2020 • Karine Huel, Michel Lussault • 2011

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

- l'accentuation de la focalisation des ménages sur la « forte-ressse domestique » et le succès des stratégies d'entre-soi et d'évitement par chacun des groupes sociaux peu conformes à son identité individuelle conduit à une accentuation des logiques spatiales séparatives;
- les tropismes du littoral, des « grands paysages » (les Alpes...) du soleil, entretenus par l'offre urbaine, dans le cadre d'une logique de résidentialisation et de touristification, contribuent largement à la diffusion et donc à la postpolisation;
- un nouveau paradigme s'impose en matière d'activités agricoles, marqué par des utilisations des sols et des pratiques culturelles différentes de celles de la période hyper-productiviste, avec le retour de la logique de localisation de proximité et le succès des circuits courts;
- l'exploitation de la rente touristique constitue désormais une activité majeure, qui maintient une ouverture sur les circuits internationaux mais contribue aussi à la résidentialisation postpolitaine;
- on constate un repli et une concentration sur une dizaine de sites – qui correspondent aux pôles centraux des métropoles de la période précédente, à savoir Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Grenoble – de systèmes productifs et d'innovation, fondés sur une présence encore notable de capacités de recherche, et encore connectés aux réseaux mondiaux;
- on voit apparaître et se diffuser avec succès des corpus idéologiques et pratiques qui postulent que la durabilité des espaces de vie doit être assurée essentiellement à l'échelle des communautés de voisinage et par une focalisation sur les pratiques des ménages et des individus. Dans ce cadre, les technologies d'autoproduction et d'autogestion d'énergie, d'eau et de déchets tendent à se diffuser en mode de routine;
- on note un développement important des téléprestations en particulier en lien avec les évolutions démographiques et les besoins spécifiques de certaines classes d'âge périurbanisées;
- montée en puissance de l'importance des identités relationnelles qui définissent le lien entre les individus et leurs communautés d'appartenance à l'échelle de l'espace de vie quotidienne. Promotion de la participation citoyenne « à la carte ».

Les enjeux

Si l'on accepte le scénario 3 et les moteurs, alors :

11. Comment rendre possible la diffusion des modes de vie postpolitains dans l'ensemble des territoires, notamment ceux de faible densité, en conciliant maîtrise des coûts, équité sociale, accessibilité maximale et soutenabilité environnementale ?
12. Quels sont les impacts en termes d'aménagement des territoires urbanisés du succès des nouvelles logiques de relocalisation et de promotion des circuits courts ? Comment concilier le succès des cycles courts et les nécessités d'approvisionnement du plus grand nombre, à partir d'une logistique de proximité ?
13. La postpolisation et la diffusion et l'individualisation qui en sont les marqueurs, peut-elle s'accompagner du maintien de l'intérêt général et des exigences de justice spatiale ?
14. Quels sont les impacts, en termes d'aménagement des espaces de vie et de politiques publiques, de la dématérialisation croissante de pratiques et d'activités métropolitaines ?
15. Peut-on définir des politiques de l'identité territoriale de proximité qui ne débouchent pas sur une accentuation problématique des phénomènes de repli locaux identitaires et de conflits communautaires, à toutes les échelles métropolitaines ?
16. Comment organiser une gouvernance pragmatique, fondée sur le principe d'engagement des citoyens, qui associe selon les problèmes (et donc dans une géographie qui est toujours *ad hoc*), les différents niveaux de pouvoirs locaux : inter-communalités et régions ?

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Scénario 4 : « Dépolisisation³ »

Mots clés : faible densité ; déprises des centralités ; régulations infra-locales ; autosuffisance domestique ; réseaux sociaux ; décroissance assumée

En 2040, l'évolution urbaine (évolution démographique, choix des individus, arbitrages des politiques publiques, évolution des systèmes de production, etc.) tendra à affaiblir significativement les effets de la polarisation des territoires au profit d'une organisation spatiale très peu hiérarchisée distribuant les réalités selon un principe généralisé de faible densité. Dans ce cadre, et contrairement au scénario 3, les centralités ne seront plus fonctionnellement importantes, ni référentielles des pratiques sociales, des imaginaires territoriaux et des actions politiques.

On assistera ainsi à de véritables déprises de centralités et de périmètres denses. Il pourra néanmoins toujours exister des effets d'agrégation – parfois répulsifs, comme dans le cas de la concentration en un même espace des groupes sociaux démunis – et subsisteront des commutateurs mobilitaires. Ceux-ci tendront à devenir des hyper-lieux paradoxaux ; paradoxaux dans la mesure où ils drainent individus, données et marchandises, mais qui ne passent là que pour mieux esquiver les autres contraintes quotidiennes de l'agrégation métropolitaine.

Les acteurs sociaux tendront à privilégier les stratégies de décrochage et de rupture avec les espaces et les services

³ Quelques mots s'imposent ici. J'ai longuement hésité à conserver ce quatrième scénario. Ne peut-il être considéré comme une modulation du précédent, sous la forme d'une *postpollisation exaspérée*? Sans doute, mais *in fine*, j'ai préféré le livrer en tant que tel, estimant qu'il avait l'avantage de constituer, justement, une hypothèse extrême de travail. Extrême car, en vérité, il exprime la possibilité d'une rupture avec ce qui a fondé l'urbanisation métropolisante. Ainsi, on pose comme avenir possible une évolution qui contredit les postulats initiaux, donc on tente de montrer que l'on pourrait avoir tort en énonçant les principes qui ont structuré, jusqu'ici, les réflexions. Au bout du compte, il me semble que cette dépolisisation, outre qu'elle manifeste l'intérêt de toujours laisser ouverte la possibilité d'infirmer un système de pensée, enrichit l'ordre des possibles que chaque scénario met en intrigue, dans la mesure où elle constitue, justement, un opposant des histoires jusqu'ici racontées, notamment dans les deux premiers scénarios.

collectifs, au profit de nouvelles régulations infra-locales et d'une focalisation sur la cellule domestique, qui dans l'idéal se conçoit comme quasi autosuffisante. Un phénomène qui sera accompagné au départ par des politiques publiques et des acteurs institutionnels qui seront ensuite marginalisés et court-circuités par l'évolution qu'ils avaient contribué à justifier. La dépolisisation sera susceptible d'aller de pair avec l'insertion dans des réseaux mondiaux car l'économie permettra d'en jouir et d'y participer sans mettre en avant les appartenances territoriales, mais en privilégiant les liens labiles des réseaux sociaux médiatisés par les instruments communicationnels. Ce mouvement pourra conduire à des attachements identitaires des individus à un réseau et/ou des ressaisissements des espaces communautaires et/ou des replis et des « insularisations ».

Alors que le scénario 3 est fondé sur un processus de périurbanisation « en profondeur », le scénario 4 exprime quant à lui une logique radicale de sortie du modèle urbain métropolitain, fondé sur une décroissance assumée et une recherche de la soutenabilité environnementale à l'échelle des voisinages. L'individu, inscrit dans sa (ou ses) communauté(s) devient l'acteur essentiel de la mise en place d'un habitat résilient, économe en intrants par allègement des contraintes d'infrastructures collectives et urbaines. Les espaces humains dépolisés se déploient donc comme des assemblages faiblement territorialisés (au sens des territoires légitimes de la période précédente) d'entités de voisinages multicentrées, chaque résidence individuelle constituant un centre.

Variantes

Dépolisisation relative par effet d'hyper-individualisation

Chaque individu sera producteur – voire offreur – de ses propres ressources et gestionnaire de ses réseaux, etc. Il s'agit d'un sous-scénario par accentuation des potentialités des systèmes communicationnels et mobilitaires, qui mène à la constitution d'un espace social ou chaque opérateur (individu) constitue un commutateur universel et un centre d'action. Dans l'absolu, cela mène à un espace avec une centralité en tout point, puisque l'opérateur est le centre.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Dépolisation relative par retrait des individus et des groupes sociaux des espaces métropolitains jugés répulsifs ou inefficaces

Il s'agit là d'une évolution qui se fonde sur le rejet des formes urbaines denses et la recherche d'un nouveau cadre spatial de vie. Ce sous-scénario s'appuie sur le postulat du succès des idéologies du *slow*, du néo-localisme, de la croissance économique modeste (voire de la décroissance) auprès des groupes sociaux dominants et des classes moyennes à fortes capacités d'influence électorale. Il produit une organisation de l'espace en communautés locales d'affinités électives, peu denses, où l'on élabore de nouvelles règles de fonctionnement assurant l'équilibre environnemental. Les espaces jadis métropolisés ont perdu la plupart de leurs centralités fonctionnelles, mais il reste des espaces productifs, des espaces de relégation sociale, des friches (cf. l'évolution de Detroit, aux États-Unis).

Dépolisation relative par effacement progressif de la puissance publique

... et transfert à de nouveaux acteurs sociaux de proximité (privés / publics / individuels / associatifs / coopératifs / communautaires) de la charge d'organisation, d'équipement des territoires. Il s'agit là d'une tendance qui traduit la recherche de nouvelles formes de régulation en raison de l'impuissance de l'État et des collectivités métropolitaines et régionales à répondre aux besoins d'habitants qui aspirent à la périphérisation de leurs espaces de vie.

Les moteurs

- On assiste à un triomphe de la numérisation des sociétés et en particulier au succès des réseaux sociaux communicationnels qui deviennent référentiels des modes de définition des proximités acceptables et légitimes pour tout un chacun. Du coup, cette dématérialisation de bon nombre de relations sociales et économiques conduit à une modification en profondeur des mobilités, avec une diminution relative de celles-ci;
- la déséconomie d'échelle des grands systèmes techniques et des infrastructures urbaines s'accroît, à mesure que les possibilités de financement s'accroissent et que les individus fuient les secteurs denses;

- l'apparition de nouvelles solutions techniques d'autosuffisance (production d'énergie, alimentation et traitement de l'eau, télétravail, etc.) permet d'assumer le décrochage et d'assurer l'autonomie domestique des individus ou/et des groupes de voisinage restreints. Ces ruptures technologiques procèdent de la convergence des *greentechs* et de la numérisation ainsi que de celle, au plan des idéologies politiques, de l'écologie et de l'individualisme libertaire. Ce dernier pousse chaque individu à se concevoir comme totalement autonome et délié des exigences collectives non choisies;
- la réflexion sur le développement soutenable débouche non sur le postulat de la pertinence de la densité urbaine, mais *a contrario* sur l'influence grandissante de modèles de développement alternatif des espaces habités, fondée sur la dédensification, et sur la volonté (au moins apparente) de diminution de l'empreinte écologique de chaque unité de vie;
- un rejet des formes de gouvernement classiques, conduit à la constitution de nouvelles légitimités politiques fondées d'un côté sur l'appartenance infra-locale de l'autre sur l'insertion des individus dans des réseaux de sociabilité choisis, qui s'organisent sur un mode quasi-politique. Ainsi, il existe désormais un nombre très élevé de réseaux sociaux internet autogouvernés. Ces instances politiques entretiennent une transaction avec les structures régulatrices (Europe, État, régions, communes) plutôt affaiblies, tant politiquement que financièrement. La dépolisation s'accompagne aussi d'un effondrement des gouvernements urbains multi-communaux, au profit de cette néo-localisation;
- face à la disparition du lien entreprises-territoires qui avait été constitutif de l'urbanisation métropolitaine, on assiste à la constitution de micromarchés à la fois locaux et en réseaux.

Les enjeux

Si l'on accepte le scénario 4 et les moteurs, alors :

17. Comment concevoir une réorganisation spatiale de la société fondée sur la dédensification urbaine, la décroissance relative, la prédominance des cycles courts, le centrage sur les communautés locales, la diminution relative des déplacements de biens et de personnes, la systématisation de la dématérialisation de certaines pratiques et fonctions ?

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

18. Que pourrait être une organisation spatiale dédensifiée à faible intensité de financement public et de consommation de capital et à haute soutenabilité environnementale ?

19. Quelles sont les formes politiques permettant d'assurer la promotion de la consultation systématique des populations locales sur les choix de proximité qui les concernent (enjeu valable aussi pour le scénario 3) ?

20. Comment concilier les logiques de proximité locale et de circuits courts et la persistance de l'intérêt général d'échelle plus globale ? Plus généralement, comment inventer une conception nouvelle de la justice spatiale et de l'équité, compatibles avec (la post- et) la dépolisation (enjeu valable pour le scénario 3) ?

Tableau 1. Synthèse des scénarios et de leurs composantes

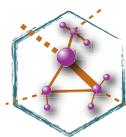
		SCÉNARIOS			
		Hyperpolisation	Régiopolisation	Postpolisation	Dépolisation
COMPOSANTES	Géographie	Un seul réseau hyperpolisé en France et des espaces en décrochage	Constitution de mégarégions à dimension européenne avec des interfaces transfrontalières ou/et des façades maritimes	Périurbanisation et périphérisation généralisée Persistance de quelques lieux de centralité fonctionnellement importants	Espaces de peuplement diffus et entités de voisinages multicentrées Déprises des centralités Subsistance de commutateurs mobiliétaires
	Dynamique et cohérence	Exacerbation de la concurrence économique mondiale Politiques de densification et de maîtrise des externalités environnementales Raréfaction de l'argent public et focalisation des financements	Concurrence économique mondiale forte Politiques européennes structurantes Affaiblissement du rôle de l'État Construction d'identités régionales territoriales	Infusion de l'intégralité du territoire par l'urbanisation et la mondialisation Individualisation des comportements Mobilité généralisée Promotion des circuits courts et des solutions environnementales individualisées Système de décroissance	Sortie du modèle urbain métropolitain Numérisation des sociétés et solutions de production énergétique autonome Nouvelles régulations infra-locales et focalisation sur la cellule domestique Décroissance assumée
	Acteurs clés	État Métropoles Opérateurs de réseaux Acteurs de l'économie de la connaissance	Europe / International Régions Gouvernements métropolitains Intercommunalités Collectifs de voisinage	État limité à une fonction de régulateur Régions et intercommunalités Gouvernances territoriales en réseau Individus et ménages	Individus Communautés + TIC
	Impact sur les territoires	Logiques de polarisation urbaine Concentration des fonctions créatives dans les métropoles Prégnance des grands réseaux techniques Fortes ségrégations sociospatiales Risque d'hyperpole offshore par rapport à des territoires qui décrochent	Étalement périurbain contenu Intégration des espaces agricoles, forestiers, de nature dans les régiopoles Excellente accessibilité du territoire aux échelles régionales et infra Système mobilitaire durable	Fin de la hiérarchie urbaine Ségrégation socio-spatiale Fortes inégalités entre territoires bénéficiant de revenus résidentiels et ceux en déprise Gestion durable locale des territoires et préservation des ressources	Déterritorialisation des pratiques et prégnance des réseaux mondiaux et sociaux Nouvelles identités a-territoriales ou repli communautaire Diminution des mobilités
	Enjeux principaux	Nouvelle organisation institutionnelle Enjeu de la capacité financière Préservation des équilibres sociaux Effets d'entraînement sur les territoires	Invention d'une Europe des régions Question du périmètre pertinent pour permettre des effets d'entraînement Redéfinition des politiques agricoles et forestières Maintien d'une cohérence globale entre régiopoles	Soutenabilité économique, sociale et environnementale Efficacité des circuits courts Impacts de la dématérialisation Gouvernance multi-échelle associant les citoyens	Réorganisation spatiale en situation de dédensification Nouvelles formes politiques de proximité Justice spatiale et équité à une échelle globale

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Figure 5. Scénarios et variantes : modélisations et descriptions

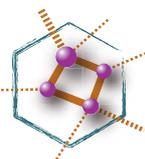
Hyperpolisation

Hiérarchisée



La métropolisation se poursuit sans remettre en cause la hiérarchie urbaine hexagonale. Le cadre national définit la hiérarchie des pôles urbains.

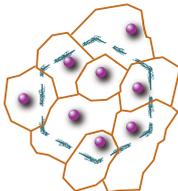
Archipellicisée



La métropolisation se concentre sur un nombre restreint de grands pôles régionaux, tendant à réduire les écarts d'urbanité au sommet de la hiérarchie des villes.

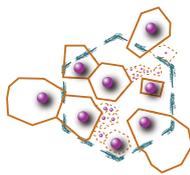
Régio-polisation

Exhaustive



Des entités politiques macrorégionales et internationales se partagent de fait le territoire national autour de pôles métropolitains transnationaux. Les effets d'entraînement et les solidarités sont pris en charge en priorité par ce niveau d'organisation territoriale.

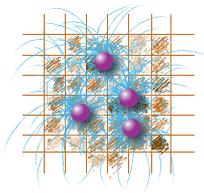
Lacunaire



Des macrorégions optimales et internationales animent des territoires à haute performance économique. Les espaces interstitiels trop loin des capitales régionales ou sans apport de valeur ajoutée ne sont pas intégrés au niveau macrorégional et relèvent de solidarités à d'autres niveaux spatiaux.

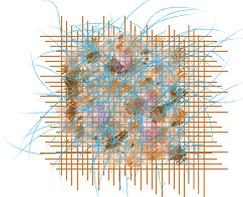
Post-polisation

Géostable



La métropolisation a gagné en profondeur le territoire national, sans pour autant remettre en cause les centralités préexistantes et leur hiérarchie. Il s'agit d'une forme d'urbanisation généralisée du territoire national, portée par les individus et la réticulation croissante de leurs mobilités et leurs télécommunications.

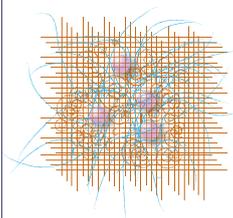
Géo-instable



La métropolisation s'opère en nuances sur l'ensemble du territoire national, selon une trame très fine, individuelle, et va jusqu'à créer de nouvelles centralités ou même concurrencer les centralités existantes. La mise en réseau des acteurs sociaux tend à se libérer de plus en plus des voisinages immédiats.

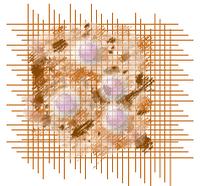
Dépolisation par

Hyper-individualisation



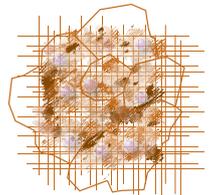
Un retrait de la ville est conduit par les groupes sociaux maîtrisant le mieux les technologies permettant de s'affranchir des contraintes urbaines matérielles et environnementales. Des communautés se forment en marge des grands centres urbains, sur la base d'un refus hyperindividualiste de la mutualisation et des économies d'échelles procurées et permises par les effets de centralité. Les solidarités territoriales ne peuvent plus jouer sur la base d'une identité locale partagée, l'hyper-réticulation permet de construire des horizons urbains individuels composites et multiscalaires.

Répulsion et inefficacité



Une mauvaise gestion de la croissance métropolitaine des grands pôles urbains du territoire génère la fuite d'une partie de la population vers des périphéries où elles s'organisent en communautés autonomes. Cette fuite des « villes ratées » entretient par amalgame l'idéologie antiurbaine, condamnant durablement le développement urbain.

Effacement progressif de la puissance publique



Des régions trop petites ou trop grandes conduisent à des systèmes de péréquation territoriale à rendement négatif. Les inégalités n'étant pas compensées, les effets d'entraînement n'étant pas assez efficaces, l'aménagement régional s'oriente vers une dispersion des moyens dans des centres secondaires, affaiblissant le leadership de la capitale régionale et sa capacité de surproduction urbaine.

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation – processus et scénarios

Coda : à nous de jouer!

L'exercice de scénarisation doit être pris, encore une fois, pour une incitation à débattre et à réfléchir, et non comme la volonté d'imposer une lecture univoque d'évolutions certaines. Chaque scénario possède une probabilité de se réaliser, au moins partiellement. Aucun scénario n'est en lui-même vertueux ou vicieux – j'ai tenté dans la présentation de suspendre le jugement, autant qu'il m'était possible, même si les scénarios 3 et 4 sont très éloignés de mes aspirations. Il me semble d'ailleurs probable que les évolutions constatées mêleront les différents scénarios et sous-scénarios. Et ce, tout simplement parce que la complexité cumulative et hautement auto-organisationnelle des systèmes métropolisés suppose et produit de l'hybridation. De mon point de vue, l'hyperpolisation et la postpolisation constituent les intrigues les plus tendancielles, c'est-à-dire les plus conformes à des mouvements déjà bien enclenchés. On pourrait d'ailleurs sans trop de difficultés les associer : et décrire alors une France à la fois hyper et

postpolisée. La régiopolisation et la dépolisation constituent plus des bifurcations, qui exigeraient des changements très lourds (économiques, sociaux, géopolitiques).

Ainsi, un bel exercice s'ouvre devant nous, désormais : inventer ; à partir des quatre intrigues sommairement énoncées, la combinatoire possible que l'on pourrait souhaiter pour les territoires urbanisés. Ce travail devrait se déployer à partir d'une question qui constitue en soi un « méta-enjeu » : quelles solutions pourrait-on trouver à nos problèmes collectifs permettant de concilier enfin efficacité et équité, performance des fonctions et justice spatiale, développement économique et qualité urbaine et environnementale ?

Ce n'est pas là une question triviale, mais bel et bien ce que nous devons affronter. Tout est possible, même le meilleur, à condition que l'on ne renonce pas à vouloir comprendre les évolutions urbaines, fussent-elles complexes et inconfortables, et que l'on n'ignore plus les exigences de renouveau du débat public et des conditions d'exercice de la citoyenneté métropolitaine.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Bibliographie

Asher F., *Métapolis, ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 1995.

Davezies L., *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, 2008.

Indovina F., *La città diffusa*, Venise, DAEST, 1990.

Lussault M., « L'urbain. Quelques mots pour le dire », in Laurent Caïlly, Martin Vanier (dir.), *La France. Une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2010.

Lussault M., « L'urbanisation, horizon du Monde », *Territoires 2040*, N°1, Paris, Datar/La Documentation française, décembre 2010, p. 59-64.

Lussault M., « L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation. État des lieux et problématiques », *Territoires 2040*, N°3, Paris, Datar/La Documentation française, juin 2011, p. 10-26.

Secchi B., *Prima Lezione di urbanistica*, Rome-Bari, Laterza, 2000.

Sloterdijk P., *Bulles. Sphères I*, Paris, Pauvert, 2002.

Sloterdijk P., *Globes. Sphère II*, Paris, Maren Sell Éditeurs, 2010.

Sloterdijk P., *Écumes. Sphères III*, Paris, Maren Sell Éditeurs, 2005.

Veltz P., *La Grande Transition. La France dans le monde qui vient*, Paris, Seuil, 2008.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

Gilles Pinson

Politiste, professeur à l'université de Lyon (Sciences-Po Lyon) et à Sciences-Po Paris, chercheur au laboratoire Triangle

De quoi la métropole est-elle le nom? Force est de constater qu'au terme de la démarche de réflexion prospective et collective, la perplexité face au terme n'a pas été entièrement levée au sein du groupe de travail chargé de plancher sur les « systèmes métropolitains intégrés ». Mot valise, sans définition scientifique stabilisée qui ferait l'unanimité, le terme fait l'objet de tout un ensemble d'investissements symboliques qui rendent extrêmement délicate sa manipulation. Le mot est brandi dans les stratégies de présentation de soi des communautés urbaines et d'agglomération. On le croise aussi dans les débats parlementaires sur la réforme territoriale où il suscite des luttes de définition incessantes pour savoir qui fera partie du club des métropoles. Ces luttes où sont mobilisés des termes géographiques semi-savants de « taille critique », de « territoires pertinents », de « potentiel métropolitain » ne font rien pour clarifier le débat. Les enjeux d'accès aux ressources et aux compétences, les logiques de luttes politiques et institutionnelles y rendent encore plus difficile l'effort de construction d'une définition de la métropole qui tienne la route.

Pour compliquer l'affaire, la métropole est aussi présente dans les représentations et les discours du commun. Elle est bien sûr un mot fétiche qui suscite la crainte (le *Metropolis* de Fritz Lang mais aussi celui d'Ozamu Tezuka), mais qui, parallèlement, séduit et valorise. Le « métrosexuel » n'est-il pas, selon l'inventeur du néologisme, le journaliste britannique, Mark Simpson, un homme fort soucieux de son apparence et à qui le mode de vie métropolitain apporte inspiration et services en tout genre pour soigner et forger son image? On voit ainsi comment le mot se prête bien au fantasme, à l'imagination..., et sans doute donc à la prospective. Mais parce que l'usage du substantif « métropole » et de l'épithète « métropolitain » nous projette rapidement dans l'ordre du fantasme, il convient de le mettre temporairement à l'écart pour nous intéresser davantage au terme de « métropolisation ». L'intérêt de cet autre vocable est en effet de substituer à la description d'un état et de qualités déterminés la mise en lumière de processus : si la « métropole », terme saturé de fantasmes, fait écran, la métropolisation permet de mieux saisir les transformations qui agitent l'urbain. Par ailleurs, statuer définitivement sur ce qui constitue le « métropolitain » risquait de confronter le groupe de travail à la difficile tâche de décider quels espaces en France méritent cette qualification..., et de le conduire à ne considérer que la région capitale.

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

S'intéresser plutôt à la notion de « métropolisation » a permis d'éviter cet écueil même si la douloureuse question de savoir si l'on pouvait traiter à égalité la région parisienne et les plus grandes capitales régionales a plané sur nos débats.

Que recouvre la notion de métropolisation? Comme nous le rappelions dans une précédente livraison de *Territoires 2040*¹, la métropolisation est un phénomène protéiforme et contradictoire qui travaille aujourd'hui aussi bien les espaces urbains (et, de plus en plus, leurs pourtours « rurbains ») que les armatures urbaines nationales et internationales. La métropolisation soumet les grandes villes à des phénomènes de dilatation, d'augmentation et de diversification des mobilités; les logiques de localisation de la résidence comme des activités semblent y échapper à toute contrainte, accroissant en retour la pression sur les espaces naturels et agricoles. Ces phénomènes de dilatation et d'hypermobilité ne sont pas nécessairement incompatibles avec des phénomènes de réurbanisation et de redensification. Ainsi, les phénomènes de « retours au centre » (Bidou-Zachariassen, 2003) sont-ils indissociables du processus de métropolisation. L'avènement dans le monde occidental d'un capitalisme qualifié tantôt de postfordiste (Amin, 1994), tantôt de cognitif (Moulier-Boutang, 2007) a réévalué le rôle des villes dans les processus productifs mais aussi dans les modes de vie. Contre toute attente, ce type de capitalisme exige, malgré la facilité croissante de communiquer à distance, le maintien des logiques de coprésence et de face-à-face dans les relations économiques (Veltz, 2002). Par ailleurs, les organisations d'entreprises qui caractérisent cette phase du développement du capitalisme et qui sont fondées sur la désintégration verticale et horizontale, rendent les entreprises dépendantes d'externalités (services aux entreprises, présence de milieux professionnels denses, marchés du travail qualifié, etc.) que seuls les environnements très urbains leur offrent. Ces mécanismes par lesquels l'économie se réconcilie avec une certaine forme d'urbanité ont été renforcés par des phénomènes socioculturels qui ont conduit les classes

moyennes à retrouver le goût des centres. La métropolisation est ainsi indissociable de la montée en puissance de la nouvelle « classe de services » (Ley, 1980) qui se nourrit du tournant postindustriel de l'économie urbaine et pour laquelle la métropole est à la fois un espace de démultiplication des opportunités professionnelles et pour laquelle la vie en ville est génératrice de valorisation identitaire.

Ces phénomènes de généralisation de l'urbain et de réinvestissement des centres, appuyés par des politiques urbaines standardisées de promotion du patrimoine et de l'urbanité, caractérisés également par la présence des grandes enseignes commerciales font de la métropolisation un phénomène d'homogénéisation, d'indifférenciation. Pourtant, dans le même temps, la métropolisation est un formidable phénomène de différenciation et de renforcement des inégalités territoriales. En effet, la globalisation et la transition postfordiste ont conduit à un accroissement des écarts entre les conditions de quelques villes globales et celles que vivent des villes de second rang. Dès lors, la métropolisation recouvre également un double processus de durcissement de la compétition territoriale et d'étiement des hiérarchies urbaines. Ce processus est souvent accentué par des politiques néolibérales et néomanagériales des États qui, au nom de la lutte contre les déficits publics et accessoirement de la nécessité d'accélérer la transition vers une économie de la connaissance, concentrent les investissements publics et privés dans les métropoles les plus à même d'affronter la compétition internationale.

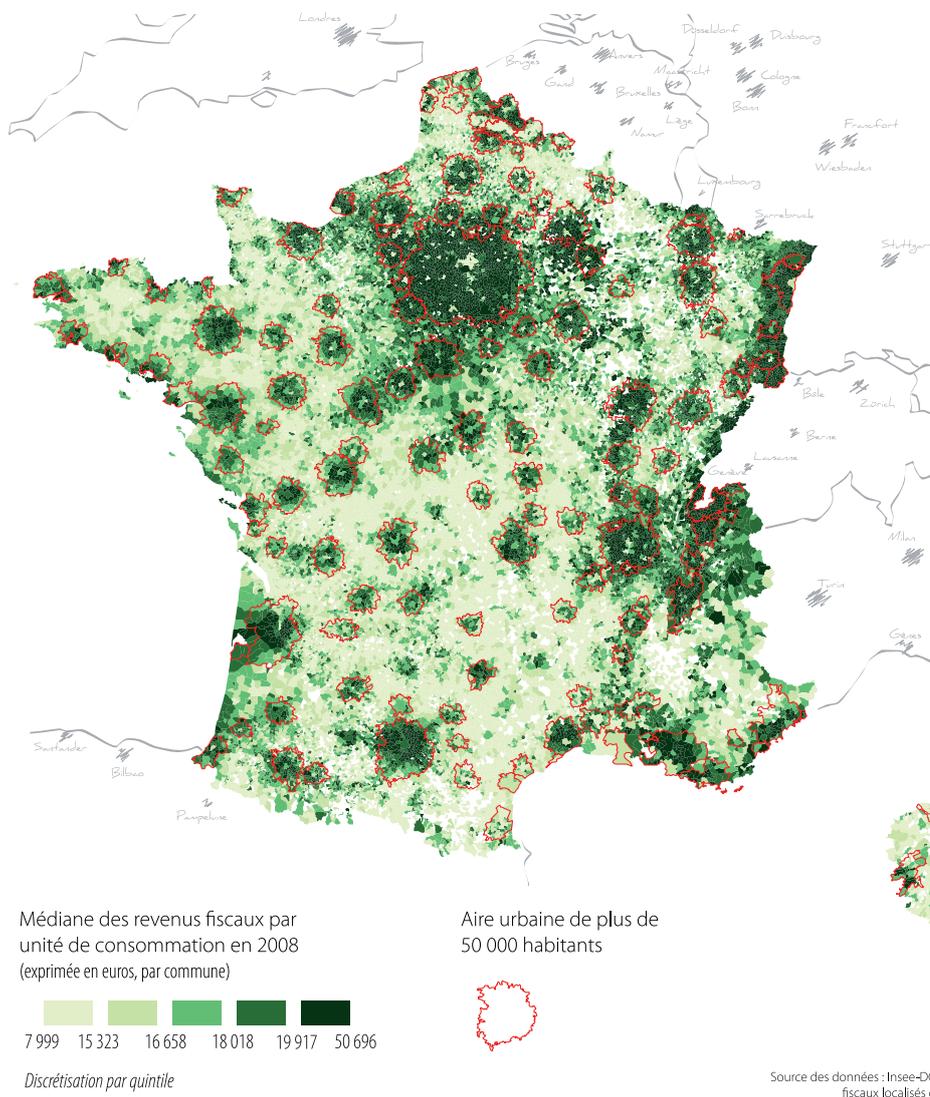
Au fil de ses rencontres, le groupe de travail sur les « Systèmes métropolitains » a identifié trois grands ensembles d'enjeux, qui constituent autant de groupes de facteurs qui travaillent aujourd'hui les espaces métropolitains et les feront évoluer d'ici 2040.

Le premier ensemble d'enjeux et de facteurs est d'ordre sociospatial. Les métropoles sont des lieux où l'étiement des hiérarchies sociales et l'accroissement des inégalités s'expriment avec le plus de force, ce qui n'est sans effet ni sur la coexistence entre les groupes composant les sociétés métropolitaines, ni sur les distances physiques séparant ces groupes, ni, *in fine*, sur la morphologie sociospatiale des métropoles.

¹ Revue *Territoires 2040*, n° 3, *Des systèmes spatiaux en perspective*, « Les systèmes métropolitains intégrés – état des lieux et problématiques », Paris, La Documentation française, 2011.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Figure 1. Géographie des revenus fiscaux en 2008



Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

Le second ensemble d'enjeux et de facteurs est plutôt de nature économique et politique. L'importance accordée aux facteurs économique-politiques a certainement constitué l'originalité du travail de ce groupe. Contrairement à de nombreux travaux de prospective territoriale qui donnent le primat, dans l'explication et la projection, aux transformations des modes de vie, des usages des technologies et des rapports à l'espace, au risque de réifier, naturaliser ces phénomènes et d'obérer leur origine dans d'autres évolutions plus structurelles, nos discussions nous ont conduit à privilégier un autre ordre de « causes profondes ». En effet, nous avons considéré que les « modes de vie », les « pratiques de l'espace » procèdent – bien davantage qu'ils ne la précèdent – d'une infrastructure politique et économique. Pour nous, les métropoles françaises de 2040, leur place dans l'espace national et international, leurs fonctionnements internes, leurs morphologies, seront le résultat spatial des transformations des systèmes de production et d'échanges et des choix politiques qui auront déterminé et/ou accompagné ces transformations. Ces choix politiques auront pu être formés à partir de la prise en compte de l'expression de préférences et d'aspirations en matière sociale, culturelle et environnementale, mais en aucun cas, nous ne croyons que ces aspirations et préférences se transforment automatiquement en choix politiques.

Le troisième ensemble d'enjeux et de facteurs est relatif aux « environnements métropolitains » au sens large, et recouvre à la fois les questions d'énergie, de consommation des ressources naturelles, de métabolisme urbain et de formes urbaines. Là aussi, le travail du groupe présente une certaine originalité car nous n'avons pas voulu céder aux sirènes « durabilistes » en considérant que la raréfaction des ressources et la prise de conscience généralisée de la finitude du monde allaient nécessairement engendrer une bifurcation fondamentale des modes de vie et des fonctionnements métropolitains. Bien des sirènes voudraient nous faire croire qu'aujourd'hui « nous n'avons pas le choix ». Certes, mais la prise en compte plus ou moins universelle de l'enjeu climatique n'implique absolument pas que l'accord se fera nécessairement sur les enjeux environnementaux à traiter en priorité et les moyens de les traiter. Là encore, la négociation de la crise écologique et

énergétique, la construction des métropoles « durables » ou de « l'après-pétrole » se feront au travers de luttes sociales et politiques qui mettront aux prises des groupes qui n'ont pas les mêmes intérêts environnementaux (Marcuse, 1998). Le savoir des « experts » ne sera pas mis en œuvre dans le cadre d'un processus linéaire, comme le fantasme technocratique le voudrait, mais sera mobilisé de manière plurielle au service de causes et d'intérêts eux-mêmes pluriels.

Que seront nos métropoles françaises en 2040? Vont-elles continuer à se dilater? L'urgence environnementale les contraindra-t-elle à se compacter? Ces deux logiques contradictoires seront-elles plutôt appelées à se côtoyer, comme c'est le cas aujourd'hui? Qui sera métropole en 2040? Qui aura profité, au final, du processus de métropolisation? Une poignée de capitales régionales *happy few* qui, au côté de la région capitale, auront su s'inscrire favorablement dans la division internationale du travail et de la consommation et tirer profit de l'étirement des hiérarchies urbaines? Ou bien à l'ensemble des composantes d'un espace national sauvées par les mannes du moteur francilien et de l'économie résidentielle? Mais au fait! Le processus de métropolisation – précipité de logiques d'homogénéisation (confusion ville-campagne), de différenciation, de concentration et d'étirement de l'armature, etc. – constitue-t-il réellement l'horizon indépassable des territoires urbains composant l'espace national? Autant de questions auxquelles les trois scénarios qui suivent essaient de donner des réponses.

Scénario 1 : « La mercapole ou la métropole débridée »

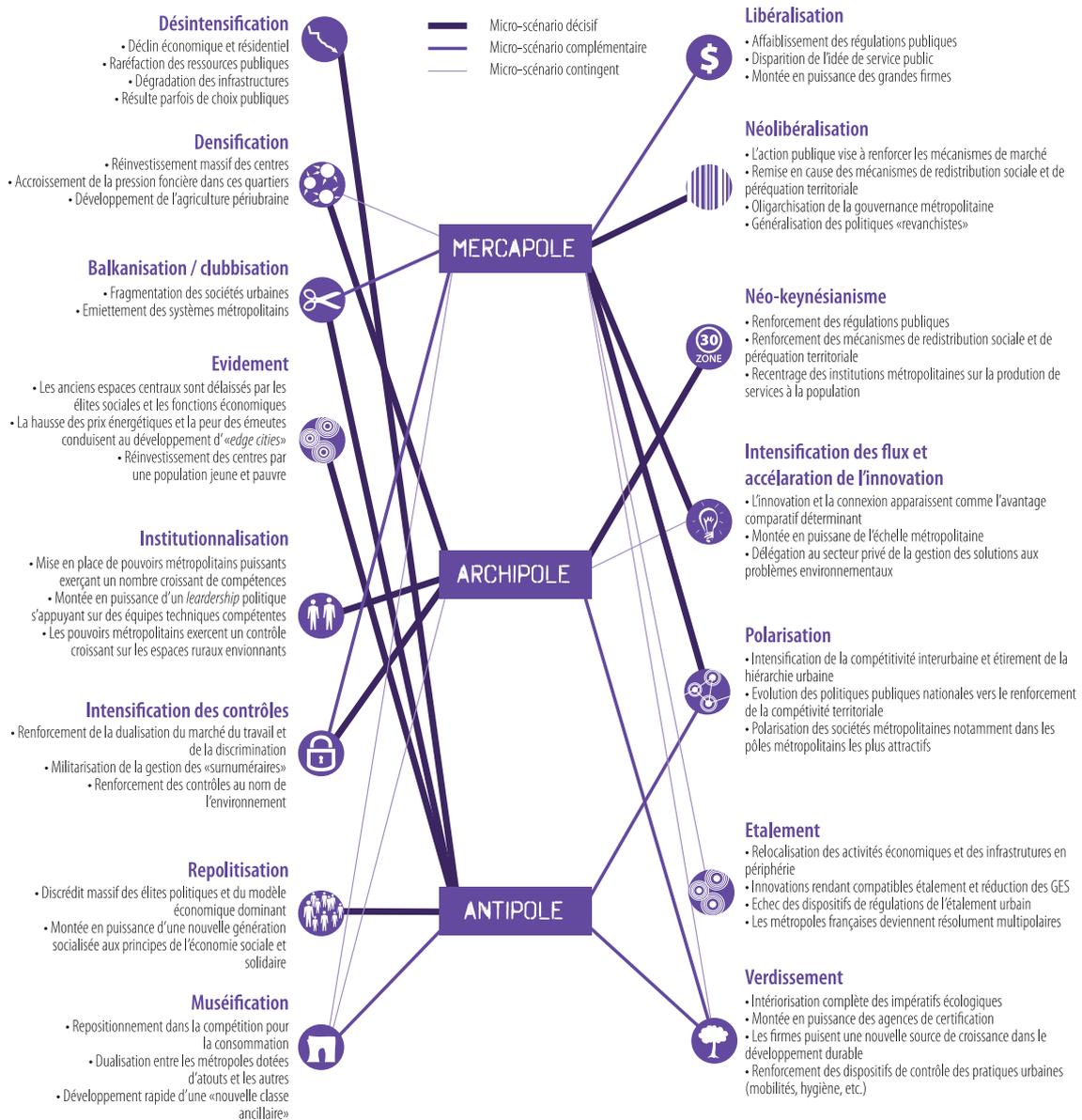
Mots clés : (néo-)libéralisation; intensification; consommation; hyperconnexion; polarisation; étalement; densification; tolérance

Éléments du contexte

En 2040, la globalisation et la financiarisation de l'économie se seront poursuivies et amplifiées. L'ancrage national des grandes entreprises globales sera devenu extrêmement ténu. La dispersion géographique des actifs des multinationales européennes, nord-américaines mais aussi de ce que l'on

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Figure 2. Schéma de combinaison des micros-scénarios



Conception / Réalisation : Datar | Territoires 2040 • Karine Hurel, Gilles Pinson • 2011

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

appelait en 2010 « les pays émergents » (Chine, Inde, Brésil, mais aussi Russie, Indonésie, Afrique du Sud et Turquie) se sera intensifiée et aura définitivement dissuadé l'ensemble des gouvernements de la planète de revenir à des formes de protectionnisme ou même de régulations des flux de capitaux et de marchandises. Les flux de main-d'œuvre auront suivi le même processus de libéralisation que les précédents. En effet, la multiplication des catastrophes environnementales générées par le changement climatique aura rendu intenable le maintien de barrières à la circulation des personnes. De toute façon, le solde naturel insuffisant des pays du « Nord » aura nécessité l'afflux de populations depuis le Sud pour pourvoir les emplois manufacturiers et de services faiblement qualifiés mais aussi les emplois plus qualifiés dans l'informatique, la finance et les biotechnologies.

La prophétie d'une économie d'archipel et d'une géographie nationale et mondiale totalement réorganisée autour de plaques métropolitaines se sera finalement réalisée. Ces plaques seront reliées entre elles par des flux toujours plus intenses et des circuits logistiques toujours plus complexes. En revanche, les liens que ces plaques entretiendront avec leur *hinterland* régional et national seront devenus toujours plus asymétriques : les premières monopoliseront les fonctions directionnelles alors que les régions périphériques et les villes secondaires se verront encore davantage cantonnées à des fonctions secondaires ou non productives. Toutefois, les logiques de redistribution territoriale par le biais de l'économie dite « résidentielle » seront devenues beaucoup plus ténues du fait à la fois de la réduction de la voilure de l'État-providence et donc des transferts sociaux, mais aussi d'une totale refonte de la présence des services « d'intérêt général » et donc de l'emploi public sur le territoire.

Sous l'effet des dérégulations et des migrations toujours plus intenses, sous l'effet aussi de la concentration de populations de diverses origines dans des métropoles gouvernées davantage par les flux que par les États, les sociétés se seront largement dénationalisées. L'appartenance métropolitaine mais aussi à des groupes de statut, à des diasporas régionales, ethniques, religieuses, mais aussi et de plus en plus

socioprofessionnelles, sera davantage fondatrice d'identité que l'appartenance nationale. Toutefois, les espaces métropolitains ne pourront pas échapper à l'éclatement de conflits voire d'émeutes opposant des groupes se disputant l'usage de tel ou tel espace, de tel ou tel équipement ou s'opposant sur des enjeux de mœurs et de pratiques.

Dans ce contexte, les métropoles françaises auront été contraintes de jouer le jeu de la compétition internationale. Malgré quelques efforts épars de sauvegarde des activités manufacturières voire de réindustrialisation, c'est plutôt le pari d'un positionnement sur les activités tertiaires, informationnelles, créatives mais aussi logistiques, touristiques et de consommation qui aura été effectué. Cette stratégie aura suscité des débats car les métropoles du monde émergent auront, elles aussi, développé ces activités. Notamment, les activités de *design* et de R&D auront bien souvent suivi l'usine et privilégié une localisation dans les métropoles associant tertiaire de haut niveau et activités manufacturières. C'est dire si la concurrence sera rude en 2040.

Bien évidemment, dans ce contexte, l'armature urbaine française se sera étirée. La région parisienne aura accru son poids dans le PIB national. En revanche, la part des revenus dépensés dans cette même région aura continué à diminuer. La consommation dans les régions des revenus générés en Île-de-France contribuera donc toujours à assurer la solidarité entre Paris et le reste du pays. À l'exception de Lyon-Saint-Étienne, la majeure partie des métropoles du pays auront eu du mal à élever en gamme leur base productive. Les « cadres des fonctions métropolitaines » seront encore majoritairement localisés en Île-de-France. En revanche, certaines métropoles régionales tireront leur épingle du jeu en mettant l'accent sur les fonctions logistiques (Nantes, Marseille, Lille), sur les fonctions de R&D (Lyon, Grenoble, Toulouse) ou encore sur les fonctions de tourisme et de consommation à destination d'une clientèle internationalisée (Bordeaux, Nice, Strasbourg). Il est clair que les implications de ce scénario seront extrêmement variables en fonction des espaces métropolitains envisagés et du caractère plus ou moins exclusif du phénomène de métropolisation. On peut imaginer ainsi que seule la métropole parisienne

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

bénéficie de la concentration des fonctions de commandement des emplois de cadres des fonctions métropolitaines. La plupart des capitales régionales seraient alors cantonnées dans des fonctions secondaires et ne seraient que partiellement concernées par les phénomènes dont la description suit.

Logiques à l'œuvre

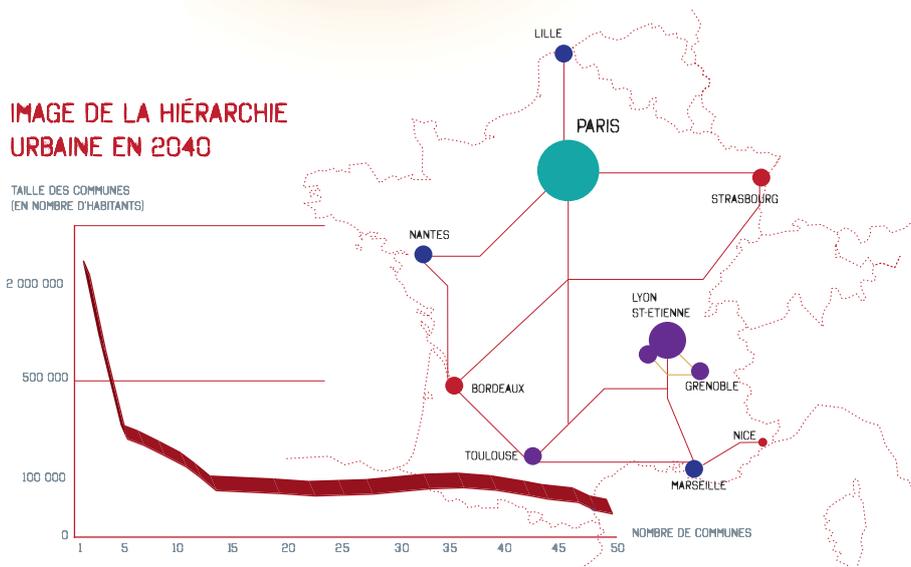
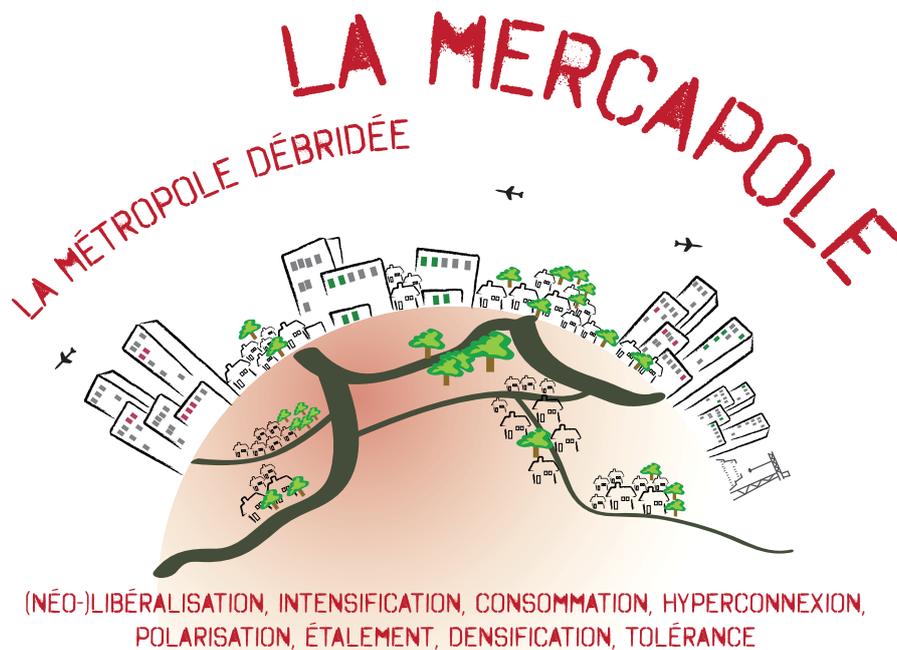
Les politiques redistributives de l'Union européenne et de l'État auront disparu au profit de politiques néolibérales de soutien à la compétitivité. Par ailleurs, dans un contexte de crise chronique des finances publiques (liées à une révolution conservatrice antifiscale devenue permanente, mais aussi à l'évasion fiscale que nul pouvoir ne se sera préoccupé de réguler), les pouvoirs urbains auront été fortement incités à s'allier aux acteurs économiques pour élaborer et mettre en œuvre des politiques de croissance et de compétitivité mais aussi pour prendre en charge la réalisation et la gestion d'équipement dans le cadre de partenariats publics privés (PPP) devenus la norme en matière de gestion des équipements « publics ». Dans la plupart des cas, ces acteurs économiques seront avant tout des entreprises évoluant dans le secteur du transport et de la logistique, de la grande distribution, des services urbains, des médias, des loisirs, de la promotion immobilière, parfois des hautes technologies et de moins en moins de l'industrie des biens d'équipement et des biens intermédiaires qui se seront, eux, repositionnés dans les pays industrialisés du Sud. Dans les métropoles, les élus, fonctionnaires, techniciens et représentants de ces entreprises formeront de véritables « machines de croissance » (Logan et Molotch, 1987), coalitions certes informelles mais de plus en plus stables et puissantes et composées d'acteurs et organisations intéressés avant tout au développement des marchés immobiliers et de consommation métropolitains.

Les sociétés métropolitaines présenteront des stratifications sociales assez différenciées, d'une métropole à l'autre mais aussi au sein même des métropoles. À Paris, et de manière moins nette à Lyon, les espaces centraux refléteront une stratification en sablier. Le haut de la hiérarchie sociale sera dominé par les représentants d'une élite mobile parfaitement insérée dans

la division internationale du travail, qui tendra à privilégier une localisation dans les centres métropolitains socialement valorisante, facilitant ses nombreux déplacements internationaux et lui garantissant des placements immobiliers sûrs et rémunérateurs. Cette élite internationale voisinera voire se confondra avec une élite rentière vivant des revenus que lui assureront l'envolée des valeurs immobilières et la financiarisation de l'économie. À l'autre extrême, une armée ancillaire pourvoira aux besoins de cette élite en matière de restauration, de transport, de commerce de proximité, de vente à distance et de services à la personne. Cette armée recrutera dans des flux migratoires incessants. Ses soldats vivront soit dans des quartiers centraux ou faubourgeois dégradés lui offrant un logement social de fait, soit dans ce qui restera des grands ensembles. Ils y cohabiteront avec un prolétariat intellectuel fait de jeunes gens qualifiés qui seront soit en attente d'être intégrés à l'élite transnationale, soit en rupture avec le modèle social, culturel et économique qu'elle incarne. Le troisième groupe vivant dans les quartiers délabrés des mercapoles sera la fraction du troisième et du quatrième âge paupérisée par la suppression, à la fin des années 2020, de la retraite par répartition. La classe moyenne, pour sa part, sera à la fois devenue moins nombreuse (ses membres les mieux dotés – universitaires, professions libérales, etc. – constituant la fraction inférieure de l'élite transnationale, les autres ayant vu leur mode de vie se rapprocher de plus en plus des classes populaires) et se sera faite plus discrète dans les parties centrales de la métropole capitale, mais aussi de villes comme Lyon, Marseille, Bordeaux ou Lille. Ses ressortissants auront été la plupart du temps contraints à une localisation dans des périphéries lointaines ou dans des métropoles leur offrant encore des perspectives résidentielles attractives.

Les formes des métropoles seront le produit de la continuation de deux tendances apparemment contradictoires : la densification et l'étalement. Les centres historiques auront continué à faire l'objet d'investissements publics et privés massifs. Ils concentreront les équipements, une part importante des commerces, notamment ceux destinés à l'élite transnationale mobile et à l'élite rentière, dont la puissance économique et culturelle leur aura permis d'en faire des lieux largement dédiés à leurs activités de consommation. Les terrains et le bâti des

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Gilles Pinson • 2011

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

centres urbains, monopolisés par des particuliers fortunés ou par des multinationales financières, seront l'objet d'une intense spéculation renforçant leur exclusivisme social. Toutefois, certaines grandes villes auront pu, à l'inverse, connaître un phénomène d'évidement de leur zone centrale du fait de leur incapacité à attirer les élites mobiles et du départ des classes moyennes en périphérie. Mais de manière générale, réurbanisation et intensification des mécanismes de valorisation foncière et immobilière, d'une part, et étalement et dilatation des aires urbaines de l'autre, cohabiteront dans la plupart des métropoles. Étalement et dilatation auront été permis par les échecs des tentatives successives de constitution des gouvernements métropolitains compétents en matière de planification, d'urbanisme et de transports à l'échelle des bassins de mobilité. En effet, les puissantes coalitions public-privé dominant les espaces centraux ne gouverneront pas les immenses espaces discontinus qui constitueront les métropoles. Ces derniers seront encore gouvernés par des gouvernements municipaux jaloux de leur indépendance et soucieux d'attirer avant tout la résidence. Ni la Région, ni le Département n'auront eu la capacité ou le souhait de contrer cette évolution, trop soucieux de se neutraliser réciproquement et de contrer l'expansion des pouvoirs métropolitains.

La poursuite de l'étalement urbain, la généralisation de l'urbain auront en outre été favorisés par les innovations technologiques continues en matière de déplacements. La focalisation des débats autour de l'urgence écologique sur les gaz à effets de serre dans les années 2010 et 2020, mais aussi la pression des *lobbies*, auront conduit les pouvoirs publics à privilégier une réponse électronucléaire à la crise environnementale. Dès lors, l'usage de la voiture électrique se sera généralisé et aura exonéré bien souvent ces mêmes pouvoirs publics de traiter d'autres enjeux écologiques tels que l'imperméabilisation des sols induits par l'étalement ou encore la question de la gestion des effets latéraux de cette stratégie du « tout électronucléaire » (déchets nucléaires, batteries, etc.). La dilatation des aires urbaines, la dispersion croissante des zones d'habitat et des zones de production auront engendré une poursuite de la tendance à l'hypermobilité et à l'éclatement des mobilités entre des espaces discontinus.

Contradictions dépassées

Dans les mercapoles françaises, la crise démographique aura été compensée par les flux migratoires et la levée des barrières à l'immigration. La concurrence croissante pour l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux loisirs, la quasi-disparition de la fonction publique et la suppression de certaines allocations et services publics auront dissuadé la classe moyenne de se reproduire. Mais l'élite métropolitaine mobile se préoccupera peu de la disparition des instituteurs du fait des progrès de l'*e-learning*² et de la mondialisation du marché universitaire; et encore moins de la disparition des écoles d'infirmières vu la « corvéabilité » et le faible coût des infirmières philippines. Du coup, la composition ethnique des métropoles françaises se sera largement diversifiée. Les métropoles auront connu une logique de spécialisation socioethnique des espaces. Dans les zones centrales, on observera ponctuellement des formes de « cohabitation indifférente » entre communautés³. Parallèlement, les discours républicains *colour-blind*⁴ auront laissé la place à une progressive reconnaissance du fait communautaire. Cette reconnaissance aura permis l'émergence d'une élite politique issue des minorités ethniques.

Comme on l'a vu, la crise écologique et énergétique aura été partiellement résolue, et ce pas tant par la transformation des modes de vie que grâce aux innovations technologiques dans le domaine des déplacements (avec la généralisation des véhicules électriques), dans celui de la construction, de

² Ou apprentissage en ligne, mais l'usage français ne sera guère développé du fait de la mainmise des grandes universités anglo-saxonnes sur le domaine.

³ Ce qui conduira Richard Florida, âgé de 83 ans lors de sa visite hautement médiatisée des principales mercapoles françaises en mars 2040, de se féliciter de la pertinence de ses anciennes prévisions concernant la généralisation d'une économie de marché « tolérante » dans les villes occidentales.

⁴ L'expression désigne le refus, très prégnant dans certaines « cultures » politiques et en particulier en France, de considérer que les distinctions raciales puissent faire partie des opérations de classement participant aux interactions sociales. Ce refus engage un autre, celui de mettre en œuvre des mesures politiques qui, pour mieux lutter contre le racisme et les discriminations, reconnaissent ces opérations et distinctions, au risque de les institutionnaliser. On retrouve cette attitude dans le refus français d'intégrer les distinctions ethniques dans les statistiques publiques.

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

la domotique et grâce à l'application de solutions de type *smart grids*⁵. Il faut toutefois signaler que c'est sous un angle particulier que « l'urgence environnementale » aura été socialement construite et politiquement traitée : celui des gaz à effets de serre et du réchauffement climatique. L'omniprésence de ce thème aura relégué au second plan d'autres enjeux comme la gestion des déchets, la consommation d'espaces ou encore les inégalités environnementales. D'une certaine manière, l'absence de régulation de l'accès à l'espace et de la consommation des sols permettra à une diversité de groupes sociaux, y compris les plus fragiles économiquement, d'accéder au logement dans la métropole. De manière générale, les métropoles seront devenues des espaces où, du fait de la dérégulation du marché du travail, du logement, du sol, de l'enseignement, de la santé, les opportunités seront à la fois nombreuses mais aussi où les inégalités d'accès à ces différents biens se seront renforcées.

Contradictions rencontrées

Ainsi, dans la mercapole, la libération des opportunités s'accompagnera d'un accroissement important des inégalités des conditions socio-économiques et des inégalités d'accès. La libéralisation des marchés aura pour effet certes de démultiplier les opportunités d'emploi, y compris pour les populations les plus fragiles, mais aussi d'accroître les inégalités et donc les distances symboliques et culturelles séparant les groupes composant les sociétés métropolitaines et, conséquemment, les distances spatiales qu'ils voudront établir entre eux. L'espace métropolitain sera la projection d'une société métropolitaine fortement polarisée et ségréguée.

La mercapole sera aussi confrontée à des phénomènes de saturation des infrastructures publiques et de dégradation de l'offre de services publics. Dans le domaine des transports métropolitains, l'explosion du taux d'équipement en petits

véhicules électriques aura pour effet de saturer les infrastructures routières. On assistera à une dualisation du secteur des transports collectifs. Les gouvernements métropolitains seront devenus toujours plus dépendants des grands opérateurs de l'oligopole des transports urbains. Ceux-ci opéreront pour le compte de la collectivité, mais au prix fort, des services de transport de masse dégradés et saturés leur assurant une rente minimale. Parallèlement, ils auront obtenu l'autorisation de développer un secteur privé de transports collectifs offrant des prestations beaucoup plus performantes et fiables à un public choisi pouvant se l'offrir.

Les mercapoles françaises émettront très peu de GES⁶ et auront été en mesure de vendre des droits à polluer aux villes des pays émergents pour financer des programmes de conversion de bâtiments publics et de logements. Toutefois, les enjeux du débat sur l'écologie s'y seront déplacés des questions climatiques et d'émission de GES aux questions relatives à la consommation d'espaces, au traitement des déchets, aux impacts sur la santé des rayonnements générés par les réseaux sans fil et aux inégalités environnementales. Les mouvements écologistes y seront mobilisés sur les questions de défense d'espaces naturels et de contestation du développement de l'industrie nucléaire.

Repères géographiques

- Los Angeles ;
- São Paolo.

⁵ Selon la définition de Wikipedia, le smart grid est « un réseau de distribution d'électricité "intelligent" qui utilise des technologies informatiques de manière à optimiser la production et la distribution et mieux mettre en relation l'offre et la demande entre les producteurs et les consommateurs d'électricité » (http://fr.wikipedia.org/wiki/Smart_grid).

⁶ Gaz à effet de serre.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Fiction : « La mercapole ou la métropole débridée »

15 mars 2040. Il est presque minuit lorsque Lucas pose le doigt sur l'icône « envoyer » de sa tablette numérique. Il est fatigué, mais heureux : il vient d'achever la programmation du nouveau logiciel d'analyse financière dédié spécifiquement au marché du riz proposé par sa micro-entreprise, Smart Markets. Son ami Mathis, qui dirige un fonds d'investissement basé à Singapour, va être ravi. En plus d'une somme d'argent substantielle, ce projet réussi va certainement accroître la réputation de Lucas, gage d'un avenir relativement assuré au sein d'un secteur ultraconcurrentiel. Lucas prend une gorgée de sa boisson énergétique cubaine, range sa tablette dans la poche de son manteau, et quitte précipitamment son duplex situé dans un immeuble récent écoénergétique du centre de Lille : il ne lui reste que 15 minutes pour rejoindre la gare de Lille Europe afin de rejoindre Londres, où vit sa compagne. Lucas accepte de payer près de 5000 euros par mois pour cet appartement détenu par un fonds de pension australien en raison de sa proximité avec les infrastructures de transport métropolitaines. En quittant son appartement, Lucas tombe sur un visage familier. C'est Kamel, avec qui il avait suivi une formation en programmation informatique, à la fin de ses études, cinq ans auparavant. En revanche, Kamel, qui marche rapidement lui aussi, semble ne pas l'avoir aperçu. Mais Lucas n'a pas le temps de s'arrêter : même si la liaison entre Lille et Londres s'effectue désormais toutes les heures entre minuit et 6 heures, il ne veut surtout pas rater le prochain train afin de profiter au maximum des trois jours de repos qu'il s'est exceptionnellement accordés, et, qui sait, d'envisager un bref voyage en Espagne avec sa compagne. Or les embouteillages sont fréquents au centre de Lille à cette heure. Tout en enfourchant son scooter électrique, Lucas pense brièvement qu'il lui faudra contacter Kamel : à l'époque, il lui avait semblé sympathique, et puis, c'est toujours intéressant de savoir ce que deviennent les anciens collègues, cela peut toujours donner des idées pour orienter efficacement sa carrière.

Kamel ralentit sa marche pour observer Lucas alors que celui-ci démarre silencieusement. Si la silhouette lui semble vaguement familière, c'est le modèle de son scooter qui retient davantage son attention : c'est le nouveau Biocreative 3, un modèle élaboré par Urban Solutions – le joint-venture codétenu par un constructeur français d'automobiles et le fabricant chinois désormais dominant sur la scène mondiale. Une véritable merveille technologique, pense Kamel alors que le scooter s'éloigne. Kamel aimerait posséder ce type de bijou. Sa batterie ultraplate révolutionnaire possède une autonomie de 1000 km. Mais son quartier de résidence n'est pas inclus dans le périmètre du partenariat entre Urban Solutions et la métropole lilloise. Désireux de s'implanter sur le marché local, Urban Solutions avait proposé deux ans auparavant de financer la totalité de la rénovation de la voirie du centre de Lille, désormais saturée, en échange du monopole de la prestation de services de transport liés à la propriété d'un logement dans certains quartiers lillois.

Kamel ne s'attarde pas sur les lieux : lui aussi est pressé. Il doit prendre son service de gardien de nuit d'un immeuble de start-ups situé à proximité d'Euralille. Kamel occupe ce poste depuis trois ans. À l'issue de sa formation d'ingénieur, il avait occupé brièvement un poste de gestionnaire d'un réseau informatique à Francfort. Mais l'éloignement lui pesait trop. Il est donc retourné vivre à la périphérie de Roubaix, dans une ancienne cité des années 1960 récemment rachetée puis rénovée par son employeur, une firme multinationale spécialiste des solutions de sécurité, à destination de sa main-d'œuvre de l'agglomération lilloise. Kamel ne regrette pas son choix : il a tissé des liens étroits dans son quartier, peuplé de jeunes immigrés originaires d'Afrique du Nord et travaillant, comme lui, dans la sécurité. Mais il est inquiet des futurs changements induits par le projet de l'entreprise d'étendre son quartier en urbanisant massivement les zones à faible densité environnantes au cours des prochaines années. Doté d'un capital culturel important,

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

Kamel est devenu le favori pour les prochaines élections métropolitaines au sein de son quartier peuplé avant tout par des jeunes peu qualifiés et précaires. Pour être élu, il sait toutefois qu'il lui reste à nouer un accord électoral avec l'entreprise, mais aussi avec quelques-unes des organisations religieuses en concurrence dans son quartier. Il est conscient qu'il ne pourra pas changer la situation sociale de sa communauté, mais il espère nouer des partenariats avec de nouvelles firmes asiatiques afin d'améliorer les conditions de vie au sein du quartier.

En poussant la porte de l'immeuble qu'il va surveiller toute la nuit, sa tablette de poche vibre. Il consulte l'écran, qui lui rappelle que l'anniversaire de sa mère tombe aujourd'hui. Kamel a déjà tout préparé : demain matin, il pourra contacter ses parents pour leur envoyer son cadeau numérique. L'expédition ne coûtera rien à la famille de Kamel : son quartier roubaisien et celui de ses parents à Tunis sont équipés depuis l'année précédente par la même firme indienne de fibre optique. Kamel ne le sait pas, mais cette innovation empêchera Lucas de le contacter la semaine prochaine : le réseau télématique qui gère la tablette de Lucas, n'est en

effet pas compatible avec les autres systèmes de communication. Kamel s'engage dans le hall de l'immeuble d'un air las. Sa nuit risque d'être routinière : la surveillance des locaux étant directement assurée par webcams depuis un centre situé en grande banlieue parisienne, on ne lui demande rien de plus qu'une simple présence physique, au cas où... Kamel se rappelle alors avec plaisir qu'à partir de 3 heures du matin, il pourra discuter avec Sergeï, qui ce soir est affecté au nettoyage de l'immeuble de bureaux. Comme de nombreux nouveaux immigrés originaires d'Europe de l'Est récemment installés dans l'agglomération lilloise, Sergeï loge dans un quartier récent de Watrelos construit par une grande entreprise de service de nettoyage, qui compense la faiblesse des salaires de ses employés par la construction à leur intention de petites maisons mitoyennes relativement confortables, la plupart du temps habitées en colocation. Kamel espère joindre l'utile à l'agréable : il pense qu'il devra discuter avec Sergeï de la récente connexion de son quartier au réseau de Cheap Water, une firme coréenne de distribution d'eau discount offrant des tarifs plus avantageux que Veolia, l'entreprise détenant jusqu'alors la concession du quartier de Kamel.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Tableau 1. Les enjeux

	À court terme	À long terme
Forces	Le melting-pot ainsi que l'accroissement des inégalités sociales ne conduisent pas à un durcissement des relations sociales, mais plutôt à la généralisation de l'évitement.	Du fait des politiques métropolitaines ambitieuses tournées vers l'innovation technologique, certaines métropoles françaises sont restées compétitives, mais d'autres ont été marginalisées ou spécialisées dans des fonctions économiques subalternes.
Faiblesses	La métropolisation et la concentration des activités dans un nombre restreint de grandes villes auront engendré dans celles-ci une congestion et une dégradation des infrastructures, pouvant conduire, dans certains cas, à la mise en place à des systèmes d'infrastructures à plusieurs vitesses.	La puissance des firmes multinationales dans la gouvernance métropolitaine affaiblit la démocratie locale.
Risques	Les politiques d'urbanisme et d'aménagement seront considérées comme dépassées, comme des entraves à la croissance et à la compétitivité, ce qui conduira à une levée des freins à la périurbanisation et à une consommation d'espaces de moins en moins contrôlée.	
Contradictions dépassées	Les contradictions démographiques liées au vieillissement de la population autochtone et les tensions politiques autour des enjeux raciaux ont été tant bien que mal dépassées du fait du caractère devenu massif des flux migratoires entrants qui « diluent » les populations autochtones, du fait aussi du renouvellement des générations et de l'organisation d'une cohabitation à distance dans la métropole. Le traitement essentiellement technologique de la question réchauffement climatique débouche sur des résultats tangibles.	Le fait que le consumérisme soit devenu la valeur cardinale dans ce scénario et que les discours sur l'identité nationale ou républicaine n'aient plus cours a aussi contribué à ces dépassements.
Contradictions rencontrées	On note une polarisation croissante de l'armature urbaine française dont seul le niveau supérieur (la métropole parisienne seule ou accompagnée d'une ou deux capitales régionales) joue un rôle dans l'économie mondiale.	Dans un contexte où les régulations publiques et les dispositifs de redistribution sociale et territoriale ont été revus à la baisse, les métropoles françaises sont de plus en plus exposées aux revirements de la conjoncture économique. Les phases de forte croissance succèdent aux phases de récession et l'impact de ces phases sur la fortune des villes, sur les marchés immobiliers et sur les populations est accentué par la disparition des amortisseurs sociaux. Les problèmes environnementaux évoluent mais restent prégnants et renforcent désormais les inégalités sociales. L'accès à la mobilité est de plus en plus inégalitaire.

Scénario 2 : « L'archipole ou la métropole encadrée »

Mots clés : régulation; néokeynésianisme; gouvernement des conduites; néohygiénisme; services publics; contrôle; production; densification

Éléments du contexte

En 2040, en réponse aux dégâts sur l'emploi et le tissu industriel dans les pays européens attribués à la mondialisation libérale, les gouvernements nationaux et l'Union européenne auront réagi en établissant un certain nombre de freins et de barrières aux flux de marchandises, de capitaux et de

main-d'œuvre. Des dispositifs douaniers et surtout réglementaires auront limité la pénétration des marchés européens par les produits manufacturés venus des Suds. Prenant acte de l'échec de la stratégie de mise en place d'une monnaie unique sans une harmonisation préalable des politiques industrielles, fiscales et sociales, les pays encore membres de l'UE auront décidé de confier aux institutions communautaires la mission de mettre en place un système social et fiscal unique. De leur côté, à la suite de la crise financière de 2008, les États auront réinvesti le domaine des politiques industrielles. Dans ce domaine, tout était à refaire. La plupart des anciens champions industriels nationaux de l'Europe auront rompu les amarres avec leur pays d'origine et fait suivre à leur siège

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

le même chemin que leurs usines cinquante auparavant⁷. Les États auront donc à remettre sur pied des appareils industriels complets sur la base des réseaux de PME sous-traitantes restées captives de leur localisation européenne. Bien entendu, la France sera moins bien lotie dans cette configuration que d'autres pays européens du fait de la faible part des grosses PME dans sa démographie des entreprises.

Cette stratégie de déglobalisation aura été orchestrée par les gouvernements nationaux et européens sous la pression de la classe moyenne qui, après les classes populaires à la fin du ^{xx}^e siècle, sera devenue la nouvelle victime de la mondialisation libérale dans les premières décennies du ^{xxi}^e. Cette stratégie aura été également facilitée par plusieurs facteurs structurels comme le renchérissement des coûts de production (notamment salariaux) dans les pays émergents et surtout l'explosion des coûts des transports induits par le *peak oil*. En effet, en 2040, malgré les efforts de recherche consentis pour élaborer des alternatives aux modes de transports recourant aux énergies fossiles, aucune des technologies nouvelles n'aura atteint les performances des modes de transports de l'ère du pétrole. On assistera donc un peu partout dans le monde à une réduction des volumes d'échanges de biens. Seuls les biens rares continueront à faire vivre le commerce de long rayon. Partout, les systèmes productifs se reterritorialiseront et les anciens modèles de développement fondés sur la « substitution des importations » reviendront au goût du jour.

La relocalisation des circuits d'échanges économiques permettra une certaine renaissance des systèmes productifs locaux et un retour à un système de métriques christalleriennes⁸.

⁷ Harold Meyerson, « Business is booming », *The American Prospect*, 11 janvier 2011 (http://www.prospect.org/cs/articles?article=business_is_booming). Dans cet article, l'auteur montre comment la santé des multinationales états-unienues – évalué au travers de leurs profits et de la valeur de leurs actions – est désormais totalement déconnectée de celle du pays en général et notamment de l'emploi industriel ou de la balance commerciale.

⁸ Le modèle christallérien est une théorie de l'organisation spatiale proposée par le géographe allemand Walter Christaller dans l'entre-deux-guerres. Cette théorie cherche à expliquer la hiérarchie des villes, selon leurs tailles, leurs localisations et leurs fonctions et a pu servir de base à des politiques visant à déterminer la localisation optimum d'activités.

Ainsi, la hiérarchie urbaine européenne et française connaîtra, contrairement à toutes les expectatives du début du ^{xxi}^e siècle, un certain tassement, dû à la fois à la relocalisation des échanges économiques mais aussi à des politiques industrielles et d'aménagement du territoire plus ambitieuses. On aura vu ainsi se reconstituer autour des métropoles mais aussi des villes de second rang des systèmes productifs diversifiés couvrant des bassins de consommation relativement limités. Le circuit court sera devenu, du fait d'un mélange de choix et de contraintes, la norme dans de nombreux secteurs productifs, et pas uniquement dans l'agroalimentaire.

Cette volonté de contrôle de la globalisation trouvera également une expression dans des politiques d'immigration devenues de plus en plus restrictives. En effet, les réactions contre la globalisation et ses effets sur les sociétés nationales n'auront pas concerné que les enjeux de chômage et de délocalisation, mais également les enjeux culturels et identitaires. La raréfaction de l'emploi public dans les années 2010 et 2020 aura créé de fortes concurrences pour l'accès aux emplois peu rémunérés, concurrences qui auront elles-mêmes dégénéré en conflits interethniques. De même, la volonté de sauver les systèmes de protection sociale aura conduit à des restrictions plus fortes de l'accès au territoire national mais aussi aux prestations. Les conflits autour de l'immigration et des questions raciales auront conduit les pouvoirs publics à durcir les conditions d'entrée et de séjour des étrangers et à renforcer les dispositifs de contrôle des frontières. Les politiques néokeynésienne et de déglobalisation s'épanouiront donc dans un climat de crispation identitaire aiguë, voire de renforcement de l'obsession sécuritaire. Par ailleurs, le spectre de la crise énergétique aura rendu légitime le retour à des formes de régulations plus volontaristes et parfois autoritaires, que ce soit de la part de l'État central ou des gouvernements métropolitains ayant élargi leur champ de compétences.

Logiques à l'œuvre

Dans les archipoles de 2040, les acteurs publics, politiques, techniques et administratifs, auront renforcé leur position

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

dominante au sein des systèmes de gouvernance métropolitaine. Si l'exacerbation des problèmes économiques, sociaux et environnementaux dus aux dérives du capitalisme financier avait conduit à un renforcement des régulations à l'échelle européenne et nationale, cela n'aura pas empêché d'autres échelles de monter en puissance. Ainsi, les autorités centrales, et notamment une Datar revigorée par la seconde vie du « keynésianisme spatial » (Martin, 1989, Brenner, 2004), auront-elles finalement réussi à promouvoir le couple modernisateur qu'elles ont toujours choyé : les métropoles et les régions. Les métropoles auront vu leurs périmètres, leurs compétences et leurs ressources (financières, d'expertise, de légitimité politique) s'accroître. Elles auront été investies par l'État et l'UE d'un rôle éminent dans le domaine de la planification, du logement, de l'urbanisme mais aussi des politiques foncières, environnementales et industrielles ainsi que dans la gestion des services urbains.

Les archipoles seront étroitement cornaquées par des institutions métropolitaines puissantes s'appuyant sur des technos-structures renforcées qui auront pris en main la conversion des systèmes métropolitains de l'après-pétrole. Des règlements d'urbanisme plus drastiques auront permis d'enrayer l'étalement urbain et de généraliser des modèles urbanistiques privilégiant la densification des centres principaux et secondaires existants et la préservation de ceintures vertes et de couloirs écologiques. Des règlements en matière de construction, mais aussi des politiques volontaristes de réhabilitation du bâti existant mises en œuvre par des agences métropolitaines ou des associations agréées auront permis de convertir l'essentiel du parc immobilier en conformité avec les normes énergétiques les plus ambitieuses. Les grandes entreprises de l'oligopole français des services urbains (eau, assainissement, transports, électricité, déchets, fret urbain, etc.) et de la promotion immobilière auront été évincées du marché français et se seront repositionnées à l'international. Elles auront été remplacées par des régies métropolitaines puissantes et fédérées dans des réseaux nationaux, européens et internationaux d'échange d'expertise, mais aussi par des sociétés d'économie mixte impliquant aux côtés des collectivités, la Caisse des Dépôts et les chambres de commerce. Ces nouvelles entités géreront des équipements métropolitains de production d'énergie renouvelable, de

production d'eau et d'assainissement ainsi que les *smart grids* permettant le contrôle des consommations et l'adaptation au plus juste de la production. L'agriculture périurbaine et les circuits d'approvisionnement des villes en produits frais auront été pris en charge par des coopératives sponsorisées par les pouvoirs métropolitains et travaillant en lien étroit avec les régies de transports métropolitains ayant développé une activité de fret urbain en recourant notamment à l'utilisation nocturne des tramways.

Si le renouveau de l'économie publique sera une caractéristique majeure des archipoles, la renaissance des systèmes industriels locaux en sera une autre. C'est bien les ravages économiques (les services de haut niveau et les activités auront suivi les activités manufacturières dans les pays émergents) et sociaux (le chômage de masse, la précarisation, la perte des savoir-faire, etc.) de la désindustrialisation qui auront convaincu les gouvernements nationaux et l'UE de relancer des politiques de réindustrialisation. Les gouvernements métropolitains seront donc les opérateurs de ces politiques. Ils seront responsables, avec les CCI, des politiques d'accompagnement des PME, d'animation économique, de soutien à l'innovation mais aussi de formation, de conservation et de protection des savoir-faire et de sécurisation des parcours professionnels. Avec les régions, ils seront aussi rentrés massivement dans le capital des PME. Une réglementation européenne antitrust extrêmement sévère, la promulgation d'un *Small Business Act*⁹ au niveau national et la présence des collectivités dans le capital des entreprises auront permis d'empêcher la reformation d'oligopoles. Ajoutés au renchérissement du coût des transports et à l'internalisation de ces derniers dans le prix des produits, ces dispositifs auront permis que se reforment des bassins de production et de consommation circonscrits à des espaces régionaux. Les structures productives des métropoles seront revenues à ce qu'elles étaient jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Chaque métropole possédera un tissu industriel varié d'où se dégageront trois ou quatre spécialisations manufacturières, sur la base desquelles s'organiseront les échanges. Autour de ces

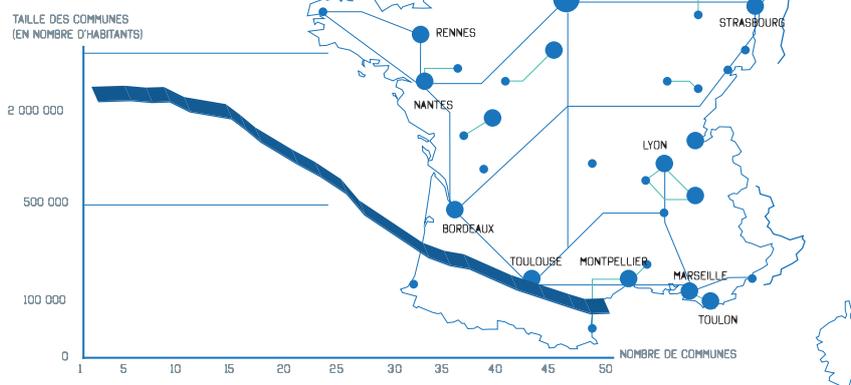
⁹. La première loi de ce type a été votée par le Congrès états-unien en 1953. Ces lois visent à faciliter l'accès des PME aux marchés publics et aux prêts bancaires.

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios



RÉGULATION, NÉOKEYNÉSIANISME, GOUVERNEMENT DES CONDUITES, CONTRÔLE, NÉO-HYGIÉNISME, SERVICES PUBLICS, PRODUCTION, DENSIFICATION

IMAGE DE LA HIÉRARCHIE URBAINE EN 2040



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Gilles Pinson • 2011

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

activités, on trouvera une diversité d'activités de soutien (assurance, finance, logistique, marketing, etc.) : le circuit court ne concernera donc plus uniquement les produits agricoles, mais l'ensemble des productions matérielles. Parfois accusée d'avoir contribué à la destruction des savoir-faire locaux dans les années 1950 et 1960 en délaissant les PME et en se focalisant sur une industrialisation par les industries fordistes et les grands groupes, la Datar, devenue au terme de multiples changements de dénomination « Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action de Réindustrialisation » appliquera cette fois à la lettre la formule d'un économiste français à la mode dans les années 2030 selon lequel « les systèmes productifs locaux constituent désormais la voie de la modernisation de la France ». Toutefois, les politiques industrielles, d'innovation et de formation auront permis de maintenir et de développer des avantages comparatifs sur des activités de niche exportatrices (luxe, œno-gastronomie mais aussi sur quelques activités high-tech).

Cette nouvelle donne économique aura légué aux archipoles une stratification sociale plus ramassée, plus trapue. Les accords salariaux conclus à l'échelle régionale entre les Conseils régionaux et des organisations patronales et syndicales enfin territorialisées auront mis fin à l'étiement des échelles de revenus. On observera dès lors un mouvement rapide de déségrégation, approfondi de surcroît par les lois successives restreignant drastiquement la spéculation foncière et immobilière. Parallèlement, la hiérarchie urbaine se sera elle-même ramassée. La métropole capitale n'aura pas creusé l'écart avec ses homologues de province. De même, ces dernières auront participé à la revitalisation des villes moyennes aux moyens des politiques publiques susmentionnées.

Les espaces métropolitains auront été réorganisés par les pouvoirs publics au nom de l'urgence écologique. Le *peak oil* et la déception des espoirs mis dans les véhicules électriques auront conduit à la mise en place de dispositifs de contrôle étroit à la fois des localisations des ménages, des activités mais aussi de contrôle des mobilités. Le lien entre les politiques d'urbanisme et les politiques de transports aura enfin été réalisé par la prise en charge de ces compétences par les gouvernements métropolitains et leurs agences. Ainsi, le schéma des hypermobilités

éclatées aura-t-il laissé la place à une logique de concentration des flux de déplacements autour de grands axes que les transports collectifs pourront desservir de façon efficace et rentable.

Contradictions dépassées

Le retour à des formes de protectionnisme et le regain des politiques industrielles et d'aménagement du territoire auront permis de protéger les territoires en général et les métropoles en particulier des effets de la globalisation et de la désindustrialisation. Cette relance des politiques publiques aura eu pour effet de stopper le processus d'étiement de la hiérarchie urbaine.

Par ailleurs, la crise écologique et énergétique aura été négociée par des politiques contraignantes et néo-hygiénistes de densification, de lutte contre l'étalement urbain, d'amélioration de l'habitat, de qualité urbaine et de conversion énergétique basées principalement sur le principe d'incitation/contrôle/sanction à l'échelle des comportements individuels (taxes, amendes, systèmes de quotas). Un terme aura été mis à l'explosion et à l'éclatement des mobilités. Les espaces naturels et agricoles au sein des métropoles auront été protégés, voire sanctuarisés. Le parc de logements aura été largement rénové et la plupart des bâtiments généreront de l'énergie, au lieu d'en consommer. Au final, ce sera plutôt par un regain du volontarisme politique, un renforcement des outils de régulation des marchés, voire par une modification du système économique (par un retour à une version très ambitieuse de l'économie sociale de marché) et enfin par un contrôle des pratiques individuelles que les objectifs du développement durable auront été atteints, et non pas par un recours à des technologies radicalement nouvelles.

Dans ce scénario, les métropoles françaises seront restées gouvernables; elles auront même gagné en gouvernabilité. Les excès de la mondialisation et du néolibéralisme auront suscité une forte relégitimation de l'intervention publique. Ce phénomène aura profité à tous les échelons institutionnels et notamment aux institutions et technostructures métropolitaines, mais aussi régionales, et à l'armée des organisations d'économie publique et semi-publiques qu'elles auront constitué dans leur giron.

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

Contradictions rencontrées

Cette gouvernabilité des archipoles françaises aura été garantie au prix d'un renforcement des oligarchies politiques et techniques. Les archipoles seront gouvernées par des régimes oligarchiques constitués de grands élus métropolitains, des hauts fonctionnaires et des responsables des régies et combinats publics ainsi que des multiples agences mises en place pour gérer les enjeux de mobilité, d'urbanisme, de protection et de gestion des espaces naturels et agricoles. Au nom des enjeux climatiques, environnementaux et ceux relatifs à la reconstitution d'un tissu industriel propre, les logiques d'expertise se seront imposées dans les processus de décision collective. Le principe électif n'aura pas été remis en question. Bien au contraire, la démocratie représentative aura connu une seconde jeunesse avec le retour de l'interventionnisme public. En revanche, la démocratie participative ne sera plus au goût du jour car elle sera systématiquement associée aux jeux des *lobbies* NIMBY¹⁰ et à l'égoïsme des riverains et autres intérêts organisés.

Toujours au nom de l'impératif écologique et du principe de précaution en matière environnementale et sanitaire, les pratiques en tout genre seront de plus en plus réglementées dans les archipoles. Les dispositifs de surveillance, de gouvernement des corps et des pratiques auront été étendus. Les *smart grids*, les compteurs communicants (type Linky¹¹) permettront de contrôler et de gérer à distance la consommation d'énergie par les habitants mais aussi de leur attribuer des quotas de droits à la mobilité et d'émission de substances polluantes de toutes natures. Les dispositifs de vidéosurveillance se seront généralisés. Et bien entendu, les campagnes appelant à des pratiques alimentaires saines et bannissant les pratiques addictives de

toutes sortes se seront généralisées. Les systèmes de protection sociale auront été maintenus mais en contrepartie de la mise en place de dispositifs de surveillance et de sanction des comportements. L'archipole sera l'espace d'exacerbation des biopouvoirs et du néohygiénisme. Ces logiques de contrôle fort pourront aussi conduire, dans certains cas, au développement de trafics de passe-droits permettant à certains de dépasser leurs quotas de mobilité et de contourner les restrictions sévères conditionnant l'accès au « vert ». Ainsi, malgré le retour à une certaine égalité des conditions socio-économiques, on verra perdurer un certain nombre d'inégalités environnementales.

Les mesures protectionnistes mises en place à l'échelle européenne et nationale auront entraîné en retour la mise en place de barrières douanières dans les pays tiers. Ces mesures de rétorsion auront donc généré des surcoûts pour les grandes entreprises françaises qui avaient délocalisé une partie de leurs activités de production. L'industrie française rencontrera de sérieux problèmes de compétitivité qui entraîneront dans leur sillage des problèmes sociaux, que la relance d'une industrie sponsorisée par les pouvoirs publics et la relocalisation des circuits économiques ne pourront que partiellement compenser.

Repères géographiques

- Singapour ;
- Florence.

¹⁰. *Not In My Back Yard*.

¹¹. Linky est le compteur « intelligent » mis en place de manière expérimentale par ERDF. Il est présenté comme permettant aux consommateurs de contrôler leur consommation et aux opérateurs de moduler la production en fonction de la consommation. Il pourrait aussi permettre à terme aux opérateurs d'agir à distance sur la consommation des ménages et de collecter de nombreuses informations sur leurs pratiques, ce sur quoi la CNIL et de nombreuses associations n'ont pas manqué de mettre en garde.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Fiction : « L'archipole ou la métropole encadrée »

21 juin 2040. Thomas ne peut retenir une larme en regardant le président de la communauté urbaine de Nantes/Saint-Nazaire et le commissaire à la réindustrialisation couper le ruban qui inaugure la nouvelle usine de Bouguenais qui fabriquera des drones solaires. Thomas est un ancien de l'Aérospatiale. Il a travaillé toute sa vie dans ces lieux mêmes où aujourd'hui on célèbre le démarrage d'une nouvelle activité. Il fut l'une des premières victimes de la décision du grand groupe européen d'aéronautique de fermer tous ses sites de production européens après que les actionnaires publics sont devenus minoritaires dans le capital de l'entreprise en 2027. Cette décision fut à l'origine d'un mouvement politique profond qui a secoué l'Europe pendant plus de dix ans et qui a conduit à une réorientation totale des politiques économiques à la fois communautaire et nationales. Le protectionnisme et la planification économique, et parfois même les nationalisations, sont revenus à l'honneur. À ces freins politiques à la mondialisation, se sont ajoutés des freins énergétiques puisque le renchérissement des énergies fossiles a conduit à une forme de relocalisation des systèmes de production et d'échanges.

Si l'État français et l'UE ont largement contribué à ce revirement politique, ce sont les gouvernements métropolitains qui l'ont concrètement mis en œuvre. En lien étroit avec la chambre de commerce, la communauté urbaine de Nantes/Saint-Nazaire a lancé à partir de 2033 une grande réflexion sur les secteurs industriels qu'elle pouvait contribuer à relancer. La chose n'a pas toujours été facile car si la qualité de l'appareil nantais d'enseignement supérieur et de recherche a pu être mise au service de cette politique industrielle métropolitaine, le renchérissement des matières premières et la fermeture de nombreux marchés à l'export du fait de la levée de barrières protectionnistes un peu partout dans le monde ont coûté la vie à un certain nombre d'entreprises. Toutefois, dans ce contexte de « déglobalisation », l'économie nantaise a su reconstituer des niches exportatrices. Ainsi, le savoir-faire nantais en matière d'aé-

ronautique, de matériaux et de télédétection a-t-il permis l'ouverture de cette usine de drones utilisés indifféremment pour la surveillance des frontières de l'Union européenne, des zones urbaines sensibles, des bidonvilles, le comptage des kilomètres parcourus par chaque véhicule et le repérage policier des contrevenants qui auraient dépassé leur quota ou pénétré des zones interdites aux véhicules individuels.

Car si les pouvoirs métropolitains sont devenus les acteurs forts de l'économie métropolitaine, au travers des politiques industrielles, de soutien à l'innovation et de formation, ils sont aussi devenus les principaux opérateurs de la police environnementale dans la région nantaise. Si Nantes a, comme d'autres villes en France et en Europe, négocié le tournant du néokeynésianisme et de la démondialisation, elle a aussi opéré un net virage néohygiéniste. Ce ne sont pas seulement les dégâts de la mondialisation qui ont conduit à un retour en force des pouvoirs et des régulations publics, mais aussi l'urgence environnementale. Du coup, des politiques de planification extrêmement contraignantes pour les communes et les particuliers ont orchestré l'arrêt de l'étalement urbain et la redensification des centres existants. Mathurin, le fils de Thomas, travaille aujourd'hui à l'agence métropolitaine des mobilités installée à la pointe de l'Île de Nantes. L'agence gère à la fois le réseau des trams-trains reliant les centres densifiés et le réseau des trams-fret, mis en place avec l'aide des techniciens des villes néerlandaises et qui alimente les commerces de proximité depuis les plates-formes logistiques de Cheviret et du Grand Blottereau ainsi que les combinats maraîchers du pourtour de la ville. C'est aussi l'agence qui autorise l'accès à ces centres aux véhicules des particuliers qui se sont acquittés de leur redevance d'accès et qui gère les comptes mobilité de l'ensemble des habitants de la métropole.

À l'heure du déjeuner, Thomas et Mathurin se retrouvent à la gare de tram-train de Pirmil. Leur regard est attiré par la fumée qui s'élève de la friche hospitalière de Saint-Jacques.

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

La police métropolitaine a dû encore raser le bidonville que, régulièrement, des familles de sans-abri construisent et reconstruisent. Ces familles ont dû quitter les maisons individuelles qu'elles habitaient dans les communes périurbaines du Sud Loire et qui ont été rasées pour laisser la place au maraîchage et aux multiples parcs naturels créés par l'autorité métropolitaine. Incapables de se loger dans le centre de la métropole du fait du renchérissement des loyers lui-même dû aux normes environnementales appliquées à l'habitat, ces familles n'ont eu d'autres recours que cet habitat de fortune, dans l'attente hypothétique de la livraison d'un nouveau quartier de logements sociaux à Saint-Sébastien-sur-Loire dont le gouvernement métropolitain peine encore

à réunir les financements. Mais, Thomas et Mathurin n'ont pas le temps de s'attarder. Ils ont rendez-vous avec Marie, la sœur de Mathurin, qui travaille dans le combinat maraîcher métropolitain qui organise le ravitaillement en denrées fraîches de la métropole sur la base des principes des circuits courts, aujourd'hui généralisés. Le combinat est localisé à Saint-Julien de Concelles. Pour s'y rendre, Thomas et Mathurin ont décidé d'utiliser la voiture électrique dont ils ont fait l'acquisition ensemble. Arrivés au parking en silo de Pirmil, quelle n'est pas leur surprise quand ils se retrouvent dans l'impossibilité de démarrer leur véhicule. Thomas comprend vite : son père a encore oublié de recharger son crédit mobilité.

Tableau 2. Les enjeux

	À court terme	À long terme
Forces	La montée des inégalités et les tensions que celles-ci entraînent auront été jugulées par les politiques néokeynésiennes. À l'échelle des archipoles, la mixité sociale s'impose <i>de facto</i> . La stratégie de « déglobalisation » jouit d'un large soutien des couches populaires et moyennes.	Les archipoles restent gouvernables. Les politiques de relocalisation industrielle permettent de contourner le problème de renchérissement du coût des transports.
Faiblesses	L'armature de PME de la France sur laquelle s'appuient les nouvelles politiques de développement est insuffisamment développée.	Les « surnuméraires », en particulier étrangers, font l'objet d'une discrimination officielle, voire d'une répression. Le contrôle des flux migratoires s'intensifie. Le repli sur soi de la France provoque des tensions internationales qui déstabilisent en retour les sociétés archipolitaines.
Risques	L'autoritarisme croissant des pouvoirs publics provoque des tensions.	
Contradictions dépassées	La crise écologique et énergétique aura été négociée par des politiques contraignantes et néohygiénistes de densification, de lutte contre l'étalement urbain, de restriction des mobilités, d'amélioration de l'habitat, de qualité urbaine et de conversion énergétique. Du fait des politiques protectionnistes nationales et supranationales, la base économique des archipoles se stabilise.	
Contradictions rencontrées	Les initiatives de démocratie participative sont enterrées. Les pratiques seront de plus en plus réglementées et contrôlées dans les archipoles.	Des trafics de passe-droit apparaissent qui permettent à certains de dépasser leurs quotas de mobilité et de permis de polluer, ainsi que de contourner les restrictions sévères conditionnant l'accès au « vert ». Le retour au protectionnisme induit une interrogation sur la santé à terme de l'économie des archipoles.

Scénario 3 : « L'antipole ou la métropole *slow* »

Éléments du contexte

Mots clés : repolitisation ; désintensification ; évidement ; polarisation ; paupérisation ; verdissement ; balkanisation ; qualité de vie

En 2040, l'économie française aura poursuivi son déclin entamé dès la fin du xx^e siècle et sera progressivement devenue un acteur déclassé dans la division internationale

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

du travail désormais dominée par le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. La concurrence imposée par les ex-« pays émergents » aura durablement déstabilisé l'industrie française. Le pari de la spécialisation de l'économie nationale sur les activités « immatérielles » du tertiaire, de la R&D, de la conception et de l'écoconception aura été perdu car ce type d'activités aura suivi les activités manufacturières. Toutefois, cette évolution pourra également résulter en partie de choix, de luttes et de compromis. On peut imaginer que de larges portions de la jeunesse, notamment celles issues des classes moyennes déclassées, auront fait pression pour des choix politiques de désintensification des rythmes économiques et sociaux et de refus des sacrifices induits par la mondialisation néolibérale.

La France aura connu un approfondissement du processus de désindustrialisation. La poursuite des délocalisations des activités manufacturières aura fini par priver les activités de recherche et développement de leur substrat matériel. On ne trouvera plus d'activités *high-tech* en France. Le développement des activités de services aux entreprises aura été interrompu par cette perte de substance. L'économie française se sera recentrée au mieux sur les activités liées au patrimoine, au tourisme, à l'agriculture et à l'œno-gastronomie, au pire sur des activités subalternes de support aux grandes firmes internationales (centres d'appel, recyclage, *back-office*). On verra aussi renaître au sein de communautés ou de quartiers ayant très tôt fait rupture avec les modèles dominants de la mondialisation néolibérale, des activités artisanales dans le domaine du textile ou de l'ameublement. Ces activités pourront devenir des foyers d'innovation et sources de nouveaux avantages comparatifs dans des secteurs négligés par les économies dominantes. Ce nouveau type de spécialisation de l'économie française sera perçu comme non dépourvu d'avantages : il sera moins dommageable pour l'environnement, il aura permis dans certains cas de redonner un sens au travail ; par ailleurs, il aura permis de conserver les aménités naturelles et patrimoniales du pays et d'attirer les élites sociales des pays émergents en quête d'authenticité.

Les principales métropoles françaises et européennes seront reléguées dans la hiérarchie des villes mondiales désormais dominée par Shanghai, Pékin, Bombay, São Paulo et Moscou. Les grandes

villes françaises, notamment celles qui ne bénéficient pas de la manne du tourisme internationale et de la résidence de luxe, seront désormais en compétition avec les métropoles africaines émergentes pour la relocalisation des centres d'appel ou les plateformes de recyclage. Les métropoles françaises seront redevenues des villes de taille modeste, marginalisées dans la hiérarchie urbaine internationale mais en même temps décongestionnées et, parfois, pour les mieux loties d'entre elles, offrant une meilleure qualité de vie, ce qui leur permet d'accueillir l'élite transnationale et ses subordonnés (*traders*, cadres supérieurs, entrepreneurs à succès) : en sus d'une résidence principale à Shanghai ou Rio, le mas dans l'arrière-pays niçois, voire la longère finistérienne ont progressivement remplacé les traditionnels lofts à New York, Paris, Londres et Tokyo comme lieux de villégiature de la nouvelle classe capitaliste mondialisée. La métropole parisienne aura par ailleurs perdu une bonne partie de ses sièges sociaux et de ses fonctions directionnelles. Elle aura partiellement compensé en développant, comme la Provence et la Côte d'Azur, les fonctions résidentielles, touristiques et universitaires à destination de l'élite transnationale. Globalement, la hiérarchie urbaine ne sera pas tant étirée que fortement diversifiée : certaines villes pourront faire valoir leur qualité patrimoniale, la beauté de leur pourtour rural, la qualité des produits agroalimentaires et se positionner dans la captation de la résidence, du tourisme et de la consommation de l'élite transnationale ; d'autres en revanche ne parviendront pas à suivre cette tendance et seront obligés de « courir la délocalisation ».

En 2040, la France sera un pays vieux et point de départ, qui plus est, d'une importante émigration. La population nationale sera revenue à 50 millions d'habitants. Les jeunes hautement qualifiés comme peu qualifiés émigreront vers les nouveaux pôles de croissance mondiaux. Cette hémorragie interviendra dans un pays déjà vieillissant, ce qui posera des problèmes à la fois du point de vue du dynamisme économique et de la survie des systèmes de protection sociale.

Logiques à l'œuvre

Du fait de ce décrochage vis-à-vis de la mondialisation, mais aussi du succès croissant des discours et des mouvements politiques et sociaux favorables à la décroissance et exigeant l'abandon

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

des politiques menées au nom du référentiel de compétitivité, les métropoles françaises auront vu leurs rythmes, à la fois sociaux et de croissance, ralentir. La plupart des métropoles françaises, à l'exception de Paris, seront redevenues des villes.

Ce décrochage aura eu des effets extrêmement ambigus et variés d'un contexte territorial à l'autre. Certaines régions urbaines auront pu bénéficier du processus de spécialisation de l'économie nationale dans des fonctions résidentielles, touristiques et de consommation. Le ralentissement de la croissance leur aura permis d'améliorer la qualité de vie et d'attirer une élite internationale en quête de patrimoine et d'authenticité. Ce ralentissement aura été synonyme de patrimonialisation et de bonne tenue des marchés immobiliers, pour d'autres, il sera synonyme de déclin et d'évidement. Ces métropoles maintiendront une position relativement favorable dans la compétition internationale pour la consommation. Ce sera le cas de Paris bien sûr mais aussi de Nice et de Bordeaux. Certaines villes de moindre importance mais relativement bien connectées et ayant réussi par des politiques de *branding*¹², de préservation du patrimoine et des traditions agroalimentaires et des savoir-faire artisanaux sauront aussi tirer leur épingle du jeu. On peut penser à Strasbourg, Dijon, Aix-en-Provence ou encore à Rennes. En revanche, d'autres métropoles auront peiné à se positionner sur ce type de créneaux. Elles auront subi la désindustrialisation, l'hémorragie démographique, le départ des classes supérieures, l'émigration des jeunes, l'effondrement des valeurs foncières et immobilières et, parfois, l'évidement et la désurbanisation.

Un tel clivage se retrouvera dans la hiérarchie métropolitaine nationale, mais on pourra également l'observer à l'échelle des espaces métropolitains. En effet, à l'intérieur de ces derniers, certains territoires profiteront du tournant patrimonial, résidentiel, consumériste et touristique et d'autres connaîtront plutôt un phénomène d'évidement. Ces différences de trajectoires

pourront se traduire par un morcellement social, générationnel et politique des métropoles. Les enclaves résidentielles, patrimoniales et touristiques accueilleront des populations plutôt âgées et une élite transnationale mobile. Elles seront gouvernées par des coalitions conservatrices veillant à préserver l'intégrité sociale et environnementale de leurs espaces. À l'opposé, on peut imaginer que les villes-centres ayant subi un phénomène de désurbanisation auront été conquises par des groupes sociaux et les jeunes générations favorables à une réinvention de manières de vivre en société, de produire et de consommer. Sur fond de contrastes sociaux et territoriaux renforcés, les gouvernements métropolitains auront fait long feu, laissant place à un système métropolitain fragmenté laissant libre cours aux protectionnismes municipaux. Cette désintégration des anciens systèmes métropolitains aura eu un impact fort sur les services urbains. La dégradation des comptes publics et le sécessionnisme de communes privilégiées refusant de prendre en charge le coût des équipements collectifs aura conduit à une importante dégradation de ces derniers. Dans les métropoles, on verra se juxtaposer, d'une part, des infrastructures d'accès aux espaces socialement privilégiés, rentables, performantes et gérées par des opérateurs privés, et d'autre part, des infrastructures publiques de desserte de proximité dégradées. Des conflits permanents opposeront les usagers et gestionnaires de l'une et l'autre de ces catégories d'infrastructures.

La stratification sociale des métropoles sera très variable d'une réalité territoriale à l'autre. Dans les métropoles encore intégrées dans la division internationale du travail, de la résidence et de la consommation, elle sera extrêmement étirée. Dans cette configuration, les métropoles accueilleront l'élite mobile transnationale, les retraités aisés mais aussi la « classe des serveurs », l'armée de travailleurs pauvres et précarisés des services à la personne, du commerce et des transports. Dans les villes moins bien loties ou dans les espaces relégués ou en rupture des métropoles, on observera une égalisation sociale par le bas, propice à une remobilisation et à la redéfinition du contrat social local. Dans l'ensemble, la plupart des métropoles se trouveront un peu au large dans les habits que leur aura légué le xx^e siècle. La décrue démographique aura frappé l'ensemble des antipodes, mais selon des degrés d'intensité et des modalités

¹² Le *branding* recouvre l'ensemble des activités de marketing urbain qui vise à ériger une ville en « marque » et à créer un attachement des consommateurs à cette marque, afin de les fidéliser.

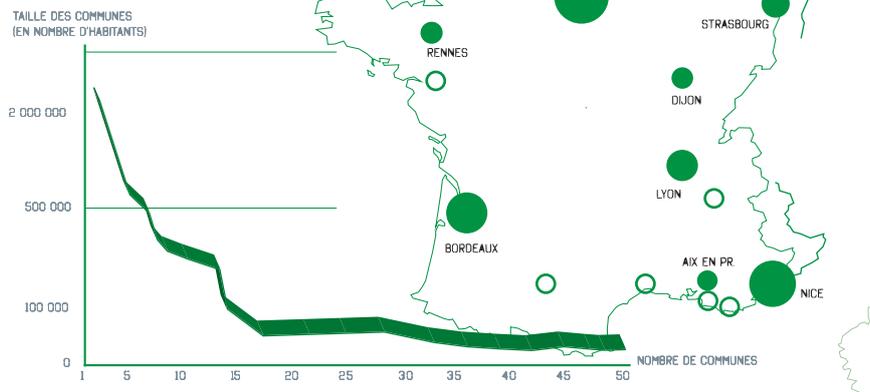
PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

L'ANTIPOLE LA MÉTROPOLE SLOW



REPOLITISATION, DÉSINTENSIFICATION, ÉVIDEMENT, POLARISATION,
PAUPÉRISATION, VERDISSEMENT, BALKANISATION, QUALITÉ DE VIE

IMAGE DE LA HIÉRARCHIE URBAINE EN 2040



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Gilles Pinson • 2011

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

variables. Dans l'ensemble, le pays aura vu beaucoup de jeunes émigrer vers les nouveaux foyers mondiaux du capitalisme. Certains auront rejoint les quartiers périphériques des espaces résidentiels et patrimoniaux des métropoles et des territoires les mieux lotis dans l'espoir de trouver un emploi dans le tourisme, les services à la personne ou la logistique. Les autres auront préféré rejoindre les mouvements sociaux et politiques visant à organiser la « déglobalisation » et à réinventer les manières de vivre, produire, consommer et d'habiter la ville.

Le reflux démographique, la marginalisation économique, la raréfaction et le renchérissement des énergies auront conduit à un rétrécissement des métropoles et à une désintensification des mobilités. Beaucoup d'espaces au sein des métropoles auront été abandonnés au profit d'espaces plus facilement accessibles. Les plus riches pourront encore s'affranchir des distances mais l'essentiel des populations métropolitaines aura dû privilégier des localisations dans les villes-centres ou des centres secondaires du fait des difficultés croissantes pour se déplacer. Ce réinvestissement des centres n'aura pas toujours empêché un relatif dépeuplement de ceux-ci du fait du solde démographique devenu structurellement négatif.

Les antipoles françaises ne seront plus de grosses émettrices de gaz à effets de serre. Leur contribution au réchauffement climatique sera devenue extrêmement mineure, même si elles subiront ses effets (épisodes réguliers de sécheresse, tempêtes fréquentes, etc.). On y respirera un air relativement pur. La qualité de l'alimentation pourra y être également meilleure qu'aujourd'hui. La raréfaction des produits agroalimentaires aura été compensée par le redéveloppement d'une agriculture maraîchère biologique orchestré par les gouvernements municipaux et des mouvements alternatifs devenus dominants dans les équilibres politiques de certaines villes déclassées.

Le phénomène de l'étalement urbain aura pris fin au profit d'un regroupement des populations dans les centralités principales et secondaires, mieux desservies par des systèmes de transports collectifs devenus le mode de déplacement majoritaire, le tout sur fond de desserrement démographique. Ces centralités antipolitaines seront devenues beaucoup plus accessibles à tout un ensemble de

groupes sociaux du fait de la chute des valeurs foncières et immobilières, exception faite des enclaves touristiques et patrimoniales.

Les logiques de dérive oligarchique de la gouvernance des métropoles et de démobilité concomitante des masses auront laissé la place dans les antipoles à des phénomènes de repolitisation. Les modèles de développement, les manières de pratiquer l'espace, de consommer et de cohabiter cliveront fortement les sociétés antipolitaines mais auront l'avantage de recréer de puissants mécanismes d'agrégation et d'intégration. Si des conflits d'usage assez violents pourront éclater çà et là, c'est bien une logique d'intégration conflictuelle qui dominera dans l'ensemble. Dans les centres paupérisés, cette intégration sera facilitée par la « collectivisation de l'urbanité ». On notera ainsi pour le domaine du logement, la généralisation de la colocation et de formes collectives d'habitat; dans le domaine politique, la généralisation de l'engagement associatif à l'échelle du quartier; dans le domaine économique, la généralisation d'une économie axée sur les interconnaissances de proximité et l'ancrage local : formes d'entreprises autogérées, coopératives maraîchères et artisanales opérant exclusivement sur la base de circuits courts, économie de troc.

Contradictions rencontrées

Ce phénomène de repolitisation, dans lequel A.O. Hirschmann (2006) aurait vu une énième illustration de la succession de cycles de désinvestissement et de réinvestissement politique dans la vie des sociétés modernes, n'empêchera pas que les espaces antipolitains se segmentent à l'extrême. Les espaces patrimoniaux, les zones de résidence des seniors aisés et de l'élite transnationale se constitueront en enclaves sélectives et sécurisées et empêcheront l'accès du reste de la population à certaines aménités (infrastructures de loisirs mais aussi espaces naturels).

Cette logique de dualisation du fonctionnement des espaces antipolitains aura un impact fort sur les services publics. Les habitants des enclaves privilégiées et leurs gouvernements municipaux postmétropolitains cesseront de financer les services publics bénéficiant à l'ensemble des populations des métropoles. Ils privilégieront le financement de services et d'infrastructures privés à l'accès sélectif. On verra donc

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

émerger un paysage dual des infrastructures et des équipements collectifs. Privatisés, sélectifs et performants dans les enclaves privilégiées; publics, universels mais dégradés dans le reste des antipoles.

Enfin, les antipoles constituent la traduction spatiale d'une logique de paupérisation, certes différenciée, mais généralisée. La précarité y sera devenue la règle. Les systèmes de protection sociale y seront devenus résiduels. Le redéveloppement du maraîchage et de l'artisanat offrira

certes des perspectives, mais pour une bonne partie de la population antipolitaine, la vie quotidienne sera affaire de débrouille.

Repères géographiques

- Detroit;
- Porto Alegre;
- Christiania (Copenhague);
- Sankt Pauli (Hambourg).

Fiction : « L'antipole ou la métropole *slow* »

12 juillet 2040, 8 heures. Manuel, jeune menuisier à Rive-de-Gier, quitte son appartement dans un immeuble délabré du centre-ville et frappe à la porte de son voisin, Nicolas : comme tous les jours, il prend son café chez lui avant de se rendre à son travail. Manuel travaille chez Meubles Pour Tous, une entreprise autogérée d'ameublement située au bord du Gier et organisée sur la base des circuits courts : le bois provient des scieries de Saint-Chamond, et les meubles créés, simples, robustes et bon marché, sont vendus exclusivement dans la vallée du Gier. Meubles Pour Tous ne renouvelle pas ses collections, n'a pas de stratégie de marketing et n'emploie aucun commercial : sa réputation locale est suffisante, et l'entreprise offre une garantie à vie à ses clients. Depuis la fermeture du magasin de mobilier et de décoration de Saint-Étienne, vendu une quarantaine d'années auparavant comme l'« un des plus grands d'Europe », plusieurs coopératives d'ameublement ont ainsi vu le jour dans l'agglomération stéphanoise, la plupart initialement financées par la Banque Mondiale sur la base du microcrédit. Meubles Pour Tous employait ainsi une cinquantaine de personnes, qui percevaient tous le même salaire. Celui-ci est peu élevé, mais Manuel aime son travail et estime avoir d'autant moins de raison de chercher à accroître ses revenus que sa participation au Système d'Échange de l'Est Stéphanois lui permet d'obtenir gratuitement la plupart des biens et services dont il a besoin.

Alors que Nicolas lui ouvre la porte, Manuel remarque combien son voisin semble plus âgé qu'il ne l'est : la vie l'a fait vieillir prématurément. Nicolas est depuis longtemps retraité. Il a commencé sa vie active dans une usine de sous-traitance automobile, à Saint-Étienne, au début des années 1990. Doté d'une sensibilité artistique, et sensibilisé aux métiers de la création par les nombreuses expositions organisées à Saint-Étienne à la fin des années 2000, il a par la suite entrepris une formation tardive de designer industriel. Las, le district du design envisagé par la métropole stéphanoise afin d'assurer sa reconversion s'est retrouvé rapidement concurrencé par Stockholm et Milan, puis par Shanghai et Bombay. Les designers locaux à succès ont émigré et la Cité du Design, objet de tous les espoirs du gouvernement local, a fait faillite dès la fin des années 2010. La politique de réindustrialisation lancée en désespoir de cause n'a pas non plus porté ses fruits. Plombée par la hausse brutale des taux d'intérêt des emprunts toxiques contractés avant la crise des *subprimes*, la communauté d'agglomération s'est vue contrainte de renoncer à ses grands projets de redéveloppement. Malgré la baisse des taxes locales, la plupart des villes de l'agglomération stéphanoise se sont rapidement paupérisées sous l'effet du déclin économique régional massif.

Père célibataire de trois enfants, Nicolas n'a pas osé effectuer le grand voyage que ses nouveaux amis l'enjoignaient de réaliser. Après avoir occupé plusieurs postes précaires

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

et faiblement payés dans le tourisme, Nicolas a finalement accepté, à 47 ans, le plan de préretraite proposé par le gouvernement. Avec 400 € de revenus mensuels, les services sociaux de la métropole stéphanoise l'ont orienté vers cet appartement inoccupé de Rive-de-Gier, propriété du conseil métropolitain depuis l'exil de son précédent propriétaire. Nicolas se satisfait de son sort, d'autant plus que ses trois enfants ne s'en sont pas si mal sortis, comme il aime à le répéter : l'un de ses fils est agriculteur en Haute-Loire, son second fils est serveur à Moscou – où son accent français lui vaut des pourboires nettement au-dessus de la moyenne – et sa fille occupe un poste d'encadrement dans une usine sidérurgique chinoise située à Dakar.

Comme chaque matin, Nicolas et Manuel discutent donc en buvant leur café provenant des Serres coopératives de Saint-Chamond. Tous deux sont des membres actifs du Parti de la décroissance, majoritaire à Rive-de-Gier comme à Saint-Étienne. Nicolas est par ailleurs responsable au sein des instances départementales du parti. Comme il ne dispose pas d'un véhicule, ses réunions fréquentes à Saint-Étienne constituent un véritable casse-tête : la circulation du tram-train métropolitain Rive-de-Gier-Saint-Étienne-Chateaufort qui a pris le relais de la liaison ferroviaire Lyon-Saint-Étienne à la suite de son abandon par la région est aléatoire car l'infrastructure souffre de sous-investissement chronique. L'A45, la seconde autoroute reliant Lyon à Saint-Étienne n'a jamais été construite, et la première, l'A47, est devenue impraticable. La plupart du temps, Nicolas a donc recours à une association locale de partage d'automobiles, mais l'état du réseau routier l'oblige à prévoir une bonne heure pour couvrir les 20 km séparant les deux villes.

L'enjeu de leur discussion porte sur une réunion importante à laquelle Nicolas doit participer dans l'après-midi : il s'agit de convaincre les dirigeants de la branche locale du Crédit Coopératif d'investir dans la réhabilitation d'un îlot situé au centre-ville de Saint-Étienne. Le projet est porté par un collectif d'artisans stéphanois. Ils espèrent obtenir les fonds

nécessaires à la mise en valeur de cet ensemble architectural afin d'y exposer leurs produits. Pour Nicolas, le problème est de convaincre les dirigeants de la banque de la viabilité d'un projet qui repose sur le détournement du flux de touristes, traditionnellement attirés par l'environnement naturel de Saint-Étienne, vers le centre-ville largement désinvesti. La partie, explique-t-il, est loin d'être gagnée, d'autant que nul ne sait si une cohabitation entre les jeunes habitants paupérisés du centre-ville de Saint-Étienne et les touristes potentiels est possible. Manuel tente de le rassurer en lui expliquant que ces jeunes habitants sont dans l'ensemble massivement convaincus de la nécessité d'ouvrir davantage la nouvelle économie locale, axée sur la production et les circuits courts, au nom du développement de l'emploi. L'hostilité, explique-t-il, n'est plus désormais dirigée que vers les rentiers résidant dans les riches communes périurbaines avoisinantes, ceux-là mêmes qui ont obtenu l'abolition de la métropole quelques années auparavant. De son côté, Nicolas craint que le conflit ne s'envenime davantage s'il concerne désormais la captation du flux de touristes étrangers. Le climat s'est en effet nettement tendu depuis que des jeunes stéphanois ont tenté en vain d'ouvrir une brèche dans le mur séparant Saint-Étienne des riches communes du Nord en précipitant un camion-bélier contre une porte d'accès de Saint-Priest-en-Jarez, la semaine précédente. Finalement, il se range aux arguments de Manuel. Ce dernier consulte sa montre : 8 h 30. « Bon, il faut que j'y aille », lance-t-il en se levant et en serrant la main de son ami. Il quitte l'immeuble et lève les yeux au ciel : la journée printanière promet d'être belle au bord du Gier. S'il quitte le travail tôt, peut-être s'octroiera-t-il une partie de pêche à la mouche dans la rivière, juste devant l'atelier de meubles Pour Tous. Roxana et Hakim, ses amis qui travaillent pour l'entreprise voisine des Verreries communautaires du Gier, l'ont initié au printemps dernier, et Manuel a rapidement été conquis : rendue à l'état quasi naturel, la rivière regorge désormais de poissons qui constituent désormais pour la plupart des habitants du quartier la principale composante de leur alimentation quotidienne.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Tableau 3. Les enjeux

Forces	La décroissance économique est compensée par la décline démographique. Certaines antipoles parviennent à stabiliser leur déclin économique en se positionnant sur le marché mondial du tourisme de la classe capitaliste transnationale. Pour ce faire, elles s'appuient sur des atouts tangibles et durables : leur patrimoine architectural, la beauté de leur environnement naturel, la qualité de leurs produits agroalimentaires et se positionnent dans la captation de la résidence, du tourisme et de la consommation.
Faiblesses	Dans l'ensemble, les antipoles françaises sont marginalisées au sein de la nouvelle division internationale du travail. Elles sont vieillissantes et constituent une source d'émigration des jeunes actifs. Ceux qui restent n'ont d'autres perspectives que des activités faiblement rémunérées et une protection sociale restreinte.
Risques	Les conflits sociaux, ethniques et générationnels liés au sécessionnisme postmétropolitain des enclaves riches vis-à-vis des centres peuplés par des jeunes paupérisés sont de plus en plus violents.
Contradictions dépassées	L'étalement urbain est stoppé. L'accès aux centres pour tous est facilité par leur désintensification et leur perte d'intérêt pour la classe supérieure. Les antipoles françaises ne seront plus de grosses émettrices de gaz à effets de serre. On y respirera un air plus pur. L'accès à une alimentation variée et de qualité sera facilité par la généralisation du maraîchage antipolitain. L'oligarchisation du pouvoir métropolitain au nom de la croissance cède la place à une repolitisation massive liée à la prise du pouvoir antipolitain par les mouvements sociaux urbains.
Contradictions rencontrées	Dans la antipole, les conditions de vie se dualisent entre les enclaves privilégiées et les quartiers centraux paupérisés. Les mobilités et l'accès à la nature font l'objet d'une gestion différenciée et inégalitaire selon les quartiers et les communes.

Tableau 4. Synthèse des scénarios et de leurs composantes

		SCÉNARIOS		
		La mercapole	L'archipole	L'antipole
COMPOSANTES	Économie	Privatisation, tertiaire, connaissance, logistique, finance, (tourisme)	Nationalisation, protectionnisme, réindustrialisation, relocalisation	Locale, résidentielle, agricole, néoartisanale
	Rapport au global	Intégration	Démondialisation partielle et organisée	Mondialisation subie et/ou rejetée, relégation
	Politique 1 : rapports entre échelles	L'UE et l'État imposent à distance des stratégies de croissance	L'UE et l'État remettent en place des dispositifs de protection des marchés et des politiques industrielles	Affaiblissement des institutions politiques aux niveaux régional, national et supranational ; sécessionnisme municipal ; repolitisation
	Politique 2 : gouvernance métropolitaine	Machines de croissance métropolitaines ; partenariats publics-privés ; logique postdémocratique	Gouvernements métropolitains forts voire autoritaires ; politiques économiques et environnementales ambitieuses	Sécessionnisme municipal ; repolitisation ; montée en puissance des mouvements sociaux urbains
	Stratification sociale	En sablier	En montgolfière	En pyramide
	Gestion des distances	Coprésence indifférente, ségrégation socio-économique	Densité et mixité imposées	Séparation, isolement, ségrégation sociale et générationnelle
	Démographie	Viellissement compensé par la libéralisation des politiques migratoires	Renforcement des barrières à l'immigration, vieillissement progressif et décline démographique planifiée	Viellissement rapide, émigration et décline démographique spontanée
	Formes métropolitaines	Densification et étalement ; impact des infrastructures	Compactées ; contrôlées ; végétalisées	Juxtaposition de situations d'évidement et de patrimonialisation
	Mobilités	Intensifiées, démultipliées, inégalitaires	Contrôlées, limitées, canalisées	Inégalitaires ; dégradation des infrastructures publiques ; renforcement des inégalités d'accès et des « effets tunnel »
	Énergies, environnement	Gestion des crises énergétique et écologique déléguée au marché (innovation technologique)	Organisation publique de la frugalité ; gouvernement des conduites environnementales	Adaptation aux crises énergétique et écologique par une décroissance choisie ou contrainte

Les systèmes métropolitains intégrés – processus et scénarios

Bibliographie

Amin A., *PostFordism: A Reader*, Oxford, Blackwell, 1994.

Bidou C., *Retours en ville : des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes, 2003.

Brenner N., *New State Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press, 2004, 351 p.

Hirschmann A., *Bonheur privé, action publique*, Paris, Hachette, 2006.

Martin R., « The New Economics and Politics of Regional Restructuring: The British Experience », dans Louis Albrechts (dir.), *Regional Policy at the Crossroads : European Perspective*, Londres, Jessica Kingsley, 1989, p. 27-51.

Moulier-Boutang Y., *Le Capitalisme cognitif*, Paris, Amsterdam, 2007.

Ley D., « Liberal Ideology and the Postindustrial City », *Annals of the Association of American Geographers*, 70, 1980, p. 238-258.

Davezies L., *La République et ses territoires*, Paris, Le Seuil, 2009.

Logan J., Molotch H., *Urban Fortunes. The Political Economy of Place*, Berkeley CA, University of California press, 1987.

Marcuse P., « Sustainability is Not Enough », *Environment and Urbanization*, vol. 10, n° 2, 1998, p. 103-111.

Harold M., « Business is Booming », *The American Prospect*, 2011.

Lipietz A., « Du développement local au développement durable. Perspectives de deux idéologies », *Territoires*, 431, 2002, p. 12.

Veltz P., *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2002.

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios

Nadine Cattan

Géographe, directrice de recherche
au CNRS, directrice de l'UMR 8504
Géographie-cités

Jean-Baptiste Frétiigny

Géographe, doctorant à
l'UMR 8504 Géographie-cités

Flux, relations, réseaux, liens. Toutes ces notions signifient que l'interconnexion est une composante essentielle de l'organisation des espaces par les sociétés. Elle ne se réduit pas au déplacement, elle intègre ce qui le précède et le prolonge : projets, rapports de force, arbitrages et intentionnalités.

Dans ce contexte, la mobilité et l'échange sont le signe d'un assouplissement, voire d'une remise en cause des relations traditionnellement entretenues par les sociétés avec les territoires dans la construction des échanges économiques, dans la compréhension des processus de mondialisation et de métropolisation, dans la fabrication des identités individuelles et collectives, ainsi que dans la structuration des inégalités sociales. Que les mouvements soient contraints ou au contraire revendiqués, ils contribuent, dans tous les cas, à configurer de nouvelles pratiques spatiales et de nouvelles formes de systèmes territoriaux.

Les analyses de la mobilité et de l'échange restent pourtant souvent menées au prisme des infrastructures selon le mode de transport dominant qui les dessert, par voie de mer, de terre ou d'air. La réflexion est aussi fractionnée selon la nature des biens et services échangés ou encore de divers types de populations mobiles. Lorsque les travaux échappent à cette catégorisation, ils renvoient souvent à une autre typologie, de type économique cette fois : celle des macro-territoires, des métropoles globales aux villes gagnantes. Les études portant sur les dynamiques migratoires modifient la lecture des systèmes territoriaux. Mais elles ne remettent que partiellement en question le principe de catégorisation et de délimitation des territoires. La plupart des travaux sur les flux et sur les réseaux de transport demeurent donc segmentés et considèrent les infrastructures isolément du territoire, laissant de côté les interdépendances entre les différents systèmes.

La prospective de quoi ?

Le premier enjeu d'une réflexion prospective sur « Les portes d'entrée de la France dans les systèmes territoriaux des flux » réside dans la définition même de l'objet à soumettre à la prospective. Un système territorial qui se définit par des portes d'entrée et des flux est un système d'interface qui s'apprécie dans la combinaison du lieu et du lien, du réseau et

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios

du territoire, du point et de la ligne, des portes et des couloirs. Mais concilier l'espace des lieux et l'espace des flux (Castells, 1999) soulève une série de difficultés conceptuelles et méthodologiques. Un système territorial fait de portes et de flux interpelle en effet notre capacité à gérer l'espace-réseau, et, plus particulièrement, le continu et le discontinu. Pour étudier un système territorial d'une telle envergure, il est aujourd'hui impératif de développer des approches couplées. Elles doivent intégrer pleinement l'ensemble des composantes du système territorial formé par l'échange.

Dans cet exercice de prospective, une approche extensive des flux a été adoptée. Elle tient compte de la grande variété de l'échange, spécificité majeure de nos sociétés contemporaines. La prospective a donc porté simultanément sur quatre types de flux qui correspondent à quatre facettes par lesquelles nos sociétés se représentent. La société mobile et de loisirs, tout d'abord, est liée à la recomposition des temps sociaux. Elle renvoie à un très grand nombre de flux, comme les navettes domicile-travail, le tourisme urbain, les migrations de populations ou de multiples échanges informels. La société de la connaissance et de l'information constitue une deuxième facette. Elle permet de saisir un ensemble de flux emblématiques des nouvelles pratiques de communication et de recherche. Les partenariats scientifiques en sont une bonne illustration. Troisième facette, la société économique et financière donne du sens aux flux d'une société tertiaire et industrielle mondialisée. Elle renvoie notamment aux liens qu'entretiennent en interne les multinationales et aux échanges de marchandises dans le cadre de la spécialisation et de la division internationale du processus productif. La société énergétique représente enfin une dernière facette de nos sociétés. Stratégique, elle préside à la mise en mouvement du système, renvoyant à ses conditions de possibilité techniques, sociales et environnementales, à son empreinte écologique. Les réseaux de gaz ou les trafics d'hydrocarbures en sont des exemples archétypaux (Cattan, Frétiqny, 2011).

Cette approche englobante des systèmes d'échanges conduit à définir trois catégories de portes, distinguées selon leurs fonctionnalités :

- les portes-lieux et les portes-couloirs forment une première catégorie. Elles ont pour fonctionnalité majeure de faciliter les circulations et les échanges et se caractérisent par la forte présence d'infrastructures techniques de transport et de logistique. Les aéroports, les ports, les gares ferroviaires et routières sont des exemples auxquels on pense intuitivement, mais les terminaux pétroliers ou gaziers sont tout autant concernés ;
- la deuxième catégorie, qualifiée de portes-territoires et portes-réseaux, est marquée par une multiplicité d'activités et de fonctions. L'habiter la distingue particulièrement de la catégorie précédente, en association avec la production, la circulation et l'échange. Multi-échelle, elle fait référence à certains quartiers de villes, aux métropoles et à des villes en forte interaction, ou bipôles. Les façades littorales et les espaces transfrontaliers en sont d'autres illustrations importantes ;
- la troisième catégorie de portes est d'un type particulier. Sa fonctionnalité première est l'échange d'informations à travers l'association étroite entre utilisateur et technique. Identifiée comme des portes-individus et des portes-objets, cette catégorie renvoie à l'échelon individuel de l'acteur mobilisant son téléphone portable ou son ordinateur personnel.

Le système territorial des portes et des flux de la France peut se décliner à l'envi dans une grande combinaison des types de flux et des catégories de portes décrits précédemment. Quatre systèmes territoriaux sont emblématiques de la diversité des combinaisons possibles : le réseau des métropoles, le réseau des diasporas, le réseau de la logistique et le réseau des ports et de leurs hinterlands (Cattan, Frétiqny, 2011). Les deux premiers systèmes mettent en réseau une seule catégorie de portes, celle des territoires-portes : des métropoles dans le premier cas, des métropoles et des quartiers de villes dans le second. À l'inverse, les deux autres systèmes montrent l'imbrication, d'une part, des différentes catégories de portes et, d'autre part, des différents types de flux. Ils soulignent la grande complexité des systèmes territoriaux de flux. Le réseau logistique connecte par exemple des portes-lieux, des portes-couloirs et des portes-territoires comme des métropoles, des plateformes combinées de transport ainsi que des ports.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Cette appréhension englobante des portes d'entrée de la France dans le système territorial des flux est une approche originale et nouvelle. Elle permet de placer explicitement le système territorial analysé au croisement de différents types de mobilités, d'une grande variété d'acteurs et de diverses modalités de l'action.

Quelles hypothèses de croissance pour la mobilité et l'échange ?

Aujourd'hui, la croissance économique et l'augmentation de la circulation sont deux dynamiques qui s'alimentent mutuellement. Cette interdépendance est largement soulignée pour la circulation des produits et des flux financiers. Signe de leur décollage économique, les pays émergents ont ainsi reçu pour la première fois, avec les autres pays en développement, près de la moitié des investissements directs à l'étranger du monde en 2009.

Mais ce couplage entre croissance et circulation est aussi avéré pour les mobilités de personnes. Certaines représentations sédentaires empêchent pourtant de prendre toute la mesure de leur contribution économique, accordant une plus grande valeur symbolique aux activités et aux acteurs économiques qui semblent les plus enracinés. Le tourisme international génère par exemple plus d'excédents dans la balance des paiements de la France que des secteurs aussi emblématiques que ceux de l'agroalimentaire et de l'industrie automobile. Les migrants, fréquemment associés à la misère du monde, sont souvent pourtant, dans leur diversité, parmi les plus qualifiés des candidats au départ. Leurs remises d'épargne constituent le mouvement le plus massif de redistribution des richesses à l'échelle mondiale, représentant pour les pays en développement près de 2,4 fois le montant de l'aide publique au développement (de Wenden, 2009), mais aussi un apport non négligeable aux pays industrialisés : 24 milliards d'euros pour les pays de l'Union des 27 en 2006. De tels faits soulignent l'importance d'une approche extensive des flux et de leurs acteurs.

Dans le cas de la mobilité motorisée, ce couplage suscite de nombreuses inquiétudes environnementales. En effet, le

transport est responsable du quart des émissions de CO₂ issues de la combustion d'énergie dans le monde, selon l'Agence internationale de l'énergie. Ainsi, en raison de l'accroissement des richesses et de la baisse des coûts de transport, la distance moyenne parcourue par un individu en transport motorisé dans le monde est passée de 1 820 km en 1950 à 5 500 en 2000 (Schäfer, 2006). Inversement, l'utilisation d'un aéroport par 900 passagers par an crée deux emplois, direct, indirect ou induit sur la même période (ACI, 1998). Porté par la croissance soutenue du trafic aérien des dix dernières années, notamment de passagers en correspondance, le nombre d'emplois de la zone d'emploi de Roissy a augmenté de 46 % de 1998 à 2007. C'est le taux de création le plus élevé de toutes les zones d'emploi françaises sur la période.

Quelles peuvent être les évolutions à venir ? De nombreux travaux prévoient, sur le moyen terme, le maintien, dans une certaine continuité, de ce couplage entre croissance économique et accroissement de la circulation. En Europe, par exemple, les seuls signes de découplage observables concernent la mobilité routière des passagers depuis 2003 (Schäfer, 2006). Les hypothèses sous-jacentes reposent sur une grande combinaison de facteurs socio-économiques comme la croissance de la population mondiale, l'urbanisation mondialisée et la hausse des revenus (OCDE/FIT, 2010). Ils insistent sur l'attachement aux modes de vie et de consommation dominants et font une large place aux processus d'innovation technologique. Dans ce contexte, les débats se focalisent sur les rythmes de la croissance, rapide, modérée ou par palier par exemple.

À l'inverse, d'autres expertises sont loin d'exclure une réduction des mobilités et de l'échange. Elles soulignent l'incertitude des évolutions à venir au regard des enjeux énergétiques et environnementaux. Des évolutions à la baisse ont été attestées historiquement après la « première mondialisation » de la fin du XIX^e (Berger, 2003). Dans le monde, le niveau d'investissements à l'étranger d'avant 1914 n'a été retrouvé que dans les années 1980. Dans ces travaux, la principale question débattue porte précisément sur les différentes formes de ruptures possibles, qui pourraient notamment résulter de l'épuisement des énergies fossiles. Ces analyses nous rappellent la différence

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios

fondamentale entre prospective et prévision : au-delà du prolongement de tendance, il faut envisager de possibles bifurcations dans l'évolution du système.

Pour dépasser ce débat binaire sur l'intensité des flux, un large spectre des futurs possibles a été considéré, en cherchant à ne pas faire varier le seul curseur du coût de l'énergie. La prospective s'est en effet concentrée sur les changements non pas seulement de quantité mais de nature, de forme et de sens de ces mobilités et échanges (Rallet *et al.*, 2009), associant de manière plus systématique aux déplacements physiques toutes les fonctionnalités des technologies de l'information et de la communication.

2010-2040 : quels processus à l'œuvre ?

Faire du territoire, maîtriser et réguler le système, attirer des flux et rebondir face aux crises sont les quatre défis majeurs posés aux acteurs des portes d'entrée de la France et à sa prospective (Cattan, Frétey, 2011).

La première problématique, celle de la territorialisation, interroge la capacité même des flux à faire territoire. Les flux renforcent bien souvent les situations territoriales acquises, mais la circulation se diversifie, renouvelle en permanence les éléments qui l'animent, bouleverse les itinéraires et les représentations du passage. Vecteurs très ambigus de recombinaison des territoires, les flux sont donc au cœur de dynamiques contradictoires opposant des logiques héritées à d'autres plus novatrices. La deuxième problématique, de la responsabilité, soulève la question de la capacité de régulation et de maîtrise du système territorial. Une des tensions majeures réside dans les nouveaux rapports de force entre acteurs publics et privés. L'ancrage de la puissance publique contraste avec la faculté qu'ont aujourd'hui de nouveaux acteurs à se jouer des frontières sur fond d'intenses jeux de pouvoir et de concurrence. La troisième problématique, celle de l'attractivité, renvoie au rayonnement indissociablement matériel et symbolique du système, à sa compétitivité et à son image. C'est la capacité du système à susciter, à entretenir et à renouveler les flux qui est en jeu. La problématique de la vulnérabilité renvoie enfin à la

durabilité du système, à ce qui l'entretient ou au contraire à ce qui lui porte atteinte. Parce que l'aléa et le risque sont partie intégrante de nos sociétés, il est impératif de connaître la capacité du système à s'en saisir pour valoriser des composantes alternatives plus durables.

À partir de ces quatre problématiques, dix processus ont été identifiés pour rendre compte des dynamiques qui participent de l'évolution du système de 2010 à 2040. Ces processus exacerbent des tendances aujourd'hui existantes. Ces processus renforcent des tensions, des décalages qui travaillent en profondeur nos sociétés et nos territoires (figure 1).

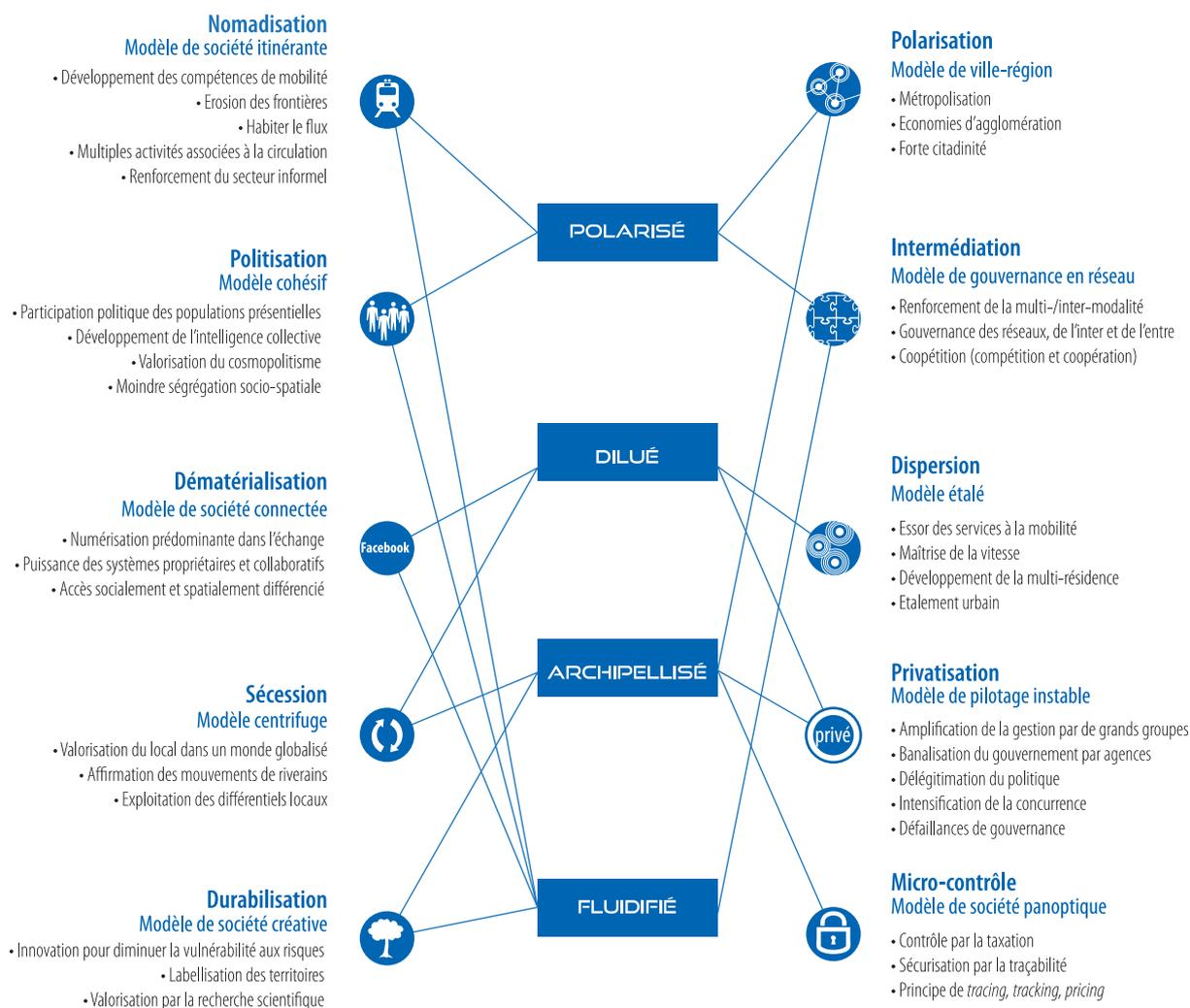
Contours et enjeux des futures portes d'entrée de la France

Les quatre scénarios qui préfigurent les portes d'entrée de la France à l'horizon 2040 reposent sur une combinatoire spécifique des processus précédemment identifiés. Chaque scénario met l'accent sur des aspects contrastés d'évolution de nos sociétés. Les axes de la figure 2 résument ces dynamiques dont l'intersection correspond à la situation en 2010. Qualifié de polarisé, dilué, archipelisé ou fluidifié, chaque scénario invite à plus ou moins de mobilité physique, d'intégration politique, de dépenses publiques et de durabilité en 2040 par rapport à aujourd'hui. La variable de mobilité physique fait référence aux processus de nomadisation et de dématérialisation. L'intégration politique et le niveau de dépenses publiques renvoient quant à eux aux processus d'intermédiation, de micro-contrôle, de privatisation, de sécession et de politisation.

Ces scénarios sont imagés autour de quatre figures. Elles illustrent la configuration spatiale du système des portes et des flux dans chaque scénario et renvoient notamment, mais pas seulement, aux deux processus majeurs de polarisation et de dispersion. Ainsi le système polarisé est symbolisé par le motif de l'arbre. Il évoque un ensemble hiérarchisé et intégré. L'image de la tache illustre en revanche le caractère diffus et mouvant du système dilué. Enfin, la figure de base du système archipelisé est l'île alors que le cours d'eau condense les spécificités du système fluidifié.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

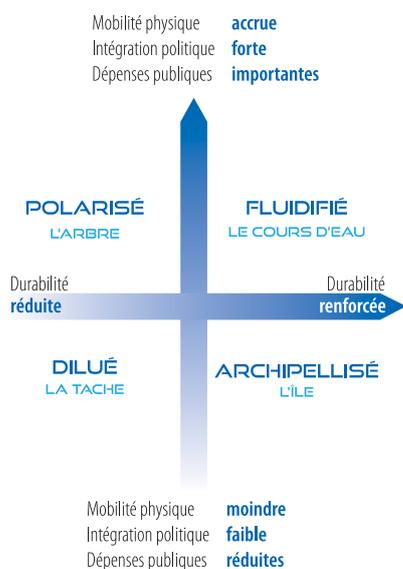
Figure 1. Schéma de combinaison des processus à l'œuvre



Conception / Réalisation : Datar | Territoires 2040 • Karine Hurel, Nadine Cattani • 2011

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios

Figure 2. Espace de construction des scénarios



Scénario 1 : « Polarisé »

Mots clés : mobilité généralisée, métropolisation et pôles intermédiaires, cohésion sociale, gouvernances européenne et mondiale, consommation énergétique forte liée aux transports

Une société nomade et mondialisée anime un système polycentrique qui privilégie des portes globales. Une gouvernance politique européenne et mondiale forte opère une planification économiquement rationnelle mais concédant une forte empreinte écologique.

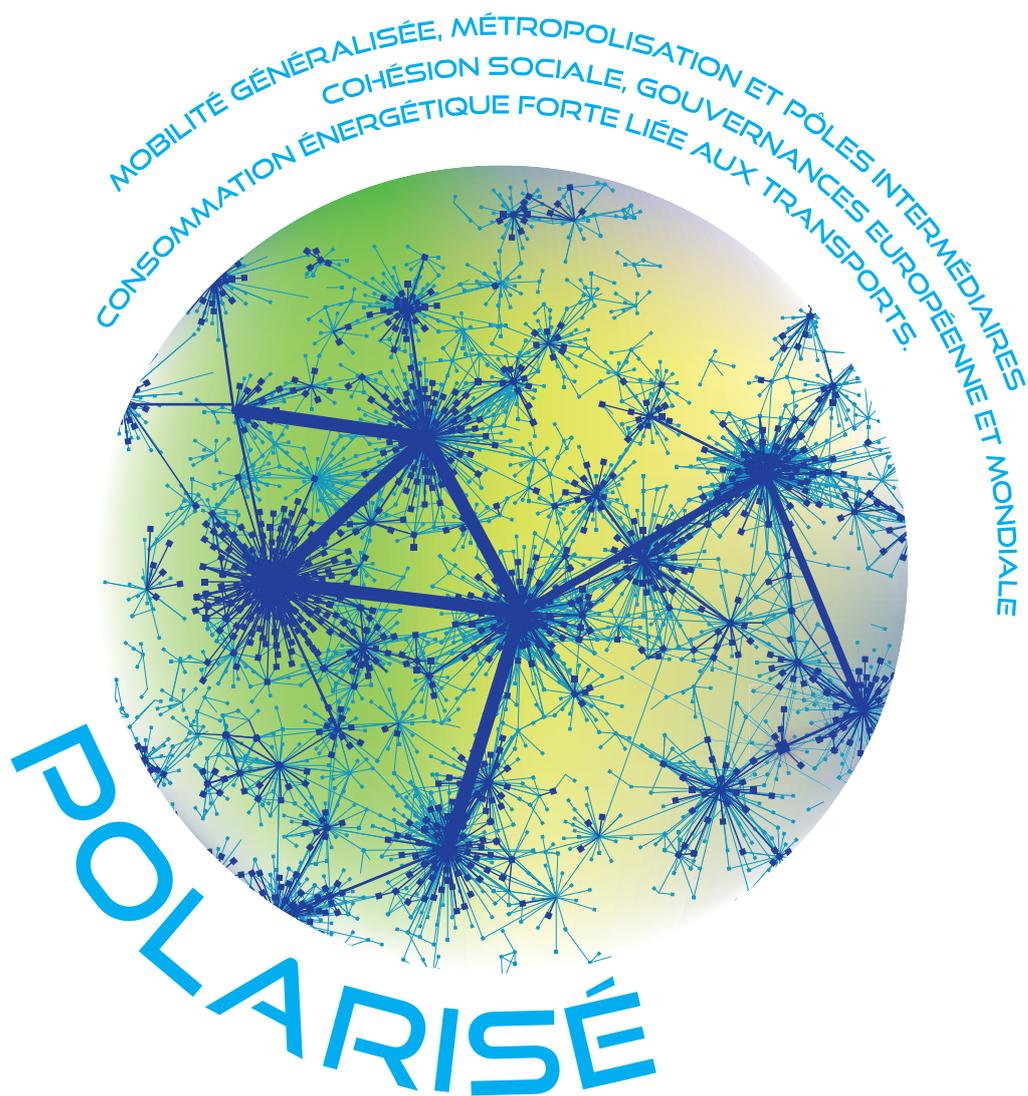
Ce scénario accentuera globalement les mobilités, en particulier à moyenne et grande distances, avec le développement d'une offre de transport collectif abondante. Démultiplicatrices de contacts sociaux, les technologies de l'information et de la communication donneront aux acteurs plus d'occasions de se déplacer. Les déplacements effectifs s'amplifieront, pour des

motifs de plus en plus diversifiés. La ponctualité des transports sera une attente forte. Les passagers sacrifieront cependant aux contraintes des systèmes de hubs multifonctionnels, qui répondent à une logique d'optimisation de l'exploitation. La charge cognitive nécessaire au passage d'un mode de transport à l'autre au cours du déplacement sera considérée comme le prix à payer de la mobilité. Pour les marchandises, l'exigence de juste-à-temps sera toujours d'actualité.

Le système sera organisé autour d'un nombre restreint de métropoles et portes d'entrée globales fortement interconnectées entre elles. Ce scénario favorisera une intégration mondiale poussée liée à l'accentuation de logiques de métropolisation et de rationalisation économique des réseaux de circulation. Ces villes-pont comprendront l'essentiel des grandes plateformes logistiques ou de correspondance passagers. Elles concentreront aussi une grande part des lieux d'innovation et d'hybridation, des quartiers sas de migrants aux grands pôles technologiques et scientifiques cosmopolites, comme des lieux d'impulsion des flux économiques et financiers. Ces portes joueront donc le rôle de têtes de réseaux nationaux et supranationaux. Mais des portes de taille intermédiaires, plus spécialisées exploiteront des marchés de niche ou novateurs, notamment dans le secteur des services numériques. Elles exploiteront aussi les activités des portes globales qui auront été déconcentrées pour éviter la saturation.

Dans ce scénario, les politiques de circulation auront changé d'échelle et seront pour l'essentiel transnationales et partagées. Elles feront l'objet de véritables débats politiques, relatifs notamment à la circulation généralisée des personnes et à la disparition des paradis fiscaux. Une planification stricte sera développée pour optimiser les chaînes de déplacement, les approches segmentées par mode faisant désormais partie de l'Histoire. Contraignante, cette planification impliquera des échelles les plus macroscopiques, liées aux enjeux économiques de la massification des flux, aux plus microscopiques, liées à la desserte fine des territoires. Les aspirations sociales, économiques et politiques des acteurs du système en faveur de la mobilité et de la cohésion sociale se feront au détriment des effets environnementaux. Les grands équipements

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Nadine Cattan • 2011

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios

impliqueront de nombreuses externalités négatives pour certaines populations (effet de coupure urbaine, nuisance sonore et pollutions). Des politiques d'indemnités seront mises en place mais les effets sur le système-Terre d'une circulation intense ne seront pas pour autant jugés prioritaires.

Repères géographiques

Dans le monde :

- une quarantaine de portes d'entrées globales domine le système de villes européennes (plus resserré qu'aujourd'hui).

En France :

- un très Grand Paris;
- le port de Marseille;
- Kent-Nord-Pas-de-Calais.

Fiction : « Polarisé »

Léa habite un lotissement périurbain en bordure d'une petite ville du Nord-Pas-de-Calais. Chaque matin, ses enfants sont pris en charge par le responsable du ramassage scolaire en pédibus (autobus pédestre). Léa et son conjoint Lucas empruntent un service de transport à la demande financé par la communauté urbaine pour rejoindre la gare, où tous deux prennent le train régional à grande vitesse pour Lille. Léa gagne ensuite en tram-train son magasin de tissus alternatifs à Roubaix. Elle a développé son activité à partir de la grande porte d'entrée logistique lilloise, véritable arrière-cour des grandes portes d'entrée globales de Paris et de Londres. Elle profite de la rupture de charge lilloise pour dénicher des produits originaux dans les entrepôts logistiques, désormais plus concentrés grâce au plan logistique régional. Les clients de Léa sont des chineurs, habitant ou transitant par les grandes portes parisiennes et londoniennes et faisant très régulièrement du shopping à Lille. Lucas se rend en revanche en train à Bruxelles, car il travaille auprès du commissaire européen aux portes d'entrée, désormais de compétence communautaire. Il est chargé de traduire

dans le droit européen les mécanismes innovants de compensation des nuisances et des inégalités environnementales suscitées par le développement massif des infrastructures des portes globales. Son travail lui tient d'autant plus à cœur qu'avec Léa et ses enfants il est fréquemment amené à utiliser la porte de Londres ou de Paris. Il rend souvent visite à ses amis, rencontrés à Rio lors de son année Erasmus Mundus, un rite de passage qui s'est généralisé dans le cursus des étudiants de l'Union.

Les enjeux

- Coopération et coordination accrue à tous les niveaux pour faire émerger une gouvernance intégrée;
- spécialisation des espaces;
- planification multiscale des portes, des infrastructures et de la circulation;
- promotion des solidarités socio-spatiales;
- préservation des surfaces non bâties;
- innovation technologique et organisationnelle pour favoriser l'accès de tous à la mobilité.

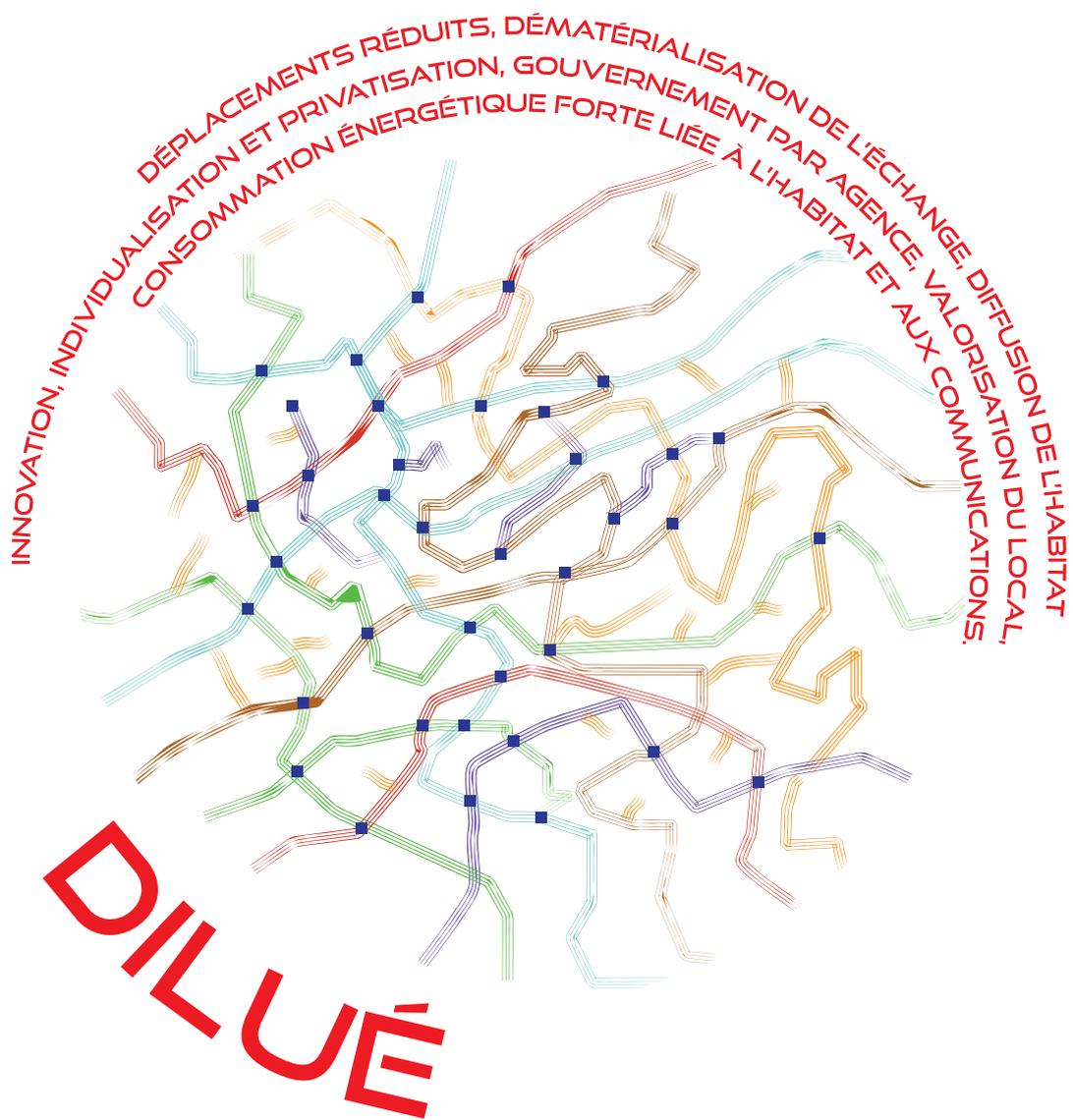
Scénario 2 : « Dilué »

Mots clés : déplacements réduits, dématérialisation de l'échange, diffusion de l'habitat, innovation, individualisation et privatisation, gouvernement par agence, valorisation du local, consommation énergétique forte liée à l'habitat et aux communications

Dans un paysage de *suburbia*, les déplacements seront réduits et se feront surtout à courte distance. Une spatialisation diffuse des activités et de l'habitat le long d'axes de transport individuel favorisera une démultiplication des portes d'entrées. La puissance publique, affaiblie par le renforcement des identités locales et des inégalités socio-spatiales, laissera place à un gouvernement par agences.

Contrairement au système polarisé, le système dilué repose sur la dématérialisation de l'essentiel des formes de l'échange, réduisant grandement les déplacements. Une certaine ubiquité

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Nadine Cattan • 2011

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios

numérique fera partie du quotidien, démultipliant le nombre d'acteurs de l'échange et les double- et arrière-portes. Les compétences mobilitaires des individus et des collectifs se développeront sur une gamme variée de savoir-faire faisant des portes-individus un vecteur majeur d'innovation. Le système dilué sera caractérisé par une diffusion de l'habitat et des activités. La concentration perdra de sa signification, avec une possible reterritorialisation en continu de l'espace, susceptible de conduire à terme à la disparition des villes. Un village planétaire numérique donne une image forte de ce système.

L'ancrage de la puissance publique contrastera avec la faculté qu'auront les acteurs à se jouer des frontières, favorisant les logiques spontanées au détriment des logiques institutionnelles. Aux échelles supérieures, le politique perdra de sa légitimité au profit d'une approche pragmatique de gouvernement par agences, limitant les formes de solidarité et de redistribution de richesses à large échelle. Par contraste, les initiatives locales en sortiront renforcées. L'échelle locale sera jugée plus à même de répondre aux questions de nuisances des transports, à la fractalisation croissante des flux de marchandises et à l'individualisation des mobilités.

Alors que la gouvernance du premier scénario rationalise l'offre pour mieux répondre à la demande de circulation physique, le scénario dilué met au contraire en scène un système régulé par la congestion et la pénurie, privilégiant les services à la mobilité. Le système dilué est un peu moins gourmand en énergie en matière de transports que le système polarisé. Mais il engendre des dépenses énergétiques non négligeables liées aux communications à distance. Il repose de plus sur une forte artificialisation des sols. Les enjeux d'accessibilité seront beaucoup plus prégnants que dans le premier scénario, aussi bien en termes d'inégalités face aux technologies numériques que dans l'accès au transport. Il faudra déployer des trésors d'inventivité pour se déplacer. La faiblesse du rôle du politique et la concurrence accrue entre les territoires font de la capacité d'auto-organisation des acteurs locaux un enjeu central.

Repères géographiques

Dans le monde :
– San Francisco – San Diego.

En France :

- le littoral breton : de Saint-Brieuc à Lorient;
- agglomération genevoise et système productif trans jurassien ;
- réseau Brittany Ferries ;
- aéroport de Carcassonne.

Fiction : « Dilué »

Driss est formateur à domicile en technologies de la communication. Il habite au cœur d'une des portes-territoires du tourisme balnéaire du sud de la France. Son travail se déroule dans deux enclaves résidentielles pour personnes âgées et aisées où se concentrent de nombreux services de santé. Ses clients sociabilisent beaucoup entre eux, au café-épicerie du lotissement, mais ils souhaitent maîtriser les plus récents outils techniques et linguistiques pour bénéficier de toute l'intensité d'une vie sociale avec famille et amis, dispersés à travers le monde. Pour parcourir les 30 km qui séparent son quartier de jeunes travailleurs de la première enclave, Driss doit prévoir une durée très variable, de l'ordre de 30 à 90 minutes, comme pour le trajet entre les deux enclaves. L'attrait de la voiture ne se dément pas et le modèle économique du transport collectif traditionnel ne convainc plus personne. Faute d'investissement dans les infrastructures, le fonctionnement des transports en situation de crise fait partie de la routine, d'autant que les riverains ont imposé une limitation drastique du trafic sur de multiples tronçons. Pour estimer la durée de son trajet, Driss consulte son boîtier Astus, un système collaboratif d'informations et de services. Mis à jour par chacun des membres du réseau, Astus propose diverses trajectoires et possibilités de transport, notamment de transport alternatif, comme le covoiturage ou les taxis collectifs, plus rarement les services de vélo- et moto-taxi, surtout empruntés par les plus fortunés. Les flux de marchandises connaissent les mêmes heurts, aussi Driss et ses retraités ont-ils renoncé à obtenir immédiatement leurs commandes sur Internet et privilégient les produits à proximité.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Migrant, Driss est arrivé en France par une « porte de service ». Il a emprunté un passage migratoire peu surveillé pour travailler dans le domaine des services de formation à la mobilité, en pleine expansion alors que la population active disponible manque cruellement. Il échange surtout à distance avec sa famille élargie et ses amis, qu'il retrouve tous les 10 ans. Comme à chaque voyage, c'est l'occasion d'échanger de nombreux cadeaux et de faire un peu de commerce à la valise. Ce grand déplacement est une aventure. Il faut jongler avec les liaisons aériennes et ferroviaires point à point et revoir fréquemment l'itinéraire selon les dysfonctionnements en chaîne des réseaux, où se mêlent indistinctement trafics à longue et à courte distance.

Les enjeux

- Organiser économiquement et écologiquement l'offre de transport individuel;
- développer des circuits courts et d'accessibilité généralisée aux services et équipements;
- atténuer les inégalités socio-spatiales;
- renforcer la cohérence des territoires et la qualité des paysages;
- maîtriser la gouvernance de proximité.

Scénario 3 : « Archipelisé »

Mots clés : mobilité à grande distance limitée, taxation de la mobilité, autonomisation des nœuds majeurs, rôle clé des grands groupes privés, sécurisation, fragmentation sociale, sanctuarisation des espaces protégés

Sur le modèle des cités marchandes, ce système mondialisé privilégiera une circulation micro-contrôlée prise en charge par de grands groupes privés. La mobilité des individus à grande distance y sera limitée mais les échanges de marchandises seront décuplés. Ce scénario produira un espace mondial fortement hiérarchisé par quelques grands nœuds autonomes et concurrentiels. Cette hyper-concentration limitera l'impact environnemental d'un système socialement très inégalitaire.

Dans ce scénario, par contraste avec le système polarisé, les mobilités seront réduites et maîtrisées par un dispositif de taxation et de contrôle à micro-échelle. Un archipel de villes-États, sur le modèle des cités marchandes méditerranéennes et hanséatiques, donne une image forte de ces territoires où les échanges de marchandises prédominent. Ces villes gagneront en autonomie dans le cadre de systèmes politiques fédéraux assez lâches, aux relations complexes. Les intérêts politiques varieront au gré des rapports de force et de l'influence des groupes de pression économiques, sans exclure diverses formes de protectionnisme. Ce modèle de pilotage conduira à des stratégies parfois erratiques, avec un urbanisme très dépendant de l'avenir des groupes, qu'ils se développent ou fassent faillite.

Ce scénario accentuera le poids des plus grands groupes industrialo-financiers. Ces acteurs contrôleront de gigantesques portes d'entrée au sein de grands pôles urbains, multipliant les prises de participation intersectorielles. Tirant profit des positions avantageuses qu'ils occupent et des économies d'échelle, ces groupes intensifieront la concurrence pour renforcer l'accumulation des richesses au bénéfice de ces nœuds mondiaux.

Dans ce contexte, contrairement au scénario du système dilué, l'informatique embarquée sera plus au service du contrôle de la mobilité des personnes que de l'information. Cette sécurisation sera justifiée par la raréfaction de certaines ressources, par la vulnérabilité accrue des villes et par un fort attachement à la protection du système-Terre. Ce système favorisera le retour du lieu et l'importance de son appropriation par des populations moins mobiles à grande distance. Économe en énergie, ce système contribuera peu au changement climatique. De nombreux espaces protégés seront sanctuarisés et constitueront des zones de récréation pour les citoyens aspirant à se confronter au sauvage et à l'ailleurs.

Repères géographiques

- Dans le monde :
- Singapour;
 - Dubaï;
 - Hong Kong;
 - Shanghai.

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Nadine Cattan • 2011

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

En France :

– Paris – Bruxelles – Amsterdam ;

– Nice – Monaco.

Fiction : « Archipelisé »

Jade est une architecte toulousaine renommée. En partance pour Singapour, elle consulte sa facture quotidienne, émise par une grande compagnie de transport maritime. Dans le cadre d'un partenariat public-privé, cette multinationale est aussi chargée de la taxation de la circulation dans et au départ de la cité. Le prélèvement fiscal pour son déplacement en voiture a varié du simple au triple entre 7 h 32 et 8 h 14. Le prix est rédhibitoire pour de nombreux citoyens : pour le gouvernement urbain, la protection de l'environnement et la fluidité d'un trafic croissant est à ce prix. Par le hublot, son regard se pose ensuite sur les formes urbaines, qui connaissent des mutations spectaculaires. Jade est souvent sollicitée pour concevoir des constructions où les flux doivent s'enchevêtrer sans turbulence. La circulation est si dense qu'elle est particulièrement vulnérable aux risques naturels, aux dysfonctionnements techniques ou aux protestations sociales, qui y trouvent une forte visibilité. Jade voyage précisément à la recherche de nouveaux modèles architecturaux. Si ce n'était pour un motif professionnel aussi impérieux, il lui serait très difficile de s'y rendre tant le déplacement est coûteux. Dans l'avion, elle ne rencontre que des hommes et des femmes d'affaires dont la présence physique est absolument requise pour des réunions délicates et décisives ou des migrants très qualifiés qui font un des rares grands voyages de leur vie. Elle filmera son parcours à Singapour pour le revivre avec sa famille et ses amis, lors d'une expérience touristique à distance. Si la plupart d'entre eux ne se sont jamais rendus dans une métropole éloignée, ils ont la chance de pouvoir passer leurs vacances au contact d'espaces sanctuarisés à bonne distance de l'agglomération, quand la plupart des habitants investissent les espaces verts périurbains.

Les enjeux

- Régulation des conflits territoriaux, sociaux et environnementaux ;
- contrôle et sécurisation ;
- maîtrise de la gouvernance multi-acteurs : métropoles, cités, États et grands groupes privés ;
- innovation autant sociale que technique pour limiter la dépendance à l'automobile ;
- anticipation des risques de toute nature liés à la concentration.

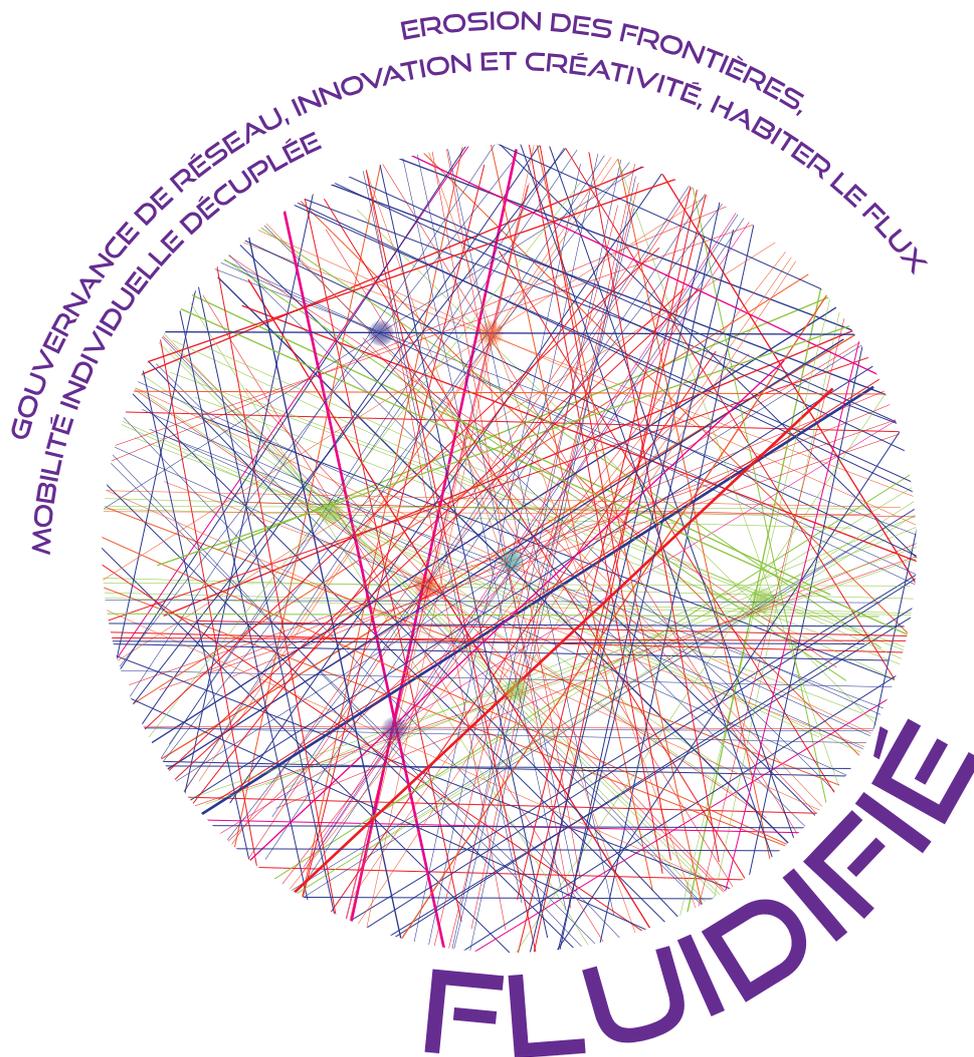
Scénario 4 : « Fluidifié »

Mots clés : mobilité individuelle décuplée, érosion des frontières, gouvernance de réseau, innovation et créativité, habiter le flux

Une société nomade se déploiera selon des logiques de réseau. Cette nomadisation transformera les modes de vie, rythmés par des mobilités intenses à significations multiples, combinant aspirations et contraintes. L'innovation, la créativité et la recherche en seront des dimensions majeures. Si l'intermédiation et l'intégration sociale et culturelle seront recherchées, les réseaux d'entrée seront différenciés et d'attractivité inégale.

Dans ce système, les mobilités physiques, en continu et en croissance, structureront une société hypermobile, marquée par la recomposition des temps sociaux et par l'accentuation des formes de capitalisme par projets. Dans ce scénario, la diversification des fonctions associées à la circulation permettra d'habiter l'espace des flux. Les espaces publics de transport, comme les trains et les aéroports, seront les lieux de vie de ces territorialités mobiles, où le réseau et le territoire ne feront plus qu'un. Le droit à la mobilité sera renforcé par la disparition des fonctions classiques des frontières linéaires. Des mécanismes de politisation croissante des sociétés conduiront à faire de ces réseaux-territoires des laboratoires d'intégration des populations présentes, favorisant de nouveaux types de cosmopolitisme.

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2010 • Karine Hurel, Nadine Cattan • 2011

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Pour se maintenir, ce système sera renforcé par l'innovation et la créativité. La recherche scientifique y sera en effet fortement valorisée et assurera à la fois le maintien et le renouvellement de ces territoires-réseaux. L'intégration des couloirs écologiques en sera partie prenante. Le principal défi des acteurs politiques sera de savoir proposer des nouveaux cadres territoriaux pour l'action publique. De nouvelles pratiques et conceptions de la gouvernance des espaces et des territoires, prenant en considération les nouvelles dimensions de l'habiter que sont le passage, l'interrelation, le flux, le transit, l'éphémère, devront être mises en œuvre. La difficulté sera d'inventer les outils de régulation d'espaces où le fluide dominera.

Repères géographiques

Dans le monde :

- Randstad (Utrecht-Amsterdam-La Haye-Rotterdam);
- région transfrontalière de l'Øresund (Copenhague-Malmö);
- mégapoles des États-Unis (Boston-Washington), du Japon (Hiroshima-Tokyo), du Brésil (Rio-Sao Paulo), et d'Afrique du Sud (Johannesburg-Gauteng).

En France :

- Perpignan – Gênes;
- Nancy – Metz – Luxembourg.

Fiction : « Fluidifié »

Tobias est paysagiste au sein du corridor Nancy-Metz-Luxembourg. Lors des opérations d'aménagement, il travaille à la visibilité de ce territoire où s'entrelacent voies de transport et formes plus ou moins linéaires d'urbanisation. Il suit la recommandation établie par le comité élu du corridor : mettre en scène le territoire pour inciter à la halte, pérenniser et retenir les flux. Ses paysages visent à attirer résidents, entreprises et touristes en changeant le regard porté sur les espaces traversés, à travers diverses opérations de patrimonialisation des ressources environnementales, industrielles et urbaines qui jalonnent cette voie

de passage déjà attestée à l'époque romaine. Certains de ses collègues sont en revanche spécialisés dans des compositions paysagères plus éphémères pour des événements qui occasionnent de grands rassemblements. La vision du corridor depuis les lieux de transports collectifs, mobiles et fixes, Tobias la connaît bien tant il fréquente ces espaces de transport. Ce sont pour lui des lieux polyvalents, tour à tour lieu de travail, seul ou en discussion informelle, de repos, de communication à distance ou de détente. C'est d'ailleurs à bord d'un train que Tobias a rencontré sa femme Élise. Informaticienne dans le secteur bancaire, elle se rend souvent à Luxembourg, Bâle, Zürich, Strasbourg et Francfort. Tobias et Élise participent aux élections des comités de corridors lorrain et rhénan au prorata de leur temps de présence dans ces territoires-réseaux. S'ils font tout pour rentrer à Strasbourg où leurs enfants les attendent, il n'est pas rare, comme ce soir, que l'un d'entre eux doive se contenter d'être présent au repas familial par visioconférence. L'autre aura fait auparavant les courses dans l'un des pôles d'échange qui ponctue son déplacement, récupérant au passage le colis postal destiné au petit dernier. La fin de semaine marque les retrouvailles familiales, et commence dès le jeudi soir car le travail à domicile s'est fortement développé le vendredi. Comme de nombreux habitants du Rhin supérieur, Élise et Tobias passent souvent leurs vacances à parcourir les côtes turque et marocaine, pays avec lesquels les liens transnationaux se sont étoffés. C'est aussi un espace de déconnexion, où ils sont injoignables pour le travail.

Les enjeux

- Élaborer des gouvernances et aménagements en réseau combinant acteurs publics et privés;
- soutenir l'innovation territoriale ouverte et la créativité;
- production de valeurs sociales qui autorisent la diversité;
- mettre en scène les territoires pour développer l'ancrage des populations;
- prendre en compte l'hybridation des modes de vie.

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios

Tableau 2. Synthèse des scénarios et de leurs composantes

		SCÉNARIOS			
		Polarisé	Dilué	Archipelisé	Fluidifié
COMPOSANTES	Société	Nomade Mondiale Valorise l'altérité	Individualisée Locale Génératrice d'inégalités	Individualisée Protectionniste Fragmentée	Nomade Cosmopolite Intégrée Créative
	Système territorial	Métropoles Portes-globales Arrière-pays supranationaux	Disparition progressive des villes Suburbanisation généralisée Arrière-pays multiples et étendus au monde entier	Hyperconcentration Cités-États Arrière-pays restreint	Réseau-territoire Habiter l'espace des flux Labile Arrière-pays patrimonialisés
	Mobilité et Échange	Ouverts à tous Collectifs	Dématérialisation de l'échange Capacités mobilitaires individuelles décuplées Accès variable selon les lieux et les acteurs	Taxés et contrôlés Réservés à des privilégiés	Ouverts à tous Multifonctionnels
	Gouvernance	Mondiale Publique	Perte de légitimité du politique Privatisation Gouvernement par agences	Privatisation Réservée à des privilégiés	En réseau
	Environnement	Consommation énergétique forte liée aux transports	Consommation d'énergie liée à l'habitat et aux communications Forte consommation de surfaces	Faible contribution au changement climatique Sanctuarisation des espaces protégés	Consommation énergétique liée aux transports et communications Valorisation des trames vertes et bleues Usage poussé des technologies vertes

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Conclusion

Quatre enjeux prépondérants et récurrents d'un scénario à l'autre ont été identifiés. Les stratégies de l'action publique devront y accorder plus qu'aux autres la plus grande attention :

- développer des formes plus intégrées de gouvernance;

- soutenir l'innovation environnementale;
- accorder une attention prioritaire aux questions de justice spatiale, notamment par l'inscription territoriale des flux;
- attirer et maîtriser la mobilité et la circulation : notamment concernant la massification des flux physiques, la gestion de l'engorgement et le rôle des flux de transit.

Tableau 3. Synthèse des enjeux par scénario

		SCÉNARIOS			
		Polarisé	Dilué	Archipelisé	Fluidifié
ENJEUX	De gouvernance	Renforcement des coopérations et coordinations multi-échelles Développement des capacités de gouvernance européenne et mondiale	Amélioration de la gouvernance de proximité Des gouvernements par agences	Maîtrise de la gouvernance multi-acteurs Régulation publique de pôles privés puissants	Invention de la gouvernance de réseau Meilleure combinaison des stratégies des réseaux et acteurs territoriaux
	Territoriaux	Planification multi-échelle Spécialisation des espaces	Accessibilité généralisée aux services et équipements Développement des circuits courts	Régulation des effets d'une intensification du protectionnisme Contrôle et sécurisation	Gestion de nouvelles formes de l'habiter Mise en scène de territoires-réseaux
	De justice spatiale	Promotion des solidarités	Atténuation des inégalités socio-spatiales Amélioration des usages et accès aux services d'information	Anticipation des conflits liés à une plus grande fragmentation des sociétés	Production de valeurs sociales de diversité Prise en compte de l'hybridation des modes de vie
	Environnementaux	Préservation des surfaces non bâties Développement des transports efficaces en termes de consommation d'énergie à moyenne et longue distances	Renforcement de la qualité des territoires et des paysages Labellisation Développement des transports efficaces en termes de consommation d'énergie à courte et moyenne distances	Atténuation des risques liés à la concentration Gestion de la vulnérabilité territoriale	Innovation et créativité pour une meilleure durabilité
	De transport et mobilité	Innovation technologique et organisationnelle pour favoriser l'accès de tous à la mobilité Planification des infrastructures et des circulations	Organisation économique et écologique de l'offre de transport individuel Offre égalitaire de communication individuelle	Maîtrise de la mobilité Valorisation de l'immobilité Innovation technologique pour la maîtrise et le contrôle de la mobilité pour une meilleure sécurisation	Gestion des mobilités ouvertes, multi-directionnelles et multimodales Droit à la mobilité Développement des offres individuelles spécifiques

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios

Bibliographie

ACI, *Emploi et prospérité en Europe*, rapport du Airport international council, 1998.

Berger S., *Notre Première Mondialisation : leçons d'un échec oublié*, Paris, Le Seuil, coll. « La République des idées », 2003.

Castells M., *La Société en réseaux : l'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1999.

Cattan N., Frétiigny F., « Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – état des lieux et problématiques », *Territoires 2040*, N°3, 2011.

OCDE/FIT, *Les Perspectives du transport mondial*, rapport en ligne : <http://www.internationaltransportforum.org/Pub/pdf/10Outlook.pdf>, 2010.

Rallet A. *et al.*, « Diffusion des TIC et mobilité : renouvellement et permanence des problématiques de recherche », *Flux*, n° 78, 7-16, 2009.

Schäfer V., « Long-Term Trends in Global Passenger Mobility », *The Bridge*, 36-4, 2006.

Wenden C. (de), *Atlas mondial des migrations*, Paris, Autrement, 2009.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios

Gilles Le Blanc

Économiste,
professeur à Mines-ParisTech

Ce travail prospectif des territoires à base industrielle et productive est le produit des réflexions d'un groupe de travail transversal regroupant chercheurs et praticiens de différentes disciplines (économie, sociologie, géographie, urbanisme, pôles de compétitivité, administration)¹. Après avoir redéfini l'objet de l'étude autour du thème des dynamiques des territoires industriels (revue *Territoires 2040*, n° 3), le groupe a établi un diagnostic collectif de la géographie des activités industrielles et productives en France et son évolution. Cette étape a permis d'identifier trois principales problématiques de l'horizon prospectif :

- la relation active ou passive du territoire à l'industrie (formulation d'objectifs spécifiques, sélection d'instruments, mise en cohérence des différents niveaux d'intervention) ;
- les dynamiques propres aux activités industrielles (organisation géographique des flux matériels de matières premières, de composants intermédiaires et de produits finis, nouvelles demandes émergentes de biens et services industriels, dynamique de dématérialisation et de complexification des offres, conduite de la R&D et de l'innovation, gestion de la main-d'œuvre et des compétences) ;
- l'environnement macroéconomique (coûts, environnement, finances publiques, taux de change, Chine...).

La démarche prospective proprement dite a été bâtie sur une liste d'énoncés et de représentations brutes (environ sept cents) décrivant sans argumentaire, ni analyse, ce que pourrait être la situation dans trente ans. Ces énoncés courts ont été ensuite regroupés en grands thèmes (autonomie, spécialisation/polarisation, durabilité, éparpillement, tensions, flexibilité, dématérialisation) puis confrontés aux problématiques identifiées plus haut pour dessiner des possibles trajectoires/processus d'évolution. Par aller-retour entre ces représentations finales et les observations du diagnostic, par discussion collective des effets de seuil, des ruptures ainsi que des éléments de cohérence ou de tensions entre ces éléments, quatre scénarios ont finalement été identifiés. Précisons bien que ces scénarios sont des constructions d'avenirs possibles, qu'on a souhaités contrastés et cohérents, mais sans hiérarchie en termes de crédibilité, ni de préférence, définis autour d'un fil conducteur structurant la relation du territoire aux activités productives et industrielles, insistant sur les

¹ Je remercie les membres du groupe de travail pour leurs contributions, leurs commentaires et suggestions et en particulier son rapporteur scientifique, Noémie Behr.

Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios

obstacles, les enjeux, les conséquences (entreprises, salariés, politiques publiques), mais ne prétendant pas décrire la réalité dans toute sa complexité².

Rappelons également pour éviter tout malentendu que le terme « industrie » doit être entendu au sens large comme les activités marchandes productrices de biens et de services, ne se limitant donc pas aux seuls secteurs manufacturiers mais incluant aussi, dans des proportions variables, les services aux entreprises, des services domestiques comme les télécoms ou l'informatique, les transports, la santé, le tourisme...

Scénario 1 : « Reconstruction industrielle verte »

Mots clés : différenciation locale, territoire d'expérimentation, croissance verte, variété technologique, fragmentations spatiales

En 2040, l'économie productive et industrielle s'est transformée en profondeur en se réorientant, après une transition d'une vingtaine d'années, autour d'offres de biens et services innovantes à valeur ajoutée sociale et environnementale pour la demande domestique ainsi que les exportations. Cette *reconstruction industrielle* a entraîné un renouvellement complet du tissu d'entreprises, des métiers, de la main-d'œuvre, de la nature des actifs et des formes d'innovation, de l'organisation des flux matériels comme de la commercialisation et de la R&D. Initié sur les nouveaux marchés du développement durable dits « verts », le mouvement a ensuite diffusé largement dans

l'économie tout entière, y compris dans les secteurs, marchés et produits traditionnels, en s'appliquant aux différentes dimensions de durabilité (social, santé, local...). L'orientation des acteurs économiques et la recherche de valeur ajoutée se sont déplacées de la production et l'amélioration des performances vers la meilleure utilisation des ressources limitées disponibles, par exemple en mettant en œuvre un recyclage permanent et sophistiqué des ressources à la fois physiques et humaines. Ce tournant fondamental inscrit également les activités économiques dans un nouveau rapport à l'espace, moins segmenté et spécialisé, et davantage orienté par la recherche d'une dimension intégratrice et multifonctionnelle dans les choix retenus (offres, technologies, organisations, localisations).

Le processus de reconstruction industrielle a suivi une trajectoire lente et progressive, car son rythme et son intensité sont d'abord déterminés par les évolutions de la société, ses préférences, la traduction de ses nouveaux besoins autour d'objectifs politiques et de demande économique. La transition s'est donc opérée par à-coups, avec des pauses puis des vagues successives de diffusion et d'adoption des nouvelles solutions par grands domaines (chimie, habitat, transport, énergie...) ouvrant au fur et à mesure de nouveaux marchés industriels. De multiples acteurs y concourent avec, à côté des moteurs traditionnels (start-ups, grands groupes, État, universités), un rôle accru ou inédit des collectivités locales, des structures militantes (ONG environnementales, représentants de l'économie sociale et solidaire, associations de consommateurs) et des organismes de formation professionnelle.

La logique économique de la nouvelle industrie « verte et durable » repose sur la grande variété et différenciation des situations locales (population, urbanisme, climat) et des besoins spécifiques associés en matière de santé, logement, énergie, transport, loisirs... Dans ce contexte, plusieurs solutions, technologies, produits et services différents peuvent en effet coexister pour y répondre, échappant ainsi aux contraintes concurrentielles de standards mondiaux s'imposant partout. La construction des offres et la localisation des entreprises suivent alors une nouvelle logique spatiale, agrégeant des territoires présentant des caractéristiques similaires.

². Le mode de présentation des scénarios soulève un problème en soi car il faut éviter que leur suite soit interprétée comme un ordre de crédibilité ou de préférence. Pour disposer d'un critère le plus neutre et objectif possible, nous avons choisi de les classer selon l'échelle géographique des évolutions à l'œuvre. Les deux premiers se déploient ainsi selon une logique *nationale* touchant l'ensemble du territoire, la mutation des activités industrielles et productives étant portée dans le premier cas par la nature des biens et services offerts, et dans le second cas par les nouvelles formes d'organisation du travail. Les deux scénarios suivants présentent à l'opposé une *fragmentation* et différenciation territoriale marquée résultant, soit d'une polarisation concentration extrême des localisations productives des entreprises, soit de l'affirmation politique d'une préférence locale déformant en ce sens les choix économiques.

Reconstruction industrielle verte

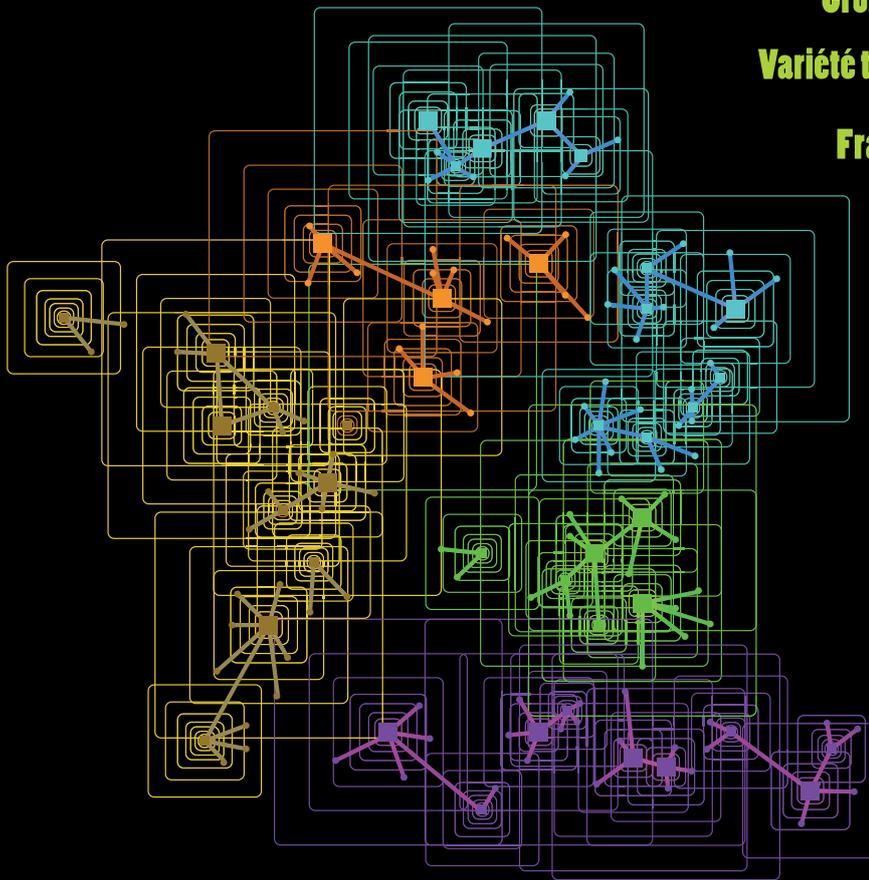
Différenciation locale

**Territoire
d'expérimentation**

Croissance verte

Variété technologique

**Fragmentations
spatiales**



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 200 • Karine Hurel, Gilles Le Blanc - 2011

Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios

Ceux-ci se voient en retour confier un rôle décisif dans l'expérimentation, l'ajustement, la validation des solutions développées pour répondre à leurs besoins locaux particuliers. Il a fallu imaginer et mettre en œuvre une nouvelle articulation des politiques publiques pour s'adapter à ces caractéristiques nouvelles de l'industrie et de l'économie productive, avec une redistribution des objectifs et des instruments entre les échelles régionale, nationale et européenne. Le principal obstacle à surmonter a été le financement de la transition vers le nouveau modèle, qui a exigé une refonte profonde de la fiscalité directe et indirecte, nationale et locale. L'objectif était en effet d'agir en parallèle sur deux dimensions : d'abord, la valorisation monétaire progressive des nouvelles solutions par les consommateurs grâce à un soutien public ciblé et temporaire pour développer la demande et les rendre économiquement profitables, ensuite, le financement d'un effort massif d'innovation et de R&D avec les nécessaires duplications et développement de trajectoires parallèles imposées par la fragmentation et différenciation des besoins et des offres. Car le processus est resté fondamentalement celui de la recherche d'une nouvelle croissance économique, certes accommodée et réorientée autour de nouvelles priorités, mais sans remise en cause fondamentale des modes de vie, de consommation et des modèles d'organisation économique et sociale.

Repères géographiques

Le contexte social (sensibilité à l'environnement et aux générations futures, vieillissement de la population, augmentation du temps de loisirs) a encouragé une demande de solutions « vertes et durables », et de nouveaux biens et services autour de la santé, du mode de vie (habitat, transport), de la culture. La composition géographique de cette demande a la particularité de ne pas s'inscrire dans les découpages administratifs, ni dans les déterminants économiques traditionnels (densité urbaine, niveau de vie, présence d'actifs industriels accumulés). La proximité des besoins obéit à une combinaison complexe de variables hétérogènes comme le climat, la pyramide d'âge de la population, les formes spatiales d'urbanisme, les fréquences et types de déplacement... Ces besoins partagés dessinent au sein du pays plusieurs espaces de demande

homogène selon des contours géographiques spécifiques. Selon les cas, on trouvera d'ailleurs des espaces présentant des caractéristiques comparables ailleurs en Europe ou dans le monde. Des liens pourront s'établir entre eux autour des similarités de demande, construisant des associations de territoires inédites car fondées sur une logique radicalement différente de la proximité géographique ou de l'intensité des échanges commerciaux. Aucune solution technologique ni standard universel ne s'est imposé durant la phase de développement de ces secteurs, laissant le temps à de petits ou moyens acteurs déconcentrés d'innover aux côtés de grandes entreprises. Grâce à des investissements importants dans la qualification de la main-d'œuvre (nouvelles filières de formation, nouveaux métiers), le secteur productif « vert et durable » est redevenu attractif pour les jeunes travailleurs.

L'autonomie acquise par les territoires et la différenciation géographique inédite de la demande a rendu possible des politiques locales d'encouragement des nouveaux secteurs, par une combinaison d'actions réglementaires (dépollution, recyclage, autonomie énergétique) stimulant de nouveaux marchés publics et privés, d'incitations monétaires et fiscales auprès des consommateurs finaux, et d'investissement direct dans de nouveaux services publics, de nouveaux chantiers d'urbanisme, infrastructures... Certaines métropoles et/ou espaces dynamiques sont ainsi devenus des territoires d'expérimentation : des collaborations entre collectivités et acteurs privés permettent de tester, adapter, valider de nouvelles technologies et de nouveaux modèles économiques, pour servir les besoins locaux, et le cas échéant d'exporter le savoir-faire accumulé vers des espaces partageant des caractéristiques similaires en termes de besoins.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Fiction : « Reconstruction industrielle verte »

Article paru dans *La Provence* le 23 mars 2040 « Inauguration du nouveau Campus Ouest Provence de l'université Aix-Marseille à Fos par Paul Ginesti, président de la grande région Midi-Méditerranée ».

Les bâtiments, qui incorporent les toutes dernières innovations de systèmes communicants, d'autonomie énergétique et de matériaux recyclés, accueilleront dès la rentrée prochaine les étudiants en master et les chercheurs en sciences de l'environnement.

M. Ginesti, qui était entouré du président de l'université, du président de la chambre régionale de commerce et d'industrie, et du président du syndicat d'agglomération Ouest Provence, s'est adressé aux chercheurs et aux étudiants, en se félicitant du rayonnement international de l'université Aix-Marseille en matière de recherche en biotechnologies dépolluantes, de prévention des risques des côtes basses, en conduite du changement dans les zones inondables, qui font de ce territoire Ouest Provence un lieu d'excellence pour faire face aux défis environnementaux et économiques de nombreuses zones de la planète. Il est vrai que ce campus d'Ouest Provence est un des symboles les plus frappants des transformations radicales qu'a connu le bassin de Fos-sur-Mer, le territoire de l'étang de Berre et la Camargue dans les trente dernières années.

Le processus politico-institutionnel qui a donné naissance à la grande région Midi-Méditerranée en 2025 a été un des éléments décisifs, en coordonnant un large nombre d'acteurs pour tirer profit des crédits européens créés la même année sur les deux enjeux intimement liés dans le bassin de Fos : d'une part, la dépollution après des décennies d'activités industrielles intenses (Fos et l'étang de Berre étaient encore considérés comme la zone la plus polluée de France en 2020), et d'autre part, la protection des zones humides (comme la Camargue) dont les prévisions les plus optimistes du GIEC³ annonçaient une réduction spectaculaire pour la seconde moitié du siècle.

³. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, en anglais *Intergovernmental Panel on Climate Change, IPCC*).

C'est à la vision des décideurs de cette région, souligne M. Ginesti, d'avoir su lier ces deux problématiques et encouragé des initiatives variées et innovantes sur ces questions, qu'il faut rendre hommage. En effet, plusieurs solutions technologiques de dépollution des eaux prenant en compte l'hydrodynamisme du delta du Rhône ont été encouragées, notamment par des *spin-off*⁴, des centres de recherche universitaire soutenus par le Grand Port Autonome de Marseille sur l'ancien emplacement du terminal méthanier, et le champion pétrolier national dans la revalorisation du site de la raffinerie. On se rappelle pourtant les critiques acerbes à la fin des années 1920 sur le flou et l'absence de résultats probants de ces différentes start-ups, la désillusion des habitants devant ce que le maire de Fos appelait fièrement son *biocluster*, alors que les grandes industries pétrochimiques perdaient des emplois, que le grand terminal méthanier avait déjà été abandonné et l'aciérie fermée, et que le grand procès en *class-action*⁵ sur les infections pulmonaires avait débouché sur un non-lieu pour les industriels. La ténacité partagée du président d'Ouest Provence, du président de la région et de la chambre de commerce et d'industrie a fini par emporter l'adhésion de l'État, qui a renforcé notamment ses crédits de recherche au cluster, et cofinancé plusieurs chantiers de dépollution aux côtés des collectivités et de l'Europe.

L'inauguration de ce nouveau campus marque une étape de plus qui sera décisive pour l'avenir de ce territoire,

⁴. Structure créée au sein d'une grande entreprise qui prend son autonomie juridique, sous la forme d'une filiale ou d'une entreprise indépendante dans laquelle l'entreprise d'origine n'a qu'une participation minoritaire.

⁵. Action collective en justice permettant à un grand nombre de personnes, souvent des consommateurs, de poursuivre une entreprise ou une institution publique afin d'obtenir une indemnisation morale ou financière.

Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios

affirme M. Ginesti. Le bassin de Fos n'est pas seulement une réussite environnementale, c'est aussi un formidable laboratoire appelé à devenir un pôle mondial d'expertise et de recherche. Bureaux d'études, centres de recherche de pointe, et plus de cinquante entreprises industrielles spé-

cialisées dans la bio et la phytodépollution, l'hydrogéologie des côtes basses et du delta sont déjà prêts à accueillir les futurs diplômés, voire à leur offrir une carrière internationale, notamment dans le delta du Mississippi sur lequel travaillent déjà plusieurs entreprises en réseau avec le cluster de Fos.

Les enjeux

La géographie et la distribution spatiale des activités industrielles et productives ont été profondément bouleversées par la transition vers le modèle économique vert et durable. Le développement des marchés, la conception des offres et les choix de localisation des entreprises se sont en effet construits sur un découpage inédit rassemblant des territoires ayant des caractéristiques démographiques, d'habitat, de climat, partagées, en rupture avec les dynamiques traditionnelles d'accumulation, de polarisation et de spécialisation historiques. Tout l'espace national est ainsi concerné avec un découpage en grandes zones, et au sein de chacune d'elles, des pôles d'expérimentation et de labellisation de solutions spécifiques adoptées, diffusant ensuite largement dans l'espace correspondant.

Cependant, si elle a permis en partie de répondre à des inquiétudes collectives concernant la soutenabilité des modes de vie et l'avenir des générations futures sur la planète, la transformation de l'économie productive a aussi entraîné de nouveaux risques de fragmentation géographique et sociale. La poursuite d'une logique de croissance reformulée provoque ainsi à la fois des fractures inédites dans l'espace national mais aussi l'accentuation dans certains territoires des inégalités sociales traditionnelles, liées au travail, au patrimoine, à la géographie. Les nouvelles polarisations autour des territoires moteurs dans la mise au point, l'expérimentation et la validation de solutions vertes et durables ont en effet redoublé les conséquences des migrations, de la mobilité accrue de populations (intérimaires cherchant des zones d'emploi dynamiques, cadres ou familles aisées soucieux de leur environnement, retraités recherchant la qualité du cadre de vie).

Scénario 2 : « Effervescence »

Mots clés : logique de projet, multi-employabilité, innovation, formes d'organisation productive, relations de travail, réseaux, capital humain, entrepreneuriat

En 2040, les attentes socio-économiques apparues à partir des années 2000, concernant la santé, le cadre de vie, l'environnement, la culture et les loisirs, se sont renforcées et structurées, en suscitant de nombreuses innovations. Plusieurs incorporent des technologies de pointe appliquées à de nombreux domaines (nanotechnologies, neurosciences, intelligence artificielle, etc.). Le poids des innovations non technologiques a pris de plus en plus d'importance, autour du marketing (design du bien ou du service, nouvelle solution à partir de technologies existantes, ergonomie, etc.) ainsi que de nouveaux modèles économiques (système tarifaire, capitalisation de la valeur immatérielle, réorganisation de la chaîne de valeur, etc.). Ces innovations participent d'une dématérialisation générale de l'économie, où la majorité de la valeur ajoutée est concentrée dans le contenu informationnel du bien ou du service (conception, marketing, service associé, etc.). Ces innovations se succèdent à un rythme accéléré, avec une forte différenciation selon les marchés géographiques et sociologiques, voire les individus eux-mêmes par la personnalisation poussée des solutions proposées.

Ces évolutions ont provoqué une transformation en profondeur de l'organisation productive. Les grandes structures se sont révélées au cours du temps de moins en moins efficaces pour maintenir le rythme exigé d'innovations et de créativité. Par ailleurs, les technologies transversales offrant des

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

débouchés dans de nombreux secteurs ont souligné l'efficacité de l'*open innovation*⁶, par la mise en réseau d'acteurs innovants variés. De nouvelles formes d'organisation du travail ont émergé plus souples, plus flexibles, permettant de travailler à la fois avec plusieurs employeurs et projets, et tirant parti du refus croissant des jeunes générations du modèle de la grande entreprise et du contrat salarial exclusif de très longue durée. Les grands groupes ont à leur tour développé des formes réticulaires, moins contraignantes et plus ouvertes, en créant ou investissant dans des filiales pour lancer un nouveau produit ou exploiter une technologie ou un marché donnés. Cette échelle du projet est progressivement devenue la logique et l'objet d'entreprises nouvelles, à courte durée de vie programmée, construites par recombinaison d'actifs matériels, immatériels et humains existants.

Parallèlement à la montée en puissance (emplois, valeur ajoutée, exportations...) de ces formes d'organisation productives innovantes, la délocalisation des activités de production traditionnelles s'est poursuivie en France depuis les années 2010. L'essentiel des emplois productifs et industriels domestiques se trouve à présent dans un tissu composé d'entités de petite et moyenne tailles, qui réussissent à tirer parti de cet environnement d'innovation rapide. Ces structures se recomposent en permanence, sont très mobiles en termes de produits, de marchés, de salariés, et trouvent une insertion profitable mais temporaire dans les réseaux mondiaux. Elles peuvent s'appuyer sur des liens capitalistiques avec de grands groupes de manière permanente ou temporaire, ou bien fonctionner au sein de réseaux mondiaux de start-ups, voire constituer des entreprises-projets montées spécifiquement pour exploiter une innovation, créer un prototype ou répondre à une niche du marché. Le paysage industriel est animé par une dynamique schumpétérienne continue et massive d'apparition/disparition de nouvelles structures, combinant des compétences et des technologies, par *spin-off* d'organismes de recherche ou par

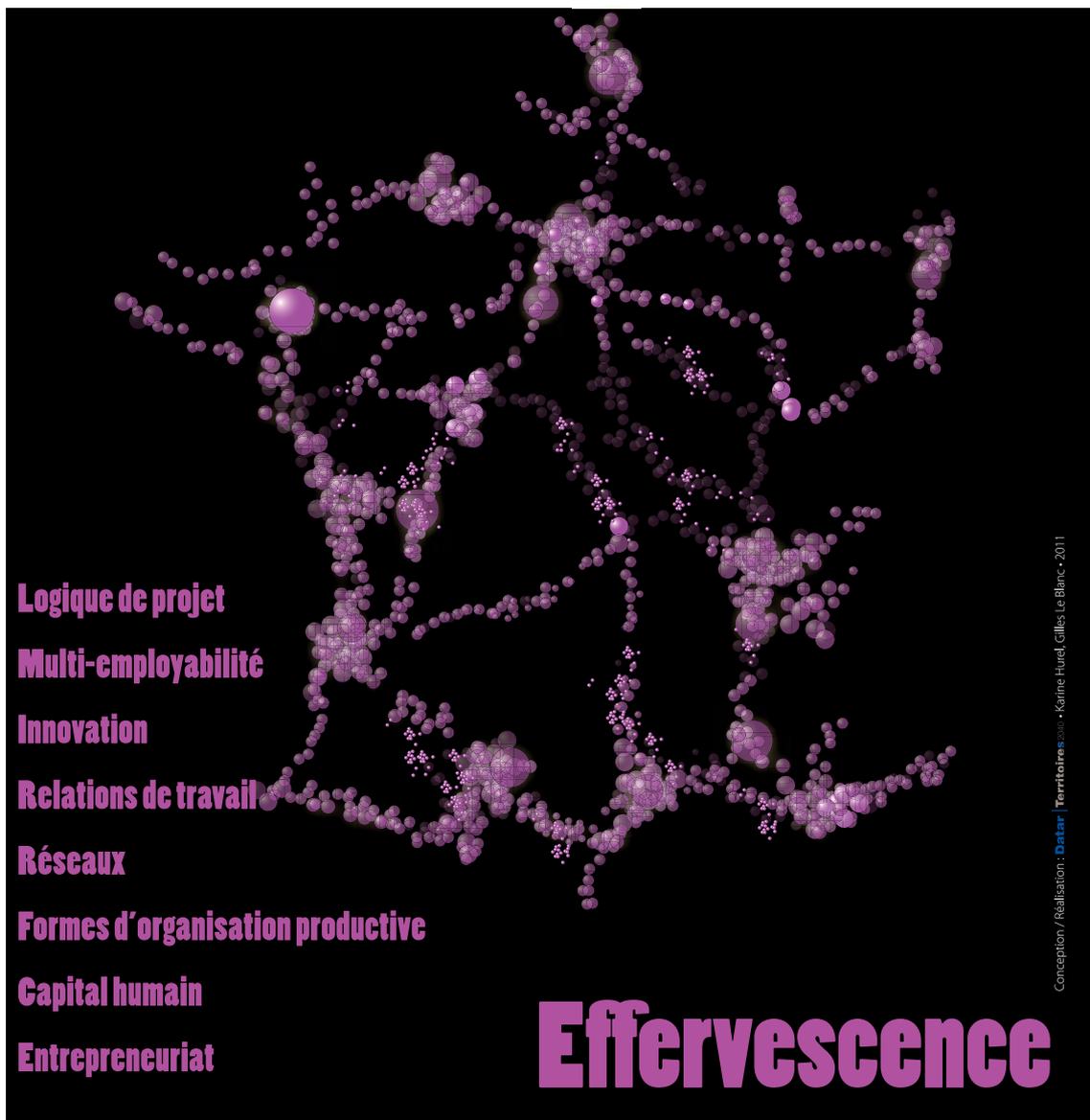
rencontres nées d'une intense activité de réseau, en résumé par l'*effervescence* du tissu économique territorial en résonance avec les réseaux informationnels mondiaux.

Cette nouvelle organisation industrielle s'appuie sur une transformation radicale des relations de travail. Ces petites et moyennes entreprises créatives exigent en effet une main-d'œuvre hautement qualifiée, flexible, connectée à de nombreux réseaux de compétences et d'affaires. Le CDI a ainsi cessé d'être la référence de la relation salariale : les modes de contractualisation et de rémunération du travail présentent des formes très diversifiées et concurrentes. Un travailleur peut ainsi se trouver lié en parallèle à plusieurs entreprises ou projets, et ce, sous des formes différentes (salarié, associé, *free lance*, ou même rémunéré pour sa propriété intellectuelle...). L'accumulation des actifs dans les territoires se construit principalement sur les personnes, les compétences, les modèles économiques. À rebours du slogan de « l'entreprise sans usine » des années 2000, c'est la figure du « salarié sans entreprise » qui domine désormais l'économie productive et industrielle.

Repères géographiques

La réussite d'un territoire dans ce scénario résulte moins du stock d'activités accumulées par le passé que de la capacité à animer localement cette effervescence en fonction des caractéristiques propres à la main-d'œuvre, aux compétences, aux animateurs/entrepreneurs et financiers locaux, aux marchés voisins accessibles. Le territoire doit ainsi réussir à faire face et gérer le mieux possible l'instabilité et la volatilité continue des actifs locaux. Dans un contexte de libéralisation du marché du travail, de disparition des systèmes de solidarité historiques, le risque est celui d'un morcellement social accru entre générations, niveaux de revenu, qualifications. Des entreprises peuvent tirer profit de ce contexte par un marketing ciblé et des offres adaptées. Mais face à des compétences circulant rapidement pourvu qu'on les rémunère, et à des entreprises se déplaçant au gré d'effets d'aubaine et de concurrence entre territoires, ces derniers risquent de se trouver impuissants.

⁶ Stratégie d'innovation de l'entreprise reposant sur des solutions externes en complément de ses efforts propres de R&D, par le biais de collaborations, de licences, de *spin-off*.



PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Les enjeux cruciaux pour le territoire seront donc ceux du capital humain spécifique et du dynamisme propre de création/destruction d'activités : recherche, formation initiale et continue, soutien à la création d'activités (y compris par l'investissement ou le prêt aux projets), mais aussi infrastructures facilitant l'effervescence (immobilier, moyens de communications, systèmes de gestion de la propriété intellectuelle), mise en réseau avec d'autres territoires à l'échelle internationale... Au-delà d'une stratégie d'animation volontaire de l'effervescence (dont on notera en passant l'écart fondamental avec la logique habituelle de consolidation de filières et d'entreprises durablement installées comme moteurs du dynamisme économique local), c'est l'attractivité et la rétention des compétences, c'est-à-dire des travailleurs hautement qualifiés eux-mêmes, qui constituent l'atout principal du territoire. Cette capacité à attirer et retenir les compétences passe par l'aménagement du

cadre de vie, l'aménité globale du territoire, et par la capacité, financière et réglementaire, du territoire à prendre en charge une part de l'investissement individuel des habitants dans leur formation, leur sécurité et leur mobilité professionnelle : une forme de flexisécurité⁷ à valeur ajoutée locale permettant des congés de formation, le détachement auprès d'un centre de recherche, d'une université, voire d'un service de la fonction publique territoriale, etc. Les stratégies territoriales investissant sur les externalités positives peuvent ainsi espérer créer une masse critique et des externalités de réseau puissantes et durables.

⁷ Système social visant à conjuguer une flexibilité de la gestion de la main d'œuvre par les entreprises à une sécurité des salariés par des indemnités longues et importantes.

Fiction : « Effervescence »

Ahmed est convoqué ce matin à la grande conférence de clôture du programme XT2040 dans l'auditorium de l'INIA (Institut des neurosciences et de l'intelligence artificielle). En effet, le programme lancé par la région Pays de la Loire en 2035 touche à sa fin. Il a lui-même rejoint l'équipe des chercheurs dans la phase de développement en 2038, son crédit mobilité-performance, lui aussi financé par la région, lui permettant de compléter le salaire offert par le centre lui-même. Il rejoint donc l'ensemble des chercheurs de l'INIA ce matin pour la grand-messe au cours de laquelle le directeur annonce l'ouverture de l'appel d'offres d'applications.

Ahmed est déjà au courant, puisqu'il a été contacté par plusieurs entrepreneurs sur le sujet au cours des derniers mois, mais il choisira sans doute de retravailler avec le duo Tang Wei et Christophe Martin. En effet, ils ont déjà collaboré sur plusieurs projets. Tang et Christophe sont bien connectés avec Shanghai et São Paulo, les deux

places incontournables en matière d'intelligence artificielle, et tous les trois sont liés au même fonds d'investissement franco-chinois, qui gère aussi leurs royalties sur plusieurs innovations auxquelles ils ont participé dans les dernières années. Ils n'ont que quelques semaines pour finaliser la réponse à l'appel d'offres et obtenir le droit d'exploitation commerciale de certains brevets du programme XT2040, agrémenté d'une place dans une pépinière bien placée et d'un investissement de la région aux côtés de leur fonds d'investissement.

Sa femme Virginie travaille à domicile. Initialement désigner, elle a profité, il y a trois ans, d'une formation grâce à son crédit mobilité-performance, qui lui permet aujourd'hui d'animer une communauté virtuelle de conception et design des imprimantes 3D qui commencent à envahir les foyers. La plupart des modèles sont encore achetés et exploités par le géant suédois du secteur, mais depuis quelque temps, une PME alsacienne est devenue très performante en distribution

Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios

et SAV⁸ des modèles virtuels et devient compétitive dans les enchères sur les modèles conçus par la communauté. L'entreprise a d'ailleurs essayé de la débaucher, mais Ahmed préfère rester proche de l'INIA, et la formation que fera leur fils Ziad l'année prochaine après son bac a une meilleure réputation de celle de Strasbourg. C'est une école de marketing

⁸. Service après-vente.

international cofinancée par les villes de Nantes et Tel-Aviv. De plus, Strasbourg subit des grèves répétitives des salariés des services de la Ville et des transports régionaux, et garde en 2040 les cellules syndicales les plus dures du pays. Heureusement, ce problème a été réglé depuis longtemps à Nantes, où la ville a offert des crédits mobilité-performance élevés aux anciens fonctionnaires, dont une partie en a profité pour se reconverter ou élargir leur activité dans un deuxième projet professionnel. La ville est aujourd'hui une des plus propres de France, et ses transports urbains fonctionnent très bien.

Les enjeux

L'effervescence décrite ici réduit l'implication et le rôle de l'entreprise comme seule organisation prenant en charge la sécurité professionnelle de ses salariés, leur formation continue et leur progression en termes de responsabilités, de compétences et de salaire. Ce désengagement de l'entreprise comme institution sociale dominante se fait principalement en faveur des réseaux comme nouvelle forme d'organisation par laquelle les individus reconstruisent en continu leur emploi dans un ou plusieurs projets économiques, renouvellent leurs compétences, et évoluent professionnellement.

Les syndicats et organisations patronales ont un rôle déterminant dans les trajectoires conduisant à ce scénario, et la gestion dans ses implications sociales contradictoires. La question principale posée est celle de la capacité des acteurs sociaux à accompagner les évolutions des relations de travail et de l'organisation productive en négociant de nouveaux droits pour les « salariés sans entreprise ». Le risque est celui d'un espace à deux vitesses, avec des acteurs sociaux présents dans la part du marché du travail et des activités industrielles en recul continu, et absents des petites et moyennes entreprises de type effervescentes opérant sur des rapports contractuels libérés de toute contrainte juridique et sociale. Parallèlement, le déclin des activités productives traditionnelles met sous tension les systèmes de protection sociale dont elles assuraient

le financement et rend d'autant plus pertinente l'apparition de nouvelles formes d'organisation productive et de relations de travail exploitant les opportunités du nouveau contexte socio-économique. D'un point de vue macro-économique, l'insécurité de l'emploi dans un contexte de crise de la protection sociale accroît la demande d'assurances privées et de produits financiers.

Par ailleurs, le désengagement de l'entreprise comme organisation durable pose également la question de la formation continue et du renouvellement des compétences. En effet, non seulement les entreprises ultra-mobiles et flexibles sont en quête d'une main-d'œuvre très qualifiée et disponible, mais la présence de ce capital humain devient l'origine même de la création et du turn-over permanent des entreprises-projets. L'insertion des acteurs dans des réseaux d'échanges et d'innovation (*open innovation*, communautés créatives, réseaux d'experts, etc.) leur permet d'enrichir leurs compétences et de les adapter en permanence aux opportunités. La flexibilité du travail et du lien à l'entreprise, fait reposer principalement sur le seul individu la capacité à trouver un emploi, et encourage la constitution de compétences généralistes plus que l'investissement dans des connaissances spécialisées. Ce schéma institutionnel pose deux grandes questions : d'une part, la capacité d'un tissu économique à maintenir et enrichir un stock de connaissances et de compétences suffisamment spécifiques pour rester compétitif et réussir à capturer une part

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

suffisante de valeur ajoutée des chaînes de valeur mondiales ; d'autre part, la question du niveau d'investissement en formation dans un système où l'individu supporte en premier lieu cette charge.

Ces mêmes questions touchent les capacités de recherche, et notamment fondamentale, qui alimentent l'innovation technologique et les nouveaux modèles d'affaires, et qui nécessitent des investissements spécifiques et de long terme. Leur présence dans le tissu économique ainsi que leur dynamisme sont décisifs pour le modèle effervescent. Ce scénario fait donc apparaître un besoin sans doute durable et élevé en financement public de la recherche.

Les entreprises effervescentes requièrent également de nouvelles capacités de management et de recherche de financements, qui ne s'inscrivent plus dans l'organigramme stable de la grande organisation traditionnelle. Les entreprises construites sur un projet (innovation, nouveau marché) et sur des compétences, nécessitent des animateurs/entrepreneurs capables de valoriser les actifs de connaissances et de compétences assemblés, d'insérer le projet dans les réseaux mondiaux de production et dans les circuits de financement (qu'il s'agisse de structures de capital-risque ou type *business angel*⁹, de fonds publics, du système bancaire ou de grands groupes à la recherche de nouvelles opportunités).

Enfin, le modèle effervescent, fondé sur l'accumulation d'actifs portés par des individus mobiles, et sur la volatilité des organisations, soulève la question de la propriété juridique des connaissances, des innovations, des marques, et plus globalement des investissements immatériels. Les modèles de propriété intellectuelle devront s'adapter (extension du modèle *open source*, création de marques partagées?), mais la complexité croissante des combinaisons et les coûts de transaction croissants associés constituent un obstacle à dépasser.

⁹ Personne physique qui investit une part de son patrimoine dans une entreprise innovante à potentiel et apporte à l'entrepreneur, ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels et une partie de son temps.

Scénario 3 : « Citadelles »

Mots clés : concentration, restructuration, spécialisation, polarisation, grands groupes globaux, réseaux mondiaux, concurrence territoriale, attractivité

En 2040, cela fait déjà une dizaine d'années que le mouvement de recul industriel et de polarisation géographique et sectorielle enclenché autour des années 2000 est arrivé à son terme. D'un poids désormais faible dans l'économie domestique, les activités et emplois industriels sont concentrés au sein d'un petit nombre de grandes entreprises spécialisées et innovantes, insérées dans les réseaux mondiaux, mais ayant gardé volontairement une attache en France en raison de leur histoire, de certaines compétences uniques en R&D, ou de la proximité du marché européen. En revanche, l'essentiel des réseaux historiques de sous-traitance autour des PME locales familiales a disparu, sous l'effet combiné des délocalisations, de la transition générationnelle, du désintérêt des jeunes pour les métiers industriels, de l'absence de moyens financiers pour se développer à plus grande échelle. Le vieillissement de la population active, le retard pris et l'effort insuffisant dans le renouvellement des compétences ainsi que le durcissement des rapports sociaux dans les PME industrielles ont accéléré leur déclin. En outre, les coûts de production traditionnels (change, fiscalité, coût du travail) continuent de déterminer largement les choix de localisation des entreprises mondialisées. Cet environnement a entraîné une marginalisation des secteurs manufacturiers traditionnels (en particulier dans les biens intermédiaires). Les activités technologiquement innovantes des années 2000 ainsi que les spécialisations historiques puissantes (aéronautique, pharmacie, agroalimentaire, luxe) ont pour leur part été consolidées au sein de groupes continentaux ou mondiaux. Seuls quelques grands acteurs nationaux ont néanmoins réussi à émerger et à se consolider à l'échelle internationale sur de nouveaux marchés (environnement, services numériques, santé).

Les flux mondiaux de marchandises et de capitaux continuent de s'intensifier. Le volume d'importations pour servir

Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios

le marché domestique a progressé de façon continue et sa composante maritime a soutenu le développement de deux grandes plates-formes portuaires d'accès, dans la Manche et sur la façade méditerranéenne. La concurrence pour la mise au point de standards mondiaux dans les innovations technologiques a favorisé la concentration de l'innovation dans quelques grands centres de R&D des grands groupes. S'appuyant sur un niveau d'expertise (scientifique, technologique, industrielle) incontestée au niveau mondial et d'importantes infrastructures difficilement duplicables ailleurs (essais, laboratoires), une poignée de régions ont réussi à maintenir et à consolider dans quelques segments une capacité durable de R&D locale. Très concentrées géographiquement et sectoriellement, ces *citadelles industrielles* sont insérées dans des réseaux mondiaux d'entreprises globales, autour de systèmes d'information et de communication très performants et dédiés. À l'opposé, une majorité de territoires et de régions se trouve désormais à l'écart des flux matériels, de main-d'œuvre et d'information liés aux activités industrielles, qui se polarisent entre les quelques pôles domestiques et de façon majoritaire avec des sites étrangers.

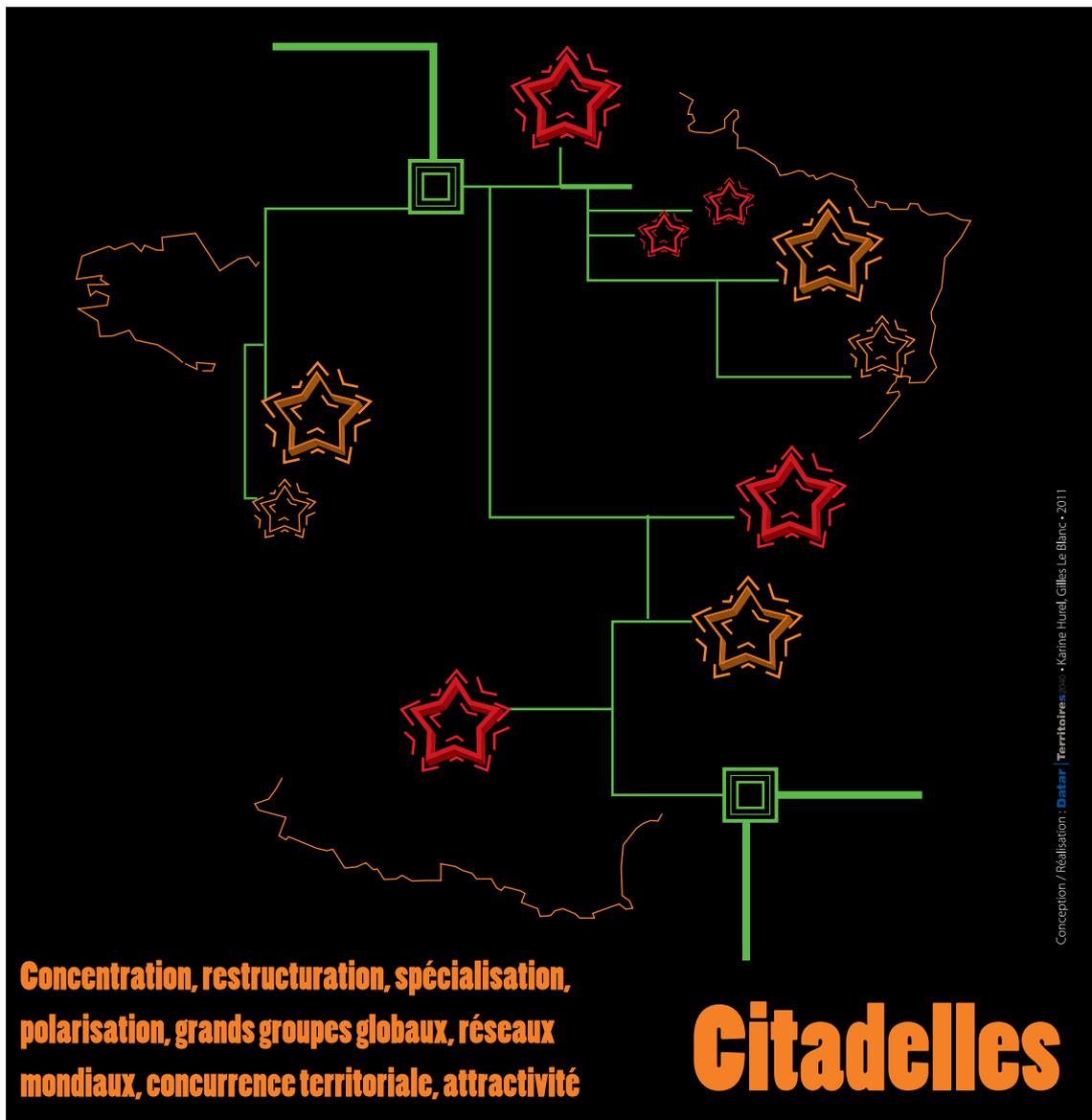
Tirant les conséquences de cette marginalisation, concentration extrême et internationalisation de l'industrie dans l'économie du pays, symbolisée par la présence d'un seul dirigeant français au sein du CAC 40, l'État a choisi de mettre un terme à une politique industrielle explicite et volontariste. Les questions associées sont désormais gérées par les territoires, en premier lieu ceux des citadelles industrielles, qui se livrent une intense concurrence entre eux et avec les espaces étrangers comparables, pour maintenir leurs implantations, attirer des investissements nouveaux, garantir la qualité de la formation et des compétences de leur main-d'œuvre experte. Des stratégies industrielles régionales se sont donc développées, à la fois coopératives et concurrentes, utilisant tous les leviers d'action locale disponibles (fiscaux, budgétaires, réglementaires, aménagement, formation...) pour défendre leur degré d'excellence industrielle de premier rang mondial.

Repères géographiques

Dans les territoires où l'activité industrielle est devenue marginale, l'enjeu économique s'est déplacé de la production vers la distribution autour du nécessaire accès à l'offre mondiale de biens et services (qu'elle provienne des citadelles domestiques ou des autres régions pôles du monde) pour satisfaire la consommation et les besoins locaux. Les emplois productifs n'ont pas disparu mais se concentrent principalement dans la logistique, les transports, la distribution, le commerce, les services après-vente et de maintenance... Un effort considérable a été consenti pour reconverter et redéployer les actifs anciennement dédiés aux productions industrielles : zones d'activité, bâtiments, et surtout main-d'œuvre.

Au sein des territoires citadelles, la dynamique principale découle de la recherche continue d'une forte attractivité à l'échelle mondiale, en termes d'investissement, d'innovation, de ressources humaines, de compétences, de financement, d'accès à des débouchés proches, d'infrastructures facilitant les activités... Les politiques locales associées poursuivent donc logiquement deux grands objectifs : la formation d'une part (à tous les niveaux, avec un accent particulier sur la formation continue et professionnelle), la modernisation et le renouvellement des infrastructures territoriales contribuant à l'efficacité économique (réseaux de transport, immobilier, institutions de recherche et d'enseignement supérieur et technique, systèmes d'information). À côté des grands groupes, une attention particulière est portée aux capacités et à la compétitivité de l'offre locale de services externalisés, y compris dans des tâches et fonctions à très forte valeur ajoutée et expertise, qui constitue un facteur de localisation décisif pour les grands réseaux productifs globalisés.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX



Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios

Fiction : « Citadelles »

Sa journée terminée, Gaspard Truffaut est installé dans son TRGV (train régional à grande vitesse) pour rentrer chez lui. Il repense à sa journée et notamment à la visioconférence avec son homologue à Chicago et à la discussion sur les objectifs commerciaux pour 2041. Les parts de marché de son laboratoire spécialisé dans les thérapies géniques se sont maintenues cette année en Amérique du Nord, mais la concurrence brésilienne s'intensifie, et la pression mise par la direction depuis un an ne risque pas de s'adoucir.

Gaspard en a pour plus d'une heure de train, mais il ne regrette pas la décision prise il y a deux ans avec sa femme de quitter la métropole lyonnaise pour aller s'installer au sud de Dijon. Il a acheté au bon moment, car le réaménagement de la zone résidentielle n'était pas encore terminé et la liaison TRGV n'avait pas encore fait grimper les prix bien au-dessus de ses moyens. Il était temps de partir car les loyers dans la métropole sont devenus effrayants, et malgré son bon salaire, les charges sont devenues lourdes pour le foyer : le soutien financier à ses parents et ses beaux-parents, le lycée privé de son fils... À propos de Léon, son avenir commence à l'inquiéter. Il refuse d'intégrer l'école d'ingénieurs en génie génétique qui lui assurerait pourtant un emploi dans la

métropole lyonnaise. Gaspard est d'autant plus déçu qu'il a lu ce matin dans *Lyon citadelle magazine* que la région Rhône-Alpes renouvelait son partenariat avec l'État pour monter l'investissement à 1,2 milliard d'euros sur cinq ans dans la recherche et la formation en génie génétique.

Comme tout bon adolescent, il a un temps voulu faire une formation en programmation 4D pour travailler dans les jeux vidéos, mais cette option a été vite exclue car Gaspard n'a pas les moyens de l'envoyer faire une école réputée à Paris. Depuis quelques mois, Léon s'est mis en tête de partir rejoindre ses grands-parents à La Rochelle. C'est apparemment une nouvelle tendance chez les 18-20 ans qui refusent d'intégrer le « système » et qui partent rejoindre leurs grands-parents ou arrière-grands-parents, loin des métropoles industrielles, et si possible près de la mer. Il a réussi à convaincre sa mère qu'il y avait des opportunités d'emploi dans la restauration et les services à la personne. Gaspard, lui, reste sceptique et soupçonne son fils de vouloir faire du surf tout en étant dorloté par sa grand-mère. Gaspard soupire et ouvre son *notebook* pour préparer le compte-rendu de la réunion avec Chicago que son supérieur veut avoir à 4 heures du matin sur son bureau virtuel.

Les enjeux

Le principal enjeu de la polarisation industrielle autour d'espaces régionaux citadelles est l'accentuation de déséquilibres territoriaux en termes financiers, d'opportunités de croissance et d'activités, éventuellement aggravés par des migrations d'actifs et de jeunes. L'intensification de la concurrence à l'échelle mondiale peut en effet conduire à des situations de conflit potentiel, d'une part entre les différentes citadelles nationales pour l'attraction et le maintien d'entreprises, d'activités, d'investissements, de personnels qualifiés, et d'autre part, entre les citadelles et les régions désindustrialisées pour le

partage des ressources publiques nationales et l'organisation des transferts. Le périmètre respectif des compétences et de la légitimité des institutions locales, de l'État et de l'Europe sera un facteur clé des solutions de compromis et d'équilibre qui pourraient s'élaborer pour répondre à ces défis politiques majeurs.

Scénario 4 : « Alter industrialisation »

Mots clés : société durable, décroissance, communauté, défiance, partage, protection, réduction des flux, production locale, innovation sociétale

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

En 2040, les préoccupations environnementales et sociales restent vivaces, mais les solutions globales proposées par le développement durable et les technologies vertes ont fait long feu : les innovations « vertes » ont soit prouvé leur inefficacité, soit fait apparaître des effets néfastes compensant largement leurs bénéfices. De même, les progrès continus de la médecine génétique et nanométrique ne compensent plus la dégradation des conditions de vie liées à la pollution, au stress, à la mauvaise alimentation, etc. L'espérance de vie, après avoir continué de progresser jusqu'en 2020, stagne désormais. Les espoirs suscités par l'économie verte et durable, rebond possible d'un capitalisme rendu compatible avec les préoccupations d'avenir et de soutenabilité, n'ont finalement débouché que sur une série de slogans marketing vite oubliés, quelques niches de marché sans véritable bouleversement structurel des modes de production et de consommation, une critique aiguisée et généralisée de la logique de croissance économique.

Ce constat, largement partagé, a favorisé une évolution progressive des aspirations des consommateurs : lassitude du renouvellement accéléré des biens matériels, rejet de la publicité massive et intrusive, des marques et des médias de masse, méfiance à l'égard des nouvelles technologies, large adhésion aux thèses de la consommation raisonnée, du refus de la marchandisation généralisée et aux souhaits de partage, de gratuité et d'objectifs sociaux.

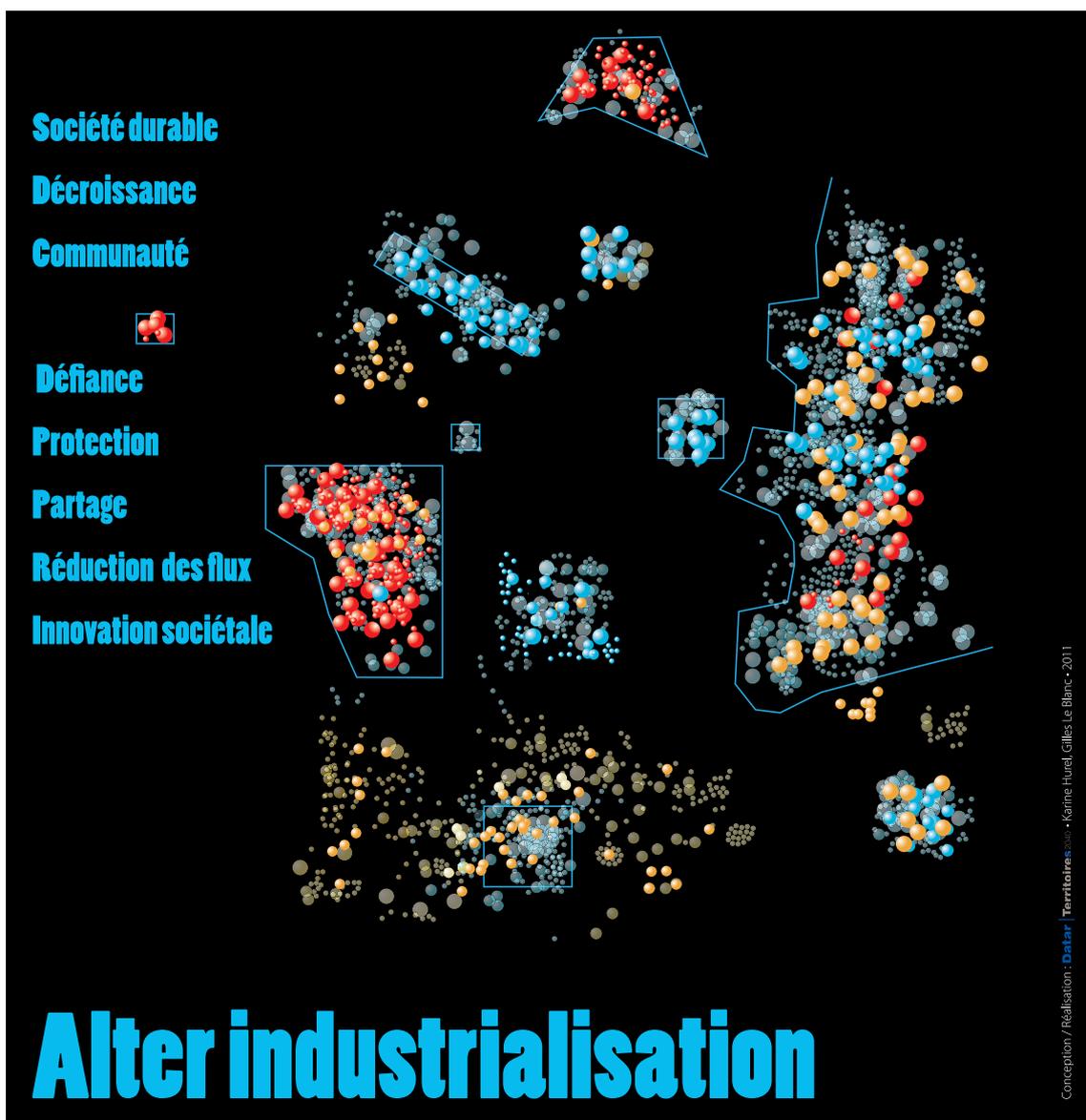
Cette tendance s'est accompagnée d'une forte baisse des flux mondiaux de matières. Cette réduction concerne essentiellement les importations vers le territoire national. Elle résulte de plusieurs phénomènes alternatifs ou concomitants :

- les nouvelles priorités des consommateurs-citoyens ont favorisé et soutenu une nouvelle offre politique mettant en avant la dimension locale et des mesures de protection commerciale à l'échelle du territoire ;
- de nombreuses années de conflits commerciaux mondiaux, de tensions sur le marché des devises, associés à des mésententes internationales sur les mesures de réduction des émissions polluantes ont amené à une révision de la politique commerciale européenne vers de nouvelles barrières douanières ;

- la hausse du coût de l'énergie, celle des matières premières, ainsi que celle du coût du travail dans les pays jugés encore à bas coût dix ans plus tôt, entraîne une baisse de leur compétitivité conduisant de nombreuses industries d'assemblage à se redéployer différemment sur le territoire national ou dans des pays proches.

Le facteur déclencheur de ce scénario est l'émergence puis la légitimation par le vote d'une offre politique affirmant le primat du local sur les forces économiques et la priorité donnée aux activités productives du territoire. Ce territoire peut avoir des échelles variées, allant de la communauté urbaine à la région ou des groupes associés de régions. Sur des marchés réduits à une plus petite échelle géographique, la diminution de la concurrence extérieure associée aux nouvelles formes de consommation a permis le maintien d'activités et d'emplois productifs, orientés principalement vers la satisfaction de besoins locaux différenciés. Le tissu industriel s'est stabilisé, voire progresse dans certains territoires, mais sans produire de nouveaux gains de productivité ou d'innovations, et avec de faibles investissements. Les débouchés se sont progressivement contractés sur le marché national, voire régional pour les PME, mais ont été rendus viables par la baisse des importations.

La re-territorialisation de la production emprunte plusieurs voies, dans des proportions variables selon les territoires et les projets politiques mis en œuvre. D'une part, on assiste à une relocalisation d'activités productives traditionnelles et d'entreprises situées auparavant ailleurs en France, en Europe ou dans le monde et trouvant dans ces nouvelles conditions un modèle économique rentable. En parallèle, les acteurs de l'économie sociale comme les coopératives, les mutuelles ou les fondations ont connu un essor considérable offrant des débouchés complémentaires aux marchés du travail régionaux. Enfin, des structures inédites sont apparues s'appuyant sur les mouvements associatifs et les initiatives collaboratives, proposant des échanges démonétisés de biens et services dans des domaines comme les loisirs et la culture, la santé, l'éducation, la dépendance, voire l'agriculture et la production de biens de consommation.



PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Repères géographiques

L'aspiration au local met le territoire au cœur des enjeux économiques, politiques et sociaux. La démonétisation d'un certain nombre de biens et de services et l'essor d'un secteur non-marchand font de la cohésion à l'échelle territoriale un enjeu majeur : transferts entre secteurs marchands et non marchands, reconnaissance d'une identité collective territoriale plus que communautaire, maintien de liens vers l'échelle nationale et européenne. La classe politique et les modèles de participation et de représentation collective qu'elle saura, ou non, renouveler, sont donc cruciaux dans les trajectoires d'un tel scénario fondé sur une profonde aspiration au local.

Les acteurs du territoire y réinventent les règles du jeu de la création et du partage des richesses, qui peuvent donner lieu à de véritables innovations sociétales (nouveaux métabo-

lismes urbains, nouveaux modes d'utilisation de l'espace rural et urbain, troc entre communautés, etc.), ainsi qu'au retour à des modèles de solidarités transgénérationnelles (encouragement au regroupement familial territorial), villageoises ou professionnelles.

Les industries locales, quant à elles, sont, dans une large part, sorties du jeu concurrentiel mondial en matière d'innovations technologiques protégées par la propriété intellectuelle. La culture de la gratuité, du partage sous toutes ses formes, et le rejet du copyright découragent l'investissement en R&D. Toutefois, la protection de leur marché national ou local incite de nombreuses structures marchandes et non marchandes à s'investir dans l'innovation de type *open source* : les échanges de compétences, d'expérience, la mise à disposition d'innovations vers des entreprises ou structures étrangères, permettent de maintenir l'ouverture et la créativité du territoire.

Fiction : « Alter industrialisation »

La SCOP¹⁰ Rouergue Bambou s'est spécialisée sur le traitement du bambou comme matériau de construction. Cette technique s'est répandue depuis 2025, notamment sous l'impact du travail de sensibilisation et de formation de l'ONG internationale International Bamboo Society for a Better World (le bambou présentant des qualités très supérieures au bois pour la construction, et représente un moyen de stockage de CO₂ exceptionnel). D'anciens salariés de la PME industrielle Mouysac ont créé la SCOP en 2032, en s'appuyant sur un partenariat avec la fédération CUMA (Coopérative d'utilisation du matériel agricole) de l'Aveyron.

¹⁰ Initiales de Société Coopérative Ouvrière de Production, société commerciale dont les associés majoritaires sont les salariés de l'entreprise, où les décisions sont prises collectivement selon le principe coopératif « une personne = une voix », indépendamment du montant de capital détenu.

Aujourd'hui la SCOP Rouergue Bambou tient son conseil d'administration. Son président ouvre la séance et présente l'ordre du jour :

1. Perspectives : Le marché de la construction en Aveyron est en plein développement et la SCOP a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 8 % sur le dernier semestre. Un débat s'engage sur la poursuite de cette croissance : celle-ci est fondée sur l'accroissement de la population du département par le solde migratoire familial. Or le conseil territorial a décidé de poursuivre sa politique fiscale d'encouragement au regroupement familial transgénérationnel au moins jusqu'en 2043. Les perspectives sur le marché de l'habitation individuelle semblent encore bonnes pour plusieurs années.

2. Marché des équipements collectifs : Ce marché lui aussi est en croissance. Notamment grâce au financement par la collectivité territoriale de nouvelles maisons familiales dans

Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios

les villages de moins de cinq cents habitants. Le carnet de commandes est plein pour les douze prochains mois. Toutefois, une meilleure coordination avec les associations villageoises qui opèrent dans ces lieux pour en adapter les cahiers des charges sera nécessaire, notamment la répartition entre espaces dédiés aux seniors et consacrés à la garderie.

3. Le président informe le conseil d'administration des dernières démarches entreprises par le groupe de pression pour la réouverture de la ligne ferroviaire de fret Clermont-Ferrand-Montpellier. De nouvelles déclarations d'intentions en volume annuel ont été obtenues des entreprises de cosmétique et parfumerie de Provence. Ce projet est vital pour l'avenir de la SCOP qui ne peut s'appuyer sur la seule production de la CUMA Aveyron pour ses besoins d'approvisionnement en Bambou pour soutenir sa croissance.

4. Enfin, le président informe les membres du conseil des dernières activités d'architecture *open source* en lien avec l'ONG International Bamboo Society for a Better World. Trois nouveaux modèles de charpentes et deux modèles d'isolation des ouvertures ont été apportés par les architectes de la SCOP au réseau dans les douze derniers mois. C'est une belle réussite. Deux architectes grecs devraient d'ailleurs passer six mois au sein de la SCOP pour se former aux modèles de maisons villageoises. Par ailleurs, l'équipe de Rouergue Bambou marquera sans doute une pause dans la création dans les prochains mois pour se consacrer au séminaire annuel en ligne proposé par l'association International Bamboo Society for a Better World sur les équipements sportifs couverts.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance.

Les enjeux

Dans un contexte de sortie progressive d'activités du secteur marchand, et de stagnation/réduction de la production matérielle locale, les territoires et les politiques se fixent comme enjeu prioritaire de protéger la qualité de vie, notamment par le maintien d'une population résidentielle, et par là, d'une demande suffisante de biens et services à l'industrie. Le maintien d'un équilibre entre secteur industriel marchand et nouveaux modèles sociaux pourra passer par la reconquête de marchés extérieurs ou l'exploitation d'avantages concurrentiels, notamment liés à une différenciation régionale.

Le développement des territoires reste lié à leur capacité à valoriser une singularité, une différenciation de leur production, ou un dynamisme de leur demande intérieure à même d'encourager de nouveaux investissements productifs.

Les trajectoires des territoires dans un tel scénario peuvent largement varier. Des divergences entre territoires, des conflits entre échelle nationale et échelles territoriales sont possibles et probables. Mais l'échelle territoriale est également celle dans laquelle les nouvelles aspirations sociales peuvent s'ancrer, et susciter les solutions socio-économiques, institutionnelles et culturelles, aux défis du xx^e siècle.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Tableau 1. Synthèse des scénarios et de leurs composantes

		SCÉNARIOS			
		Reconstruction industrielle verte	Effervescent	Citadelles	Alter industrialisation
COMPOSANTES	Géographie	Grands ensembles régionaux	National	Petit nombre de territoires	National et fragmenté
	Dynamique et cohérence	Croissance industrielle renouvelée autour d'innovations environnementales et sociales en réponse aux nouvelles demandes sociétales	Innovation permanente dans de nouvelles formes d'organisation, d'entités de petite et moyenne taille, se recomposant en continu, très mobiles en termes de produits, de marchés, de salariés	Polarisation extrême des activités productives avec spécialisation sectorielle, produit, et géographique autour de grandes entités, marginalisation du tissu de PME	Remise en cause des logiques de croissance et de consommation, réorientation des activités productives sur une base locale pour satisfaire les aspirations des consommateurs/citoyens
	Acteurs clés	Groupes, start-ups, collectivités, associations	Réseaux, entreprises-projet, investisseurs, État	Grands groupes globaux, régions	Territoires, structures associatives et d'économie sociale, politiques
	Impact sur les territoires	Rôle nouveau des territoires dans l'expérimentation de solutions adaptées aux caractéristiques locales Importance de la proximité, des formations et de la R&D	Capital humain et financier, facteur critique dans la création continue d'activités nouvelles Importance de l'animation locale de l'effervescence	Très forte polarisation (métropoles) Concurrence accrue pour les investissements et la main-d'œuvre Forte spécialisation	Probables divergences territoriales (conflits ?) Tensions national/systèmes locaux différenciés Nouvelles dynamiques locales autocentrées
	Enjeux principaux	Différenciation des offres, financement, nouvelles fragmentations spatiales	Relations de travail, capacité d'animation locale du territoire	Compétitivité mondiale (territoires citadelles), accès aux biens (autres)	Consolidation d'industries « locales », repli territorial

Manipuler les scénarios : quelques illustrations

Quels usages proposer de ces scénarios? Il s'agit d'esquisses construites aujourd'hui des futurs possibles des territoires industriels et productifs avec les limitations inhérentes à l'exercice. L'essentiel nous semble moins dans la discussion – forcément polémique et inépuisable – du scénario le plus souhaitable ou le plus prévisible que dans leur utilisation comme un outil pour débattre des orientations et des décisions au cours des prochaines années. Une première piste d'exploitation des scénarios pourrait consister, sur un territoire donné (qui peut être de taille variable allant de l'agglomération au groupe de régions) à repérer dans les caractéristiques présentes et les signaux observables aujourd'hui, ce qui s'inscrit dans (ou bien va en sens opposé de) tel ou tel scénario. L'intérêt serait de renouveler, par cette mise en perspective et la prise de distance sur des enjeux de long terme, des débats

souvent fortement marqués par le contexte local, son histoire, ses acteurs ainsi que le poids des crises récentes (restructurations, délocalisations...).

Une seconde piste de réflexion consiste à confronter les quatre scénarios entre eux, explorer ce qui les rapproche et les oppose, identifier les conditions spécifiques nécessaires à chacun, les trajectoires d'évolution, les effets de seuil éventuels, comparer leurs effets géographiques, leurs risques, leurs enjeux particuliers... L'objectif est cette fois d'enrichir l'analyse des politiques publiques (aménagement, industrie, emploi, innovation...) en introduisant de nouvelles questions, et en obligeant à réfléchir à des enjeux – parfois jugés aujourd'hui trop lointains ou irréalistes – mais sur lesquels il est néanmoins intéressant et utile de construire une position argumentée (même s'ils ne se concrétiseront peut-être jamais). On illustrera rapidement cette démarche autour de trois thèmes clés.

Les espaces de la dynamique industrielle – processus et scénarios

La géographie des activités productives et industrielles associée à chaque scénario

La « reconstruction industrielle verte » obéit à une logique nationale partagée de renouvellement du contenu (biens et services) de la croissance, des emplois et des secteurs. Sa mise en œuvre distingue néanmoins plusieurs grands ensembles, construits selon des critères s'écartant des facteurs habituels de population, richesse ou capacités industrielles historiques, et dans lesquels l'expérimentation et la validation locale des solutions offertes jouent un rôle essentiel. Le scénario d'effervescence présente, lui, la plus forte homogénéité nationale. Si l'ampleur et la fréquence de l'« effervescence » varient entre les territoires, les conditions la rendant possibles (formes d'organisation innovantes, évolution du droit du travail) ont quant à elles une dimension nationale et s'appliquent partout. Une évolution de type « citadelles » conduit pour sa part à une forte segmentation territoriale entre les espaces hyperconcentrés et spécialisés et des quasi « déserts » productifs. Enfin, le scénario d'« alter industrialisation » conduit à une fragmentation du territoire selon le degré de préférence accordé au facteur local dans les activités productives mais avec des échelles qui, contrairement au premier et au troisième scénario, sont *a priori* entièrement ouvertes car ce qui les fonde et les unit est une lecture politique partagée. Les relations avec le monde extérieur (hors du territoire national) sont : structurées par d'éventuelles demandes communes autour de caractéristiques partagées du territoire dans le scénario « reconstruction industrielle verte » ; importantes et en évolution continue dans le cas de l'« effervescence » ; décisives pour les « citadelles » car insérées dans les réseaux globaux des firmes mondialisées ; limitées par construction dans l'« alter industrialisation ».

Conditions et facteurs critiques

Chaque scénario repose sur des hypothèses clés, des conditions de faisabilité qui ne sont pas nécessairement remplies aujourd'hui, et qu'il est intéressant d'examiner. La « reconstruction industrielle verte » exige pour s'épanouir, d'une part, l'acceptation d'une variété inévitable des solutions technologiques et économiques pour répondre à des besoins génériques

conduisant à une approche locale de l'expérimentation et de la diffusion (à rebours des schémas historiques des champions et programmes nationaux), et d'autre part, l'existence d'entités légitimes capables de porter les demandes partagées, dans des découpages territoriaux s'écartant des grilles administratives et économiques en vigueur aujourd'hui. La dynamique d'« effervescence » ne peut pour sa part se déployer qu'après une redéfinition profonde du marché du travail, des règles de droit associées, des conventions sociales existantes, et la création d'un cadre permettant la différenciation des relations contractuelles de travail au sein de nouvelles garanties et formes de négociation collectives. Dans le scénario des « citadelles », le maintien de territoires (même en plus petit nombre) compétitifs à l'échelle mondiale, attractifs pour les grandes firmes, les investissements, la main-d'œuvre qualifiée, est essentielle. Enfin, comme cela a déjà été souligné, l'existence d'un discours politique légitimé démocratiquement donnant la préférence au local dans l'organisation économique et productive est une condition clé du scénario d'« alter industrialisation ».

Risques et menaces

Une troisième lecture comparée possible des scénarios consiste à examiner les risques particuliers soulevés par chacun. Une « reconstruction industrielle verte » peut conduire à l'ouverture de nouvelles inégalités géographiques et/ou l'approfondissement des existantes, et l'accélération des mouvements migratoires vers les territoires les plus favorisés qui ajouteront à leurs atouts actuels une qualité de vie accrue en adéquation avec les préférences sociétales émergentes. Les menaces principales du scénario d'« effervescence » portent logiquement sur l'évolution induite du monde du travail, avec des risques de précarisation, exclusion, marginalisation des individus qui seraient en dehors de ces nouvelles formes d'organisation. Garantir l'accès des territoires désertés par les activités productives aux biens et services et éviter une hyperspécialisation industrielle fragilisante en cas de choc ou d'imprévu sont les deux facteurs de risque du scénario « citadelles ». Enfin, la radicalisation extrême du primat local de l'« alter industrialisation » qui conduirait au repli, à la fermeture voulue, voire à la sécession de certains territoires est la principale menace de ce scénario.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

En guise de conclusion : quels futurs industriels et productifs de la France dans le monde ?

Au-delà des scénarios présentés ici, on souhaiterait souligner trois enseignements que nous retenons de ce travail prospectif et qui nous semblent importants à la fois pour les débats actuels mais aussi pour les approfondissements et prolongements possibles.

D'abord, l'indispensable prise en compte de la variété des espaces productifs et de leurs dynamiques possibles. Naturelle pour certains, cette approche se heurte néanmoins au poids persistant des représentations (on parle toujours de L'industrie automobile ou agroalimentaire en France) et aux formes d'organisation administrative et d'action publique. Il faut ensuite établir rigoureusement les formes et les variables de la variété. En ce sens, notre travail prospectif souligne plusieurs sources possibles de variété : mode de découpage des activités productives (grille sectorielle et géographique), maintien ou mutation de la figure dominante de la grande firme avec ses salariés, remise en cause ou non de la croissance productive, possibilité d'une norme ou d'un standard au niveau mondial pour un type d'utilité ou bien coexistence de solutions distinctes différenciées...

Se pose ensuite de façon renouvelée la question du politique, la répartition des objectifs et des moyens entre l'échelle nationale et locale. Les différentes voies d'évolution dessinées

dans les scénarios montrent que le politique conserve un rôle important mais que le contenu de son action et son échelle différente largement selon les cas. Si une politique industrielle et d'aménagement nationale est possible dans les scénarios « vert » et « effervescent », il n'en est plus de même pour les « citadelles » ou « l'alter industrialisation », où l'essentiel sur les aspects productifs se joue à l'échelle du territoire, laissant au niveau national la seule question des transferts et de la redistribution.

Enfin, une réflexion s'impose sur les lieux, les formes et les conditions de la discussion des différents enjeux soulevés par la démarche prospective (nature des scénarios, conditions de réalisation, risques, impacts géographiques, économiques et sociaux...). Car celle-ci exige la prise en compte de dimensions et d'acteurs rarement intégrés dans les structures traitant des questions productives et industrielles sur les territoires. Et les enceintes qui ont vocation à traiter de certains thèmes ne les envisagent pas selon l'angle souligné par les scénarios. Pensons à titre d'exemple à la question du travail soulevé par le scénario « effervescent » ou encore à celle des associations pertinentes de territoires ou régions (dans des modalités aussi opposées que celles imaginées dans la « reconstruction industrielle verte » et l'« alter industrialisation »). Imaginer les espaces de discussion des futurs productifs à l'échelle du territoire constitue en ce sens un défi immédiat mais passionnant pour tous les acteurs concernés.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios

Francis Aubert

Économiste, professeur
à AgroSup Dijon (INRA-CESAER)

Emmanuelle Georges- Marcelpoil

Économiste, ingénieur-chercheur
au Cemagref de Grenoble
(Unité Développement des
territoires montagnards)

Caroline Larmagnac

Chargée de mission « Stratégies
territoriales et lien urbain-rural »
à la Datar

Le système spatial des villes intermédiaires et de leurs espaces de proximité est appréhendé par rapport au double processus d'urbanisation et de territorialisation de la vie sociale et de l'action publique. Il est partie prenante du mouvement général de prise d'importance des villes dans l'organisation des sociétés, par concentration spatiale des ressources matérielles et symboliques à partir desquelles se forment les trajectoires d'évolution des territoires. Les villes en question dans ce système n'accèdent pas au statut de métropole, ce qui signifie que leur autonomie est relative et que les relations qu'elles entretiennent avec d'autres composantes spatiales sont déterminantes de leur devenir. Elles ont en commun de tenir un rôle de chef-lieu, à différents niveaux, qui les rend indispensables au fonctionnement de leurs espaces d'implantation. Aussi les relations ville-campagne sont-elles constitutives de ce système spatial. Les villes intermédiaires sont également en position cruciale, par leur nombre et leurs fonctions, dans les réseaux de villes qui maillent l'espace et organisent les flux. Elles sont ainsi intégrées dans des systèmes urbains où elles contribuent à l'unité d'ensemble du territoire. De fait, la plupart des villes françaises, de taille moyenne à grande, sont concernées. Par la manière qui a été utilisée pour le définir et le délimiter (voir revue *Territoire 2040*, n° 3), le champ de ce système spatial couvre 150 localités qui s'étagent de Lens et Grenoble jusqu'à Épernay et Dole. Il s'agit dans tous les cas de pôles urbains qui regroupent au minimum 20 000 habitants dans la ville de référence et 20 000 emplois dans l'aire urbaine correspondante. Les combinaisons de taille et de position produisent une grande variété de figures qui ne peuvent se réduire à un type unique mais qui ont en commun de présenter suffisamment de puissance de centralité et de rayonnement pour nous éclairer sur le rôle que ces systèmes peuvent jouer dans les changements territoriaux en cours et en devenir.

Le système spatial des villes intermédiaires nous permet d'envisager les tensions sociales qui résultent de nos façons de vivre, de produire et d'échanger en lien avec l'espace. En réglant la focale sur la ville à « taille humaine », il ouvre à une mise en problème adaptée à l'organisation spatiale européenne dans sa forme la plus courante; inversement, il conduit à sous-évaluer les questions liées aux rapports métropolitains et aux relations de longue portée, ainsi que les questions spécifiques que posent les espaces périphériques et les zones naturelles sensibles. Pour tracer à grands traits l'essentiel de ces problématiques, soulignons l'importance de la

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios

structuration et de l'organisation spatiales de ce type de système pour le bien-être de la population. Selon la composition en quartiers du centre et de banlieue, en communes périurbaines et rurales, la cohésion du système dépend de la manière dont sont disposés et reliés les groupes sociaux, les activités et les équipements. Ce qui est en jeu du point de vue sociologique, c'est la cohésion sociale et l'efficacité des politiques d'intégration, spécialement en contrôlant les effets de la ségrégation dans l'espace; du point de vue économique, c'est la convergence du système sur un petit nombre de spécialités compétitives et leur compatibilité avec les ressources et modes de vie locaux; du point de vue politique, c'est la cohérence territoriale avec une prise en charge des questions de centralité et de polarisation sur un échelon de gouvernement adapté à la délibération locale et à l'inscription dans la régulation globale.

À partir de cette représentation du système spatial des villes intermédiaires et des problématiques qu'elle permet d'exprimer, la construction de scénarios pour 2040 passe par la mise en lumière des processus de transformation des sociétés et par la formulation d'hypothèses concernant leur évolution sur un pas de temps de trois décennies. Après une retranscription succincte de cette démarche, chacun des scénarios est exposé suivant un canevas commun qui propose une série de mots-clés, une explicitation de la cohérence envisagée, une illustration géographique et une fiction montrant un aspect particulier de la vie à cette époque. Finalement, et en préparation d'une mise en perspective globale destinée à éclairer les orientations de la politique nationale d'aménagement du territoire, une première formulation des enjeux que les scénarios soulèvent est avancée.

La démarche de construction des scénarios

La méthode d'élaboration de la prospective passe par la confrontation de la situation actuelle du système en question, vue par les experts avec ce qu'ils imaginent pour 2040, de façon à identifier les processus qui permettent de penser les changements d'état. La carte des différents processus ouvre à des combinaisons diverses à partir desquelles les plus visionnaires, sous condition de cohérence, sont retenues pour bâtir les scénarios.

Le travail du groupe des villes intermédiaires a distingué deux niveaux d'explicitation des processus, l'un commun à tout système spatial, l'autre spécifique au système étudié. Les processus ont été précisés sur ces deux plans du point de vue de la vie sociale, économique et politique. Le tableau 1 en présente la structure.

Tableau 1. État récapitulatif des principaux processus à l'œuvre

Registre	Processus globaux	Spécification dans le système des villes intermédiaires
Espaces et sociétés	Valeurs et conception du bien-être Démographie et capital humain	Valeurs partagées, identité; interconnaissance Flux internes et externes; composition et répartition sociospatiale
Fonctions et activités	Production de richesses et distribution Régime d'échange et coûts de communication	Position dans la division du travail; niveau et disparités de revenu et de patrimoine Spécialisation et interdépendances; échanges internes
Acteurs et organisation	Vie de la cité et formes de démocratie Intervention publique et organisation collective	Autonomie locale; participation Volontarisme local; contractualisation; association public-privé

Le premier registre concerne les processus de socialisation dans l'espace. On s'attache à identifier ce qui détermine la mobilité et l'ancrage des gens dans un système spatial centré sur les villes intermédiaires, leur disposition dans des zones ou des quartiers plus ou moins bien définis, plus ou moins homogènes, plus ou moins reliés, en situation d'échange ou d'opposition. Ce sont les processus de différenciation sociospatiale. Les caractéristiques du système spatial, en taille et en diversité sociale, en renouvellement et en reproduction, apportent des éléments de spécification de ces processus. Leurs effets à long terme, sensibles en termes d'intégration, dépendent de ce qui rassemble et sépare les groupes sociaux, de ce que les populations partagent et sur quoi sont fondées les représentations identitaires. On peut schématiser les processus posés sur ce registre par le jeu de valeurs plus ou moins individualistes dans un milieu social plus ou moins ségrégué.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Sur le deuxième registre, on cherche à discerner les variations des processus de création de valeur dans l'espace. Les ingrédients traditionnels des villes intermédiaires et des espaces ruraux « à la française » sont replacés dans les transformations des avantages comparatifs à l'échelle internationale. Ainsi, les spécialités historiques, le caractère remarquable des villes-centres ou les aménités paysagères ne constituent-ils qu'un versant de la dynamique d'ensemble qui discute autant la patrimonialisation que la déterritorialisation. Sur un tel horizon de changement, nous accordons une importance essentielle à la composante en coûts de communication. Elle détermine le régime d'échange et, en particulier, le caractère ouvert et la forme resserrée des systèmes spatiaux étudiés. Les processus en question peuvent être résumés par un positionnement du système spatial dans un régime de croissance plus ou moins modifié en taux et en nature, sur des bases plus ou moins spécialisées et interdépendantes.

Le troisième registre couvre l'espace public. La place des citoyens dans la cité, le fonctionnement de la démocratie *in situ* et les modes de gestion des affaires locales alimentent les processus de changement des organisations territoriales. En nous plaçant dans le mouvement de long terme qui accroît la place des collectivités locales dans le dispositif d'action territoriale, nous utilisons la position « intermédiaire » des villes au cœur du système spatial étudié pour envisager l'évolution des marges de manœuvre locales. Cela revient à donner un statut déterminant à l'autonomie des territoires, à leur capacité à se gouverner selon les propres choix de leurs populations.

On retient ainsi, sur ce registre, des processus de construction de volontés politiques locales plus ou moins robustes dans une organisation territoriale plus ou moins étendue.

Par la combinaison de ces processus, nous avons défini des grands chemins d'évolution des sociétés sur lesquels le système spatial des villes intermédiaires va développer des formes propres et des adaptations spécifiques. Ils forcent la signification d'un certain nombre de signaux aujourd'hui faibles ou épars, radicalisent des contraintes et encadrent les choix collectifs. Le travail du groupe débouche ainsi sur la construction collective de quatre scénarios (tableau 2).

Le premier scénario, dénommé scénario des « communautés incertaines », met en jeu les fonctions intégratrices de la ville intermédiaire dans un contexte de ségrégation sociale; le deuxième, scénario des « laboratoires verts », valorise les relations internes au système pour affronter un changement de régime de développement; le troisième, scénario des « spécialités en concurrence », envisage les conséquences de la requalification des avantages territoriaux historiques à partir des villes intermédiaires; en reprenant et amplifiant le processus d'urbanisation, le quatrième scénario, dit des « satellites interconnectés », interroge le devenir de villes en réseau coupées de leur territoire. Ces quatre scénarios ont été arrêtés en visant des formulations assez tranchées qui cherchent à éviter le piège de l'idéalisme qui aurait conduit à des décalages peu crédibles par rapport à nos représentations contemporaines, comme celui du réalisme qui aurait au contraire conduit à une reproduction au plus près de nos pratiques et dispositions actuelles.

Tableau 2. Les scénarios comme combinaisons de processus

Processus principaux	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Valeurs et identité	Communauté, groupe d'appartenance, compassion	Identité attachée au système local, proximité et fierté	Identité et ancrage locaux, territoire de référence	Individualisme de type « urbain », interculturelisme
Production et échange	Frein aux échanges qui accentue la différenciation sociale; échanges aux marges sur des activités d'intérêt commun	Tendance à l'autosuffisance du système en raison de coûts de communication très élevés	Avantage territorial et alliances permettent une production spécialisée et une position dans les échanges internationaux	Croissance de l'économie de services qui s'échangent entre villes de grande dimension
Participation et organisation collective	Solidarité microlocale et participation <i>a minima</i> à la vie de la cité	Règles communes imposées de l'extérieur et interdépendances internes	Projet porté par les autorités locales et partagé par les acteurs locaux	Action publique destinée à rendre la métropole vivable et connectée aux autres villes

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios

Scénario 1 : « Les communautés incertaines »

Mots clés : segmentation sociale; diversité; tensions; innovation sociale; communautarisme

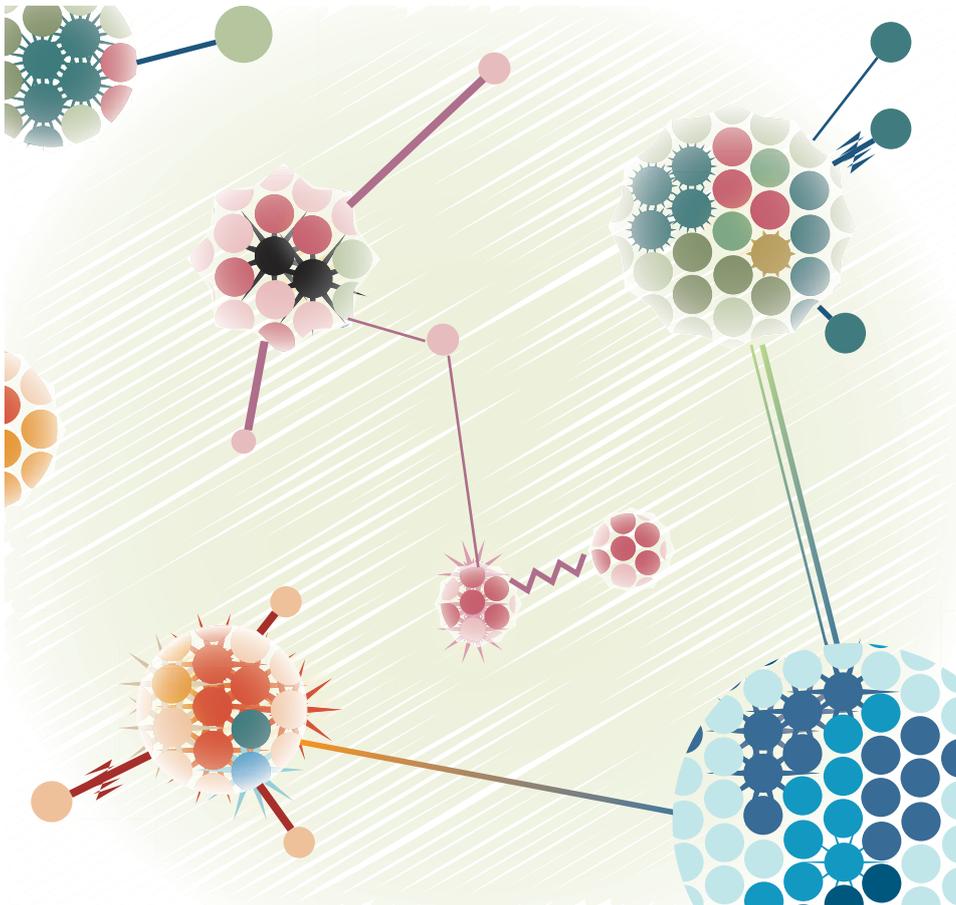
Le scénario des communautés incertaines est construit sur un contexte de croissance matérielle difficile, en présence de coûts de communication de plus en plus importants. Dans le système spatial des villes intermédiaires, en légère croissance démographique par apport migratoire, les mécanismes de différenciation ont fonctionné à plein régime pour assigner à chaque groupe social un espace culturellement homogène. Sur cette base fragmentée, toute la question du scénario est celle de l'intégration des parties dans l'ensemble social, au niveau du système spatial des villes intermédiaires et au niveau global. L'hypothèse centrale est celle de la production, permise par la configuration spécifique des villes intermédiaires, de formes communautaires qui peuvent servir de creuset d'innovation sociale mais qui présentent aussi le risque de déboucher sur une généralisation du communautarisme à l'instar de ce qui prévaut dans les métropoles.

En 2040, la hausse des coûts de communication se fera sentir dans tous les domaines de la vie quotidienne et marquera le fonctionnement des sociétés locales en amplifiant les différences de maîtrise que les groupes sociaux entretiennent dans leurs rapports à l'espace. Les localités se démarqueront par des conditions d'accès aux commodités de base et par des structures de prix fort distinctes. Le système spatial dans lequel s'inscrivent les villes intermédiaires se révélera déterminant par les facilités de production qu'il ouvrira pour tout ce qui touche les transports et les échanges, l'accès aux biens alimentaires et manufacturés, aux sources d'énergie et aux services environnementaux. Les groupes sociaux les plus aisés souffriront peu de ces variations, ayant investi les centres historiques, patrimonialisés, et les sites remarquables d'accès facile, notamment certains espaces périurbains habilement réorganisés et solidement protégés; en revanche, les classes populaires ressentiront d'autant plus l'impact du renchérissement des denrées de base qu'elles seront reléguées dans les zones les moins accessibles et les plus dégradées.

La tendance à la différenciation sociale et culturelle des communes et des quartiers, un temps contenue par un volontarisme politique plus national que local, sera progressivement amplifiée par le durcissement des conditions d'échange et de mobilité. Aux comportements habituels de rapprochement entre semblables s'ajouteront des réactions aux difficultés du quotidien favorables aux solidarités internes du groupe d'appartenance. La raréfaction des services publics devenus trop coûteux, ou en tout cas perçus comme tels, sera ainsi à l'origine du développement de formes d'entraide entre membres d'un même groupe social. Les communautés se renforceront, sur des bases sociales ou culturelles. On choisira son voisin, mais dans un cadre très contraint et avec une autonomie nettement distincte selon son appartenance sociale. Tous les ingrédients du communautarisme seront ainsi réunis. La tendance au regroupement des populations sur des bases de plus en plus culturelles et dans des espaces de plus en plus homogènes se sera prolongée jusqu'à créer des lignes de ségrégation dans l'ensemble du système spatial. À un espace sera assigné un groupe mais aussi, éventuellement, une place dans les fonctions du système. Chacun tendra à être étanche à l'autre par la force de ses relations internes et l'opposition à tout ce qui est différent. Une partie de ce cloisonnement sera choisie par des communautés qui revendiqueront une autonomie croissante, allant jusqu'à chercher à se gouverner selon leurs propres règles, en particulier d'inspiration religieuse. Dans la plupart des autres cas, il s'agira de ségrégation de fait. Les groupes les plus aux marges du système économique et social seront rejetés dans des zones qui se fermeront de plus en plus nettement et s'organiseront sur elles-mêmes. Ils tendront à se constituer en contre-sociétés, avec leur propre économie, parallèle et souvent illégale.

Qu'il s'agisse d'une forme revendiquée ou d'une forme subie, dans le système spatial des villes intermédiaires, la taille réduite des communautés en question n'aboutira toutefois pas à la constitution de ghettos ni de formes sociales autonomes. Il y aura accentuation des différenciations socio-spatiales, mais celles-ci ne produiront pas d'exclusion ni de coupure radicale entre les groupes. Le fonctionnement de chaque bloc social nécessitera la connexion à des réseaux communautaires plus larges, hors du

Les communautés incertaines



Segmentation sociale, diversité, tensions
innovations sociales, communautarisme

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios

système spatial, de nature religieuse ou ethnique, voire à des filières clandestines. Il requerra aussi le maintien d'un certain nombre de relations locales intercommunautaires, pour assurer l'accès aux biens et services essentiels. Du fait de leur taille trop restreinte pour autoriser une autosuffisance, la juxtaposition des communautés conservera suffisamment de perméabilité pour que les échanges soient non seulement possibles mais encore productifs et créatifs. On assistera, dans certaines villes intermédiaires administrées sur un mode volontaire et relativement participatif, à des initiatives en faveur de la création sociale qui pourront concerner tous les groupes et surtout les plus défavorisés. Comme il s'agit de communautés contraintes à l'inventivité, pour trouver sans cesse de nouvelles solutions aux impasses matérielles qui se succèdent dans la vie quotidienne de leurs membres, leur apport deviendra non négligeable lorsque les conditions d'échange se compliqueront au plan global. Elles seront notamment sources de nouvelles manières de produire et d'échanger, en jouant sur la proximité pour simplifier les circuits.

La différence fondamentale avec la situation que connaîtront les métropoles tient au stade auquel s'arrêtera l'autonomie des différentes communautés. Dans le système spatial des villes intermédiaires, les phénomènes communautaires ne tendront pas à la constitution d'espaces politiques autonomes, les groupes sociaux de ces quartiers périphériques resteront partie prenante d'une société à laquelle ils apporteront une contribution dans la différence. Cette absence d'exclusion ne sera possible que parce que le système social n'aura pas

généralisé de discrimination. Il y aura bien eu ségrégation de fait, aboutissant à un partage de l'espace ordonné par la position sociale, mais sans que le marquage qui en résultera pour les moins bien lotis ne soit systématiquement synonyme de rejet.

Repères géographiques

C'est par le survol des villes historiques que l'on obtient la vision la plus achevée de la distribution spatiale des groupes et des communautés. Reims et Dijon, Vannes et La Rochelle, en fournissent des illustrations assez franches. À partir du périmètre sauvegardé, qui conserve son caractère de musée acquis un demi-siècle plus tôt et sa distinction pour la bourgeoisie de robe, c'est dans l'opposition entre les nouveaux éco-quartiers protégés et les immeubles et lotissements des trois dernières décennies du xx^e siècle, dégradés, que se marquent les clivages sociaux. La multiplication des enclos résidentiels repose sur une logique de club très fermé qui associe tranquillité et sécurité avec des formes de sociabilité inscrites dans un milieu homogène du point de vue social mais aussi architectural. En contrôlant l'accès et en gérant l'espace collectif de manière privative, on parvient dans ces enclos à garantir l'exclusivité de l'accès au site et la valeur des biens sur le long terme. Face à ces zones de fermeture volontaire marquées par les classes les plus aisées et les plus âgées, s'érigent des zones de forte densité populaire où le bas coût du logement est le critère à peu près unique de choix, en quartier périphérique mais aussi en zone périurbaine d'accès malaisé.

Fiction : « Les communautés incertaines »

Vendredi 20 avril 2040, 16 h 30. Gare aérotram d'Angers. Mariza gagne le quai du complexe ferroviaire, le train de la classe verte « Mixité sociale quatorze » du grand cycle primaire ne va pas tarder. La foule est bigarrée et mélangée, pas seulement d'origine brésilienne. Elle rejoint un groupe de parents de la classe de Breno, son aîné. À leur conversation elle comprend que le principe de mixité sociale de la classe verte ne leur plaît

guère, car, comme dit l'un, on ne doit pas tout mélanger, on perd son identité. Décidément, pense Mariza, malgré les émeutes sanglantes de 2030, les barrières sont solides.

De loin, Sixtine lui fait des signes amicaux. Elles se sont connues au Réseau. Petit cercle d'intimes, formé il y a quinze ans pour prendre en charge en même temps les

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

enfants et les anciens, le Réseau est sorti de l'influence religieuse et charitable de ses débuts pour devenir un regroupement de femmes volontaires. Mariza a une bonne nouvelle pour Sixtine : elles pourront utiliser une nouvelle possibilité d'échange à la résidence ouverte « Grand Large », mise en place par le Réseau. Depuis le boom du parapharmaceutique, le groupe qui emploie Sixtine a décuplé ses implantations, elle doit exercer son activité professionnelle sur trois régions. Elle a réussi jusqu'à maintenant à concilier ce job compliqué, en jouant de toutes les ficelles du travail à distance, avec ses trois jeunes enfants. Les rencontres au Réseau lui ont fait voir d'autres possibilités pour s'organiser, simples et fonctionnelles, avec les femmes de la communauté brésilienne et les retraités du quartier.

Sixtine n'est pas dans une attitude compassionnelle. Elle apprécie le chic, le confort et la tranquillité de son quartier résidentiel, mais

en déplore la fermeture et l'enfermement, la tristesse. Au Réseau, elle trouve à la fois une convivialité et une solidarité qui rendent la vie sociale plus agréable, mais aussi des dizaines d'occasions de services rendus qui facilitent la vie de tous les jours. Demain, sur la ligne express, elle va profiter de son déplacement pour s'offrir un soin relaxant au wagon détente du train et faire ses courses sur la borne interactive; pendant ce temps, les enfants pourront pratiquer la capoeira et la pétanque.

Dimanche, Ademir, le mari de Mariza va passer entretenir le jardin du Clos Saint-Jean, le quartier sécurisé de Sixtine, qui n'a pas la main verte. En échange, Mariza attend l'occasion de lui demander un parrainage pour avoir accès à l'un des petits logements qui se libèrent parfois dans le Clos et quitter enfin leur pavillon inconfortable situé dans un lotissement délabré des années 1990, à 25 km du centre-ville sans transport en commun.

Les enjeux

Ce scénario met en lumière trois enjeux formulés à partir du système spatial des villes intermédiaires et de leurs espaces de proximité. Ils se rattachent tous trois à un clivage essentiel qui tient à la coupure entre des groupes sociaux quasi communautaires. Le premier enjeu est un enjeu de mobilité. Les migrations qui alimentent la dynamique urbaine peuvent se révéler constitutives de blocs sociaux qui se resserrent sur des critères de plus en plus homogènes. Se pose la question du niveau des flux et de leur sélectivité, au plan international mais aussi inter-régional. Le deuxième enjeu concerne l'urbanisme en tant que capacité collective à organiser la circulation des hommes et des biens, mais aussi des informations et des idées. L'espace public demeure le support de ces passerelles où la liberté de passage sera de plus en plus difficile à préserver. De la fluidité préservée dépendent les opportunités de création et d'innovation sociale. Le troisième enjeu est relatif aux valeurs qui fondent le socle commun aux habitants de ce système. Le maintien d'une vie sociale en 2040 nécessite la création et

le partage d'une conscience collective supra-communautaire, creuset à partir duquel les différents groupes sociaux pourront renoncer à une part de leur autonomie pour assurer la vie de la cité.

Scénario 2 : « Les laboratoires verts »

Mots clés : environnementalisme; écologie territoriale; auto-alimentation; intensification

Sans imaginer une conversion brutale de l'ensemble de la société à l'économie verte, ce scénario marque la montée d'un impératif écologique qui encadre les pratiques et contraint tous les espaces, avec une orientation particulière du système spatial des villes intermédiaires selon ces principes. Y est pris en charge un ensemble de reconversions à visées économes dans un environnement difficile, de moins en moins marqué par la consommation de ressources non renouvelables. La question principale est celle de la capacité d'un tel système à acquérir un degré d'autonomie significatif dans une économie

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios

verte pour que les évolutions générales et les cadres réglementaires ne soient pas directement transcrits en rejets individuels ou en difficultés sociales. On vise localement à augmenter la densité de relations internes au système spatial, afin de limiter les flux et leur impact. L'hypothèse centrale tient à l'existence de solutions locales intégrées dans les territoires centrés sur des villes intermédiaires.

Dans un contexte géopolitique assez confus, où les pays du Sud qui auront finalement émergé disposeront d'un pouvoir comparable à celui des anciennes puissances du Nord, la convergence d'intérêts aura poussé à la constitution d'un front uni, le Cartel, pour assurer la gestion globale et concertée de la période de fin des énergies fossiles. Le Cartel aura bien joué. Face à des organisations de producteurs des diverses ressources stratégiques qui commençaient à se regrouper pour gérer la rareté en leur faveur, il aura réussi à isoler le domaine de l'énergie pour y concentrer ses forces. Il fallait contraindre et convaincre les populations de changer de comportement de mobilité et de consommation. L'Union européenne y aura trouvé un défi à la mesure de son périmètre. Elle aura rassuré en construisant de gigantesques stocks de réserve, éloignant la peur de la pénurie, et en imposant des objectifs drastiques de réduction des usages. L'État aura repris la main. Le prix de l'essence sera encadré pour progresser régulièrement vers des niveaux réellement dissuasifs tout en lissant les variations de cours du marché mondial. Et surtout, en parallèle, il aura préparé les changements de pratiques en orientant l'ensemble des infrastructures et moyens de communication vers les usages collectifs.

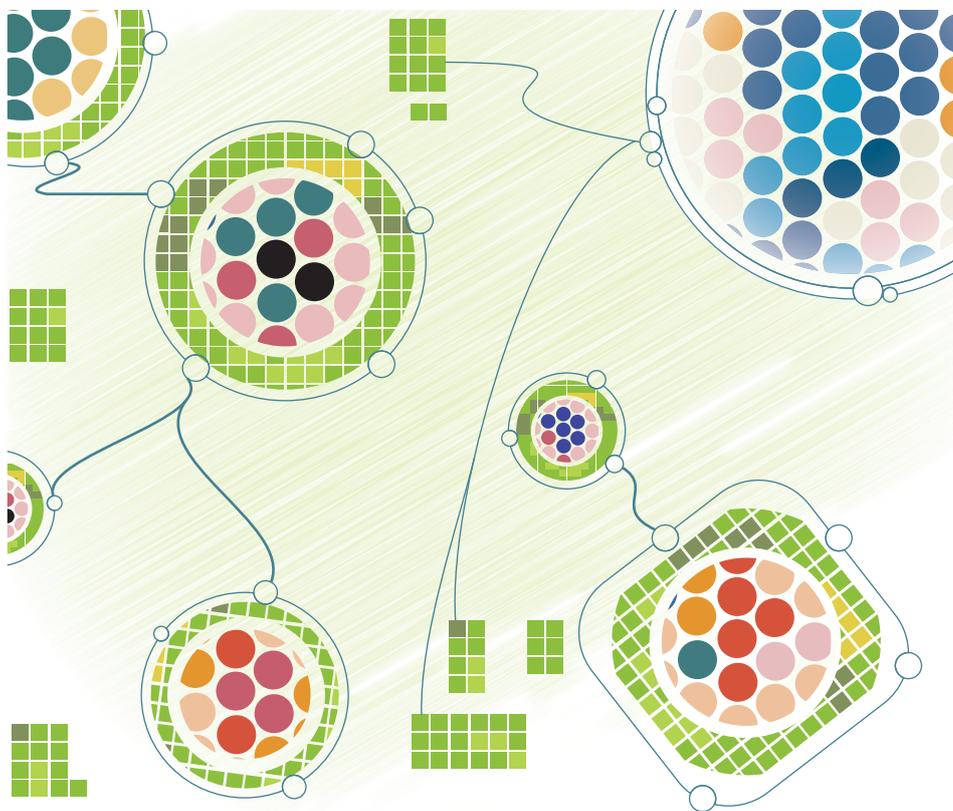
Dans le cadre posé par l'Union européenne et l'État, les collectivités locales auront multiplié les innovations, à partir des expérimentations des deux premières décennies, et opéré la transition. Les plus grandes auront pris de l'avance sur les modes de transport et les mobilités internes, sur l'habitat collectif et les bâtiments économes, mais en peinant à associer leurs différentes couronnes, jamais coordonnées jusque-là, et à améliorer le degré d'auto-provisionnement de l'ensemble. Les villes intermédiaires, moins en pointe sur le domaine des déplacements internes, calés dans l'ère « tramway », et de la

densification de l'habitat, trouveront des solutions pour organiser localement des systèmes relativement autonomes. Là où les très grandes villes devront aller chercher très loin des terres disponibles pour gérer leurs déchets, trouver des sources d'énergie renouvelables, de denrées alimentaires et d'eau, les villes intermédiaires pourront compter sur leurs espaces de proximité.

Sur un marché qui prendra en compte et affichera les coûts collectifs des principales marchandises, par leur impact en émission de GES, en destruction de ressources non renouvelables et en modification de ressources renouvelables, les espaces d'échange seront resserrés. Les pratiques de consommation s'orienteront vers une certaine sobriété, excluant rapidement tout produit à fort impact sur les biens collectifs, d'abord pour des raisons de prix mais aussi parce que des solutions alternatives seront ouvertes progressivement sur place. Il faut dire que les aides publiques, notamment les aides européennes, auront été simplement supprimées pour tout projet ne présentant pas un bilan global équilibré, compte tenu de ses différents effets sur l'environnement immédiat et général. Alors les initiatives foisonneront. Dans la sphère privée, des innovations réelles de production ou des redécouvertes de procédés anciens auront permis d'adapter au contexte les manières de produire et de consommer. Elles se seront aussi multipliées dans la sphère publique, et la combinaison des réalisations publiques et privées permettra d'atteindre un certain niveau de bouclage du système sur lui-même, par économie de flux entrants, recyclage des déchets ou réemploi des biens usagés.

Toute cette variété de réalisations marquera les sites selon leur histoire et leur position, leurs moyens et leurs politiques. Certaines localités, vives à réagir, auront gagné en image, donc en attractivité, sur cette nouvelle modernité faite de sobriété et de volontarisme. Elles auront même dû freiner les arrivées pour ne pas risquer de déstabiliser l'équilibre du système spatial. D'autres auront privilégié les périmètres restreints et la défense des positions établies; elles auront rapidement souffert d'un épuisement des ressorts antérieurs de développement. Dans tous les cas, les effets des transformations sur la vie de

Les laboratoires verts



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Francis Aubert, Caroline Larmagnac • 2011

Environnementalisme, écologie territoriale,
auto-provisionnement, intensification

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios

la cité seront considérables, et le sort des groupes sociaux les moins bien lotis constituera toujours une réelle source de difficulté pour la réussite de la transition.

Repères géographiques

Les premières localités dans lesquelles se développe l'approvisionnement local, alimentaire d'abord, disposent de facilités de sol et de ressources, notamment de disponibilités en eau. Amiens et Bourges figurent dans la première vague. Les hortillonnages et les marais maraîchers sont favorisés, par leur histoire et leur potentiel, pour préfigurer l'intérêt de la production locale par un usage astucieux du potentiel du site. On pense au modèle de la cité-jardin. Il projetait une vision utopique

de cité idéale à même de dépasser les oppositions habituelles entre ville et campagne et ramener dans un même ensemble organique les différentes fonctions d'habitat, de production, d'étude et de loisirs. Pour atteindre un niveau élevé d'autosuffisance de la cité et de solidarité de ses parties, l'organisation de la cité-jardin met en avant les liaisons résidence-emploi et habitat-nature dans un espace borné, le plus autosuffisant possible. À côté des sites les mieux dotés, c'est en partant des plus petites que pratiquement toutes les villes intermédiaires associent les lieux de production et de consommation, de gestion rigoureuse et d'usage économe des ressources naturelles pour augmenter le degré d'approvisionnement local et gagner en indépendance.

Fiction : « Les laboratoires verts »

Vendredi 20 avril 2040. Arzac-en-Velay. Philippe et Muriel se reposent sous les tilleuls. Ils attendent leur fils, en visite après dix ans de séjour en Afrique du Sud. L'évolution des échanges avec Léo leur revient en mémoire. En 2015, avec un job lucratif dans la finance à Paris, ils étaient bien ancrés dans des habitudes de haute consommation. Léo avait 15 ans et, séduit par le courant de la décroissance, il défendait bec et ongle la nécessité d'un mode de vie plus économe. Entre le fils et les parents il y eut des affrontements puis dix années de relations tendues. Après la draconienne crise bancaire de 2025, brutalement licencié, Philippe sombra dans une dépression sévère mais finalement salutaire. Installés dans ce coin paisible de l'Auvergne en 2030, il en est maintenant persuadé, Muriel et lui ont fait le bon choix. La vie n'est pas simple, il faut gérer l'alimentation de la centrale à méthane comme la culture de la chènevière pour assurer l'essentiel de leur approvisionnement courant. Tous les jours, les tâches se succèdent. Les contacts de voisinage sont plus fréquents que les courses au Puy-en-Velay ou les consultations au

pôle hospitalier de Saint-Étienne. Mais la vie est finalement plus tranquille et les échanges plus profonds que ce qu'ils ont connu à l'époque du consommer et du jeter faciles.

Léo et Sindiwe, sa petite-fille métisse, arrivent vers 18 heures. Émotion, découverte. La petite a 6 ans. Sa maman est médecin au Cap, elle a quitté Léo. Philippe et Muriel ont compris qu'il vit seul maintenant, en consacrant son énergie au développement de services à forte valeur écologique. On gagnerait à s'inspirer de l'Afrique pour gérer les espaces naturels européens. Heureux de ce retour et de cette redécouverte de leur fils, ils ne lancent pas la dispute sur ce point.

Sindiwe découvre cet environnement surprenant. Philippe l'emmène voir l'allée d'éoliennes géantes finalement implantées sur la colline, et caresser l'ânon né le mois dernier. Mais on ne pourra pas se promener sur l'ânesse, ses services sont loués par la commune, elle va débarder les bois de l'af-fouage toute la semaine, elle doit se reposer.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Les enjeux

Les enjeux de ce scénario sont globalement des enjeux de changement de régime, dont le système spatial des villes intermédiaires constitue un maillon essentiel. Le premier enjeu est celui de la combinaison d'un cadre imposé et de changements de pratiques acceptés. Il dépasse le cas des villes intermédiaires mais y trouve une transcription particulière, en proposant des solutions effectives, en fabriquant les conditions de l'adhésion et en gérant les différences sociales à l'origine ou en conséquence des mutations à l'œuvre. Cet enjeu est fondamentalement politique. Le deuxième, touche à l'innovation technologique et organisationnelle. La cohérence d'ensemble des nouveaux systèmes socio-techniques dépend de multiples inventions et améliorations des manières de produire et de consommer. La fonction de laboratoire des villes intermédiaires repose sur la disposition des ressources, en particulier en termes de compétences, permettant la mise au point de solutions localisées. Le troisième enjeu correspond à la fois à un outil du changement dont la maîtrise est cruciale mais aussi à un domaine sensible aux effets du changement : c'est celui du foncier. La montée des concurrences d'usage de l'espace est attendue des évolutions de ce scénario. La distinction des différentes composantes du droit de propriété et de leur mode de contrôle est ici posée.

Scénario 3 : « Les spécialités en concurrence »

Mots clés : avantages comparatifs ; compétitivité ; concurrence territoriale ; organisation ; interdépendances

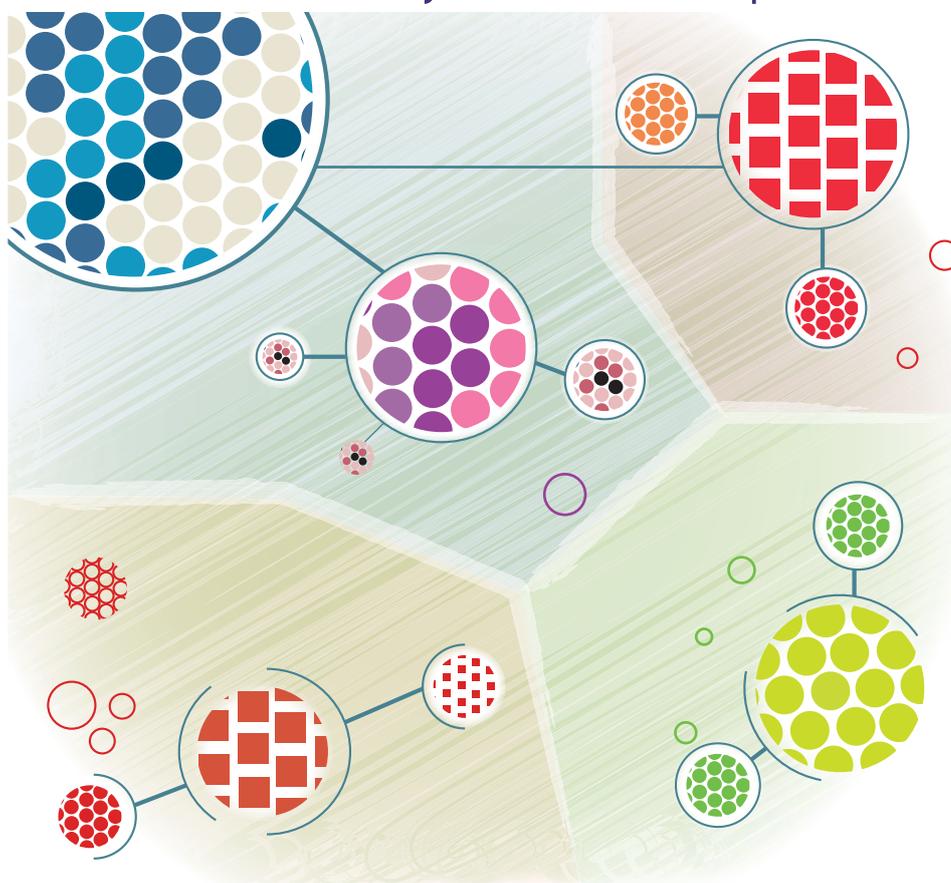
Les systèmes spatiaux se sont constitués en territoires, dotés de dispositifs de gouvernance propres les rendant (en partie) maîtres de leur destin. Chacun développe ses avantages et ressources les plus spécifiques en comptant sur des collaborations locales mais aussi à distance. La question centrale est celle du renouvellement des avantages historiques des vieilles cités européennes en dehors des métropoles. La ville intermédiaire concentre les avantages du territoire pour les valoriser vis-à-vis de l'extérieur en jouant de ses contacts et de son image. Ce qui ne garantit

pas le succès en toute situation. Un scénario des spécialités est aussi un scénario des interdépendances où chacun ne tient que par sa place dans l'ensemble, laquelle peut être difficile à préserver voire tout à fait marginale. L'hypothèse principale confère aux entités territoriales une autonomie et une responsabilité déterminantes du devenir des systèmes des villes intermédiaires.

Vers 2020, les Européens avaient été à deux doigts de se replier sur leur économie « résidentielle », ne sauvant de la délocalisation que les produits de haute technologie qui touchent à la défense du pays et les secteurs du luxe qui tirent profit des émergences sociales. Ils avaient alors vécu la montée des tensions internationales avec l'inquiétude que génère toute confrontation à des risques nouveaux, surtout sanitaires et financiers, et aux déstabilisations géopolitiques qui en résultent. Mais, dans le même temps, la nouvelle donne, en renchérissant les coûts d'assurance et en rendant plus complexes les anticipations, avait permis de protéger le dernier carré des économies traditionnelles. C'est à partir de ces ultimes plages de contact avec la production concrète que la reconstruction commencera à opérer, à partir de 2020, sur des bases territoriales renouvelées. Tout territoire aura la possibilité d'élaborer de véritables projets de développement, dans un cadre européen qui procédera à une sorte d'égalisation des chances régionales.

Les entités territoriales, rendues ainsi responsables de leur devenir, se seront emparées des outils disponibles pour imaginer, créer, construire, en partant de leurs atouts et, bien sûr, en évaluant le potentiel à l'aune de la concurrence. Il ne s'agira pas de reconquête ; l'essentiel des marchandises sera encore produit dans des unités de très grande dimension, dont la localisation continuera à dépendre des structures de coûts à l'échelle mondiale, en bénéficiant de coûts de transport en gros volumes maintenus à des niveaux très bas. Ce qui se jouera, c'est la constitution de spécialités sur des segments de marché échappant à la division du travail de type Nord-Sud, pour affronter une autre concurrence, entre territoires celle-là. De la figure emblématique du district manufacturier, on aura retenu l'importance des relations de proximité

Avantages comparatifs, compétitivité, concurrence territoriale, organisation, interdépendances



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2010 • Karine Hurel, Francis Aubert, Caroline Larmagnac • 2011

Les spécialités en concurrence

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

pour tout ce qui peut se capitaliser localement, dans les savoir-faire et les institutions interprofessionnelles notamment. De manière très pragmatique, on aura aussi cherché à identifier et à associer les meilleurs façonniers, quelle que soit leur localisation. Aux réseaux de coopération internationaux, aura été empruntée l'idée de partenariat sur les grandes fonctions, surtout liées à la recherche et à la mise au point des technologies de production. Ainsi, sans s'escrimer à tout faire sur place, on aura visé des positions solides sur un petit nombre de biens et de services, formant un ensemble cohérent que l'on associera à l'image de la localité. L'objectif consistera à devenir territoire leader sur un produit en contrôlant la conception et la fabrication, l'image et la circulation.

Les réussites seront nombreuses, les échecs ne seront pas rares. C'est le domaine des territoires centrés sur une ville intermédiaire – les métropoles ne joueront pas dans cette cour, en tout cas pas directement, mais elles offriront l'ensemble des services supérieurs dont la qualité et le prix pourront se révéler déterminants de l'efficacité régionale. Ils seront plus ou moins bien garnis en facteurs stratégiques, plus ou moins organisés pour s'inscrire dans cette division territoriale du travail. À certains endroits, on aura su tirer parti des formes traditionnelles de production pour les enrichir et les adapter aux nouvelles normes d'échange. L'adhésion locale sera facilitée par cette inscription dans la culture du site. Dans d'autres cas, l'innovation sera plus radicale et la trajectoire plus décalée par rapport à l'histoire locale. L'investissement dans l'organisation sera alors déterminant et la construction d'une notoriété pratiquement *ex nihilo* une véritable prouesse. Mais tous ne réussiront pas. Des territoires se seront lancés dans des reconstitutions de filières face à des concurrents européens très bien établis, et auront connu des revers cuisants et coûteux, sans réelle possibilité de rebond. D'autres n'auront pas disposé de ressources suffisamment consistantes pour fonder un projet de spécialisation territoriale. Ils resteront à l'écart, sans espoir d'inverser la tendance. Progressivement, ils verront partir leurs actifs les plus dynamiques vers les espaces en réussite. Alors, sur certains sites, on baissera les bras, puis on acceptera de servir de zone de relégation, de dépôt des

déchets dont personne ne veut. La population, peu mobile et résignée, ne pourra ni migrer ni contester les choix les plus chargés de risques. Certains territoires préféreront toutefois aller au bout de cette logique de mise à l'écart, pour faire de la déprise un atout¹. Se mettre en réserve du développement, en quelque sorte. Mais les villes qui se tiennent au cœur de ces territoires seront en voie de destruction, leurs fonctions de chef-lieu s'épuiseront. De fait, les espaces en question perdront leur statut de territoire, et s'associeront à des voisins plus puissants, centrés sur des capitales régionales ambitieuses, pour lesquels ils élargiront l'arrière-pays et le capital de nature.

Le cas des différents territoires qui seront passés à côté des opportunités de développement faute de choix judicieux de spécialisation ou par manque d'atouts sera difficile à régler. Ces situations de crise économique et sociale, considérées comme des situations d'échec, donneront lieu à d'âpres discussions politiques. Elles porteront sur le fait de savoir si l'on doit corriger, *ex-post*, les inégalités qui procèdent d'erreurs d'appréciation ou de réalisation de la part des acteurs de territoires qui auront eu la main pour orienter leur propre développement. À la liberté d'entreprendre est liée la responsabilité du résultat, rappellera-t-on dans les débats.

Repères géographiques

Les anciens sites industriels ne sont pas tous parvenus à transformer une histoire en dynamique. Lorsque le potentiel local a été préservé et renouvelé, à Roanne ou à Troyes, à Alès ou à Limoges, les séquences de reconstruction d'une capacité manufacturière spécialisée se sont succédées. Elles ne sont ni linéaires ni entièrement maîtrisées localement. Le jeu des délocalisations s'est poursuivi, vers les pays d'Europe centrale ou

¹ Dans les débats qui traversèrent le petit monde de l'aménagement du territoire, à la fin du siècle dernier, l'hypothèse de recouvrer des pistes de développement pour les espaces en train de devenir « déserts », du fait même de leur abandon, en jouant en particulier la carte du tourisme vert, avait provoqué de belles controverses.

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios

vers l'Asie du Sud-Ouest. C'est ensuite l'arrivée de travailleurs de ces pays qui a donné un bol d'air dans la compétition internationale. Les systèmes locaux ont gagné leur place en associant l'ensemble des arguments qui font la productivité technique et l'efficacité commerciale. Les savoir-faire se sont

multipliés et enrichis par l'échange sur place mais aussi avec les autres sites européens orientés sur la même filière. Souvent, c'est la venue d'entrepreneurs des pays hôtes des délocalisations, la Turquie, la Pologne ou le Brésil, qui a fixé la production, en inversant le contrôle des établissements.

Fiction : « Les spécialités en concurrence »

Vendredi 20 avril 2040. David apprécie les formations organisées dans son atelier. Mais, ce jour-là, il n'est pas à l'aise. La convocation n'a pas l'allure habituelle des séances qui cherchent toujours à associer un travail sur la qualité et sur la créativité. Ce n'est pas qu'il se sente particulièrement inventif, mais les échanges dans le groupe ouvrent à chaque fois des perspectives de travail intéressantes. Il est un peu pour quelque chose dans le lancement du nouveau tissu qui fait fureur auprès des sportifs, mêlant des fibres naturelles de chanvre dans la trame pour procurer résistance et bien-être.

La présence du délégué syndical aux côtés du formateur de l'Institut des Tissus Techniques de Valenciennes donne bien une tonalité particulière à la séance. C'est toute l'organisation qui est à revoir, en lien avec le site turc, à Edirne. Le savoir-faire de l'atelier intéresse particulièrement le Groupe, mais pour augmenter la production en Turquie. Il va y avoir des mouvements croisés entre les deux établissements. David a souvent changé de place lorsqu'il était jeune et que

l'embauche ne manquait pas dans le pays. Il a aussi fait une sorte de tour d'Europe à la manière des compagnons, passant par Prato et Lodz. C'est comme cela qu'il s'est véritablement aguerri aux différentes techniques pour devenir un as des fibres précontraintes. Il comprend rapidement que son profil est assez central pour contribuer à la gestion de cette nouvelle phase européenne de développement.

David sent bien que c'est difficile de laisser passer une telle opportunité, pour sa carrière mais aussi parce que c'est une vraie reconnaissance de ses compétences. Il va falloir convaincre Mathilde, elle ne laissera pas son travail à la Direction des Territoires. Mais, si c'est pour deux ans, on peut s'organiser, l'aéroport de Bruxelles n'est qu'à une heure d'ici. Il faut s'appliquer pour négocier le contrat. On ne sait pas à quelle hauteur les collègues négocient les conditions d'expatriation, il vaut mieux passer par le Syndicat des Travailleurs du Textile Européen, eux au moins ont une vision d'ensemble des contrats communautaires.

Les enjeux

Le scénario des territoires spécialisés en concurrence met en jeu une double articulation : horizontale, entre la ville intermédiaire et ses espaces de proximité, verticale, entre le système spatial et les échelons supérieurs. Le premier enjeu porte sur les ressources à disposition du territoire pour porter les exigences d'organisation qui en découlent. Les ressources humaines en sont la principale composante, ce qui suppose une dotation en savoir-faire

(préservés) comme en nouvelles compétences (constituées) à même de répondre aux besoins de conception, de production et de valorisation. Le deuxième enjeu est lié au territoire de projet, dont la pertinence du périmètre comme la cohérence des acteurs et des actions sont indispensables à la robustesse d'ensemble. Le troisième enjeu est un enjeu de connexion, car les avantages de tels systèmes spécialisés à l'échelle européenne voire mondiale ne peuvent se concevoir sans coopérations étroites avec des partenaires de différents domaines et localisations.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Scénario 4 : « Les satellites interconnectés »

Mots clés : croissance urbaine; agglomération; métropoles; périphérie; relations interurbaines

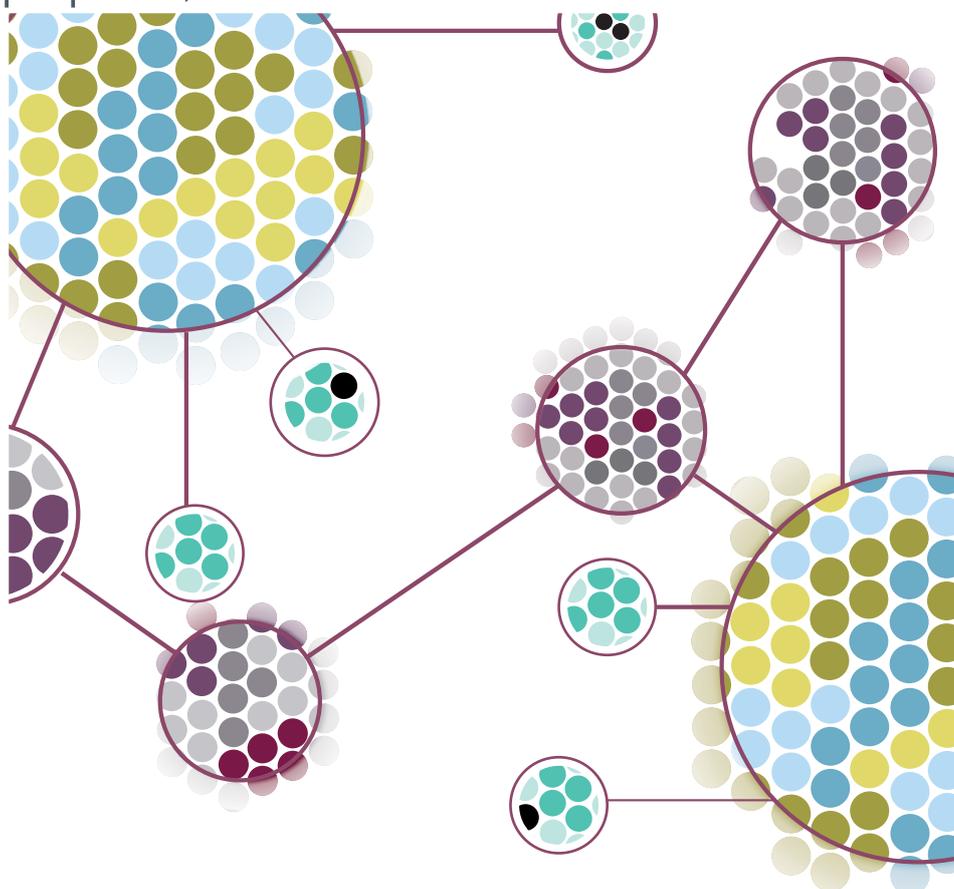
Nous sommes en régime de croissance urbaine généralisée. Les villes intermédiaires suivent le mouvement sans que le développement soit forcément au rendez-vous. Elles contribuent à la géographie urbaine en prenant position dans la hiérarchie des places centrales et dans les réseaux de villes. Les relations sont principalement interurbaines. Leur contribution est le plus souvent attachée à la production, ce sont des villes laborieuses. La question centrale est celle de l'indépendance de ces villes qui n'ont pas réussi à constituer un système spatial avec leurs espaces de proximité. En tant que localité, elles tiennent rang de pôles secondaires assurant le relais des grandes villes; en tant que territoires, les situations locales sont contrastées mais le plus souvent subordonnées à des logiques et centres de décision qui leur échappent largement. L'hypothèse principale fait le pari du maintien des villes intermédiaires malgré leur relatif déclassement dans la hiérarchie urbaine. La coupure avec les territoires les prive d'une part d'autonomie, mais les alliances qu'elles nouent entre villes de même rang sont susceptibles de leur laisser une place dans la cour des grandes.

La marche générale de l'urbanisation aura repris son cours après 2030. Elle aura écarté les obstacles les plus redoutables qui s'étaient dressés sur son chemin au début du siècle, notamment par la réussite de la politique de la ville, incomplète mais réelle. Plus que l'action de l'État, ce sont les différentes initiatives des Grandes Villes de France, une fois engagées résolument dans un urbanisme volontariste et global, qui auront permis de sortir des cercles vicieux de la ville qui s'effondre sur elle-même. Initiées dans le sillage des expériences des villes d'Europe du Nord, les réflexions attachées aux pistes d'un développement urbain durable, un temps à la peine, auront emprunté efficacement les voies des éco-bâtiments et éco-quartiers, des plans climat-énergie et autres opérations facilitant les déplacements et le recyclage. Le bilan énergétique mais aussi la vulnérabilité sociale en seront grandement corrigés.

L'assimilation des villes à des « gouffres d'usage » n'aura plus lieu d'être. Mais, si l'urbanisation est généralisée, elle n'en sera pas pour autant indifférenciée : la hiérarchie urbaine assignera à chaque classe de villes une place et des fonctions précises dans la division spatiale du travail. Les villes les plus petites ne tireront pas parti à proportion des mouvements de concentration. Leurs avantages historiques, attachés à la taille humaine des communautés et à la maîtrise des externalités d'urbanisation, se révéleront de peu de poids face aux grandes villes apaisées. Certaines villes intermédiaires pourront connaître de réelles difficultés, par déclin démographique ou épuisement des grandes fonctions urbaines, dans les deux cas sous l'influence de très grandes villes ou métropoles asséchant leur milieu. Mais, dans la plupart des cas, les villes intermédiaires résisteront à la métropolisation en redéfinissant leur place dans la production et dans les échanges.

L'économie sera métropolitaine mais la métropole ne produira plus; ce sera l'un des paradoxes de la nouvelle donne urbaine. Le monde de la production, contrôlé depuis les métropoles, sera organisé à partir des villes intermédiaires. Le desserrement des activités aura été long à se mettre en place, mais la pression foncière réussira d'autant plus à les pousser hors des très grandes agglomérations que la palette des solutions techniques et la structure des coûts de transport auront abouti à une certaine équivalence des localisations urbaines. Urbaines seulement car le champ du possible aura été limité, dans le même temps, par des choix d'infrastructures qui relient les villes entre elles, sans se soucier des liaisons avec les autres espaces. Les villes seront ainsi connectées par des réseaux efficaces qui diminueront d'autant les coûts de communication interurbains. La facilité des connexions urbaines permettra d'établir des associations de villes intermédiaires qui se regrouperont pour résister ensemble et s'auto-renforcer. C'est aux deux extrémités de l'éventail des villes intermédiaires qu'apparaîtront ces consortiums. À la borne haute, la ville de grande dimension, en concurrence avec d'autres villes et métropoles dynamiques, parviendra à contrer le déclin en jouant clairement la complémentarité avec des villes homologues. À la borne basse, un grand nombre de chefs-lieux, qui voyaient s'éloigner les grands pôles à mesure que les liaisons se détérioraient,

Croissance urbaine, agglomération, métropoles, périphérie, relations interurbaines



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2030 • Karine Hurel, Francis Aubert, Caroline Larmagnac • 2011

Les satellites interconnectés

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

auront choisi de lier leur destin pour ne pas disparaître. La stratégie sera celle de la ligne de défense, partant de la volonté de sauver les activités et services publics dont la disparition aurait signifié une irréversibilité de la dévitalisation. Il y aura de nombreux projets, mais finalement assez peu d'alliances urbaines effectives, la mise en œuvre de la complémentarité achoppant souvent sur un déficit d'engagement politique.

Dans tous ces différents cas de figure, la place de la ville intermédiaire dans le système métropolitain la rendra dépendante des donneurs d'ordre d'échelon supérieur et la coupera de ses espaces de proximité. Dans certains cas, elle perdra même la main en interne, car des investisseurs étrangers prendront le contrôle de pans entiers des zones de production, pour se constituer des têtes de pont et utiliser les moyens de production locaux, déclassés pour la plupart. Une inversion de la division internationale du travail que l'on connaissait au siècle précédent, en quelque sorte. Dans le même temps, cet univers urbain se détachera de plus en plus nettement des accroches territoriales à partir desquelles il s'est constitué. Les espaces de faible densité auront vu leur place dans l'ensemble décroître de façon inéluctable. Ils deviendront une charge qu'il faudra borner ou un arrière-pays qu'il faudra contrôler. Les progrès de l'écologie urbaine auront progressivement refermé le système sur lui-même. Et les approvisionnements au long cours, gérés à l'économie par de longs convois judicieux, compléteront les flux de proximité en les rendant d'autant moins déterminants que l'on aura arrêté d'entretenir les infrastructures locales.

Les espaces ruraux deviendront de simples zones de report des goulots d'étranglement de la croissance urbaine. Aux espaces de nature préservée et de respiration seront associées des aires de dépôt des déchets ultimes, sévèrement contrôlés et confinés. Les villes intermédiaires seront des villes-portes à l'orée de ces étendues sous surveillance.

Repères géographiques

Si les diverses velléités de « conférences métropolitaines » et autres « métropoles discontinues » qui ont vu le jour au début du siècle mimaient maladroitement la métropole, elles ont initié des pratiques de coopération qui préfigurent les réseaux urbains de 2040. Le sillon lorrain et le sillon alpin, le réseau métropolitain Rhin-Rhône et le réseau Clermont-Auvergne-Métropole sont devenus des associations urbaines qui coordonnent des grappes de villes intermédiaires solidaires. La composante transfrontalière constitue une variante de ces organisations en district européen, à partir de Bâle, de Luxembourg ou de Bilbao. Mais les réseaux urbains sont aussi développés sur des bases locales qui permettent à des villes comme Agen ou Saint-Brieuc, Lons-le-Saunier ou Narbonne, de composer une trame solide qui résiste à l'érosion. Elles s'associent en recherchant les complémentarités, en termes d'équipement, notamment de santé, ou d'appareil de formation, dans le supérieur tout spécialement, et en acceptant une sorte de partage territorial de la gamme des infrastructures et des services à partir desquels se reconstitue et perdure la ville intermédiaire.

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios

Fiction : « Les satellites interconnectés »

Vendredi 20 avril 2040. En choisissant de ne pas s'installer dans la capitale de l'Eurodistrict, à Bâle, Nour savait qu'elle ne simplifiait pas son organisation personnelle. Sa mission de coordination des affaires culturelles du district la conduit à se déplacer à peu près quotidiennement d'une ville à l'autre. C'est un gros marché de deux millions de personnes, assez aisées et cultivées, mais dont les pratiques culturelles sont encore fortement empreintes de particularismes locaux. Les expositions circulent, les grosses opérations sont partagées et l'offre a connu un bond phénoménal, mais Nour est surtout fière d'avoir réussi à faire passer son idée de privilégier les spectacles vivants pour construire une culture commune, par-dessus les frontières et les régionalismes.

La séance de ce soir programme un spectacle de marionnettes. Toujours prendre appui sur des traditions locales, souvent oubliées, et les renouveler pour trouver un langage contemporain à même de séduire et, parfois, déranger la

population du district. En tout cas assez universel pour faire circuler les idées et ouvrir sur les voisins. Le public est au rendez-vous parce que ses collègues de la ville ont réalisé une grosse animation de préparation, depuis les collègues jusqu'à l'institut universitaire.

La mise en place d'une nouvelle programmation est toujours compliquée, pour réunir les meilleures conditions de fréquentation et de développement des échanges entre les villes du district. Nour reste ce soir sur place. Elle ne supporte plus les nuits d'hôtel impersonnel au milieu de nulle part ; elle profite de ce genre de contrainte pour pratiquer le *couch surfing*, ce mode d'échange d'hospitalité démultiplié par les réseaux sociaux. Elle rencontre toujours des gens passionnants et passionnés, qui ont envie de débattre des évolutions de nos modes de vie et de l'individualisme de nos cités. Elle puise dans ces rencontres des idées pour ouvrir sans cesse de nouveaux fronts, où les artistes pourront grimer nos peurs et jongler avec nos espoirs...

Les enjeux

À ce scénario de l'urbanisation est d'abord attaché un enjeu global de mode de vie et d'évolution de nos sociétés dans leurs rapports à l'espace. Les relations sociales, la culture, les représentations collectives sont liées à la ville et à un cadre de vie artificialisé. La diversité se développe à l'intérieur du monde urbain. De façon plus spécifique au système spatial des villes intermédiaires, un enjeu majeur concerne les rapports interurbains. Ils conditionnent le type de relations entre la ville intermédiaire et la métropole, ou entre villes intermédiaires,

mais dans tous les cas, ils relèvent de formes volontaires de coopération. Le consentement à coopérer n'est pas automatiquement partagé. Un autre enjeu touche les espaces de faible densité, à l'écart de la dynamique de développement. Compte tenu des formes historiques de peuplement d'un pays comme la France, on peut s'attendre à une permanence de choix de vie à la campagne et, en conséquence, à devoir gérer un certain niveau de présence publique sur tout le territoire ou à poser des limites réglementaires drastiques. Reste que la gestion des espaces périphériques constitue un enjeu de taille pour la préservation du capital naturel et des services environnementaux.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Tableau 3. Synthèse des scénarios et de leurs composantes

		SCÉNARIOS			
		Les communautés incertaines	Les laboratoires verts	Les spécialités en concurrence	Les satellites interconnectés
COMPOSANTES	Où vit-on ? <i>(dans quel type d'espace, avec qui ?)</i>	Dans des quartiers et des communes très typés socialement et culturellement	À la ville et à la campagne, dans les différents espaces du système	Dans les villes et les bourgs, spécialisés en termes socioprofessionnels	Dans les villes, surtout les plus grandes
	De quoi vit-on ? <i>(de quelles activités, patrimoine ou transferts ?)</i>	Différences socioprofessionnelles accentuées par les rentes de situation et l'absence de correction par transfert public; des situations d'échange non monétaire	Multi-activité dans chaque foyer, avec une certaine indépendance matérielle et une sobriété dans la consommation	Importance des revenus d'activité du système productif local et patrimoine dans les sites préservés et valorisés par le tourisme	Revenus des activités immatérielles modulées par les effets d'agglomération
	Quels échanges avons-nous ? <i>(avec qui, à quel endroit, à quelle occasion ?)</i>	Forte cohésion communautaire et tension intercommunautaire, avec échanges de services, par troc et réciprocité entre groupes sociaux et quartiers	Échanges localisés au sein du système, bouclant au plus près production et consommation et recyclage	Échanges locaux pour les services, interrégionaux pour les biens intermédiaires, internationaux pour les biens finaux labellisés	Échanges entre villes intermédiaires qui jouent la complémentarité et avec les métropoles; quasiment aucun échange avec les espaces de proximité
	Comment est-on gouverné ? <i>(par qui, à quelle échelle, sur quel mode ?)</i>	Peu d'intervention publique; le gouvernement local est faible; présence de systèmes privés de contrôle et de surveillance	Cadre supranational drastique et recherche de solutions locales dans le cadre de dispositifs qui multiplient les formes d'association	La gouvernance locale est forte et orientée vers la cohérence et l'efficacité de la production emblématique; peu de régulation d'ensemble	Le gouvernement des villes est le cœur du système d'action publique; l'État assure les infrastructures qui relient les villes
	Qu'est-ce que l'on craint et espère ?	Risque d'émeutes sociales mais des plages nouvelles s'inventent pour vivre ensemble	Équilibre fragile et sensible aux aléas, notamment sanitaires; espoir dans la recherche dans les domaines de l'énergie et de la pharmacie	On craint pour son emploi et on espère ne pas être obligé d'accepter des conditions de travail et de rémunération encore plus difficiles	Le déclasserement de la ville intermédiaire est craint de tous car les exemples sont nombreux; on redoute d'être absorbé par la métropole

Conclusion

Les villes intermédiaires, envisagées dans leurs espaces de proximité, sont des systèmes qui disposent d'une marge de liberté réelle mais limitée dans l'ensemble des transformations socio-spatiales. Pour tenir compte de la force des déterminants exogènes, nous avons accordé une place importante aux évolutions générales dans lesquelles le système spatial en question a été situé et spécifié. Il ne s'agit pas d'une illustration de scénarios généraux, ubiquitaires. Les cas de figure envisagés montrent que les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité sont des composantes essentielles des territoires en mutation. Elles œuvrent au changement. Les différences de perspectives d'avenir que tracent les quatre scénarios, ainsi

que les variantes qui les multiplient, ouvrent sur des domaines d'enjeu considérables pour ces systèmes spatiaux face auxquels les réponses politiques sont à construire en utilisant tous les leviers de l'aménagement du territoire.

En premier lieu, l'évolution du rapport que les hommes entretiennent avec l'espace apparaît particulièrement sensible aux formes urbaines qu'ils construisent et aux agencements territoriaux des différentes composantes de la vie sociale. Derrière les transformations des choix de localisation des ménages comme des entreprises et des dispositions spatiales correspondantes, les enjeux sont attachés à la manière dont se combinent les groupes sociaux ainsi que les activités dans l'espace. Il s'agit d'abord d'une question d'implantation avec emprise au sol;

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité – processus et scénarios

cela suppose une certaine disponibilité foncière et une orientation de ses usages, dans un cadre adapté à une consommation raisonnée de la ressource et à une régulation de ses concurrences. Ce qui est incidemment en jeu, c'est la question de la concentration et de l'agglomération, en figures urbaines qui s'opposent aux figures rurales traditionnellement composées de dispersion et de faible densité. L'analyse prospective centrée sur la ville intermédiaire placée dans ses espaces de proximité permet d'entrevoir des images de compromis entre la densification urbaine et la diffusion généralisée, par des voies différentes qui procèdent par intégration localisée ou, au contraire, par liaisons interterritoriales sur des horizons de longue portée. Cette analyse spatiale ouvre sur la question de la spécialisation des zones qui composent chaque territoire. Elle concerne l'orientation plus ou moins univoque de chaque espace, dédié à une fonction productive ou résidentielle, à l'exploitation ou à la mise en réserve, à des usages publics ou privés. Elle est aussi sensible à toute forme de mixité à l'intérieur même de chaque fonction, qu'elle soit sociale dans les zones résidentielles, ou économiques dans les zones de production. Dans tous les cas, le système spatial de la ville intermédiaire apparaît comme une figure aidant à penser les perspectives et les enjeux de l'intégration territoriale à ses différents échelons.

Le second domaine d'enjeux ouvre les actions d'aménagement du territoire à la gestion des biens publics. La prospective met en lumière la sensibilité du système spatial à la répartition des équipements et services publics, en niveau bien sûr, mais aussi en disposition spatiale plus ou moins regroupée, pour des effets de polarisation plus ou moins accentués. La question centrale des services de proximité met en jeu le rapport entre régulation marchande et non marchande et questionne le degré de prise en charge par la puissance publique. Une partie significative des services peut être appréhendée à partir de la sphère privée, sortant de la logique des biens publics locaux pour répondre à des critères d'exclusion et de rivalité (propriétés distinctives des biens privés), susceptibles de produire

de fortes différenciations socio-spatiales dans un contexte de ville intermédiaire. En inversant la perspective, l'évolution locale des biens publics et des organisations dans lesquelles ils s'intègrent influe sur l'état des biens publics globaux. La morphologie des systèmes spatiaux et leur mode de fonctionnement (circulation interne, artificialisation, réversibilité, etc.) jouent en effet un rôle déterminant sur les évolutions de l'environnement général (GES, fonctions écologiques, etc.). En retour, les changements globaux ont des impacts différenciés sur les espaces et les groupes sociaux selon leur position dans le système spatial. C'est ainsi en termes d'équité territoriale que la prospective éclaire les enjeux de transformation des villes intermédiaires et de leurs espaces de proximité.

Sur un troisième plan, les enjeux de l'aménagement du territoire traversent le cadre de l'action publique organisée aux différents niveaux territoriaux ainsi que leur articulation. Les modes de gouvernement locaux sont en effet questionnés par les scénarios qui lèvent un difficile problème de géométrie et de contenu social des périmètres. L'enjeu central perçu au niveau des villes intermédiaires est un enjeu de gouvernance. La quasi-inexistence, aujourd'hui, de dispositifs effectifs de gouvernance à l'échelle du système spatial fait obstacle à la mise en œuvre des options politiques qui orientent le devenir du territoire. Quel que soit le mode de découpage des composantes du système spatial que l'on emploie et la logique de leur assemblage, on met en lumière l'impératif de construction d'un projet social pour chacune et de signification de l'ensemble. Il s'agit donc de raisonner la mise à niveau des conditions du développement pour chaque partie, rendant possible la réalisation de leurs capacités, mais aussi d'une régulation par péréquation et redistribution. En représentant ainsi les enjeux d'aménagement du territoire à partir du système spatial des villes intermédiaires, c'est la finalité générale de l'autonomie territoriale qui est interrogée et mise en perspective.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Bibliographie

Brown Lester R., *Le Plan B. Pour un pacte écologique mondial*, Paris, Hachette, 2007.

Gorz A., *Écologica*, Paris, Galilée, 2008.

Gracq J., *La Forme d'une ville*, Paris, José Corti, 1985.

Hénaff M., *La Ville qui vient*, L'Herne, 2008.

Pinol J.-L. (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, Le Seuil, 2003.

Ragon M., *L'Homme et les villes*, Paris, Berger-Levrault, 1985.

Revue Urbanisme, Utopie(s), n° 336, mai-juin, 2004.

Servet J.-M. (dir.), *Une économie sans argent*, Paris, Le Seuil, 1999.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

Bernard Pecqueur

Économiste, professeur à
l'université Joseph-Fourier
(Grenoble 1) et directeur adjoint
du laboratoire PACTE

Magali Talandier

Économiste, maître de conférences
à l'université Joseph-Fourier
(Grenoble 1)

Le temps libre est devenu notre premier temps de vie, nos mobilités se sont accrues et complexifiées, nos temporalités – nos rythmes – se sont accélérées..., nos territoires quotidiens ou occasionnels se sont multipliés. Il n'y a plus un lien, une logique qui relierait un individu à un territoire, mais des liens, des ancrages irréguliers, aléatoires, fluctuants selon les saisons, les jours, les heures... Ces multiconnexions spatiales et temporelles ont fait émerger un fait nouveau et sans précédent pour l'économie des territoires : le désajustement entre la création de richesse et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ce désajustement s'explique par la circulation de flux de revenus dépensés hors du lieu où ils ont été créés. Cette circulation des richesses donne naissance à un processus de développement territorial particulier, appelé « résidentiel et touristique ». Cet exercice de prospective questionne les horizons possibles de ces mécanismes de développement non productifs d'ici 2040. Quelles seront alors les conséquences, les enjeux stratégiques de ces avenir possibles pour les territoires ? Quels défis devront-ils relever ?

Territoires à base économique résidentielle et touristique ou processus de développement territorialisé ?

Le cadre conceptuel mobilisé pour cette prospective est celui de la théorie de la base que l'on doit selon Krumme (1968) à Sombart (1916)¹, et qui reste un classique de l'économie régionale. Simple et opérationnelle, cette théorie stipule que l'économie locale repose sur deux secteurs : le secteur basique qui permet de capter des revenus à l'extérieur du territoire considéré (revenus extérieurs appelés bases) et le secteur domestique qui répond à la demande locale de biens et services. Le secteur basique constitue le moteur de l'économie locale, le secteur domestique assure la circulation des bases au sein du territoire considéré. La version revisitée de cette théorie (Davezies, 2003, 2008) distingue quatre types de bases, quatre familles de revenus extérieurs qui viennent irriguer l'économie des territoires et impulser leur développement :

– la base productive privée – que l'on pourrait appeler base exportatrice – repose sur la vente de biens et services produits localement et exportés, en échange de quoi

¹ Voir à Cantillon (1725) selon Derycke (1979) – L'historique, le procès et la réhabilitation de cette théorie ont été étudiés par Sophie Gonnard dans son mémoire de DEA, « Le procès de base économique : enquête sur l'interprétation, l'usage et la condamnation de la base économique par l'économie urbaine du XX^e siècle ». Paris 12 – institut d'urbanisme de Paris, 2001.

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

sont générés des revenus. La capacité productive du territoire, ses avantages comparatifs en matière de création de richesses déterminent le poids et la dynamique de cette base productive;

- la base résidentielle comprend l'ensemble des revenus qu'un territoire capte à l'extérieur grâce, cette fois, à son offre territoriale et ses atouts de nature non productive mais résidentielle (aménités, environnement, paysage, cadre de vie, foncier résidentiel...). Cette base comprend les retraites, les revenus des navetteurs (actifs occupés qui habitent dans le territoire mais travaillent à l'extérieur), les dépenses des touristes. Nous parlerons indifféremment dans la suite de cet article de base, développement, économie résidentielle et/ou résidentielle et touristique pour qualifier ces processus;
- la base publique comprend l'ensemble des traitements des fonctionnaires non navetteurs²;
- la base sociale et sanitaire comprend l'ensemble des revenus de transfert et les remboursements de soin de santé de la sécurité sociale.

Si ces quatre bases sont déterminantes pour les territoires, elles n'ont évidemment ni le même statut, ni le même poids. Les derniers calculs réalisés pour l'ADCF (Davezies, Talandier, 2010) montrent qu'un quart des revenus basiques des zones d'emplois françaises sont de nature productive, soit un poids équivalent à celui de la base sociale et sanitaire, 10 % sont de nature publique, enfin la base résidentielle représente 40 % de ces revenus captés à l'extérieur. En quelques décennies, la base résidentielle et l'ensemble des moteurs non productifs sont devenus des facteurs déterminants pour le développement des territoires. Ces travaux ont permis de souligner que le développement économique d'un territoire reposait, certes toujours sur des enjeux productifs, mais également – voire sinon plus – sur des enjeux résidentiels. Ces deux leviers d'action

n'ont d'ailleurs rien d'antagonistes et c'est bien la présence et l'articulation de ces deux moteurs qui constituent aujourd'hui le soubassement d'un développement équilibré.

Mais le processus de développement ne s'arrête pas là. Nous avons identifié les moteurs – les différents types de revenus extérieurs – reste à faire circuler ces revenus dans le territoire. C'est là qu'intervient le secteur domestique, que l'Insee nomme depuis peu la sphère présentielle³. En effet, les bases mesurent en quelque sorte le potentiel et la nature du développement local. Mais, faut-il encore que cette richesse circule, que ces bases productivo-résidentielles se diffusent dans le territoire. L'ensemble des secteurs domestiques ou présentiels (commerces, services de proximité...) sont à la fois induits et inducteurs de développement. L'apport de revenus extérieurs (productifs ou non) entraîne une hausse des emplois présentiels à condition qu'ils soient dépensés localement. La présence de biens et services peut, à son tour, constituer un facteur d'attractivité auprès – par exemple – des populations (voire des entreprises) candidates à l'installation (Talandier, 2010a). On obtient un effet cumulatif de développement par la demande.

L'enjeu du développement local reposerait donc sur un triptyque en interrelation, à savoir : créer des richesses (économie ou base productive); capter des richesses (économie ou base résidentielle et touristique); faire circuler ces richesses (secteur domestique ou sphère présentielle). Ces trois temps du développement peuvent être concomitants ou décrire des phases d'un cycle économique qui se succède. Notons que si les mécanismes séquentiels productifs du type « production/revenu/dépense » sont connus et analysés depuis longtemps par les économistes, le champ d'investigation reste ouvert en ce qui concerne le cycle « résidentiel/présentiel/productif », la dynamique « revenu/dépense/production ».

² Un fonctionnaire qui ne réside pas dans le même territoire que celui dans lequel il travaille sera considéré comme navetteur (base résidentielle). On estime qu'un tiers des salaires de la fonction publique territoriale est directement payé par les impôts locaux et non par l'État – soustrait donc de la base publique.

³ Terme utilisé par l'Insee en référence aux travaux de Christophe Terrier sur la présence (2005).

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Une fois ces postulats et hypothèses donnés, peut-on encore parler de territoires « résidentiels et touristiques »? Certes, nous aurions pu poser une règle (choisir un seuil) pour sélectionner des territoires particulièrement dépendants de ces bases résidentielles. Aurait-ce été pertinent, sachant que même dans la zone d'emploi la moins résidentielle de France (Oyonnax), ces revenus résidentiels représentent encore 30 % des revenus basiques?

Plutôt que de chercher à identifier des territoires « types », nous avons privilégié une approche plus englobante qui étudie les horizons possibles d'un processus de développement à l'œuvre dans tous les territoires avec plus ou moins d'intensité. Quels pourront être les évolutions et les impacts des processus de développement résidentiel et touristique en 2040? Quels seront alors les nouveaux enjeux et les nouvelles contradictions pour les territoires?

Vers la « scénarisation » des processus de développement résidentiel et touristique

Les processus de développement résidentiel et touristique naissent d'une déconnexion croissante entre les lieux de création, de captation et de circulation des richesses. Cette déconnexion repose, tout à la fois, sur la mobilité des personnes, les flux de valeur, l'ancrage des activités et les différentes temporalités et rythmes qui coexistent. Elle pose des problèmes spécifiques de « gouvernance » plus ou moins territorialisés, questions floues mais essentielles.

Trois problématiques, propres à ces processus de développement résidentiel, structurent notre mise en « scénarios » progressive.

1^{re} problématique : la ou les attractivité(s)

L'attractivité résidentielle et touristique des territoires doit être appréhendée dans sa double dimension : à savoir attirer et retenir les revenus (ou populations qui génèrent ces revenus). Quel impact selon que l'on attire (et retienne) des retraités, des

étudiants, des touristes, des résidents temporaires ou permanents? Quelles sont et quelles seront les caractéristiques et les facteurs de cette attractivité à l'horizon 2040? Son importance? Comment évolueront les flux migratoires et les mobilités de temps libre? Cette attractivité ou « ces attractivités » varient selon les temporalités résidentielles et touristiques qui impactent les territoires.

2^e problématique : la ou les temporalité(s)

La temporalité ou les temporalités de nos modes de vie sont diverses : saisonnières, au cours du cycle de vie, au cours de la journée, les week-ends... Ces temporalités induisent des mobilités et des modes de déplacement distincts, aléatoires, désynchronisés pour reprendre les termes de Luc Gwiazdzinski (2007). Ces temporalités diverses se croisent dans les territoires plus qu'elles ne s'y superposent, et font émerger une centralité des quotidiens (Talandier, 2010b). Elles façonnent des territoires mouvants, « plastiques » et peuvent être sources de conflits. Elles posent la question de l'ancrage ou non des populations. Elles interrogent les fondements d'une citoyenneté qui ne serait que partielle ou intermittente. Comment vont évoluer ces temporalités? Quels seront leurs impacts sur les processus résidentiels et touristiques?

3^e problématique : la ou les interdépendance(s)

Les processus de développement résidentiel naissent de la circulation des richesses créées dans des territoires distincts de ceux où elles sont captées et dépensées. Ces processus sont donc fondamentalement dépendants des processus de création de valeur ajoutée. L'existence (et la pérennisation) des mécanismes résidentiels dépend de celle des mécanismes productifs. Système productif et système résidentiel sont par nature complémentaires tout au moins à l'échelle nationale et internationale. Au niveau local, l'un des enjeux majeurs pour les territoires qui bénéficient de ces afflux de revenus résidentiels ne serait-il pas de générer, sur cette base, des activités productives? Des questions se posent sur la stabilité de ces processus. Ces mécanismes ne seraient-ils pas une étape dans un processus de production dont l'ordre est seulement

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

inversé (à savoir que l'on bénéficie des revenus, puis de la dépense avant la production)? Se dirige-t-on vers une reconnexion (ou au contraire une déconnexion grandissante) fonctionnelle des territoires?

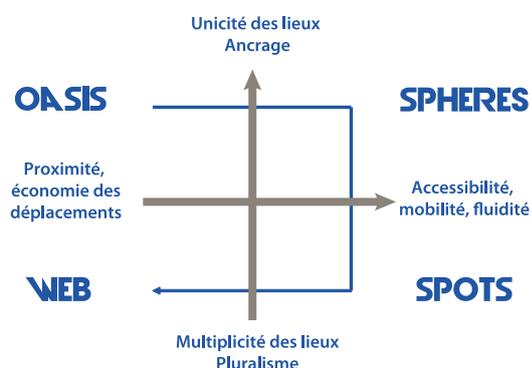
Partant de ces problématiques, la réflexion menée dans le cadre des ateliers de prospective nous amène à identifier des microprocessus (ou variables) présentées dans le tableau suivant.

Tableau 1. Variables et modalités

Variables	Modalités		
Comportementale	Altruisme	Individuation	Individualisme
De mobilité	Ancrage	Ubiquité	Nomadisme
Fonctionnelle	Spécialisation	Mixité/déspécialisation	
Spatiale	Resserrement	Étalement	
Énergétique	Abondance	Rareté	
De gouvernance	État puissant et centralisateur	Désinvestissement de l'État/importance des gouvernements locaux	
Macroéconomique	Local	Global	

Les diverses combinaisons de ces variables proposées et discutées lors des ateliers prospectifs nous ont permis d'identifier deux axes structurants, deux lignes de force déterminantes pour nos scénarios définitifs.

Figure 1. Espace de construction des scénarios



Les quatre scénarios reposent sur un rapport différencié des individus au lieu et au temps. L'axe vertical oppose l'unicité des lieux (rapport simple et unique entre individu et lieu) au pluralisme (rapport complexe et multiple entre individu et lieu). L'axe horizontal oppose un avenir fait d'accessibilité, de mobilité, de fluidité, de vitesse à celui de la proximité, de l'économie des déplacements et du ralentissement des rythmes (figure 1).

Le premier scénario est celui des « oasis », il met en scène une « réduction des mobilités » et « l'unicité des lieux, l'ancrage ». Il y a une reconnexion des lieux de travail, de résidence et de loisir. C'est le scénario de la superposition fonctionnelle des territoires, le scénario de l'unité.

Le second scénario, le scénario des « sphères », allie unicité fonctionnelle des lieux et mobilité. Un desserrement s'opère par rapport au premier entre les sphères de vie, de travail, d'étude, de retraite; les sphères de jour, de nuit; les sphères touristiques; les sphères de vieux, de jeunes, de population aisée, de population précaire... Chaque sphère est dans l'unicité fonctionnelle et sociale, les individus se déplacent d'une sphère à l'autre. C'est le scénario de la juxtaposition des unités.

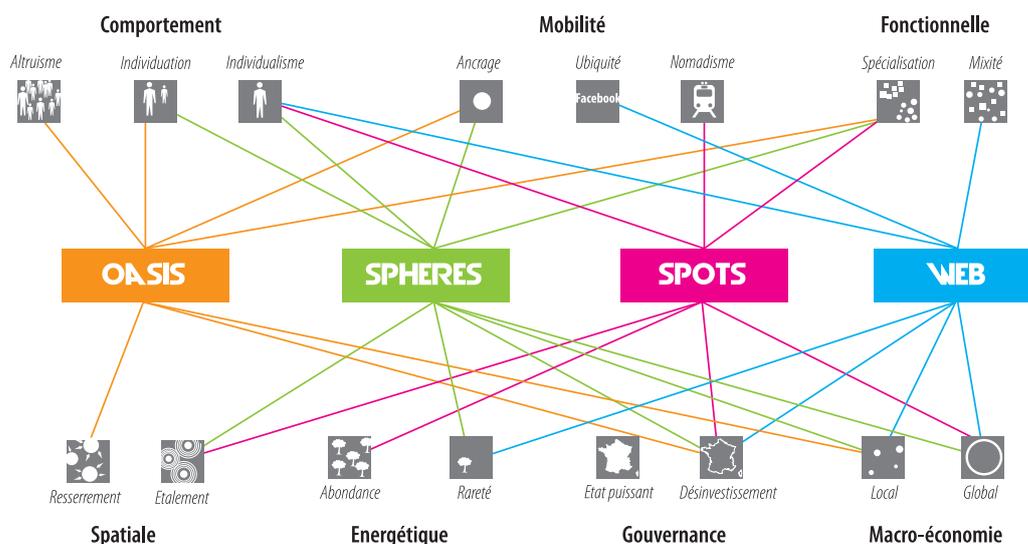
Le troisième scénario est celui des « spots ». Il combine mobilité, fluidité et multiplicité fonctionnelle des lieux, pluralisme. Il n'y a plus d'ancrage, l'individu se déplace très rapidement entre ces nœuds de connexion (ces spots) dans lesquels il est possible de tout faire, même si chacun est spécialisé. C'est le scénario de la connexion (mise en réseau) des « hauts-lieux » du business, du tourisme, de la culture...

Le quatrième scénario – celui dit du « web » – repose à la fois sur une réduction des déplacements et une multiplicité de nos rapports aux lieux. C'est l'ère du tout numérique, du virtuel. Je peux être partout tout en étant immobile..., je peux sans bouger de chez moi travailler, consommer, me distraire, m'instruire, rencontrer mes amis... C'est le scénario de l'aterritorialisation. L'ubiquité est rendue possible grâce à Internet.

Le passage du scénario 1 au scénario 4 décrit finalement un desserrement physique, une distanciation entre l'individu et son

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Figure 2. Schéma de combinaison des variables et modalités



Scénarios	Les oasis	Les sphères	Les spots	Le web
Variables				
Comportementale	Altruisme ou individuation	Individualisme et individuation	Individualisme	Individualisme
De mobilité	Ancrage	Mobilité ancrée	Mobilité forte	Faible mobilité, pas d'ancrage territorial
De gouvernance	Désinvestissement de l'Etat et montée en puissance des gouvernements locaux	Désinvestissement de l'Etat et montée en puissance des gouvernements locaux, coopération / conflits interterritoriaux	Etatique-faible	Etatique-faible
Spatiale	Resserrement	Desserrement	Desserrement fort et clubs de spots	Néant «tragique»
Fonctionnelle	Spécification et autonomie	Spécialisation des fonctions	Pas de spécialisation des fonctions hors des spots	Pas de spécialisation des fonctions
Macroéconomique	Local orienté vers l'adaptation au global	Local orienté vers l'adaptation au global	Global	Local orienté vers l'adaptation au global
Energétique	Rareté	Rareté	Abondante mais peut être économe	Rareté

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

(et ses) territoire(s), jusqu'à devenir totalement volatil, jusqu'à la déterritorialisation de nos comportements. À l'horizon 2040, les processus de développement résidentiel et touristique soit disparaissent par reconnexion fonctionnelle (scénario 1); soit se renforcent par spécialisation sociospatiale (scénario 2); soit s'amoindrissent et sont réservés à une « élite » territoriale (les hauts-lieux de...) (scénario 3), soit sont sans objet – le concept n'a plus lieu d'être, il devient obsolète (scénario 4).

Bien que très différents, ces scénarios ne sont pourtant pas exclusifs et excluant. On peut envisager sur un même territoire, une combinaison de deux ou trois scénarios. Par ailleurs, chacun présente des issues positives, mais laisse également présager des contradictions qu'il faudra surmonter, de nouveaux enjeux auxquels les territoires devront répondre.

Scénario 1 : « Les oasis, dômes urbains et dômes ruraux »

Mots clés : territorialisation forte, densification des villes, ancrage, minimisation des déplacements, gouvernorat urbain

Le scénario « Les oasis » correspond à une polarisation, à un resserrement urbain dans des villes qui cristalliseront l'activité des populations. Les grandes métropoles seront renforcées avec des satellites urbains de villes moins importantes mais dans lesquelles on trouvera toutes les fonctions urbaines (habitat, loisir, production économique, etc.). Dans le gradient des scénarios qui va du plus grand resserrement de la question spatiale (non pas en termes de densité mais d'implication des rapports entre les hommes dans et avec l'espace) au plus virtuel du rapport de l'acteur à l'espace, ce premier scénario est celui de la « cohérence territoriale », d'une reconstitution de l'unité du lieu où l'on vit, où l'on produit, où l'on consomme... Ce scénario implique la construction quasi tangible d'un « dedans » qui fonde une communauté d'habitants-producteurs-citoyens par rapport à un « dehors » plus ou moins vécu comme hostile ou du moins comme radicalement extérieur. On concevra donc des villes « dômes » avec cette image de la cloche protectrice porteuse de distance posée sur le collectif urbain.

Dans le cadre de la dynamique de globalisation, ces villes dômes seront en concurrence les unes par rapport aux autres. Cela signifie que le contexte de globalisation continuera de dominer et que le scénario n'envisage nullement l'autarcie mais au contraire une concurrence forte des villes entre elles et donc la continuation des flux commerciaux avec une nouvelle division internationale du travail incluant moins de confrontation sur les produits génériques et davantage de spécification des productions ainsi que la recherche d'une plus grande autonomie notamment alimentaire.

L'impératif de durabilité sera une consigne dominante influant les pratiques d'acteurs, puisque l'hypothèse implicite de ce scénario repose sur la rareté de la disponibilité en énergie. Les oasis seront les seuls lieux où l'on peut à la fois mener une vie professionnelle, enrichir sa vie sociale, pratiquer des activités récréatives... Les notions et pratiques de tourisme auront d'ailleurs quasiment disparu, remplacées par les notions et pratiques de loisir et d'excursion dans l'oasis.

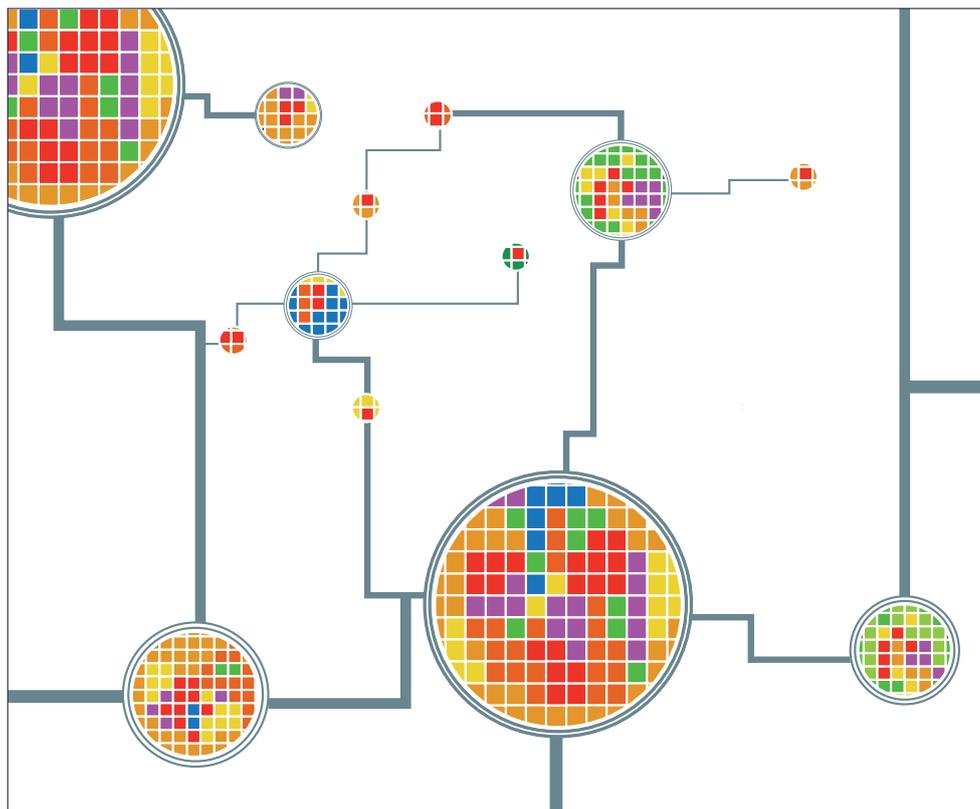
Ce scénario sera amplifié avec l'intensification du changement climatique (montée des eaux, retrait des littoraux...). Dans ce contexte, ces oasis seront les lieux sûrs, les lieux sécurisés. L'accueil des « réfugiés climatiques » devra être anticipé.

Une ingénierie de la sécurité se développera pour gérer les tendances ségrégatives au sein des dômes (péages urbains intra-muros, discrimination entre quartiers, gestion centralisée des rythmes de vie des dômes, vie diurne et vie nocturne, etc.).

La variable environnementale prendra une plus grande importance et produira un ralentissement des prélèvements sur la planète, une conduite qu'on qualifiera d'« économe ». L'agriculture s'insérera dans la ville et son périurbain proche. Des espaces laissés libres par l'industrialisation classique seront réinvestis par la production agroalimentaire. L'industrie trouvera des formes moins consommatrices d'espace pour continuer à exister en produisant des objets complexes hybridant industrie et services à fort contenu technologique. La ville gouvernera son hinterland, le périurbain sera au service du centre.

LES OASIS

DOMES URBAINS ET DOMES RURAUX



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 - Karine Hurel, Magali Talandier • 2011

**FERRITORIALISATION FORTE, MINIMISATION DES DEPLACEMENTS,
ANCRAGE, GOUVERNORAT URBAIN, DENSIFICATION DES VILLES**

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

La gouvernance sera fortement centralisée autour d'un gouvernorat urbain à fort pouvoir (cf. les villes-États du ^{xv}^e siècle italien, rappelons-nous également l'Orsenna du *Rivage des Syrtes* de Julien Gracq, 1951), doué d'une cohérence qui les autonomisera relativement des constructions politiques surplombantes (État, Europe). Les échanges et les relations sociales de proximité seront intenses, accompagnés d'un fort sentiment de citoyenneté locale.

Variante : les oasis rurales

Dans sa version la plus défensive, l'oasis urbaine exclura le dehors et qui dit oasis dit désert autour. Or, on peut concevoir une variante à l'oasis qui soit facteur d'exclusion dans la mesure où le dôme urbain ne pourra sans doute pas intégrer la totalité des fonctions et notamment celles concernant l'alimentation des villes. Les territoires ruraux fonderont leur développement sur une reconnexion entre production et résidence, en valorisant une production « spécifique ». Les labellisations sur la qualité et la spécificité des productions se seront imposées comme un modèle de consommation et de production et permettront le maintien des populations dans ces oasis rurales. La spécificité de ces produits épargnera les oasis rurales des ravages de la concurrence des produits génériques et structurera une forme de solidarité

entre les différents acteurs du territoire, permettant de fixer des populations sur place. Dans ce cas, les campagnes seront réinvesties par des populations urbaines y compris les exclus des dômes urbains.

Du point de vue de la durabilité et du rapport à l'environnement, les dômes ruraux inventeront une autonomie dans la production d'énergie (notamment la biomasse). Le paysage rural évoluera par le recul de la friche et des modes d'organisation sociale innovants (un emploi par ménage, pluriactivité familiale, etc.).

La gouvernance sera originale et reprendra les schémas essayés avec les pays et les conseils de développement mais sera confrontée à deux défis : d'une part, la gestion des intérêts opposés entre autochtones et nouveaux habitants venus de la sphère urbaine et d'autre part, la gestion des comportements de type « NIMBY⁴ » par rapport à l'usage des sols et les projets d'aménagement.

Des rapports nouveaux s'inscriront entre les dômes urbains et les dômes ruraux notamment dans la gestion des flux d'exclus et de migrants de ces oasis. On parlera d'« archipel néo-urbain » pour désigner le dôme urbain et ses dômes ruraux.

⁴. *Not in my backyard.*

Fiction : « Les oasis : dômes urbains et dômes ruraux »

Baptiste est résident d'un dôme urbain. On est vendredi et comme tous les matins, il se rend à son travail en vélo. Il dépose son fils à la crèche du quartier et retrouve ses collègues et associés avec qui il dirige une petite société de courtage. Sa femme travaille dans un centre de « thalasso-urbaine » implanté dans l'un des locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée de leur habitat collectif. Demain, la petite famille prendra le BRT⁵ pour rejoindre la grande couronne

récréative. Ils possèdent – comme tous les citoyens du dôme – le *leisure pass* qui permet d'accéder à une multitude d'activités proposées dans cette couronne dédiée aux loisirs sportifs et culturels : de la séance de yoga, aux activités de canyoning en passant par les ateliers de lecture, tout le monde doit y trouver son bonheur.

Le frère de Baptiste, Benoît habite dans un dôme rural. Comme pour la plupart des habitants des oasis rurales, la pluriactivité s'est imposée comme une nécessité économique et sociale. Benoît a choisi d'être « agri-constructeur » et son

⁵. *Bus Rapid Transit* : bus rapide à haute capacité.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

épouse est « agri-institutrice ». Leurs activités professionnelles sont rythmées par les saisons... Éco-bâtitrice et institutrice l'hiver; arboriculteurs l'été. Leur petite exploitation familiale produit une variété spécifique de fruits à noyaux destinée à la confiserie. Vente directe, diffusion dans les épiceries urbaines et exportations plus lointaines leur permettent d'assurer le maintien de ce deuxième revenu. Leur fils est étudiant depuis un an dans le dôme urbain où résident Baptiste et sa famille. Comme il est devenu très difficile d'ac-

céder à un logement dans les dômes urbains, le fils de Benoît loge chez son oncle ou encore dans le salon deux pièces de ses grands-parents. À 75 ans, les parents de Baptiste et de Benoît continuent de travailler à mi-temps pour une association de soutien scolaire. Baptiste et Benoît se voient occasionnellement, le plus souvent, quand la famille de Baptiste est suffisamment motivée pour prendre trois trains régionaux aux correspondances fastidieuses afin de s'offrir le luxe d'un week-end à la campagne.

Les enjeux

Le scénario, notamment avec sa variante des dômes ruraux, met en évidence à la fois des points positifs à renforcer et des risques dont il faut se prémunir.

Au titre du positif :

- le « bien vivre ensemble » est une valeur fondatrice et trouve dans ce scénario, un cadre où chacun peut trouver une place;
- la créativité laisse un espace ouvert à l'innovation qui n'est pas seulement technologique. La notion naissante de « villes créatives » trouve un écho fort dans ce scénario et peut permettre d'inventer la spécificité productive qui sera une solution à l'exacerbation des concurrences;
- l'expérimentation de nouvelles formes de démocratie est rendue possible par la reconnexion entre espace de vie et de travail donnant naissance à de véritables collectifs territoriaux.

Au titre des risques :

- gérer la mixité interne à la fois sociale et fonctionnelle : créer de l'urbanité, imaginer la ville postcarbone pour tous et tous ensemble, tout en pensant l'avenir des petites villes ou villes moyennes comme points d'ancrage des oasis rurales;
- exclusion de populations au sein des dômes et vis-à-vis de

l'extérieur. Il s'en suit un risque d'exacerbation des conflits d'usage des sols mais aussi dans la répartition de la croissance générée sur place. Difficultés à gérer le rapport extérieur/intérieur s'il n'y a pas la variante dômes ruraux;

- sécurisation des dômes et protection des ressources spécifiques;
- assurer l'autonomie (et non l'autarcie) des dômes ruraux;
- organiser la complémentarité socio-économique et politique des dômes pour amoindrir la concurrence entre ces petites nations locales;
- gestion et entretien des déserts, des interdômes;
- les territoires ainsi reconstitués, renoncent à la notion d'attractivité pour rester dans l'entre-soi. Les flux de valeur auront alors du mal à être socialisés et à retomber sur les territoires (voir l'image du ravinement *versus* le ruissellement).

En termes de politique publique, les questions cruciales seront :

- l'action fiscale (fiscalité écologique) et l'évolution du droit (droit de propriété, droit d'accès, etc.);
- la gestion foncière;
- la protection des ressources spécifiques;
- la relation oasis urbains et dômes ruraux (voir le sens des « villes portes » dans les PNR...).

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

Scénario 2 : « Les sphères de vie : la spécialisation fonctionnelle »

Mots clés : économie résidentielle, territorialisation relâchée, mobilité et transport collectif, interterritorialité, gentrification

Le scénario « Les sphères de vie » se situe dans une perspective plus desserrée de l'espace et des mobilités. Au lieu de reconnecter sous des « dômes » les différentes fonctions, l'écart sera croissant entre les espaces de vie (loisir et repos eux-mêmes ne seront pas superposés) et de travail mais aussi entre espaces où l'on produit et espaces où l'on consomme. Ce scénario prolonge et accentue la tendance à la déconnexion du résidentiel et du productif.

L'espace sera alors structuré en sphères de vie comme des bulles reliées entre elles par les déplacements.

Ainsi, chaque fonction (résidence, loisir, travail) constituera une sphère et la population se déplacera d'une sphère à l'autre selon des rythmes réguliers (quotidien, hebdomadaire, annuel, etc.). Le circuit ainsi effectué sera constitutif d'itinéraires. Ces itinéraires seront partagés par les mêmes catégories sociales mais fortement différenciés selon les positions sociales. Ainsi, les étudiants, les personnes âgées, les actifs cadres supérieurs ou encore les salariés modestes ou les chômeurs auront des itinéraires différents tant par leurs parcours que par leur ampleur.

La conséquence en sera la spécialisation et la discrimination des quartiers par fonctions mais aussi par catégories sociales et par âge. Les univers sociaux des acteurs se formeront et évolueront en parallèle.

L'économie résidentielle en sortira triomphante (importance des lieux de dépense). En effet, le découplage entre lieu de travail et lieu de résidence renforcera l'ancrage dans les lieux de résidence au détriment des lieux de travail qui seront désertés chaque fin d'après midi jusqu'au lendemain. Ce découplage aura comme seconde conséquence de

pousser au desserrement urbain et à élargir les espaces périurbains. Les acteurs chercheront une résidence toujours plus loin compte tenu de l'amélioration des transports et les lieux de production se concentreront aux périphéries proches (pour l'activité industrielle coûteuse en espace) et dans les centres pour le tertiaire.

Le tourisme sera organisé sous forme de « sites » touristiques de proximité, captant les revenus d'une clientèle proche, venue des sphères avec lesquelles le site est en réseau et fonctionnant sur un modèle d'économie résidentielle pure.

Le découplage des fonctions élargira fortement l'échelle de la cohérence territoriale. On pourra cependant toujours raisonner en termes de stratégies *territoriales* mais le périmètre élargi englobera l'ensemble des circuits entre sphères. Ces périmètres élargis correspondront environ aux échelles régionales de 2010.

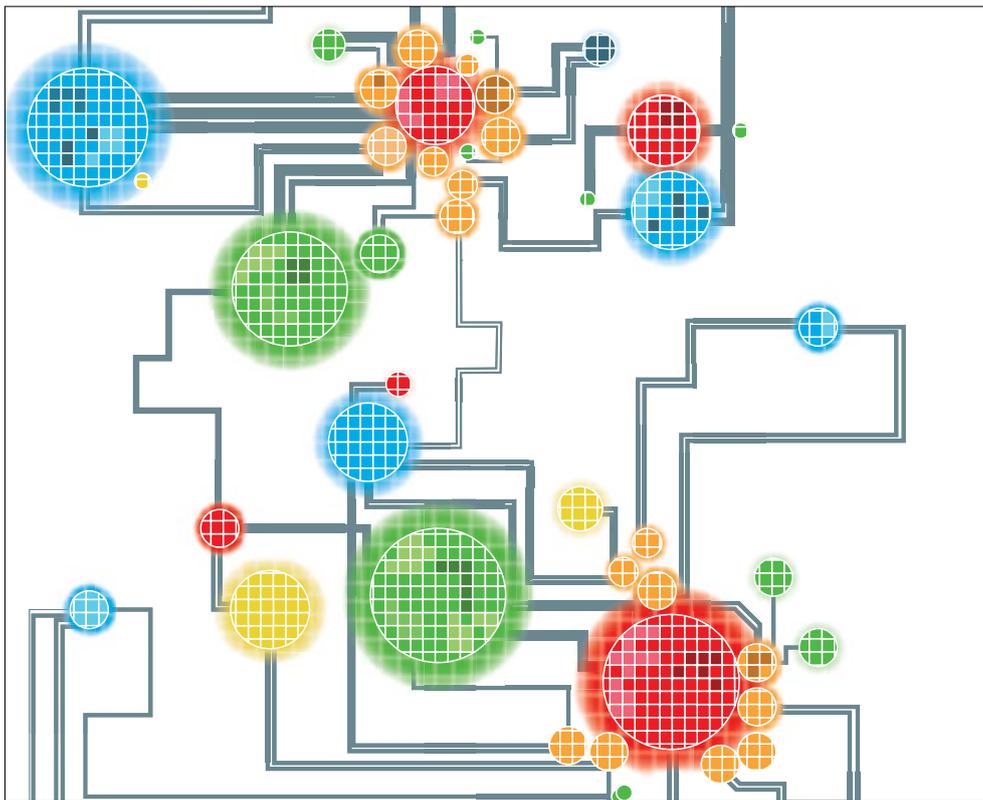
En matière énergétique, des solutions alternatives au pétrole seront trouvées dans le domaine du stockage de l'énergie électrique, pour faciliter les transports de proximité. De même, les priorités (en matière d'investissements notamment) seront données à l'équipement des transports de proximité au détriment des infrastructures pour voyages lointains. La formule « AutoLibs » qui mettra à disposition des itinérants migrants quotidiens de sphères en sphères, des véhicules électriques, sera généralisée et se combinera avec les solutions « trains trams » et autres aménagements destinés à fluidifier les déplacements dans le rayon du quotidien (soit environ 100 km).

Concernant la relation au global, le territoire des différentes sphères aura tendance à rechercher une forme d'autonomie en protégeant son économie des concurrences des pays à bas salaires. L'État étant minimum, les collectivités seront mal armées pour forger des politiques économiques de type « champions nationaux » et ne maîtriseront pas les stratégies des grands groupes largement « transnationalisés ».

Du point de vue de la gouvernance, les collectivités renforceront les structures de coopérations intercommunales et

LES SPHERES DE VIE

LA SPECIALISATION FONCTIONNELLE



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Magali Talandier • 2011

**TERRITORIALISATION RELACHEE, MOBILITE ET TRANSPORT COLLECTIF,
INTERTERRITORIALITE, ECONOMIE RESIDENTIELLE, GENTRIFICATION**

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

des entités intercommunales entre elles. L'État ne sera pas garant des cohérences territoriales et sera très peu présent. Les collectivités seront l'acteur politico-administratif fort. Les plus mobiles parmi les acteurs seront dominants et imposeront les discriminations sociospatiales leur permettant de rester dans des logiques d'« entre soi » mais le débat et les conflits consécutifs à cette situation s'inscriront dans une entité territoriale où la citoyenneté et le sentiment commun d'appartenance resteront présents.

Ce sera aussi le monde de la consommation individuelle, fractionnée et repliée sur les groupes identitaires.

Mais contrairement au « Babbit » de Sinclair Lewis⁶, symbole de l'équipement ménager, fondement du fordisme, cette consommation sera dominée par les services et la consommation de qualité.

⁶ Le roman *Babbit*, paru en 1922, présente à travers le personnage de George Babbit, notable d'une petite ville américaine, obsédé par la consommation, le premier portrait de l'Amérique des années 1920, obnubilée par les spéculations et l'acquisition d'objets de la nouvelle consommation de masse comme les automobiles, les réfrigérateurs... Plus tard, en 1965, avec *Les choses : une histoire des années 1960*, Georges Perec reprendra le thème dans la France qui s'éveille à la consommation de masse.

Fiction : « Les sphères de vie : la spécialisation fonctionnelle »

Baptiste vient d'être élu président du conseil de développement de son quartier. C'est un grand honneur pour lui, une sorte de reconnaissance par ses pairs des efforts menés depuis 10 ans. Après s'être battus pour qu'aucune nouvelle construction ne dépasse le R+4 dans leur quartier, après avoir obtenu le maintien des principaux espaces verts collectifs, Baptiste et ses voisins sont enfin parvenus à mettre au point un système de réservations de ces espaces partagés..., et tant pis s'il pleut le jour où l'on a réservé la « prairie » pour fêter l'anniversaire du petit dernier! Dans ce petit havre de paix résidentiel, les réveils sonnent de bonne heure. Les plus chanceux travaillent dans le quartier commercial situé à 40 minutes en voiture ou en transport en commun, les autres – comme Baptiste – mettent plus d'une heure pour rejoindre, par exemple, le quartier des affaires. Le conseil de développement que préside Baptiste a essayé de maintenir le covoiturage qui s'était mis en place durant les heures sombres de l'automobile. Il y avait finalement un petit côté sympathique à partir tous ensemble de bon matin et à quitter son travail à heure fixe. Mais depuis la création de l'allocation-mobilité, des prêts à taux zéro pour l'achat d'un véhicule nouvelle génération, tous les ménages du quartier

possèdent une voiture hybride (électrique-solaire-hydrogène-biocarburant). Les comportements de mobilité sont vite redevenus individuels.

Pour Benoît, le frère de Baptiste, c'est encore plus compliqué. Il est « dans le tourisme ». Difficile de savoir ce qu'il fait exactement... ; il est – selon ses propres termes « opérateur du tourisme ». Un jour serveur, puis réceptionniste, parfois guide ou encore moniteur..., quoi qu'il en soit Benoît passe la plupart de son temps (et de ses nuits) dans la grande station touristique de la région..., loin de sa famille qui pour rien au monde ne voudrait vivre à l'année dans ce paradis touristique (pas d'école, très peu de commerces ou de services, etc.). Depuis un an, c'est-à-dire depuis que leur fils étudiant occupe une chambre universitaire sur le campus, sa femme accepte de venir passer quelques jours par mois dans la station. Finalement, ce sont encore ses parents – retraités – qui lui rendent le plus souvent visite. Il faut avouer, que même s'ils sont très heureux dans leur résidence pour seniors, la mixité et le brassage culturel leur manquent. Mais, bon... on ne peut pas tout avoir!

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Les enjeux

- L'enjeu premier sera celui de coopération interterritoriale et intercommunale à l'échelle des parcours entre les sphères. Pour cela, il faudra inventer les institutions efficaces pour la coordination des entités qui existeront alors (communes ou intercommunalité). Si l'échelle des parcours entre sphères s'agrandit, la région retrouvera une légitimité forte pour assurer cette coordination ;
- il y aura nécessité de gérer notamment les mobilités et la question de l'hybridation des transports publics et des transports individuels sera exacerbée. La limitation autoritaire de la voiture individuelle (interdictions, péages, taxation, etc.) deviendra nécessaire ;
- l'enjeu en termes de sécurité se portera sur les transports, leur fiabilité, ponctualité, sécurité anti agression, etc. ;
- la gestion de la ségrégation sociospatiale (politique de mixité sociale) est aussi un enjeu de gouvernance : sans mixité, il faut gérer la juxtaposition des mondes sociaux et la redistribution. Il faudra organiser le transport comme lieu de circulation d'informations et de « vivre ensemble » compte tenu de l'allongement du temps passé par les acteurs en mobilité ;
- enfin, dans ce scénario, le maintien de la cohérence territoriale est un enjeu crucial pour éviter l'éclatement individualiste rendant difficile la gestion des biens communs. Il y a en particulier un enjeu essentiel de citoyenneté par exemple dans les sphères non habitées. Les lieux de travail devront être entretenus. Si sa séparation avec le lieu de résidence est radicale, les populations ne se sentiront pas citoyennes des deux sphères dans la même proportion et c'est le lieu de résidence qui fera l'objet de ses soins et de sa prise de responsabilité citoyenne (« on vote là ou on dort »). Le risque est réel d'avoir en conséquence, une partie du territoire où la citoyenneté ne s'exercerait pas.

Scénario 3 : « Les spots : une mobilité de réseaux »

Mots clés : espace aterritorial, hypermobilité individuelle, hyperspécialisation, réglementation nationale et supranationale

Le scénario : « Les spots » dessert encore davantage l'espace. Il n'y aura plus de territoire au sens de communauté d'une

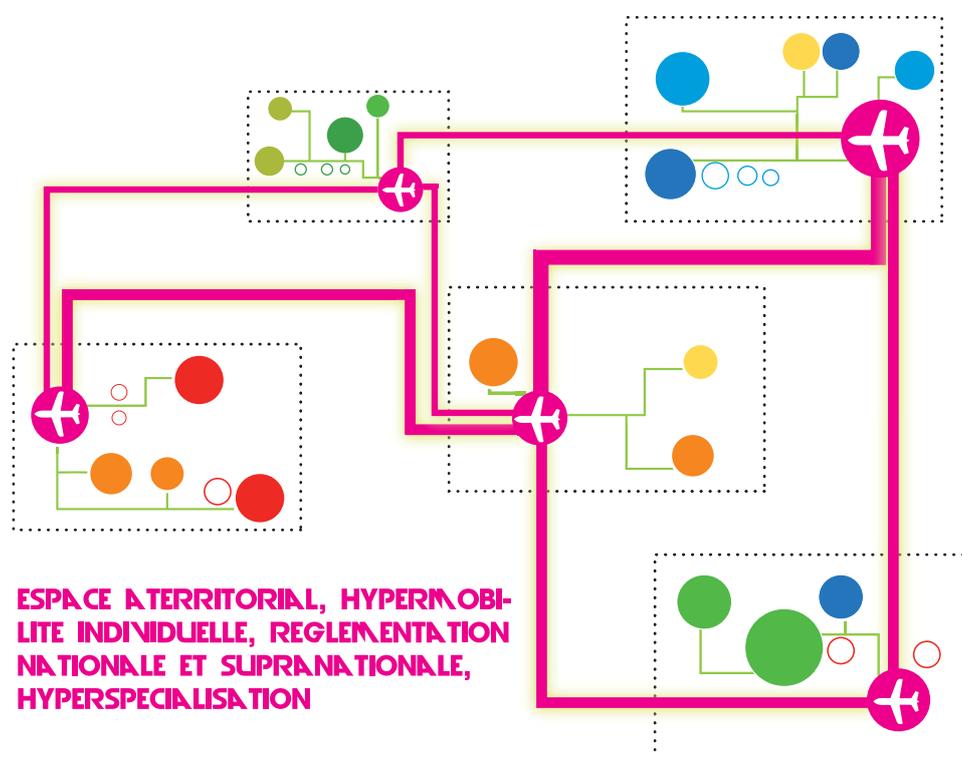
population ancrée géographiquement et partageant le même sentiment d'appartenance. Le cadre national restera une référence dans la mesure où émergera la nécessité de faire société avec de multiples trajectoires strictement individualistes.

Les mobilités se seront accentuées à des échelles plus larges ne permettant plus de maintenir une cohésion de type territorial. Dans ce scénario, les acteurs mobiles développeront des pratiques de consommation, de production ou de loisirs, indépendantes de leur ancrage. On pratiquera les « hauts-lieux » du tourisme à l'échelle mondiale : les spots de ski, de la culture, mais aussi de la haute technologie (migrations temporaires de cadres d'un cluster technologique à l'autre, par exemple). Les réseaux de transport se multiplieront mais ne seront plus constitutifs du territoire. On observera une mobilité de réseau au profit d'une hyperspécialisation par spot. Les investissements de transport se focaliseront sur les grands aéroports et les possibilités de rallier les spots à travers le monde.

La durée de vie des villes spots ne sera pas sans limite compte tenu de la concurrence exacerbée qu'elles se livreront. On assistera à la multiplication des *shrinking cities* (les villes qui rétrécissent et fondent littéralement sur elles-mêmes). Dans ces villes, les habitations seront désertées et des migrations importantes se feront au profit d'autres spots. On observera de nombreuses friches tant industrielles que résidentielles compte tenu de la volatilité consécutive à l'hypermobilité.

Ces spots ou « hauts-lieux » seront fortement déconnectés de leur environnement de proximité mais constitués en *clubs* connectés entre eux. Les spots de hautes technologies, fonctionneront selon la même logique.

L'effet résidentiel se concentrera dans les spots, touristiques notamment, puisqu'on y verra converger des populations capables de fortes et lointaines mobilités, dans le seul but de dépenser de l'argent. Ailleurs, là où les populations résident, on trouvera de tout en biens et services, mais cette offre sera le plus souvent importée, c'est-à-dire qu'il n'y aura plus de correspondance entre ce qui sera produit à proximité et la réponse aux besoins de proximité.



ESPACE A TERRITORIAL, HYPERMOBILITE INDIVIDUELLE, REGLEMENTATION NATIONALE ET SUPRANATIONALE, HYPERSPECIALISATION

Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Magali Talandier • 2011

LES SPOTS

UNE MOBILITE DE RESEAUX

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Les acteurs mobiles seront minoritaires mais seront moteurs du fonctionnement en spots à travers leurs trajectoires individuelles.

La gouvernance sera faible et reportée sur l'État pour maintenir des cohésions dans un univers où le « territoire » aura volé en éclat et laissé la place à des espaces structurés par les grands réseaux des spots.

Manuel Castells dans un ouvrage récent⁷ montre comment le postfordisme met en évidence l'éclatement de la société de

la compétitivité consensuelle et palpable sous la poussée du monde informatique. « C'en est fini de la logique des lieux : le monde s'organise désormais selon des flux de biens, d'informations, de capitaux qui ignorent les frontières. D'où une crise des institutions qui ne sont plus en mesure d'imposer des modèles normatifs à des individus qui se réfèrent avant tout à leur propre expérience ». Nous ne sommes pas encore dans le scénario quatre, mais déjà, le lien au territoire a disparu, mais aussi le lien à l'espace, commence à faiblir.

Ce scénario est intermédiaire, c'est sa faiblesse entre ce qui reste de « territoire » et l'abolition de l'espace, mais c'est aussi sa force de ménager un peu de subtilité entre l'approche territoriale et l'approche carrément « aspatiale ».

⁷ Manuel Castells, 1996, *La société en réseaux*, traduction française chez Fayard, Paris, 1998. On reprend là un commentaire de la revue *Sciences Humaines*, n° 222, janvier 2011, page 76. Depuis « Monopolville », on situe bien la trajectoire de M. Castells, dans des formes de radicalité qui font sens.

Fiction : « Les spots : une mobilité de réseaux »

Benoît est heureux ! Il vient de décrocher le poste de ses rêves : assistant de direction dans l'un des plus prestigieux centres équestres de la planète. 18 ans se sont écoulés depuis ce premier job d'été passé à brosser les chevaux..., une révélation ! Combien de fois a-t-il rêvé de pouvoir être assis au milieu de ces millions de passionnés pour assister aux plus grandes courses hippiques ? Tarif prohibitif..., inaccessible pour lui..., jusqu'à ce jour ! Tout est prêt, femme, enfants, valises..., c'est le grand départ pour une nouvelle vie qui commence dans ce haut lieu de l'équitation. Retrouver un travail d'institutrice ne devrait pas être trop difficile pour son épouse..., peut-être dans un centre de formation aux métiers du cheval, qui sait ? Finalement, *Horse City* comme l'appellent les journalistes est une métropole comme les autres. Certes, on y observe une concentration exceptionnelle de boutiques dédiées à l'équitation ; les hippodromes, les clubs d'équitation y sont largement surreprésentés..., mais pour le reste, on trouve de tout et tout le monde

parle anglais. Leur fils, étudiant en histoire de l'art et spécialiste du xx^e siècle est resté en France, à Paris... Il faut dire que la capitale française a su tirer profit de son côté désuet en s'inscrivant comme l'un des plus fameux spots culturels du xix^e et xx^e siècle.

Baptiste, le frère de Benoît, habite depuis 10 ans dans l'un des principaux spots technopolitains européens. Chargé d'affaires dans une société d'expertise financière, il n'y a guère que dans ces hauts-lieux du business qu'il pouvait envisager pour une carrière professionnelle. Son adhésion au réseau des conseillers financiers des grands groupes lui permet de se tenir au courant des nouvelles législations internationales, de discuter de cas difficiles avec ses homologues européens.

Difficile pour Benoît et Baptiste de se voir... Baptiste n'est pas vraiment un passionné de la chose hippique et préfère, dès qu'il a un peu de temps, rejoindre les hauts-lieux du farniente avec au programme « plage, soleil et sable

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

fin » d'où il peut continuer à gérer ses affaires grâce à la mise à disposition de salle de réunions en téléprésence, ou aux services de coursier interspots.

Une fois par an, les deux frères essaient de se retrouver chez leurs parents, retraités, qui sont restés dans une petite ville de province. Maintenir cette réunion familiale annuelle

dans cet entre-deux spots resté en marge des grands axes d'accessibilité devient de plus en plus difficile. Et, tandis que Benoît rêve de réunir toute sa famille à Noël dans la métropole équestre pour leur faire partager sa passion de turfiste..., Baptiste se dit qu'une semaine d'activité bronzette en famille au milieu de l'hiver serait magnifique!

Les enjeux

- En premier, la gestion des *Hinterlands* et la gouvernance des interstices seront essentielles pour ne pas laisser s'installer de trop grandes disparités spatiales. Les spots se géreront en réseau à l'échelle supranationale et les friches évoquées plus haut devront être recyclées non seulement par le seul mécanisme du marché mais aussi par une politique publique de « reconversion ». C'est là que se jouera la « plasticité » des régions, c'est-à-dire leur capacité de rebond et de saisie des opportunités qui apparaîtront.
- Cela induit un enjeu d'attractivité où les spots feront fonction de clé d'entrée pour des effets induits locaux. La « classe créative » et le *people climate* de Richard Florida détermineront fortement ces critères d'attractivité. L'accueil de ce type de population constituera un enjeu complémentaire important.
- L'enjeu de l'accessibilité aux spots qui privilégie les grandes infrastructures de transport devra être équilibré avec les besoins de mobilité de proximité.
- L'enjeu de citoyenneté pour une société hyperindividualiste sans véritable ancrage des « citoyens du monde ».

Scénario 4 : « Le Web : on peut tout faire depuis chez soi »

Mots clés : mobilité virtuelle, hyperindividualisme, aspatialité, fragmentation sociale

Le scénario : « Le Web » correspond à une exacerbation des scénarios précédents dans lequel la configuration spatiale s'abolit

jusqu'à faire éclater la notion même d'espace de cohérence des acteurs. Le problème n'est plus là, l'accès aux réseaux virtuels et à la communication par internet, inverse les données du scénario 3 des spots et de l'hyper mobilité. L'acteur ne bouge plus, il reste devant son écran et rend virtuel son rapport au monde.

Comme tout scénario de prospective, on ne cherche pas, là, le vraisemblable mais la tendance hystérisée pour faire apparaître les profils comportementaux que nous pourrions replacer au sein des autres scénarios.

On n'assistera pas à une réduction des déplacements du quotidien. Pour autant, cela n'ancrera pas les acteurs dans le territoire où ils résident. Le territoire ne sera que très peu investi par ses habitants. Les grandes migrations touristiques sur les spots ne seront plus nécessaires puisque « Google Earth » donnera une meilleure appréhension et connaissance des lieux que la visite réelle. Les modèles de coprésence à distance (téléconférences, télérencontres, etc.) aboliront le face-à-face (F2F) devenu marginal.

Ainsi, à l'instar de Michel Houellebecq (2010), la carte tient lieu de territoire. La représentation stylisée du lieu et des parcours suffit à l'appréhension du territoire. Ce sera la fin d'un modèle spatial où les échelles de vie peuvent s'évaluer et s'emboîter.

La gouvernance sera réduite à une régulation étatique d'où la gouvernance territoriale aura disparu. La sociabilité se fera sur le modèle « Facebook » (de chez moi, sans bouger, je rencontre mes amis et je me branche sur le vaste monde).

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Il n'y aura plus d'effet résidentiel. La circulation des biens et des services se fera « hors-sol », c'est-à-dire sur le mode de la VPC (vente par correspondance) et sous forme d'externalisation de services (on fera appel à un service de lavage de vêtements plutôt que d'acheter une machine à laver). Le tourisme et la découverte du monde seront largement virtuels. En matière de sécurité, ce seront essentiellement les relations Internet qui devront faire l'objet de sécurité. La conséquence de ce besoin sera une intense « police du web » pour pallier les risques de subversion par le web.

La question de la société se pose, car si le scénario abolit l'espace, il abolit la société au sens basique d'une construction cohérente de codes et de règles pour vivre ensemble dans l'espace géographique. Ce scénario pourrait consacrer

une tendance observable dès 2010 et transposable à 2040 sous des formes très exacerbées, qui est, l'indifférence des acteurs pour la production, pour leur production..., c'est-à-dire la déconnexion finale entre le monde de la sociabilité, du voisinage, du « vivre ensemble » et celui de la réponse aux besoins des populations, des productions, des technologies. L'habitant (on n'ose parler ici d'acteur) assiste au spectacle de la production sans y contribuer sauf un travail pas toujours corrélé à un réel dont le salarié comprendrait le résultat. L'habitant consomme les produits technologiques, installe un rapport virtuel au monde et, du coup, ne fait plus société. Alors, on ne parle plus de territoire, de région, ni même d'espace. Les bribes de société sont dans les interstices où chacun sort de sa chambre pour examiner le soleil et se remémorer le temps où les paysages avaient un sens.

Fiction : « Le Web : on peut tout faire depuis chez soi »

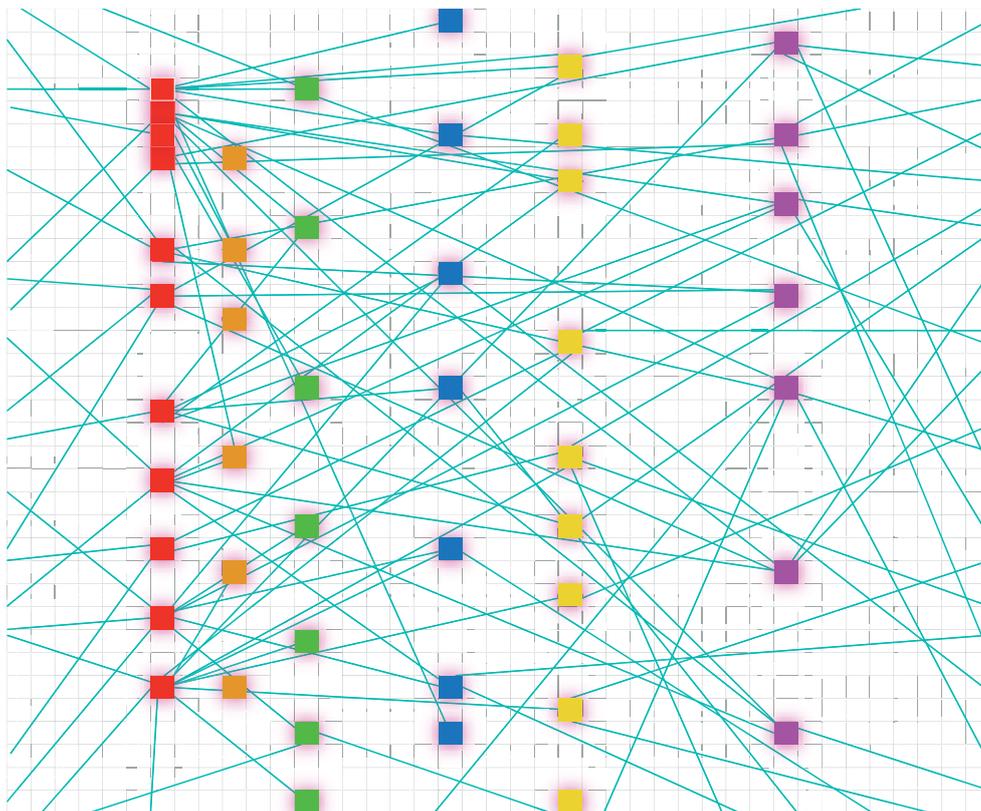
Tout le monde est tendu. C'est aujourd'hui que la maman de Baptiste et de Benoît doit subir une intervention chirurgicale. Chacun est devant son écran d'ordinateur pour assister à l'opération et tenter de rassurer la malade. La téléchirurgie, qui fait des miracles, n'est tout de même pas parvenue à ôter le stress des familles. L'intervention doit débiter dans un quart d'heure. L'hospitalisation a lieu dans un centre médical situé à proximité du domicile de la patiente. Le chirurgien intervient depuis sa clinique privée située à plusieurs milliers de kilomètres. Baptiste qui s'est installé dans une petite ville du sud de la France termine une transaction financière pour un client, tout en gardant à l'écran la salle d'opération. L'opération a commencé et tout semble bien se dérouler. Benoît en profite pour gérer ses dernières commandes de voyages virtuels. On est au mois de décembre et – même si les notions de vacances scolaires et de saisons touristiques n'ont plus grand sens – on constate encore des pics saisonniers dans la consommation de séjours de ski par exemple. Les mêmes sensations de glisse, de vitesse et de froid sont garanties par les « cyberoperators »... – bronzage

alpin possible en option avec écran UV intégré. Benoît et sa femme n'ont pas pour autant abandonné leur activité agricole. Là encore, toutes les ventes passent par le Web. La vente directe à distance (VDAD) s'est imposée et les centres commerciaux sont devenus de véritables friches urbaines que la société a du mal à recycler. Qui voudrait encore perdre son temps dans ces grandes surfaces qui ne sont plus adaptées à notre société de services ? Dire qu'il y a quelques années encore, « posséder » ou « être propriétaire de » étaient un désir commun. Aujourd'hui les plus aisés ne possèdent pas de voiture... Ils louent un service de mobilité ; plus personne ne souhaite s'équiper de ces appareils électroménagers hideux et encombrants... On est abonné à un service de blanchisserie, de nettoyage, etc. Finies également les imprimantes qui tombaient toujours en panne... On fait appel à un service d'impression.

L'opération touche à sa fin et le fils de Benoît vient de se connecter. Il est étudiant en histoire de l'art. Là encore, terminés les cours en amphi et les contraintes d'emploi du

LE WEB

ON PEUT TOUT FAIRE DEPUIS CHEZ SOI



ASPATIALITE, MOBILITE VIRTUELLE, HYPERINDIVIDUALISME,
FRAGMENTATION SOCIALE

Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2010 - Karine Hurel, Magali Talandier - 2011

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

temps. Tous les cours sont retransmis en « streaming » et les supports, disponibles évidemment en ligne. Certaines fondations ou autres institutions d'enseignement privées en ont fait un business florissant grâce à un accès payant pour visualiser les conférences des plus grands chercheurs et experts dans tous les domaines scientifiques.

L'opération est terminée, tout s'est bien passé. La petite réunion familiale touche à sa fin, on s'embrasse chaleureusement, à distance. Rendez-vous demain matin en ligne, pour être « là » quand l'opérée se réveillera.

Les enjeux

Le caractère extrême de ce quatrième scénario relativise les enjeux pour l'action publique. Il peut cependant révéler des situations qui existeront même si le scénario ne se réalise pas dans sa totalité mais qui seront dans l'esprit de celui-ci.

– En premier lieu, on peut penser aux friches de l'ancien modèle (y compris habitat : resserrement et densité devenus inutiles). Les scories de ce qui a pu être une organisation spatiale devront être réinvesties. Nous ne sommes pas forcément dans la fiction totale si l'on observe les cas actuels de friche. Nous avons pu observer successivement des cas de friche rurale puis urbaine et enfin touristique. Les fermes puis les usines et enfin les hôtels... L'exemple de Detroit aux États-Unis est particulièrement emblématique du passage d'un monde à un autre. Cette ville était le fleuron du modèle dominant (siège de la General Motors et de la Ford, et à ce titre, lieu mythique du « fordisme »). Elle avait environ 2,5 millions d'habitants à son apogée. Elle en a environ 800 000 aujourd'hui et se trouve classée dans la *rust belt*. Pas besoin d'explications longues pour une ville qui a fondu sur elle-même et est passée d'un symbole extrême à un autre. L'inattendu surgit dans le

réinvestissement de la ville par la production agricole (près de 40 % des besoins en alimentation sont couverts par ce réinvestissement de proximité). La gestion de la friche sera un problème majeur de ce scénario, plus encore que dans le scénario précédent. En effet, dans le cas précédent, un spot succédait à un autre et la concurrence poussait à la reconquête, la réhabilitation ou la reconversion. Ici, pas d'incitation à reconstruire, pas de bifurcation possible pour des territoires qui n'existent plus.

– Il y aura, bien sûr, de forts enjeux pour les opérateurs privés pour capter les marchés immatériels. La circulation économique étant hors-sol et hors territoire, il s'agira de gérer ce type d'économie indépendamment de la gestion des civilités et de la citoyenneté.

– Ainsi, un nouvel enjeu émergera pour la recréation de territoires en cherchant à « ancrer » les acteurs volatiles, capter les réseaux et recréer de la citoyenneté. Dans ce scénario, la citoyenneté à partir de valeurs partagées dans un cadre maîtrisé par chacun (« espace d'intelligibilité des acteurs ») va foncièrement changer. L'horizon de chacun ne sera plus nécessairement l'espace de vie au quotidien, il faudra gérer « le déboussolement aterritorial ». Il s'agira, en un mot, de refaire société.

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

Tableau 2. Synthèse des scénarios et de leurs composantes

		SCÉNARIOS			
		Les oasis	Les sphères	Les spots	Le Web
COMPOSANTES	Rapport fonctionnel au territoire	Superposition	Juxtaposition	Connexion	Déterritorialisation (plus de rapport fonctionnel au territoire)
	Impact sur les processus de développement résidentiel et touristique	Disparition	Renforcement	Renforcement pour une élite	Sans objet – concept obsolète
	Enjeux sociaux	Assumer la mixité, gérer l'accès à la ville pour tous et tous ensemble	Réguler la ségrégation sociospatiale	Maintenir l'équité sociale	Recréer du lien social
	Enjeux de gouvernance	Créer de la complémentarité et de la coopération entre des gouvernements locaux « autonomisés »	Réussir la coopération intercommunale et interterritoriale	Organisation supranationale de mise en réseau des spots (du type clusters)	Animer et mobiliser les scènes politiques locales
	Enjeux de mobilité	Développer les réseaux de TC urbains et promouvoir les modes de déplacements lents. Développer les lignes interrégionales.	Développer les réseaux de TC vers et entre les périphéries Gérer les encombrements routiers	Développer les grandes lignes de transport rapide	Assurer l'accès numérique de tous les territoires
	Enjeux de temporalité	Permettre et faire accepter une ville en continu	Gérer les problèmes de citoyenneté dans les espaces non habités	Accroître la vitesse des flux	Gérer le ralentissement de l'offre dû à une production de services à la demande
	Enjeux territoriaux	Quel avenir pour les interoasis ? Gestion des déserts	Endiguer l'étalement urbain Inventer un urbanisme périurbain et rural	Assurer la prospérité des interspots, enjeux d'équité territoriale	Recréer du territoire Reconvertir les friches de l'ancien modèle, à savoir les zones économiques et l'habitat collectif dense
	Enjeux environnementaux	Assurer l'accès aux ressources et l'autonomie des oasis rurales	Amoindrir la pression exercée sur les ressources naturelles	Assurer l'accès aux ressources des interspots	Recyclage des déchets de l'ancien modèle Généraliser les composants électroniques écologiques
Enjeux sécuritaires	Sécuriser les oasis – comment organiser les mobilités nationales et internationales vers ces lieux sûrs que sont les oasis ?	Sécuriser les sphères sans exclure. Des sphères et non des ghettos Nécessité de politiques sociospatiales, du tissu associatif qui crée du lien, d'une offre de transport qui assure la fluidité et désenclave Garantir la mobilité résidentielle	Sécuriser les réseaux pour maintenir la fluidité et la rapidité des flux	Sécuriser le Web et l'accès aux infrastructures numériques	

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Conclusion

Face à ces multiples enjeux, il semble que l'un des enseignements à tirer de ce type d'exercice repose sur le fait que les territoires sont susceptibles de changer de nature, que les processus de développement évoluent, périclitent pour donner naissance à de nouveaux phénomènes. La « plasticité » plus ou moins grande des territoires à travers leur

capacité à muter, à créer des réversibilités, à s'adapter, à rebondir..., paraît être un enjeu primordial et transversal aux quatre scénarios.

Réfléchir à la combinaison possible de ces quatre scénarios dans les territoires permet d'identifier les besoins d'autonomie, de coopération, de polyvalence, de réversibilité. C'est en anticipant et en créant les conditions de leur adaptabilité que les territoires seront acteurs du changement.

Les espaces de développement résidentiel et touristique – processus et scénarios

Bibliographie

- Cantillon R., *Essai sur la nature du commerce en général*. Paris, INED (première publication sans nom d'auteur en 1755 à Londres, chez Fletcher Gyles dans Holborn), 1952.
- Castells M., *La Société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.
- Davezies L., *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Le Seuil, 2008.
- Davezies L., Talandier M., *Les Nouveaux Enjeux du développement territorial : la structure économique des zones d'emploi françaises face aux changements*, Rapport à l'ADCF, 2010.
- Derycke P.H., *Économie et planification urbaines. L'espace urbain*, Paris, PUF, 1979.
- Gracq J., *Le Rivage des Syrtes*, Paris, José Corti, 1951.
- Houellebecq M., *La Carte et le territoire*, Paris, Flammarion, 2010.
- Krumme G., « Werner Sombart and the Economic Base Concept », *Land Economics*, vol. 48, 1968, p. 112-116.
- Pecqueur B., « Ressources territoriales, structures sociales et comportements des acteurs », *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 31 (2), (en collaboration avec Ternaux P.), 2008, p. 261-276.
- Sombart W., *Der moderne Kapitalismus*, Munich, Duker et Humbolt, vol. 3, 1916.
- Talandier M., « La centralité des quotidiens : quelle place pour les petites villes ? », Communication au colloque Villes petites et moyennes : un regard renouvelé – Tours 9 et 10 décembre 2010 (soumis à la revue NOROIS), 2010a.
- Talandier M., « L'offre de services comme facteur de développement des espaces ruraux », in revue *POUR*, janvier 2011, 2010b.
- Terrier C., Sylvandier M., Khiati A., « En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements », *INSEE Première*, n° 1050, 2005, 4 p.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

Laurence Barthe

Géographe, maître de conférences
en géographie et aménagement
– Université de Toulouse-Le Mirail –
UMR Dynamiques rurales

Johan Milian

Géographe, maître de conférences
en géographie – Université
Vincennes Saint-Denis (Paris 8) –
UMR LADYSS

Définie à partir d'un seuil inférieur de 30 habitants au km², la faible densité marque de son empreinte l'espace national : 42 % des communes françaises, 48 % du territoire, 5,3 millions d'habitants permanents. La faiblesse relative de l'occupation humaine, longtemps appréhendée comme un phénomène de déprise ou de dévitalisation révélateur d'inégalités de développement (Bétéille R. & Montagné-Villette S., 1996), apparaît aujourd'hui sous de nouveaux prismes. Les espaces de faible densité sont des territoires de contrastes, des lieux d'expression de contradictions. Tantôt espaces encore délaissés par les hommes mais ouvrant de nouvelles perspectives pour une société à la recherche du vide, de l'isolement. Tantôt espaces repeuplés et convoités dans une logique de desserrement des populations et des activités, témoignant de la mise en œuvre des mécanismes de la multifonctionnalité rurale mais qui peuvent se révéler parfois contraires à la sauvegarde des principes fondateurs de la faible densité. Dans ce panorama, la diversité des processus à l'œuvre révèle un changement possible des valeurs affectées à ces espaces au sein de l'ensemble national : leur attractivité est devenue une réalité palpable à travers les inversions démographiques maintes fois constatées, le déploiement de nouvelles formes d'activités productives, environnementales, récréatives, les phénomènes plus sporadiques de rentes foncières. Comment, à l'aune des changements en cours, qu'ils soient tendancielles ou discrets, penser le devenir de ces territoires à l'horizon 2040 ?

Quatre grands foyers d'analyse des composantes constitutives de la faible densité ont formé la trame de fond des scènes prospectives. Le premier concerne la caractérisation des sociétés de la faible densité et les formes d'habitabilité de ces espaces. La composition sociodémographique des espaces de faible densité connaît des mutations importantes mais qui sont fortement contrastées d'un espace à l'autre. Ici le vieillissement apparaît comme l'élément dominant, là le dépeuplement se poursuit, ailleurs, les phénomènes de reprise démographique, de birésidentialité, mus par des processus endogènes ou exogènes, s'imposent comme une tendance forte et durable. Quels seront les habitants des espaces de faible densité à l'horizon 2040 ? Comment vivront et s'organiseront les sociétés locales ? Existera-t-il en 2040 une singularité des modes de vie dans les espaces de faible densité ? Quels en seront les attributs, les singularités ?

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

Un deuxième foyer de débat interroge les systèmes de ressources structurant les activités dans les espaces de faible densité ainsi que les formes d'occupation et de valorisation de leurs espaces. Ces espaces se caractérisent aujourd'hui par une phase de transition dans la définition du périmètre de leurs ressources, du fait de la recomposition des activités de production et de l'émergence de pratiques liées à la valorisation des aménités qu'ils offrent. S'il existe des phénomènes de déprise, la faible densité n'est pas synonyme d'un abandon systématique ni généralisé et les usages, les activités, les potentialités que ces espaces revêtent, suscitent l'intérêt et l'implication de nombreux acteurs. Cette situation met en avant la force des enjeux de multifonctionnalité (production, conservation, mise ou maintien en réserve, diversification) qui peuvent déboucher sur des conflits ; elle interroge alors la capacité des territoires de la faible densité à formuler des arbitrages et à privilégier en conséquence des logiques d'économie territoriale mono- ou bien multifonctionnelle.

Un troisième foyer de débat traite des conditions et des formes de l'intégration des espaces de faible densité dans le système territorial global, en interrogeant les possibles mutations des liens urbain/rural, les effets d'emboîtement et d'articulation aux différentes échelles d'organisation et de décision. Il s'agit ici de réfléchir à quelles pourraient être leurs places, leurs rôles et leurs valeurs dans la société de demain. Quelle sera la posture territoriale pour les espaces de faible densité à l'horizon 2040 ? Seront-ils les vases d'expansion et/ou de décompensation de la ville ? Ou bien encore les nouveaux greniers de l'alimentation de la planète révélant une intégration stratégique dans une économie-monde ? En effet, le caractère exceptionnel des ressources (sol, air, eau...) dont disposent ces espaces de faible densité rend probable un panel élargi de positionnements distinctifs dans l'ordre territorial.

Enfin, un dernier foyer de débat aborde les formes de gouvernance et de régulation dans les espaces de faible densité. Ces espaces en particulier doivent composer avec des dynamiques endogènes et des formes de captation/appropriation exogènes, qui parfois se complètent mais qui peuvent également se faire concurrence et entrer en

confrontation. Parallèlement, ils peuvent être le théâtre de formes d'abandon, d'entrée en déshérence, qui peuvent en retour stimuler de nouvelles formes d'investissements stratégiques d'opérateurs locaux ou extérieurs, pouvant aboutir à des logiques d'hyperspécialisation exclusive ou bien à des processus de captation sur un mode d'économie coloniale. La faiblesse de leur capacité de résistance face à l'arrivée d'agents ou de processus extérieurs peut parallèlement pousser certains acteurs à en faire des zones de relégation, dévolues à l'accueil d'externalités négatives. L'avenir des espaces de faible densité peut se construire à partir des équilibres définis entre trois mécanismes potentiellement opérateurs de changement : les régulations, les marchés et ceux liés à la volonté et à la créativité des acteurs impliqués. Dans ce processus, les habitants des espaces de faible densité sont-ils en mesure d'agir comme les acteurs décisifs de la gestion de leur espace de vie ?

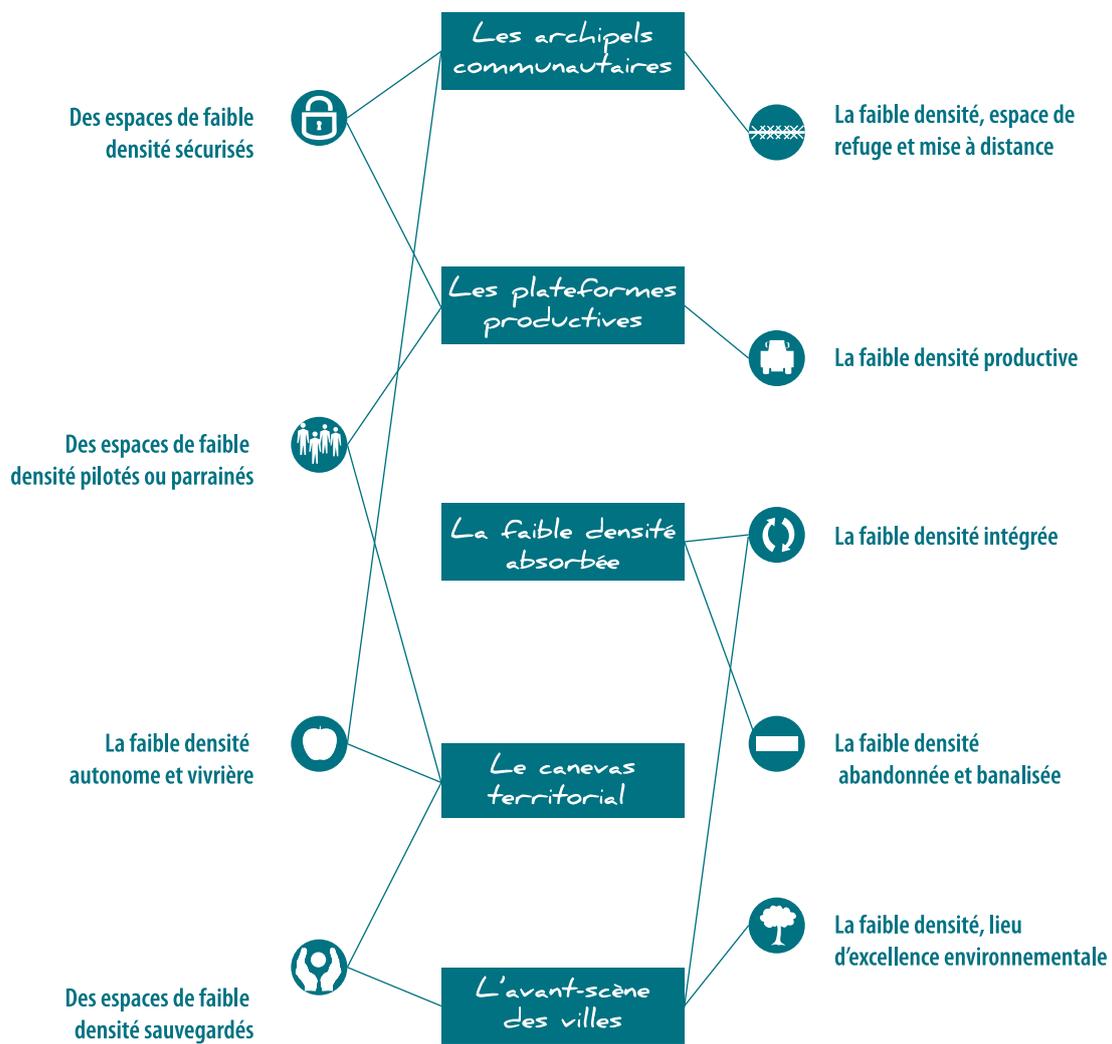
Le travail sur la caractérisation de perspectives envisagées à l'horizon 2040 autour de ces quatre foyers de débat, associé à une identification des processus actifs de changement permettant la mise en acte de ces perspectives, ont permis la formulation, dans un premier temps, de neuf micro-scénarios proposant une mise en scène possible de la « faible densité » en 2040. Sur la base de ces micro-scénarios, un travail de mise en corrélation a ensuite été réalisé afin d'examiner les articulations, les phénomènes de porosité possibles entre eux et dès lors envisager leurs regroupements ou recompositions en fonction des logiques tendancielles à fort pouvoir structurant pour l'avenir des territoires. Les canevas de cinq scénarios ont ainsi émergé de cette opération. Le graphique ci-contre présente les logiques d'articulation qui ont nourri ces mises en relation (les noms des cinq combinaisons font référence à la dénomination des scénarios).

Scénario 1 : « Les archipels communautaires »

Mots clés : rupture, fragmentation et ségrégation, entre-soi, isolement, informalité, enfrichement, ré-enclavement, autorégulation, nomadisme, relations de proximité

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Figure 1. Schéma de combinaison des micros-scénarios



Conception / Réalisation : Datar | Territoires 2040 • Karine Hurel, Laurence Barthe, Johan Milian • 2011

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

Les itinéraires du changement

En 2040, la dérégulation a façonné la sphère économique par une libéralisation complète des marchés et l'affaiblissement des règles de contrôle. L'absence de tensions fortes sur les marchés des matières premières (agriculture, forêt) induit que le premier capital dont disposent les espaces de faible densité, le foncier non bâti, ne représente plus un secteur d'investissement stratégique pour les grands groupes agroindustriels et forestiers. La production de ces biens s'opère pour partie dans d'autres espaces ruraux souvent proches des villes mais surtout à l'étranger dans des pays où l'abondance de biens fonciers et la faiblesse des régulations environnementales et sociales facilitent l'intensification de la production primaire. Le premier pilier de la PAC a été supprimé, seuls demeurent le soutien aux filières de qualité et de proximité et les mesures agri-environnementales.

Dans ce contexte de dérégulation, les principes d'égalité et de cohésion territoriales sont abandonnés dans les dispositifs de politiques publiques, pour des raisons d'économie budgétaire et/ou de posture politique (affaiblissement de la figure de l'État-nation). Parallèlement, on observe un retrait des politiques publiques locales, une baisse des investissements destinés aux infrastructures hors des espaces métropolitains. Les espaces de faible densité sont en conséquence délaissés par le soutien financier et technique des services publics ainsi que le retrait des principaux opérateurs privés.

De fait, les marges de manœuvre accordées à la gouvernance de proximité se sont élargies : de nouvelles impulsions lui sont données et elle s'organise suivant des configurations assez polymorphes, localisées et circonstanciées, dans lesquelles les réseaux sociaux et les clubs d'habitants jouent un rôle prépondérant. Les solidarités collectives s'effacent au profit de solidarités communautaires. La crise sociale constitue le moteur principal de ce processus d'autonomisation. Une « fracture sociale », résultat d'un processus de décohésion sociale, amène ainsi certains groupes à s'isoler volontairement ou bien à être mis à l'isolement. Il s'agit de :

- populations appartenant aux catégories les plus aisées, qui recherchent une forme d'entre-soi, perçue comme un élément précieux de leur confort et de leur sécurité ;

- populations plus pauvres ou marginalisées : communautés sectaires, immigrés, malades..., c'est-à-dire toutes populations que les tensions géopolitiques à l'échelle mondiale (contexte de crises pouvant être liées aux effets du réchauffement climatique, à des conflits régionaux, à des crises sanitaires, éventuellement combinés) ou les crises sociales et politiques à l'échelle nationale (affaiblissement des régimes de protection sociale, crispations identitaires) ont pu conduire vers la recherche de lieux de vie sécurisés à distance des grands foyers de peuplement ou à être placées dans ces espaces dans des logiques de transit et de protection.

Les espaces de faible densité jouent le rôle de réceptacle de ces processus d'isolement et/ou d'exclusion, du fait d'un modèle métropolitain qui s'est consolidé et qui constitue le référentiel-habitant dominant, mais également de la réduction de la mobilité individuelle liée aux tensions énergétiques. Le cycle de l'économie résidentielle bénéficiant au monde rural est en grande partie devenu caduc : les générations du baby-boom des Trente Glorieuses, héritières des avantages sociaux et des processus de redistribution des richesses, ont cédé la place à de nouvelles catégories sociales moins préservées, fortunées ou pas et mobilisant leurs ressources propres pour s'ancrer aux lieux. De plus, la figure du « paradis vert » associée au fait de vivre dans des campagnes éloignées des villes s'est en grande partie effilochée et ne fonctionne que partiellement pour des catégories sociales très aisées ou au contraire fortement paupérisées. Désormais, la principale ressource de la faible densité repose sur sa capacité à assumer l'isolement et l'entre-soi, les bases économiques liées à la fonction primaire et à la fonction résidentielle ont quasiment disparu.

Les visages de la faible densité en 2040

La faible densité des archipels communautaires s'organise sous la forme de bulles, c'est-à-dire d'espaces relativement clos, bornés, dont la connexion avec l'extérieur se limite à quelques points d'entrée en nombre limité, sur le plan géographique comme sur le plan de la circulation des individus, des biens et des services. L'image des archipels communautaires témoigne donc de l'existence de processus de fragmentation des espaces de faible densité avec le reste du système territorial. Ces processus

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

touchent également les différentes composantes de cet archipel qui n'entretiennent pas ou peu de liens entre elles. Si une même dynamique d'ensemble, marquée par une logique forte « de rupture » en est à l'origine, les formes qu'elle revêt se singularisent par des reconfigurations socio-spatiales propres autour de groupes spécifiques, favorisant des logiques d'entre-soi :

- une première forme de repli est le fait d'une élite fortunée pouvant assurer le financement privé des services dont elle a besoin et supporter le coût de la mobilité;
- une autre forme d'entre-soi concerne des individus s'inscrivant dans des démarches alternatives : cette frange de la population fuit un modèle de société, de vie urbaine, et vient vivre par choix dans ces espaces et expérimenter des modes de vies dits alternatifs fondés sur la mise à l'écart de l'économie de marché, la recherche d'une forme de sécurité et de protection (« loin des autres derrière des clôtures »); Des retraités, des cadres télétravailleurs installés en hameaux protégés, des populations organisées autour de communautés de pratiques (sectes, pratique de la chasse ou de sports à risque...), des cadres ou des ouvriers en logique de rupture et de ressourcement constituent autant de figures pouvant illustrer ces deux premières logiques de l'entre-soi;
- une troisième catégorie concerne des individus marginalisés et relégués dans d'autres bulles qui sont celles de l'exclusion. Ces populations proviennent soit des agglomérations dont elles ont été rejetées, soit de pays étrangers, chassées par des contextes nationaux affectés par de fortes crises (géopolitiques, climatiques). La situation d'exclusion peut aussi concerner des populations rurales autochtones ayant subi les effets d'une forte précarisation liée à la déstructuration de l'économie rurale traditionnelle : retraités agricoles pauvres, ouvriers, agriculteurs marginalisés.

La dimension productive est présente dans ces espaces mais de manière lâche, discontinue, parcellisée, les espaces de faible densité ne représentant pas un enjeu stratégique majeur pour le marché national. Marginalisée par rapport aux circuits dominants, la production est d'abord tournée vers la consommation de proximité et donc assez hétérogène. Le mode de vie des communautés présentes, leur organisation, leurs activités, renouent avec une approche du rural caractérisé comme le

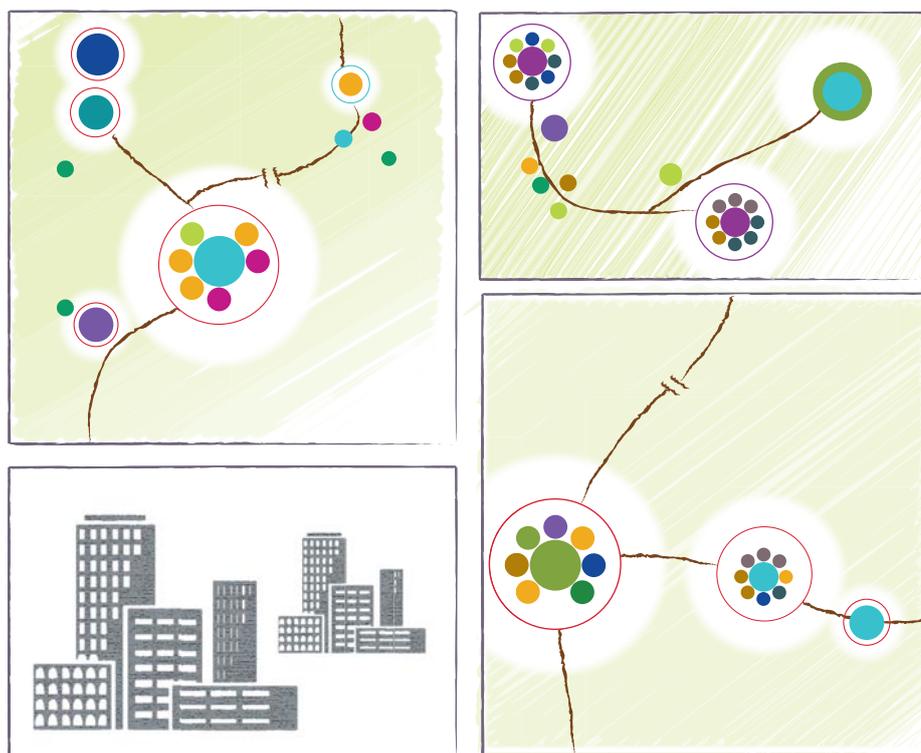
lieu d'activités agricoles et artisanales réalisées par des populations vivant en quasi-autarcie et attachées à leur lieu de vie.

L'économie locale est donc organisée de manière contrastée suivant les communautés concernées, les besoins et les capacités d'accès à des marchés de biens et de services extérieurs n'étant pas les mêmes. Elle affiche cependant une assez forte dimension d'innovation – sociale, technique – dans les deux tendances, cette innovation étant guidée et stimulée par la recherche d'une autonomie de fonctionnement en matière de productions de services, d'énergies.

L'activité agricole se maintient mais s'est réorganisée autour de l'approvisionnement local ou choisi, suivant des filières courtes avec la réapparition de systèmes diversifiés (polyculture/élevage). Il en est de même pour l'activité forestière qui ne bénéficie pas de débouchés importants autres que la demande locale. D'autres formes d'activités existent, orientées vers la satisfaction des besoins énergétiques locaux (petites fermes éoliennes et solaires) mais aussi l'accueil de visiteurs temporaires (tourisme). Ponctuellement, ces espaces accueillent des pratiques de loisirs dérangeantes ou trop consommatrices d'espaces pour demeurer dans les zones urbaines suivant le référentiel de « la ville durable » (Coutard & Lévy, 2010) comme les loisirs motorisés par exemple. Des activités nouvelles de protection privée ou de contrôle des personnes et des biens apparaissent aussi comme nouvelles formes de régulation des pratiques d'occupation de ces espaces.

Cette faible densité offre un visage d'espaces de vie relativement clos vis-à-vis de l'extérieur mais également hétérogènes. L'habitat s'organise sous forme de petits noyaux dispersés (hameaux, fermes communautaires, lotissements privés, habitat nomade, temporaire). Les formes d'organisation et de mise en valeur du sol ne sont pas partout les mêmes et varient en fonction des ressources et des besoins. Le jardinage d'autoconsommation, l'autoproduction vivrière, sont ainsi très présents dans les « espaces de l'exclusion » mais le sont moins pour les autres formes de « l'entre-soi ». À l'inverse, ces derniers sont installés dans des espaces à fortes aménités, proches des infrastructures de communication, tandis que les premiers se développent dans des espaces plus périphériques, plus éloignés, relégués.

Les archipels communautaires



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2010 • Karine Hurel, Laurence Barthe, Johan Milian • 2011

rupture, fragmentation et ségrégation, entre-soi,
isolement, informalité, enfrichement, réenclacement,
autorégulation, nomadisme, relations de proximité

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Même si des espaces de production agricole de masse destinée à des marchés extérieurs peuvent être maintenus par certaines communautés, la campagne jardinée fortement intégrée à l'espace domestique (agriculture de proximité, présence d'animaux d'agrément) est toutefois très présente dans ce scénario. Elle apparaît sous forme de taches, d'îlots qui alternent avec d'autres espaces qui sont entrés en déshérence et en reconquête naturelle ou forestière car ne trouvant pas ou plus de forme de valorisation. C'est un paysage de clairières aménagées mais qui se ferment, insérées dans un ensemble forestier en progression (retour des friches forestières).

La démographie n'a pas augmenté mais s'est recomposée, spatialement et structurellement. Deux types de populations occupent désormais principalement ces espaces : il s'agit de résidents permanents pour les bulles nées de l'exclusion, d'habitants permanents ou bien saisonniers pour ceux installés dans les autres bulles, qui vivent mais ne travaillent pas sur place ou séjournent temporairement. La ségrégation sociale est forte entre ces tendances et contribue à raréfier les échanges entre les différents groupes. La structure démographique varie d'une communauté à l'autre : le renouvellement se fait plutôt par cooptation dans les espaces de l'entre-soi, le dynamisme démographique est plus complexe dans les espaces qui accueillent les populations exclues.

Les modes de vie de ces populations sont tournés vers des pratiques affinitaires, organisées autour des différentes communautés : des étrangers en situation d'isolement choisi, des étrangers en situation de repli et de transit, des populations paupérisées originaires ou venues de la ville ou d'espaces périurbains dégradés, des populations rentières installées là dans une démarche hédoniste... Il n'y a donc pas de forme de société spécifique qui puisse être associée à l'occupation de ces espaces qui se compose au contraire d'un ensemble éclectique et hétérogène. Ces groupes partagent cependant comme caractéristique commune de suivre un mode de vie fondé sur l'isolement, recherché ou subi.

La connexion avec la ville est faible, la relation ville/campagne est désormais obsolète et n'intervient plus sur les registres

traditionnels d'accès réciproques aux services, à la culture, aux loisirs, aux marchés. Bien qu'il n'y ait pas beaucoup d'échanges entre ces espaces communautaires et l'extérieur, ils ne sont toutefois pas coupés du monde : il n'y a pas de rupture complète et des déplacements, des circulations de personnes, des échanges économiques existent entre eux et les autres systèmes territoriaux. Ils interviennent sous des formes ponctuelles et/ou virtuelles (par exemple, dans le cadre de pratiques touristiques et de télétravail). Pour les groupes les moins aisés, notamment ceux issus des phénomènes d'exclusion, la mobilité individuelle est cependant difficile car coûteuse. Des réseaux spécifiques, de type communautaires, ont pu se créer pour tenter de compenser ces difficultés (covoiturage systématisé). Ces espaces présentant un intérêt faible pour les systèmes dominants, ce sont les communautés locales qui contrôlent les flux entrants et sortants, suivant des modalités de fonctionnement assez protectionnistes, fermées, dans un océan dérégulé. La gouvernance est essentiellement organisée autour du principe de la défense d'un protectionnisme local dans un cadre mondial libéralisé qui est globalement ressenti comme une menace. Les acteurs locaux s'organisent entre eux et chaque îlot de l'archipel communautaire fonctionne ainsi de manière quasi autonome dans une logique de club où les ressources nécessaires à la vie collective dépendent des contributions des habitants ou des contrats qu'ils peuvent négocier avec des mécènes privés.

L'échelle d'organisation est hyper-micro : la primauté est donnée au rapport à la proximité pour ses aménités environnementales, sociales, politiques, sécuritaires. La gouvernance est donc auto-centrée et se verrouille dans ses relations avec l'extérieur, notamment vis-à-vis des administrations réglementaires. La place de l'État est ainsi en retrait, marquée par une attitude de tolérance molle, voire d'indifférence pour ces espaces. Les communautés de ces archipels organisent leur autocontrôle : des formes de milice locales sont mises en place pour protéger respectivement ces bulles, les communautés créent leurs propres services (écoles privées, production et distribution de services et de biens). Le cas échéant, des concurrences peuvent toutefois apparaître entre des groupes amenés à évoluer sur les mêmes espaces, avec des processus d'exclusion et d'auto-exclusion.

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

Fiction : « Les archipels communautaires »

Ce matin, Mickey s'est levé tôt. La plupart des résidents ont bloqué leur journée pour reconstruire la toiture du hangar qui abrite les matériels d'horticulture et les stocks de bois pour les chaudières. La réparation de fortune effectuée pendant les coups de vent de l'hiver dernier ne suffit plus et refaire la couverture s'avère indispensable. Alors vu l'enjeu, tout le monde se mobilise. Mais Mickey ne sera pas de la partie car il a une autre mission : c'est en effet son tour d'aller en ville, c'est-à-dire de se rendre à Aubusson, et de s'acquitter là-bas de quelques commissions pour les uns et les autres, en profitant du trajet pour apporter la commande hebdomadaire de légumes au « château » et remonter de l'essence à « Sans-souci ».

Sans souci, c'est ainsi que les résidents ont rebaptisé ce village où les premières familles se sont installées il y a une vingtaine d'années. À l'époque, il n'y avait quasiment plus aucun habitant dans le secteur mais aujourd'hui, près de cinquante personnes vivent ici, des gens qui comme Mickey ont connu pour la plupart de sérieuses galères avant leur arrivée. Aujourd'hui, mieux vaut avoir de l'argent car si on a des problèmes, c'est vite la spirale descendante. Alors ce nom de « Sans-souci », cela les aide un peu à exorciser des passés douloureux et à donner la promesse d'une vie meilleure. Mickey lui, faisait partie de la vague de réfugiés arrivés en Europe à la suite du conflit survenu en Asie centrale autour de l'eau et du gaz dans les années 2030. Mickey en fait, c'est un surnom. Après avoir échoué dans les camps humanitaires, puis tenté sa chance à Paris en tirant souvent le diable par la queue, il a été bien content de trouver cette « communauté ». Dans son autre vie, Mickey était électromécanicien. Cette compétence est appréciée ici où on essaie de bricoler en permanence des engins et des machines un peu hors d'usage ! Au moins il se sent utile et reconnu pour ce qu'il est. En échange, c'est la garantie de pouvoir profiter de l'aide de tout le groupe et des ressources collectives : les potagers et la ferme, le réseau de chaudières

à bois, le parc éolien... D'ailleurs c'est lui qui s'occupe du réseau de distribution électrique entièrement remonté en local.

Rejoindre la ville, comme souvent, s'avère compliqué. Il n'y a presque plus de carburant pour faire tourner le van et le quad est en réparation. Il faut d'ailleurs que Mickey remonte quelques pièces pour ça et le conseil de la communauté (on ne dit plus conseil municipal ici, même si pour préserver les apparences, il y a un maire) lui a donné l'argent nécessaire. Les transports collectifs ont déserté le secteur depuis longtemps et les taxi-bus privés ne viennent pas jusqu'ici. Dans l'immédiat, Mickey n'a donc d'autre choix que de partir à vélo, malgré la bruine. Pas question de se défilier, il prendrait un blâme et les règles sont draconiennes. Au déplaisir de la pluie s'ajoutent les chaos de la route, les nids de poule étant la règle sur ces routes de campagne où l'enrobé n'est plus entretenu depuis des lustres. À quelques kilomètres du village, une matre de taillis vient de s'abattre sur la chaussée, emportant une partie du talus avec elle. Cette partie de la forêt, trop loin du village, n'est plus entretenue. Pas le temps de remettre en état, il faudra revenir à plusieurs avec des outils. De toute façon ça ne devrait pas gêner grand monde dans l'immédiat !

Au bout d'une demi-heure, Mickey a rejoint « le château ». Ici la route devient meilleure car les propriétaires du lieu paient son entretien. Le « château », c'est en fait un hameau cosu autour d'une belle maison de maître du XIX^e siècle. Plusieurs gros 4x4 garés devant le parc signalent la présence de clients ; aussi les légumes que Mickey apporte tomberont bien. Il laisse ses deux paniers à l'entrée des dépendances – il ne lui est pas permis d'aller plus loin – et l'un des employés lui signifie qu'il pourra récupérer les jerrycans d'essence au retour. Le temps depuis s'est éclairci et on entend des bourdonnements venant du ciel. Une chasse en ULM est certainement organisée

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

sur les anciens plateaux pastoraux, il faut dire qu'ils ont de la place! En repartant vers Aubusson, Mickey longe bientôt les clôtures qui entourent « l'Orée des forêts », un complexe de villégiature où séjournent des retraités venus des villes de la région. Clinique de remise en forme et suivi médical, petits cottages privés, épicerie « à l'ancienne », salles de loisirs... C'est un joli site pour le troisième âge mais pas pour toutes les bourses! Deux habitants de Sans-souci travaillent là comme auxiliaires techniques,

c'est-à-dire à l'entretien. Cela permet de rapporter quelques sous au budget collectif. Mickey regarde un instant à travers les grilles mais ne s'attarde pas : caméras et gardiens veillent et il ne tient pas à s'attirer d'ennuis. Il repart fringant et, après deux heures, il a enfin parcouru les 20 km qui le séparaient d'Aubusson. Un peu de repos s'impose avant d'entreprendre sa longue liste de commissions et de repartir en sens inverse. En fait la journée ne fait que commencer!

Tableau 1. Les enjeux

	Enjeux du débat territorial	Effets leviers
Styles de gestion et de planification des usages de l'espace	Hausse des risques naturels et sanitaires liés à l'enfrichement, à l'isolement, aux difficultés d'accès aux espaces Occupation illégale d'espaces	Dispositifs de maîtrise/ observation de processus d'occupation lâche du territoire Délégation par la puissance publique à des clubs d'habitants (ou auto-saisine par ces clubs) de missions d'entretien/ surveillance de l'espace
Régulation sociopolitique	Micro-conflits sociaux Violences entre groupes d'habitants Fragmentation sociale Processus d'exclusion	Chartes d'adhésion des habitants pour des dispositifs de gestion communautaire de l'espace Contrats de gestion intra-communautaire et inter-communautaire

charge des énergies « vertes » dans le bouquet énergétique (agrocarburants, éoliennes, photovoltaïque), la hausse de la demande de matières premières sur des marchés tendus (matériaux industriels) ainsi qu'une hausse des tensions sur le marché alimentaire mondial. Ce contexte pousse à une croissance de la production et à une maximisation des usages du territoire « productif ». L'amélioration de la technicité et le développement de l'automatisation des travaux agricoles conduisent parallèlement à accroître l'organisation fonctionnalisée des espaces à vocation productive tout en y réduisant les besoins en présence humaine. Dans le même temps, les métropoles sont devenues relativement sûres et permettent de contenir à un niveau acceptable les impacts environnementaux individuels tout en maintenant l'accès aux services.

Il n'y a plus de véritable politique de développement et de correction des inégalités territoriales, qui défende une vision multifonctionnelle des espaces ruraux. La faible densité comme espace de vie se trouve ainsi sinistrée : les services de proximité sont fermés, concentrés dans les villes et leurs périphéries, la puissance publique ne joue plus un rôle moteur dans la gestion des espaces (retrait voire disparition des communes rurales) et ce sont les acteurs privés, majoritairement organisés sous la forme de groupes ou de pools, qui captent ces espaces et les gèrent à la manière de concessions ou de franchises. L'intervention publique se concentre sur le secteur productif à travers une planification de la production et à une aide aux investissements technologiques sur certains

Scénario 2 : « Les plateformes productives »

Mots clés : Exploitation maximisée, filières longues et mondialisées, exode rural, énergies, alimentation, stockage, agro-systèmes, compétitivité verte, pilotage à distance

Les itinéraires du changement

En 2040, les enjeux autour de la production primaire sont devenus très prégnants. Ils s'expriment par une montée en

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

biens stratégiques, notamment si s'affirme au niveau national et/ou européen le choix de conduire des politiques autarciques dans certains secteurs devenus très sensibles. Elle conduit par ailleurs des politiques de protection de certains espaces en y interdisant toute activité économique et en encadrant très strictement les pratiques récréatives afin de constituer des périmètres de régénération des ressources naturelles ou de décompensation des externalités négatives générées par les systèmes productifs intensifs.

Conséquence de sa forte mise en valeur à des fins productives, de l'énergie chère, de la raréfaction de plus en plus forte des services et de la réussite des projets de « ville durable », la faible densité ne revêt plus d'attrait résidentiel ni d'attrait patrimonial pour elle-même. Le manque d'infrastructures chasse la population résidente qui n'est pas directement associée à l'exploitation de l'espace. Ces espaces véhiculent au final l'image d'une ruralité perçue essentiellement de façon négative, dépouillée des valeurs sentimentales, esthétiques, qualitatives qui lui étaient autrefois attachées. Seuls les sanctuaires de nature issus de politiques sélectives de protection conservent une forme d'attrait, limitée par les possibilités d'accès. D'ailleurs, le désir de nature a quasiment disparu chez les populations citadines ou bien se trouve satisfait par des infrastructures intégrées à la trame urbaine (parcs urbains, jardins-terrasses, façades et cheminements végétalisés) devenues très fréquentes et qui prennent un nouveau rôle dans l'entretien et la préservation de la biodiversité.

Les visages de la faible densité en 2040

Ainsi, en 2040, les espaces de faible densité sont mis en exploitation et se singularisent suivant des spécialisations productives, fonctionnalisées, guidées par la recherche de performances élevées (productivité du travail, productivité du capital, productivité des intrants). Cette mise en exploitation poursuit des finalités différentes suivant les modes de valorisation des ressources disponibles, les possibilités d'accès au foncier, les savoir-faire existants et accumulables.

Ces espaces, du fait de leur faible peuplement, sont orientés de manière intensive et exclusive vers la production,

l'aménagement pour l'exploitation, en fonction de ce qui est identifié comme ressource :

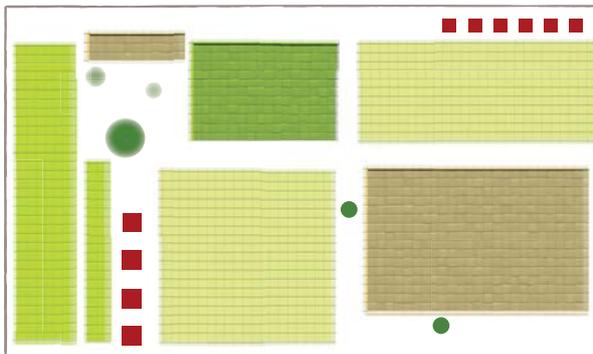
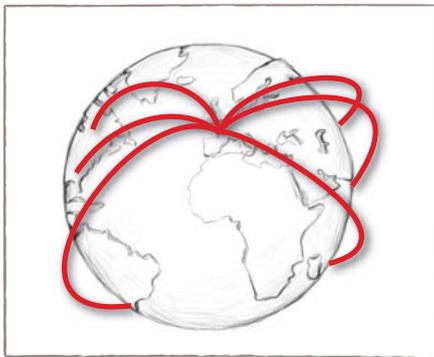
- les matières premières : elles seront majoritairement tournées vers la production de biens agricoles alimentaires si s'intensifient les tensions sur la demande et les marchés internationaux; mais elles seront également orientées vers des productions à finalité industrielle (industrie pharmaceutique, construction...);
- l'énergie : sa place dépendra de l'intensité de la crise énergétique et l'exploitation reposera sur l'augmentation des sources de production (biomasse, énergie solaire, énergie éolienne).

Ces fonctions productives peuvent être associées, juxtaposées, dans des modes d'exploitation articulant différents étages de production. La recherche de l'efficacité maximale guide les modes d'exploitation et d'utilisation, notamment dans le domaine agricole où le soutien à la production s'est concentré sur des filières hautement intégrées, abandonnant les filières jugées « moins productives ».

Ce soutien exclusif aux fonctions productives ne se fait pas sans une prise en compte des impacts environnementaux : des investissements massifs sont effectués pour soutenir les pratiques agricoles à visée intensive mais qui intègrent des contraintes environnementales. Les exploitations, concentrées, portent sur de grandes surfaces (jusqu'à plusieurs milliers d'ha) appartenant soit à des collectifs agricoles, soit à des grands groupes privés. Les petites structures et les formes d'exploitation peu intégrées aux marchés dominants ont presque toutes disparu des espaces de faible densité mais subsistent en revanche dans le périurbain, associées à de la vente directe ou aux circuits courts.

D'autres parties sont parallèlement laissées en jachère, occupant une fonction d'espaces-réserves, en attente d'une valorisation ultérieure selon ce qui fera potentiellement ressource dans un futur plus lointain. Elles sont alors majoritairement consacrées à la protection et la production de l'environnement, accueillant au besoin des espaces de compensation écologique mais dans une conception de gestion : elles constituent des formes de « fabriques » pour la production et/ou la

exploitation maximisée, filières longues et mondialisées,
exode rural, énergies, alimentation, stockage,
agro systèmes, compétitivité verte, pilotage à distance



Conception / Réalisation : **Datar** Territoires 2020 • Karine Hurel, Laurence Barthe, Johan Millan • 2011

Plateformes productives

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

reconstitution des services environnementaux, où l'on organise la reconstruction des cycles naturels. À cette fin, leur accès peut être limité voire interdit. Certains de ces espaces sont enfin orientés vers l'accueil des externalités négatives produites par les grandes métropoles (stockage des déchets par exemple). En conséquence, l'économie résidentielle est devenue très faible et les activités liées au tourisme rural ont quasiment disparu dans ces espaces.

Ce scénario met en avant l'importance et la prégnance d'un agencement fonctionnaliste de l'occupation de l'espace. Il y a convergence entre des politiques publiques de zonage (espaces protégés/espaces exploités) et des dynamiques privées de valorisation intensive des ressources. La structure parcellaire des espaces de faible densité est ainsi réorganisée en fonction des objectifs d'investissement des grands groupes industriels ou financiers. Les paysages traduisent également dans leur aspect l'empreinte des usages dominants : ils prennent un visage de grands bassins, présentant des formes spécifiques relativement homogènes, répétitives, dépouillées des éléments évoquant la vie sociale, culturelle, qui ont disparu. Le scénario aboutit à une distinction des paysages de la faible densité entre deux principaux types :

- ceux témoignant d'une dynamique d'artificialisation forte pour les espaces tournés vers l'exploitation intensive (la nature sacrifiée) ;
- et ceux utilisés et réaménagés dans le sens d'une renaturation, d'une gestion écologique voire d'un laisser-faire de la nature (la nature sanctuarisée).

Ils ne sont pas cependant exclusifs l'un à l'autre car mobiles, changeant en fonction de l'évolution des marchés et de la mise en exploitation possible de parcelles pour un temps consacrées à des objectifs environnementaux (concepts de cycles paysagers).

La hausse de la demande alimentaire et le report des besoins de production au sein de l'espace national conduisent au remplacement des exploitations agricoles jadis tournées vers la diversification et les pratiques à faible rendement par des exploitations plus orientées vers l'intensification de la

production. Ainsi, l'élevage extensif disparaît. À cause des prix élevés des produits végétaux associés à une moindre astreinte de travail, l'élevage bovin et ovin s'est considérablement réduit et se trouve concentré, sous des formes intensifiées, dans les zones herbagères défavorables aux cultures. Il s'y trouve en compétition avec la forêt à courte rotation pour le bois-énergie et les installations photovoltaïques à grande échelle.

En effet, tout l'espace potentiellement productif ou support de production est utilisé. L'hypothèse d'une crise énergétique retenue dans ce scénario renforce la mise en exploitation en vue de produire de l'électricité sous la forme de champs photovoltaïques et de fermes éoliennes. Elle encourage également l'extension des massifs forestiers sur les zones ne pouvant pas être mises en culture et la reconversion d'espaces pouvant être reboisés, notamment à proximité des espaces périurbains, afin d'augmenter la production de bois-énergie. Les fonctions de récréation et d'agrément de la forêt passent au second plan.

Dans cette perspective, il n'y a pas ou peu d'habitants permanents dans ces espaces qui proposent moins un visage de « campagnes » que des zones d'usage très typées, tendant vers la mono-activité. Un habitat circulant s'est mis en place, sous la forme de lieux de peuplement de type pionnier, accueillant essentiellement des populations d'ouvriers spécialisés et d'usagers/exploitants. Le prix de l'immobilier chute fortement car ce ne sont plus des lieux de résidence recherchés. De nombreux villages isolés sont en partie désaffectés, voire abandonnés ; d'anciens bâtiments agricoles sont reconvertis en entrepôts pour le stockage de productions ou d'intrants.

Ce sont les villes et leurs proches périphéries rurales connectées qui accueillent les fonctions résidentielles. Cette absence de vie sociale exclut les possibilités de croissance démographique. Les formes d'exploitation posent également des enjeux sur les conditions d'habitabilité de ces espaces de faible densité (organisation de services élémentaires itinérants pour ces usagers, exposition aux pollutions, coût de transport élevés pour les personnes, interdiction d'installation dans les espaces renaturalisés, etc.). La recherche d'une haute productivité dans les

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

parties exploitées conduit à de nouvelles externalités environnementales, paysagères mais dont ne sait pas aujourd'hui si elles seront positives ou négatives du fait de la probable transformation des codes paysagers (valorisation du minéral, du technologique dans les représentations sociales).

Les flux structurants sont ceux qui concernent les marchandises, en lien avec des marchés régionaux et internationaux. La desserte des espaces de faible densité s'organise dans une logique de corridors de circulation pour la livraison des intrants, le déplacement des travailleurs et des machines, et l'évacuation des matières produites. Elle s'intéresse peu aux besoins des personnes et ne cherche pas à irriguer l'espace de manière structurante et maillée. Ces espaces sont traversés par des infrastructures de transit pour le trafic voyageur qui ne relie plus que les pôles urbains (réseau LGV, autoroutes); le réseau secondaire qui est maintenu est géré par des sociétés privées en lien avec les plateformes de production.

Ce scénario peut être rapproché par certains aspects de la situation que connaissent aujourd'hui certaines campagnes des pays du Sud (Argentine, Uruguay...) ou de l'Europe orientale, où les terres sont massivement rachetées ou accaparées par des sociétés, des fonds de pensions ou des états étrangers pour leur propre profit exclusif : c'est une forme de modèle « néocolonial », qui intègre une minorité d'anciens occupants et qui repousse ceux qui ne participent pas directement à cette mise en valeur. La concentration des espaces et des ressources s'opère en fonction des intérêts d'exploitation (agricoles, forestiers mais aussi des aménités naturelles à

l'image de ce que connaît actuellement la Patagonie argentine) entre les mains de groupes financiers spécifiques et d'un petit nombre d'acteurs essentiellement privés.

L'orientation des espaces entre les différentes fonctions s'effectue selon leurs avantages comparatifs sur le marché, avec une régulation plus ou moins forte par les politiques sectorielles. Des concurrences entre investisseurs et opérateurs pourraient générer des tensions fortes et des changements rapides dans les formes de mises en valeur (agriculture *versus* énergie photovoltaïque par exemple). La logique des filières mondialisées, pilotées par l'aval, capables de délocaliser rapidement leurs sites de production, l'emporte sur celle des territoires. Dans ce contexte, les collectivités locales, désormais à grande maille, cherchent à monnayer la valeur productive de leur territoire et s'organisent pour tirer partie de ces formes d'exploitation, à travers un système de valorisation locale (taxation et contrats de production). Le contexte général est cependant celui d'un affaiblissement des pouvoirs locaux, notamment par rapport à leur capacité de transaction avec les puissances économiques.

L'échelle méso émerge ainsi comme celle de l'organisation et de la planification du fonctionnement de ces espaces. Les rôles de l'État et des collectivités changent suivant les signaux envoyés par le contexte international (concurrence au niveau national ou grandes tensions sur les marchés) affectant ainsi le mode de gouvernance : l'État et des organisations supra-étatiques peuvent choisir d'être plus présents pour garantir la production de ressources stratégiques.

Fiction : « Les plateformes productives »

Kenza grimpe dans le monorail de la compagnie pour laquelle elle travaille. Plus spartiate que le TGV qui l'a conduite de Lyon à Dijon, ce mini-train de fret emprunte bientôt une étroite desserte de chemin de fer, sans s'arrêter dans les rares villages croisés sur le chemin. Il faut dire que la compagnie a racheté la ligne qu'elle a rénovée à ses frais

et même fait prolonger. Une fois les derniers lotissements dépassés, le monorail longe pendant plusieurs kilomètres des plantations d'eucalyptus. Fascinée par le ballet mécanique des sano-vaporisateurs articulés qui surveillent jour et nuit la bonne croissance des plants, Kenza s'assoupit quelques minutes.

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

À 26 ans, Kenza est technicienne agrochimiste. Elle est d'astreinte pendant une quinzaine pour s'occuper des cultures. Sous sa responsabilité et celle de son collègue Nissam, l'agromachiniste, 900 ha de plantations de blé, 600 ha de colza. Comme elle, cinq autres techniciens viennent prendre leur service et rejoignent Andéol 4, l'une des quatre stations de production agricole de ce secteur. Céréales et oléagineux exclusivement, sur 5 000 ha. Kenza aime bien ce rythme : quinze jours en station, une semaine à la centrale, en périphérie de Lyon, pour préciser les protocoles avec les collègues et travailler sur les semences. Et après, une semaine de congés qu'elle pourra passer à faire les boutiques en ville, voir les amis et se divertir dans son association de théâtre.

Le monorail s'arrête en lisière du complexe Andéol 4 avant de poursuivre sa route pour rallier 10 km plus loin la dernière station. Plusieurs techniciens s'affairent autour des grands silos à céréales. Au retour, le train doit charger une partie de la production de l'année dernière. Avant de rejoindre « le bloc », les logements du personnel de la station situés dans un ancien centre de vacances reconditionné à ce qu'on dit (qui pouvait bien venir passer ses vacances ici d'ailleurs?) Kenza passe saluer Jean-Marc et Stéphanie. Ils font office de gardiens du site pour la compagnie et s'occupent de la maintenance des logements. La soixantaine, ce sont les derniers résidents permanents du secteur. Kenza est toujours étonnée de l'ambiance « d'autrefois » qui baigne leur loft, enfin leur maison comme ils disent. Il y a même dans un coin de la cuisine un de ces vieux appareils qui servait à stériliser les conserves artisanales. Quelle idée de conditionner sa propre nourriture ? Et comment peut-on vivre ainsi, coupé du monde, loin de la ville ? Ces deux-là sont vraiment spéciaux se dit-elle, d'ailleurs même leurs enfants sont partis vivre à Dijon. Logique, quand on ne travaille pas dans l'agrotechnique, on doit s'ennuyer ferme à Andéol 4 !

Après avoir déposé ses affaires au bloc, Kenza retrouve l'ambiance familière du labo. Paillasses et pipettes, appareils de mesure et matériels informatiques sophistiqués, serres de confinement... tout son univers et tout ce qu'il faut pour une agriculture de précision ! C'est principalement là qu'en bonne agrochimiste elle va officier pendant quinze jours. Mais pour l'heure, une première tournée s'impose afin d'effectuer des prélèvements de sol en bordure des cultures. Kenza utilise pour cela un des quads solaires de la station. Elle est soulagée car les accus ont été rechargés et elle aura suffisamment d'autonomie. Pas d'autre moyen de toute façon : il n'y a pas de pompe à moins de 60 km et le diester produit sur le site est réservé aux gros engins agricoles.

Sur la lisière haute de la station, Kenza termine ses relevés. Elle s'arrête un instant pour contempler la grande forêt de hêtres qui s'étend au-delà. Impossible de s'approcher cependant : les cent mètres de bandes enherbées réglementaires puis le grillage électrifié destiné à protéger les cultures des animaux sauvages, séparent la station de cette jungle sombre. Kenza sait qu'elle a été déclarée « biosite » : 1 000 ha strictement protégés, car ces collines abritent les sources de trois rivières qui alimentent les agglomérations plus bas, ainsi que diverses bestioles dont elle ne se rappelle plus le nom. Les gars de la station lui ont dit qu'on pouvait y aller mais pour y accéder il faut passer par l'autre côté (tout un programme!) et se signaler à la station de foresterie. Il paraît qu'il y a même un lac en lisière avec une pisciculture et un lodge pour les pêcheurs. Mais de toute façon, ce n'est pas un endroit où s'attarder, car ce doit être ennuyeux. Kenza préfère penser au week-end prévu avec sa bande d'amis dans le grand parc animalier du Vercors où on a reconstitué une partie de la faune préhistorique qui vivait là il y a 100 000 ans. Au programme, mammoths et ours des cavernes, ça, c'est amusant !

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Tableau 2. Les enjeux

	Enjeux du débat territorial	Effets leviers
Styles de gestion et de planification des usages de l'espace	<p>Articulation fonctions productives intensives/ fonction de régénération des espaces et des sols</p> <p>Concentration des externalités négatives et des risques localisés en lien avec les systèmes productifs</p> <p>Intégration aux chaînes de production des nouvelles exigences du développement durable</p>	<p>Périmétrage des fonctions/potentialités productives des espaces</p> <p>Remodelage des mécanismes de propriété foncière</p> <p>Dispositifs de gestion combinée, associée : étagement des productions, productions à capacité régénérante des espaces</p>
Régulation sociopolitique	<p>Généralisation de l'occupation privative de l'espace par grande maille</p> <p>Prise en charge des services minimum nécessaires aux conditions de vie des producteurs/opérateurs locaux</p>	<p>Contrats de gestion entre acteurs privés et puissance publique autour des contreparties territoriales de la rente productive</p>

Scénario 3 : « La faible densité absorbée »

Mots clés : desserrement, étalement urbain, confort spatial, renoncement, multifonctionnalité conflictuelle, fragmentation, intégration, naturbanisation

Il peut paraître surprenant d'envisager une sorte de dilution de la faible densité car la densité de l'occupation de l'espace, même si elle augmente fortement, connaîtra toujours des gradients. Il s'agit ici de privilégier une posture prospective qui pointe une configuration territoriale nouvelle où le statut de la faible densité aura presque complètement disparu au regard de sa configuration et de son appréciation actuelles et où la ruralité dans sa dimension paysagère ouverte aura disparu.

Les itinéraires du changement

La pression sur les productions primaires reste présente et donne lieu à des spécialisations productives mais l'existence dans les pays assez fortement peuplés de pressions et

d'exigences environnementales et territoriales pousse ces productions et leurs investisseurs vers des contrées à moindres tensions. L'existence de pays producteurs exportateurs dans un cadre de libéralisation sur des marchés où l'offre est élevée par rapport à la demande potentielle, la relative faiblesse des coûts de transport (diffusion = coûts de distribution), n'incitent pas à l'élaboration de stratégies nationale ou européenne d'autonomie alimentaire.

En 2040, l'Europe occidentale et notamment la France sont en croissance démographique soutenue. Le processus dominant s'exerce à travers les migrations. Dans ce contexte, la périurbanisation s'est poursuivie et tous les territoires ont vu leur population augmenter. Les vingt dernières années ont connu un développement énorme du secteur de la construction. La mobilité, qui reste aisée, ainsi que le développement du télétravail ont favorisé cet étalement de l'habitat et des activités. La très bonne irrigation du territoire national par les LGV et le succès grandissant du transport partagé quadrillent le territoire et renforcent son accessibilité en tous points : la France devient un parc résidentiel. Le modèle de la maison individuelle et de l'habitat collectif de petite envergure a continué à se répandre, du fait notamment d'une énergie bon marché qui n'encourage pas la réduction de consommation énergétique, ni dans les mobilités ni dans l'habitat. Ces évolutions se sont également accompagnées d'une réduction du niveau d'exigence par rapport à l'état de l'environnement (destruction d'espaces « naturels » par le mitage de l'habitat).

Dans le cadre d'une dérégulation de l'intervention publique en matière d'aménagement du territoire, et de l'impossible affirmation du projet politique et planificateur des collectivités territoriales, l'occupation de l'espace est peu contrôlée et donne lieu à des processus multiples de diffusion, de desserrement des populations et de certaines activités (affaiblissement des politiques de gestion de l'espace, relâchement des zonages, des PLU, etc.). Les politiques de développement rural ont quasiment disparu, le rural n'apparaît plus comme une catégorie spécifique d'intervention publique. À travers ce retrait, c'est l'image portée au rural par l'ensemble de la société qui a connu une profonde

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

transformation : désormais, le rural n'est plus le contrepoint spatial de l'urbain, il est devenu son prolongement, son complément fonctionnel.

En 2040, la population française a augmenté de façon plus forte que les scénarios tendanciels proposés par l'INSEE en 2010 l'envisageaient (plus de 70 M hab. en métropole) du fait notamment du maintien d'une natalité élevée (le taux de fécondité a progressé jusqu'à 2,3) et d'une immigration assez forte. Parallèlement, la vie dans les métropoles est devenue difficile : le contexte macro-économique fait stagner les revenus ce qui pousse les habitants à s'éloigner des grands pôles urbains où la vie est chère. L'effet de dilution de la ville est ainsi stimulé par les coûts de plus en plus importants qu'elle implique pour les résidents et les usagers. Un nombre important de personnes s'établit dans le monde rural, entretenant ainsi un phénomène de croissance et de diffusion de l'habitat devenu quasi généralisé (Mora O., 2008). Cette poursuite de l'étalement urbain qui s'est opérée de façon accélérée, parfois anarchique, mène de plus en plus d'espaces et entraîne ainsi un morcellement important de l'espace rural jusque dans les zones de faible densité.

Les visages de la faible densité en 2040

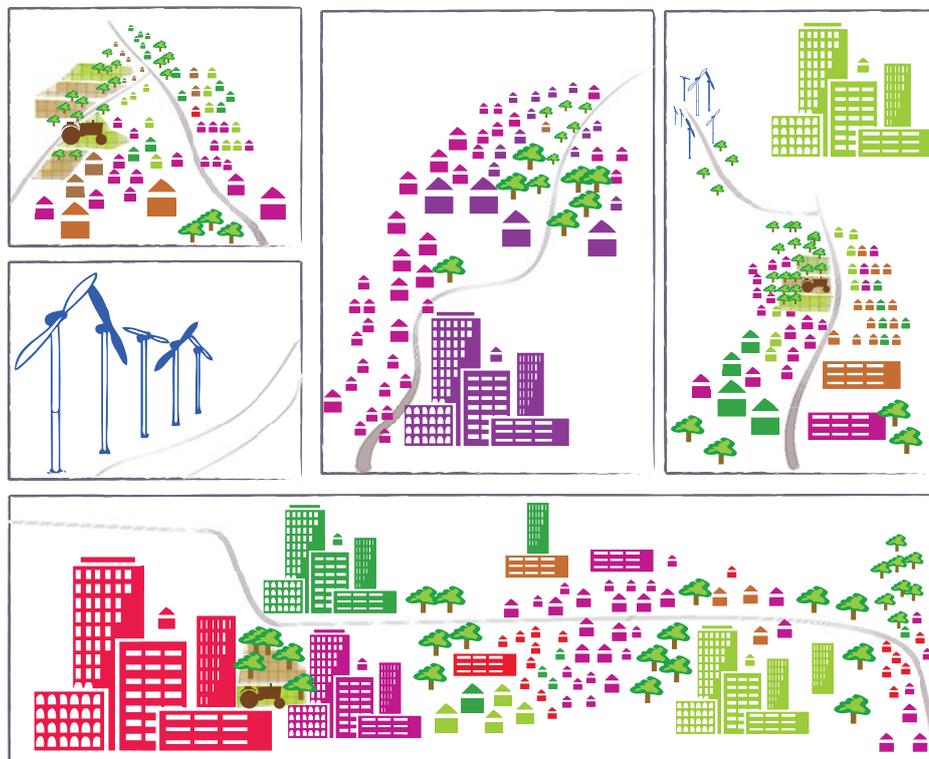
Dans ce scénario, les espaces de faible densité sont de plus en plus peuplés et accueillent des activités urbaines par effet de desserrement. Ils jouent cependant un rôle résiduel comme catégorie de sens, incarnant dans les quelques isolats où ils subsistent, ce qui n'est pas encore devenu urbain : les activités traditionnelles de l'économie rurale, une certaine singularité du mode de vie, ces éléments ayant en grande partie disparu dans les autres parties du territoire autrefois identifiées comme rurales. Dans ces espaces en voie d'absorption, il y a désormais une cohabitation complexe entre la présence d'activités de production, de services et de résidence. L'agriculture peine à se maintenir, confrontée au mitage de son parcellaire, à la pression foncière et aux conflits avec les autres activités et les résidents. Ces facteurs de déstructuration affaiblissent les filières et les logiques de spécialisation locales.

Et l'agriculture, représentant de très faibles effectifs, se tourne essentiellement vers la fourniture de biens alimentaires aux marchés de proximité.

La faible densité est grignotée, elle se rétracte et constitue ainsi des poches résiduelles dans un ensemble largement urbanisé sous des formes très diverses. Ce sont majoritairement des processus de résidentialisation qui s'opèrent, autour de couloirs et de grappes de peuplement qui s'agrandissent. L'étalement lié à la croissance démographique atteint les petites communes et des secteurs régionaux autrefois considérés comme peu habités (fragmentation de la diagonale du vide). L'habitat groupé en poches dispersées (lotissements) de plus en plus juxtaposées, sans cohérence d'ensemble, marque les paysages de ces espaces. L'arrivée de populations urbaines dans ces espaces entraîne des conflits avec les activités de production du sol, qui sont perçues comme des sources de nuisances, à l'image de ce que connaissent aujourd'hui certains espaces périurbains.

Dans ce processus, les espaces de faible densité qui subsistent en qualité de secteurs encore faiblement touchés par ce dynamisme démographique, ne sont pas particulièrement valorisés, ni pour leur activité de production agricole ni pour les services environnementaux qu'ils rendent, ni pour leur contribution à la préservation de la qualité des paysages. Ils sont simplement laissés à leur devenir, pouvant ponctuellement accueillir des fonctions urbaines jugées polluantes (stocks de déchets non recyclables, fermes de production énergétique...). Parallèlement à la logique de diffusion résidentielle, des processus de desserrement des activités économiques ou logistiques se mettent en place mais dans une logique de dépendance à l'espace métropolitain. Les fonctions de commandement ainsi que les activités à forte plus-value demeurent concentrées dans les pôles urbains.

Les infrastructures environnementales subissent les effets négatifs de ces évolutions, avec un tronçonnage de plus en plus généralisé des systèmes écologiques (échec/abandon de la trame verte et bleue comme outil de planification). L'artificialisation mal maîtrisée de l'espace, l'affaiblissement des activités



La faible densité absorbée

deserrement, étalement urbain, confort spatial,
renoncement, multifonctionnalité conflictuelle,
fragmentation, naturbanisation

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

gestionnaires, s'accompagnent d'une montée des risques et des conflits d'usage et d'intérêts induits, d'autant plus préoccupante que le degré d'exposition a également augmenté du fait du mitage.

Ce scénario est marqué par une perte importante d'autonomie et de capacité de décision pour les espaces de faible densité :

les niveaux de régulation leur échappent, les choix sont pilotés par une société totalement urbanisée. Ils se traduisent par un relatif laisser-faire dans le domaine de la planification foncière qui ne permet pas de juguler l'érosion de la faible densité. La figure de la commune rurale est en cours d'extinction au profit de grandes collectivités territoriales organisées autour du semis des villes moyennes et grandes.

Fiction : « La faible densité absorbée »

La voirie piétonne n'est pas finie et il reste encore quelques engins de chantier de-ci de-là mais le lotissement est déjà bien avancé. Les petites maisons jumelles se déploient en arc de cercle, en épousant la courbe douce de la colline. C'est l'une d'elles que viennent visiter Vicky et Arnauld, accompagnés de leurs deux bambins. La famille va bientôt s'agrandir et c'est l'occasion de concrétiser le rêve de leur vie : avoir enfin un chez-soi à la campagne ! Grâce aux aides de l'État, ils ont désormais droit au dispositif « Familles de France » (20 % du montant du projet pris en charge et emprunt à taux zéro pour le reste) destiné à permettre aux couples méritants d'accéder à un cadre de vie meilleur, favorable à l'épanouissement de la vie familiale.

Ils étaient intéressés par un projet plus près de Carcassonne où Arnauld travaille, mais le site prévu a abrité pendant des années une décharge de déchets ultimes ; le projet est retardé car les propriétaires n'ont pas pu se mettre d'accord avec les promoteurs sur les coûts de remise en état. Ici dans les Corbières, c'est vrai que c'est un peu plus éloigné mais pour Arnauld, ce ne sera guère plus long d'aller au travail. Il aura un point relais à Lézignan à 20 minutes où il pourra prendre le TER (ouf ! Il y en a encore sur cette ligne) et rejoindre l'hôpital où il travaille. Vicky elle, va pouvoir basculer sur un mi-temps à domicile, avec l'accord de son entreprise d'édition publicitaire numérique. Grâce à la LGV à Narbonne, à 30 minutes de voiture, elle pourra faire l'aller-retour sur Marseille dans la journée s'il y a des réunions en présentiel indispensables.

De toute façon, ce choix ne bloque pas vraiment sa carrière vu que dans son métier, il n'y a pas beaucoup de perspectives d'évolution. Et comme ça, les coûts seront diminués et ça lui permettra de mieux pouvoir s'occuper de la petite famille.

Venir ici c'est beaucoup mieux que rester en ville où de toute façon ils n'auraient jamais pu acheter autre chose qu'un appartement exigü. À l'entrée du lotissement, la cabine holocom va leur montrer ce que sera leur vie ici. Arnauld renseigne les paramètres de leur famille sur la console : c'est saisissant, ils auront vraiment tout ce dont ils ont besoin ! La copropriété mettra en place une navette quotidienne pour amener les enfants à l'école de Lézignan et les adultes à la gare. Ça changera Arnauld des embouteillages du périurbain ! Et ils pourront accéder plus facilement aux centres commerciaux. Sur place, il y a quelques commerces au village voisin et un centre de loisirs qui s'est monté avec parcours équestre, piscine, kidpark, et même une garderie certains jours de semaine. Tout ça à dix minutes en voiture ! Souriants, Vicky et Arnauld se voient déjà profiter de leurs nouveaux espaces, surtout de leur jardin, même s'il manque encore d'un peu d'ombre. Et ici, ils vont pouvoir retrouver un peu de vie sociale ! Il y a une grande salle commune qu'on peut réserver et les espaces-barbecues pour faire des soirées avec les voisins. Ils pourront même accueillir leurs amis pour les week-ends, et s'ils sont trop nombreux pour qu'ils puissent les loger, ils les enverront au « Hameau des

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

oliviers », une ferme qui maintient paraît-il une petite production d'huiles locales et qui fait aussi camping et loue des petits bungalows.

En repartant, ils en profitent pour regarder un peu de quoi sera fait leur nouvel environnement. Avec la crise viticole des années 2030 et en l'absence d'aides, beaucoup d'agriculteurs ici ont arrêté la vigne, plus assez compétitive. La consommation baisse et c'est d'ailleurs une bonne chose, les campagnes éducatives du gouvernement pour encourager des règles de vie plus saines n'y sont pas pour rien. Pour ceux qui restent incorrigibles, il y a les vins d'importation ou alors les grands domaines ! Il paraît que quelques viticulteurs s'accrochent mais à quoi bon ? Ils feraient mieux de vendre pour profiter des opportunités foncières du sec-

teur, avec la croissance des activités économiques sur les villes de la côte. D'ailleurs, c'est le troisième lotissement qui se construit dans le secteur sur d'anciennes exploitations.

Alors qu'ils franchissent le portail d'entrée du lotissement, le couple s'arrête un instant intrigué. De l'autre côté de la route se dressent les entrepôts vétustes d'une ancienne entreprise de machines agricoles. De ce que leur a dit l'agent immobilier, les locaux ont été investis il y a quelques années par un groupe de squatteurs artistes. De toute façon, avec la résidentialisation du secteur, ces gens vont devoir partir puisque le promoteur a également racheté ces parcelles en vue d'une seconde tranche. Tant mieux, se disent Arnauld et Vicky : ils viennent s'installer ici pour être tranquilles, pas pour devoir supporter des voisins excentriques !

Tableau 3. Les enjeux

	Enjeux du débat territorial	Effets leviers
Styles de gestion et de planification des usages de l'espace	<p>Conflits fonciers de différentes ampleurs : micro-locale, régionale, globale</p> <p>Laisser-faire spatial</p> <p>Compétition pour l'accès aux espaces « intacts » : pression foncière surenchérie</p> <p>Résidualisation des espaces naturels et agricoles</p>	<p>Préservation publique de certains biens environnementaux</p> <p>Dispositifs de zonages à des fins de sauvegarde en fonction de gradients de densité</p>
Régulation sociopolitique	<p>Tensions exacerbées entre les différents usagers de l'espace</p> <p>Coprésence entre habitants problématique : généralisation des demandes de confort spatial individualisé</p> <p>Ségrégation socio-spatiale</p>	<p>Déploiement de chartes habitants</p>

Scénario 4 : « Le canevas territorial des systèmes entrepreneurs »

Mots clés : créativité, compétition, opportunisme, entrepreneuriat, clubs innovants, incubateur, ancrage, connexion, intégration réticulaire

Les itinéraires du changement

En 2040, la réduction drastique du budget de la PAC et sa réorientation vers le soutien à des productions à forte plus-value qualitative et environnementale ont entraîné la ruine de nombreuses branches agricoles dans un contexte de compétition mondiale accrue sur les marchés agricoles. Un repositionnement de cette activité s'est consécutivement opéré dans deux directions : la production intensive autour d'un petit nombre de biens compétitifs d'une part et les filières spécifiques (agriculture de proximité, de qualité) d'autre part, qui sont soutenues par l'existence de marchés consommateurs porteurs. L'agriculture répond à une demande interne ou nationale mais sans pouvoir également le faire pour des marchés plus globaux.

Parallèlement, l'évolution du libéralisme économique a conduit à l'effondrement de pans entiers de l'économie rurale traditionnelle comme l'agroalimentaire orientée vers les marchés internationaux, les industries mécaniques et des biens de production pour les technologies de communication. Les cycles de développement de certains systèmes productifs locaux sont arrivés à terme et les territoires de la faible densité ont fait le deuil du

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

modèle de la zone d'activité structurante du développement économique local. En contrepoint, de nouveaux facteurs agissent pour repenser les bases économiques, les faisant évoluer pour mieux s'appuyer sur l'engagement des individus, leurs compétences, l'organisation de réseaux autour de fonds de ressources locales revisités et de ressources extraterritoriales liées à des nouveaux besoins de services pour les populations locales et urbaines. L'étroitesse du marché du travail, en partie due à un fort vieillissement démographique de la société européenne (Desplanques G., 2010) et à une forte mobilité des jeunes diplômés vers des pays en situation de forte croissance, pousse à la recherche de solutions alternatives majoritairement individuelles en vue de répondre aux besoins de production de biens sûrs qui restent importants. Le coût très élevé des transports a par ailleurs ralenti la circulation généralisée des biens de production, réorganisé certaines offres de services, et favorisé le déploiement de systèmes de production pour des marchés régionaux.

Les valeurs de l'entrepreneuriat local sont notamment soutenues par des dynamiques d'accompagnement de l'innovation économique territoriale et des logiques d'incubation de projets territorialisés. Dans ce contexte, les systèmes innovants sont mis en marché, stimulés par des démarches de labellisation permettant de cadrer les circuits de production/consommation autour de biens alimentaires, de biens technologiques, de services environnementaux, récréatifs ou sanitaires. L'essor des mécanismes de soutien aux projets innovants impulsé par des acteurs publics (État, grandes collectivités territoriales) assurant des transferts financiers et un soutien significatif à la R&D, s'est poursuivi. Il est complété par une attention accrue des opérateurs privés mais aussi des ONG pour les potentialités des espaces de faible densité, et bénéficie de la poursuite des politiques de décentralisation ainsi que de politiques d'encadrement en matière d'éducation, de transports... Cependant, nous sommes entrés dans un nouveau cycle du développement territorial : la logique dominante d'intervention et d'impulsion publiques a laissé la place à une logique proactive intégrée où acteurs publics, acteurs privés, habitants, mobilisent leurs différentes ressources relationnelles, financières, intellectuelles pour supporter le projet. Ainsi, la

plus-value productive comme l'épargne locale sont majoritairement dédiées à la consolidation des conditions de vie dans le territoire.

Les périmètres des collectivités territoriales ont été remodelés, intégrant définitivement les principes de complémentarité entre pôles urbains, petits ou grands, et espaces ruraux. La pratique de la planification au niveau local et des démarches de construction de projets territoriaux s'est renforcée sur la base d'une alliance entre les différentes catégories d'acteurs locaux.

Une partie des jeunes demeure attirée par la campagne, permettant ainsi de nourrir les capacités d'innovation dans ces espaces. Désormais, les connexions virtuelles sont généralisées et de qualité, permettant de donner une place importante au déploiement des réseaux sociaux et professionnels à distance : on vit à la campagne avec une densité de liens extraterritoriaux qui consolident l'ancrage local. Des tensions dans les grandes villes (sécurité, environnement...) un rejet largement partagé par rapport aux excès imposés en matière de mobilité, de flexibilité, d'anonymat, renforcent ce souhait d'installation dans la durée au sein de territoires perçus comme à dimension humaine, alliant qualité des aménités territoriales et des systèmes d'appui au projet de vie.

Les visages de la faible densité en 2040

Le scénario se place dans le renouvellement d'un modèle qui existe déjà : celui des systèmes productifs locaux (Datar, 2002), portés par des dispositifs du type des actuels pôles d'excellence rurale; ces systèmes offrent le visage de campagnes plurielles où chaque territoire tente de jouer de ses avantages comparatifs dans une logique de spécification forte des savoirs et savoir-faire. En 2040, les bases présidant à la construction des ressources ont toutefois évolué – elles ont pu même être inversées – et les logiques de gouvernance sont davantage intégrées.

Ce scénario privilégie une entrée par les spécificités de la faible densité en matière de capital social et culturel. Il envisage que

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

la faible densité constitue un creuset territorial favorable à des dynamiques locales de mobilisation sociale, individuelle ou de groupe. Les espaces de faible densité sont ainsi tournés vers le développement de stratégies locales et d'activités qui ne sont plus forcément axées principalement sur les secteurs agricole et forestier mais plus largement vers les activités entrepreneuriales dans différents registres (activités pharmaceutiques, de bien-être, culturelles) mobilisant différents cadres ou contextes (travail à distance, grappes d'entreprises disséminées...). Ces activités se singularisent et se maintiennent grâce à leur forte dimension qualitative liée à une excellence des savoir-faire.

Le moteur de cette dynamique est plutôt endogène et implique des configurations locales favorables à l'innovation à travers la présence ou la connexion à des centres de formation et de recherche appliquée. L'activité est ainsi le fruit d'un construit social précieux et fragile. Elle « résiste » malgré le défaut ou les insuffisances d'infrastructures et les handicaps inhérents à la faible densité (éloignement des transports, fragilités et lacunes du capital social et culturel...) mais nécessite d'être de manière permanente en recherche des moyens d'entretenir son dynamisme. L'innovation s'opère au profit d'un développement territorialisé dont les ressources sont multiples : tourisme, industries spécialisées, services à la personne intégrés, services environnementaux, services à distance (consultations médicales par Internet prises en charge par la sécurité sociale, enseignement à distance...).

Les productions sont le plus souvent transformées localement, créant ainsi des filières, des chaînes d'activités sur le territoire, notamment sous la forme de structures coopératives. L'agriculture peut être présente mais son poids économique reste mineur, elle est soit orientée sur l'autoconsommation locale, soit sur des débouchés régionaux en valorisant essentiellement des biens non alimentaires (cosmétique, pharmacie...). Nous ne sommes pas dans une logique de mono-spécialisation économique mais dans des processus d'imbrication de systèmes d'activités hétérogènes, dont la cohabitation et l'articulation nécessitent pour être efficaces un pilotage fort et une exigence poussée dans la conduite des entreprises.

En même temps ce scénario est marqué par les logiques de concurrence qui favorisent et entretiennent une compétition entre les différents systèmes locaux. Pour maintenir le dynamisme et la vitalité socioéconomique de leurs territoires, les pilotes aux commandes de ces « espaces de projets » ont donc besoin de répondre à un enjeu permanent de distinction. Ils recherchent à cette fin les partenariats, les supports, les dispositifs, susceptibles d'alimenter cette stratégie, au risque de parfois privilégier la logique d'aubaine à la vision d'ensemble.

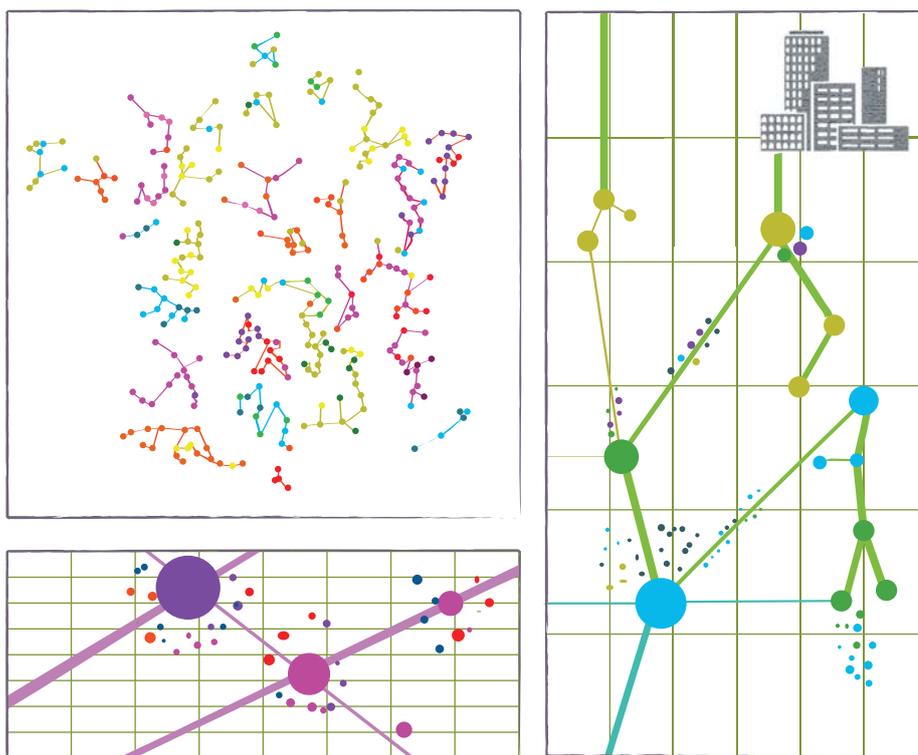
Dans ce scénario émerge l'image d'une mosaïque, d'un canevas d'espaces à systèmes d'usages différenciés. La valorisation du sol s'opère au coup par coup, en fonction des configurations locales et des opportunités qui se présentent. Elle est fine, avec une vision systémique, intégrée dans un marché ouvert, auprès de consommateurs informés. Le niveau de spécialisation est faible. Élevage, culture, forêt, habitat, entreprises ne s'excluent pas, mais essaient de trouver des complémentarités. Cette dynamique est également consommatrice d'espace, notamment pour l'accueil des activités (zones d'activité nouvelles parfois associées à l'habitat), des habitants, et peut conduire à des repositionnements dans les choix d'affectation du sol. Une attention permanente reste portée à la qualité des lieux, des infrastructures garante de l'attractivité et de la notoriété des territoires.

La population installée dans ces espaces de faible densité offre un visage de société « résistante », animée d'un volontarisme fort. Elle recherche les moyens de son dynamisme, y compris sur le plan démographique et peut ainsi connaître des formes de croissance :

- d'une part, grâce à l'attractivité migratoire et à la venue de populations allogènes actives, plutôt jeunes, soucieuses de déployer sur place des projets d'activité liés aux différentes niches de l'économie territoriale; mais on peut aussi observer l'arrivée de populations dans la deuxième partie de leur vie professionnelle, soucieuses de concilier dans cette période un projet professionnel et un cadre de vie choisi, dans lequel le rapport privilégié aux espaces naturels occupe une place importante;
- d'autre part, grâce au maintien de populations autochtones fortement incitées, accompagnées à promouvoir leurs projets propres face aux incertitudes de l'emploi et des conditions de vie urbaines.

Le canevas territorial des systèmes entrepreneurs

créativité, compétition, opportusisme, entrepreneariat,
clubs innovants, incubateur, ancrage, connexion,
intégration réticulaire



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2011 • Karine Huret, Laurence Barthe, Johan Milhan • 2011

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

L'attractivité démographique des espaces de faible densité est donc importante mais elle donne lieu à des processus de filtration par des politiques locales qui privilégient l'accueil d'actifs et de projets. Les populations âgées restent également présentes dans ces territoires du fait de l'existence de services intégrés et des capacités de connexion aux services de santé supérieurs.

Les espaces sont ouverts en termes de circulation comme d'attitudes : c'est une faible densité désenclavée. Les flux sont importants, notamment pour ce qui concerne les flux d'informations mais également de personnes pour qui la mobilité reste possible. De même la circulation des biens est intense mais dans une logique dominante de marchés régionalisés. Les territoires peuvent cependant être réactifs grâce à cette mobilité et cette connectivité.

L'innovation est enrichie par des processus de mise en réseaux entre territoires (de faible densité mais aussi urbains) y compris à l'échelle internationale et par un renforcement des mécanismes de transferts entre le monde économique et le monde de la recherche. Les technologies d'information et de communication comme les innovations technologiques concernant la mobilité des biens et des personnes jouent un rôle majeur dans ces processus de transfert.

La mobilisation des acteurs locaux constitue dès lors le premier pivot de ce scénario et se double d'une volonté forte de régulation territoriale qui mobilise la diversité de ces acteurs (entrepreneurs, associations, banques, organismes d'appui au déve-

loppement). La gestion locale consacre le principe des figures de leadership : les pilotes des projets locaux (élus ou acteurs économiques ou responsables associatifs) sont des entrepreneurs managers inscrits dans des réseaux relationnels multiples, berceaux potentiels de ressources pour le projet local. Se développe une forme de « préférence territoriale » qui peut être organisée par les collectivités, soutenue par l'État, ou simplement spontanée. La logique du partenariat public/privé s'est imposée dans les mécanismes de gestion locale. De même, la souplesse dans les allocations d'usage, les formes de coopération, permettent de dépasser les problèmes liés au foncier. Ce scénario n'interdit pas cependant l'existence de mécanismes internes de ségrégation : il peut exister des laissés-pour-compte, notamment parce que l'immobilier et le foncier deviennent coûteux du fait de l'attractivité de ces espaces.

L'échelle d'organisation est méso, par exemple celle de la communauté de communes élargie au bassin d'emploi car c'est elle qui dispose de la gamme des compétences appropriées et jouit du bénéfice de la proximité, permettant de créer la connivence entre les acteurs. En même temps, ce scénario met en avant l'importance des croisements et des alliances territoriales permettant d'entretenir le dynamisme, la capacité de réaction et la nécessité de ne pas être isolé, de mobiliser les ressources informationnelles, dans un contexte de compétition forte. La figure de l'interterritorialité à laquelle il fait référence (Vanier M., 2008) s'opposerait ainsi aux velléités planificatrices cherchant à prédéterminer par le périmètre les formes de ces espaces.

Fiction : « Le canevas territorial des systèmes entrepreneurs »

Les derniers réglages pour les prises du lendemain effectués, Jaspal redescend en trottinant vers la ferme de Fabien et Coralie. Au passage, il repasse devant la clôture du parc des biches et tend la main, espérant quelques caresses timides. Mais depuis la lisière ombragée du bois, elles se contentent de l'observer d'un œil attentif. « Mi-sauvages, mi-familiales »,

se dit Jaspal qui s'étonne toujours de ce que Coralie, qui a fait du dressage animalier une seconde nature, arrive à leur faire faire lors des prises de vue.

Jaspal est arrivé en Lozère il y a une dizaine d'années. À l'époque il était ingénieur du son stagiaire et sortait à peine

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

de son école en région parisienne. Il y a eu cette opportunité de boulot et il n'est jamais plus vraiment reparti. Même si au début ce n'était pas évident parce qu'il fallait s'acclimater aux habitudes, aux rythmes, au fond « à la vie à la campagne », c'est bien ce qu'il recherchait : pouvoir exercer son métier et intervenir sur de beaux projets, tout en profitant d'un cadre de vie bien moins pesant que l'ambiance survoltée de la capitale ! Et puis, il y a le sentiment, depuis dix ans maintenant, de participer à quelque chose d'un peu spécial...

Il y avait eu ce premier projet monté autour des NTIC et de l'image en milieu rural, dans le cadre des Pôles d'Excellence Rurale de quatrième génération, et petit à petit, ça a commencé à prendre. À l'époque, l'élue qui en était l'animatrice passait un peu pour une hurluberlue. Mais plusieurs studios de production avaient rapidement suivi, ainsi que des réalisateurs. Et le pôle Ciné-paysage de Lozère est peu à peu « sorti de terre » en quelque sorte. Ce pôle, c'est tout un complexe en réseau à travers le département ! Il y a les locaux en périphérie de Mende, base des techniciens spécialisés comme Jaspal, avec cellule communication et labos de montage. À Florac, s'est installé il y a quelques années, le centre de formation Cine-Garden, en lien avec d'autres grands centres comme la Cité du Cinéma à Saint-Denis. Il accueille régulièrement des professionnels de toute l'Europe venus se former aux prises de vue en extérieur ou rencontrer des collègues.

Mais la touche spécifique de Ciné-paysage, ce sont les équipements sur site, c'est-à-dire tous ces décors « vivants » patiemment entretenus et gérés par les gars de la brigade verte spécialisée rattachée au Conseil général, mais surtout par les agriculteurs et les éleveurs. Aujourd'hui, ils sont plus d'une trentaine sous contrat avec le pôle. En lien avec leur activité, ils ont pour mission de produire du paysage. Par cette forme de diversification, beaucoup d'entre eux ont pu consolider leur exploitation. Pour le pôle, c'est du pain béni : avec une telle diversité de paysages sur un aussi petit périmètre, il peut proposer des plateaux de tournage pour tous les goûts et toutes sortes d'ambiances « rurales » et « nature »

recherchées : paysages sublimes de gorges et de canyons, plateaux mélancoliques couverts de landes, forêts de châtaigniers ou sombres sapinières, fermes, villages ou hameaux en ruines à profusion, vallées champêtres bucoliques..., un catalogue unique et c'est d'abord ça que vend Ciné-paysage.

Les concepteurs de ce projet un peu fou avaient eu la bonne intuition ! Le public commençait à saturer de l'hyper-réalité, des films en 3D et des décors de synthèse qui finalement habillaient toutes les productions. Les gens demandaient d'autres formes d'image et c'est là que des propositions originales comme Ciné-paysage ont émergé : gérer des plateaux de tournage dans des décors « authentiques » et rebondir aussi sur une valeur sûre du cinéma : les « grands espaces » ! Cela a pris du temps de monter toute l'infrastructure mais pas à pas, c'est une véritable compétence qui s'est bâtie ici. La technique aujourd'hui n'est plus un problème malgré l'éloignement. Grâce au réseau InTelSat de connexion THD par satellite, dont les relais ont pu être installés avec l'appui des financeurs, on bascule les données quasi instantanément presque partout.

Les gens du pays se sont beaucoup mobilisés. Car outre les agriculteurs, il y a aussi des communes qui ont passé des accords avec le pôle, et qui entretiennent méticuleusement leur patrimoine bâti et paysager. Sans compter que cela fait un revenu d'appoint pour pas mal de gens qui interviennent comme figurants. Cette situation ne plaît pas à tout le monde, certains ont l'impression d'être en permanence « en représentation » comme ils disent. Mais cela a vraiment stimulé l'économie touristique locale, nombreux étant les vacanciers ravis de découvrir « en vrai » les paysages qui habillent les films et les séries qu'ils voient pendant l'année. En Margeride, ils ont même monté un circuit thématique, avec, au programme, itinéraires couplant dégustations des produits du terroir et balades dans les « décors » devenus célèbres. Alors c'est vrai que pour coller au cliché, certains coins sont devenus un peu « sophistiqués ». Parfois, on se croirait en Suisse !

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Tableau 4. Les enjeux

	Enjeux du débat territorial	Effets leviers
Styles de gestion et de planification des usages de l'espace	<p>Renforcement de l'attractivité territoriale pour les résidents, les activités productives</p> <p>Pression foncière liée aux tensions entre les différentes formes d'occupation de l'espace</p> <p>Transformation des pratiques agricoles vers des systèmes productifs intégrés à des marchés régionaux</p>	<p>Planification territoriale intégrée et qualifiée à des échelles intermédiaires</p> <p>Décentralisation des politiques agricoles</p>
Régulation sociopolitique	<p>Renforcement des logiques entrepreneuriales individuelles</p> <p>Accueil/insertion de nouveaux actifs jeunes</p> <p>Accompagnement/gestion des logiques d'innovation et des processus d'échec potentiellement associés</p> <p>Compétition entre territoires</p> <p>Inégalités des ressources humaines (formation, ingénierie, projet politique)</p>	<p>Processus de production et de partage de la connaissance et de l'ingénierie entre acteurs publics et acteurs privés</p> <p>Action intégrée autour des politiques d'attractivité territoriale</p> <p>Essor de nouvelles collectivités territoriales intermédiaires</p>

Scénario 5 : « L'avant-scène des villes »

Mots clés : ressourcement, parrainage, contrôle, hyperconnexion, ségrégation, spécialisation, formation, bioparcs

Les itinéraires du changement

En 2040, le contexte macroéconomique n'exerce pas de pression spécifique incitant à accroître la production de biens primaires au sein du territoire national. Grâce à la découverte de nouvelles ressources et de nouvelles technologies, les marchés mondiaux de l'alimentation et de l'énergie sont moins tendus qu'en début de siècle. Les bassins de productions alimentaires se sont essentiellement déplacés dans les pays d'Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie et en Amérique.

La faible densité, en particulier ses aménités environnementales, apparaît aux yeux des pouvoirs publics comme une ressource rare, stratégique, qu'il convient de sauvegarder dans une société profondément urbanisée où le rapport à l'espace naturel étendu, faiblement occupé, devient une dimension fondatrice des modes de vie. Le maintien de zones en apparence vides voire désertiques constitue une priorité de certaines politiques publiques, en particulier des politiques métropolitaines et régionales devenues structurantes dans l'action publique face à un affaiblissement de la régulation nationale. Les espaces de faible densité représentent désormais une composante du programme d'aménagement de « la ville durable » ou du « territoire durable ». Ils font alors partie de conceptions de l'aménagement guidées par des lectures territoriales qui souhaitent mieux articuler les aires urbaines avec d'autres espaces auxquels elles sont liées car fonctionnellement connectées (le bassin-versant qui fournit l'eau de la ville, ou des espaces de mitigation des externalités négatives de la ville...) et qui globalement privilégient la qualification durable, intégrée des territoires. L'organisation et la planification vont jusqu'à intégrer ces espaces en leur qualité d'espaces ruraux ou naturels préservés comme des maillons de la « trame urbaine durable ». Ces espaces constituent les cartes de visite de la ville, des zones auxquelles sont attribuées des fonctions de production de biens et services spécifiques à des fins majoritaires de ressourcement mais avec des exigences très strictes en matière de conditions de production et d'intégration spatiale.

Dans ce scénario, la mobilité individuelle reste facilitée au moins pour certaines catégories sociales, notamment car le prix de l'énergie est accessible et que les moyens de déplacement se sont adaptés aux nouvelles exigences environnementales. L'étalement urbain se poursuit donc. Économiser l'espace, conserver l'espace rural à distance de la trame urbaine pour en préserver les fonctions productives, environnementales et de loisirs, sont devenus des priorités. Dès lors, certaines activités considérées comme dégradantes pour la qualité de cette faible densité sont repoussées, déplacées ailleurs, y compris dans les espaces périurbains désormais banalisés. C'est une logique de décroissance qui est privilégiée dans ces endroits, au bénéfice d'activités douces sur les plans économique, social et environnemental. Parallèlement,

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

la proximité à la ville n'est plus la référence de l'habiter pour un certain nombre de classes sociales, notamment du fait que les différences entre rural et urbain en termes de services ont été en grande partie surmontées, effacées ou contournées. Le rapport à la nature, la cohabitation homme-nature sont partie prenante des modes de vie des populations.

Les visages de la faible densité en 2040

Dans ce scénario, la faible densité renvoie une image d'espaces étroitement connectés au monde urbain, qui en dépit de leur isolement, de leur distance physique à la ville, deviennent des compléments (des têtes de pont) des métropoles, non pas dans les formes, mais dans leurs fonctions et leurs finalités. Ces espaces offrent à leurs habitants et leurs usagers, les mêmes possibilités de qualité de vie que dans les espaces urbains. Ils inventent même de nouvelles modalités de l'urbanité (habitat intégré, connecté, activités décompactées...) et peuvent accueillir en leur sein des activités perçues comme très urbaines (enseignement supérieur, R&D...).

Ces espaces ne sont pas nécessairement proches sur le plan géographique de la ville mais ils fonctionnent en rythme avec le mode de vie urbain. Ils sont ainsi hyperconnectés à la ville en termes de production de biens et/ou d'aménités environnementales spécifiques. Ce sont des espaces co-construits dans la relation ville-campagne, campagne qui n'a pas disparu parce que le caractère de faible densité opère justement comme la garante de sa spécificité : à ce titre, elle est préservée, entretenue, « construite », dans le sens où on veut la maintenir par des politiques, des stratégies de sauvegarde. On cherche ainsi à fortement contrôler l'étalement urbain et les usages de l'espace. Pour cette même raison, les marges d'évolution démographique sont limitées car l'affectation du foncier est étroitement surveillée.

Les espaces de faible densité sont pourvoyeurs de productions mais aussi de services, dont les bassins de consommation sont essentiellement composés d'urbains. Les activités productives (agriculture de qualité, agritourisme, activités récréatives) sont très normées, surveillées et hautement qualifiées afin de préserver le cadre de vie et l'environnement. Elles sont orientées par exemple

vers la protection et la connaissance des milieux (éducation à l'environnement), notamment en lien avec l'agriculture (mise en place d'agroparc). Les productions agricoles sont exclusivement tournées vers des pratiques de distinction et de qualification fortes (agriculture biologique, AOP, mais également d'autres certifications de typicité ou de performativité environnementale). Les espaces forestiers pour leur part sont essentiellement destinés à des fonctions d'agrément et de protection, pour une petite partie seulement à la production sur des créneaux spécifiques là aussi sévèrement encadrés sur leurs aspects environnementaux.

Sont également présentes des activités urbaines délocalisées selon le modèle du parc (campus universitaire, parcs d'activités écologiques à l'image de centres renouvelés d'initiation permanente à l'environnement) ou des formes d'activité autonomisée (travail à domicile). Les services sont maintenus pour garantir l'attractivité et le dynamisme de ces espaces. Ce scénario repose ainsi sur le pari d'une inversion de valeur sur la place de la faible densité dans l'ordre spatial : le rural et plus spécifiquement le rural de faible densité a été « approprié » par la ville car il lui apparaît désormais comme le pilier indispensable à son ressourcement alimentaire, physique, symbolique. Plus qu'un simple maillon de la trame de « la métropole élargie », ces espaces apparaissent alors comme de nouveaux cœurs structurants, dotés de fonctions spécifiques indispensables à la dynamique urbaine dans son ensemble.

La qualité de l'environnement et sa production sont centrales : la préservation de la faible densité a pour objectif celle de l'environnement et donc des aménités qu'en retirent les populations locales et urbaines. Pour maintenir ce niveau de qualité, ces espaces repoussent les externalités négatives vers d'autres espaces et systèmes territoriaux, notamment les zones périurbaines. Les espaces non construits sont très entretenus, protégés même lorsqu'ils sont maintenus dans une destination de production agricole ou forestière. L'aménagement volontaire autour d'une production environnementale et la mise en valeur des espaces sont guidés par un souci poussé d'intégration environnementale et d'entretien des aménités patrimoniales : leur suivi et leur gestion sont étroitement corrélés à des démarches de protection des espaces agricoles et des espaces naturels (CGAEER & CGEDD, 2009) de types PAEN, PIG, ZAD, ENS... dont l'encadrement est

L'avant-scène des villes

ressourcement, parrainage, contrôle,
hyperconnexion, ségrégation, spécialisation,
formation, bio-parcs



Conception / Réalisation : **Datar** | Territoires 2040 • Karine Hurel, Laurence Barthe, Johan Millan • 2011

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

assuré par des acteurs spécifiques (conservatoires ruraux) et peut prendre par exemple la forme de « contrats de production douce multifonctionnelle » (Poux *et al.*, 2006). Les espaces agricoles sont largement mis en valeur selon des modes de production intégrés reposant sur l'utilisation optimale des services écosystémiques. L'aménagement de l'espace est repensé à cet effet par une ingénierie fondée sur l'écologie du paysage (haies, talus, ripisylves...). Pour favoriser cet *empaysagement*, l'élevage peut être favorisé, souvent associé aux cultures.

Ces espaces connaissent une tension entre leur attractivité liée à leur vocation de rareté et le haut niveau de protection des aménités qui les caractérisent. De ce fait, l'accès à l'immobilier est difficile, coûteux et source d'exclusion pour les populations les plus pauvres. La présence humaine est stable et l'installation de nouvelles populations est fortement régulée autour de ratios d'occupation de l'espace dans une perspective durable. La fréquentation ponctuelle de ces espaces dans des logiques récréatives et de ressourcement est forte tout au long de l'année mais elle fait également l'objet de mécanismes de régulation qui favorisent un partage des biens résidentiels, des formes de déplacement et des produits de consommation générés par ces espaces.

Cette faible densité constitue un élément d'attractivité des métropoles auxquelles elle se raccorde et peut même être associée, en tenant un rôle de facteur de distinction mais aussi de compétition, y compris pour la sécurisation des besoins fondamentaux (biens alimentaires, approvisionnement en eau, éventuellement en énergie). Certains espaces parviennent à affirmer un *leadership* quant à la maîtrise de leur articulation avec les métropoles sous l'effet d'une longue tradition d'organisation de la gouvernance locale qui a su s'adapter aux nouveaux défis territoriaux en intégrant des ressources humaines et des réseaux extraterritoriaux (effets des diasporas, mandats politiques nationaux, installation en leur sein de personnalités politiques, artistiques, économiques, militantes). Une autre forme d'articulation apparaît à travers le processus de sponsorship car pour une grande ville, l'affichage de « l'entretien d'une belle campagne » devient un élément important de son image de marque. L'articulation des espaces de faible densité avec les

autres composants de la trame urbaine nécessite une régulation forte et un accompagnement par les politiques publiques mais il s'agit là d'une gouvernance sans continuité territoriale.

Cette sponsorship peut être également alimentée par le secteur privé, à l'image des stratégies d'investissement foncier qui accompagnent déjà la commercialisation de plusieurs eaux minérales célèbres. On pourrait tout autant imaginer de grands groupes des TIC sponsorisant un parc national habité, comme les Cévennes. La faible densité fait donc aussi partie du programme de mise en valeur de « l'entreprise durable », soit pour préserver ses ressources, soit pour asseoir son image. Les politiques publiques pourraient formaliser, inciter (voire même rendre obligatoire) cette sponsorship au nom du patrimoine, en ouvrant droit par exemple à des réductions d'impôts comme pour les œuvres d'art.

L'échelle d'organisation, de planification et de suivi est donc méso, sous la forme d'aires métropolitaines élargies associant à la métropole les collectivités ou organismes gérant les espaces de faible densité. Nous sommes entrés dans l'ère des systèmes emboîtés dans une logique de territoires dialoguant et co-négociant leurs aménités et leurs complémentarités. En pratique, plusieurs degrés de relation entre ville et espaces de faible densité associés peuvent exister, depuis une simple cogestion entre deux collectivités (une collectivité qui participe au financement d'un PNR), en passant par la sponsorship d'un écosite par une métropole, jusqu'au contrôle du foncier et de son utilisation par des entités urbaines, *via* l'acquisition ou la réglementation. Des politiques régionales de protection des terrains agricoles, forestiers, des espaces naturels, peuvent également encadrer cet objectif de planification combinée entre les différents gradients de l'urbain jusqu'au rural. Un opérateur de type agence assure cette coordination. Les opérateurs privés ne sont pas absents de ce jeu : les activités productives (agriculture, forêt), de services (services à la personne, aux entreprises) peuvent être assurées par des prestataires privés contractualisant avec les collectivités gestionnaires de ces espaces ou l'agence de coordination. Les investissements enfin peuvent aussi bien venir de groupes privés que de fondations ou d'associations de protection de l'environnement.

Fiction : « L'avant-scène des villes »

Joanna l'éco-éducatrice et Noémie leur institutrice ont rassemblé le groupe mais beaucoup d'enfants s'agitent encore en brandissant leurs bouquets de lavande et de sarriette. Venir ici les excite toujours beaucoup. Au printemps et à l'automne, les classes de l'agglomération marseillaise viennent chaque semaine passer quelques jours, et l'été, ce sont les centres de loisirs des banlieues parisiennes qui envoient les gamins. Balades dans la garrigue, baignades, jeux de piste, initiation à l'écologie des montagnes de l'arrière-pays méditerranéen, ateliers poterie et potager, il y a de quoi les occuper! Le bus démarre enfin et Damien, venu assister au départ, peut rejoindre les locaux techniques de l'écosite de Valensole.

Cet endroit est spécialisé dans la production d'huiles essentielles et de plantes officinales. Damien va pouvoir profiter de ce moment de répit pour préparer la réunion de demain où il doit présenter aux partenaires des laboratoires lyonnais et des Pôles Eurobiomed et Pass le programme des actions de valorisation prévues pour ce premier semestre 2040. Depuis son bureau en balcon sur les hauteurs du village, il embrasse une grande partie des installations de l'écosite. En contrebas, les champs de lavande, de thym et les potagers officinaux viennent jouxter la boutique Saveurs & Senteurs et le Centre de remise en forme, antenne des hôpitaux de Marseille avec qui le parc a passé un accord. Les serres destinées aux essences les plus fragiles sont situées un peu plus loin sur la route de Manosque. Enfin, de l'autre côté on aperçoit derrière les haies de figuiers et d'amandiers, le campus de l'université Jouvenel, avec les formes oblongues de ses labos d'expérimentation, les gradins de son complexe photovoltaïque et ses étranges plateformes de test de propulsion pour développer l'avionique solaire. C'est un beau projet né il y a une dizaine d'années grâce aux contacts avec le Pôle de recherche de Sophia et à une fondation privée qui avait en grande partie financé les équipements. Damien sourit. Au fond se dit-il, parfois on

ne se croirait pas dans les Alpes-de-Haute-Provence mais dans un territoire de fiction, mi-Zone 51 mi-Center Park! L'université a même son hélicoptère qu'utilisent les chercheurs et les industriels venus de l'étranger. Et avec la nouvelle ligne de train interrégions Alpes-Durance et l'ouverture de la LGV « métropoles du Sud », le secteur se place à 1 h 30 de Marseille et à peine plus de Sophia et Nice.

Damien soupire. Il lui faut se presser car il aimerait achever ses préparatifs avant de rentrer. Il lui reste moins d'une heure avant que la dernière navette ne reparte pour Manosque. Car Damien ne vit pas ici. Il ne monte en effet sur le plateau que deux ou trois fois dans la semaine. Loger sur place n'est pas chose aisée, même si en tant que membre du personnel, il pourrait faire une demande. Mais sa compagne travaille dans un cabinet d'assurances et ce serait fastidieux pour elle de faire quotidiennement les trajets inverses. Et puis vivre ici ne serait pas toujours commode. C'est vrai que beaucoup de gens travaillent par ici mais finalement, assez peu se côtoient, tant les domaines d'activités sont séparés et les rythmes différents. Côté services aussi, certaines choses font défaut. Par exemple, il n'y a pas de crèche pour leur petite fille et il faudrait dès lors prendre une nourrice, ce qui n'est pas gagné non plus car il faudrait d'abord la trouver!

Et puis, il y a cette réglementation un peu draconienne qui au quotidien doit vite devenir envahissante. La production « haute qualité » de l'écosite impose des normes assez drastiques sur tout l'environnement du secteur et on ne peut pas faire n'importe quoi. C'est vrai que cette activité est une véritable vitrine pour le parc régional du Verdon, mais tout de même, cela semble parfois un peu excessif. Damien repense avec un pincement à ses amis Frédérique et Sam. On ne les a pas autorisés à installer leur projet d'élevage caprin laitier, malgré des terrains propices et la possibilité de reprendre des bâtiments d'exploitation. Tout ça du fait des risques de propagation de parasites :

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

dangereux pour les cultures de plantes médicinales, le site de l'exploitation étant jugé trop près des plantations. C'est un peu dommage se dit-il, même s'il comprend les motivations avancées par le conseil de surveillance et la direction de l'écosite. Mais il se demande si derrière, il n'y avait pas autre chose. Après tout, c'est vrai qu'on n'a plus guère besoin de soutenir cette production agricole

aujourd'hui et toutes les filières d'élevage périssent, sauf celles sponsorisées par des labels bio ou produits locaux. Chaque secteur d'activité garde jalousement ses territoires! En fait l'écosite, et autour de lui le parc, vivent surtout en fonction des besoins et des attentes des gens du dehors... Alors que certains disaient autrefois qu'aller s'installer en montagne, c'était être libre.

Tableau 5. Les enjeux

	Enjeux du débat territorial	Effets leviers
Styles de gestion et de planification des usages de l'espace	<p>Accessibilité aux espaces et mécanismes de connexion matériels et immatériels à la ville</p> <p>Articulation/combinaison des différents usages à forte exigence qualitative de l'espace : usages productifs, usages contemplatifs, usages résidentiels</p> <p>Gestion intégrée des paysages, des ressources, de l'habitat</p> <p>Pression foncière venue d'acteurs publics et d'acteurs privés</p>	<p>Régulation des processus de transaction territoriale au bénéfice des qualités spatiales</p> <p>Dispositifs de gestion de l'espace à fort pouvoir normatif : contrôle des accès à certains espaces, blocage des formes d'occupation de l'espace...</p> <p>Optimisation et qualification de systèmes de déplacements intégrés</p>
Régulation sociopolitique	<p>Intégration de populations saisonnières</p> <p>Processus de sélection sociale dans l'accès aux espaces</p> <p>Négociation/partage de la rente territoriale</p> <p>Privatisation de biens communs stratégiques (eau, environnement, air...)</p>	<p>Recomposition des mécanismes de pilotage territorial à travers une gouvernance combinée urbain/rural, public/privé</p> <p>Mécanismes de transfert intégré de ressources financières des métropoles vers les espaces de faible densité en contrepartie des services rendus</p>

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Tableau 6. Synthèse des scénarios et de leurs composantes

		SCÉNARIOS				
		Les archipels communautaires	Les plateformes productives	La faible densité absorbée	Le canevas territorial des systèmes entreprenants	L'avant-scène des villes
COMPOSANTES	Les itinéraires du changement	Fort recul des mobilités individuelles Absence de tensions sur les productions alimentaires et le foncier Abandon des politiques de cohésion territoriale, sociale Multiplication des crises sociales et politiques Épuisement du processus de l'économie résidentielle	Fortes tensions globales sur la production alimentaire et énergétique Disparition des politiques de correction des déséquilibres territoriaux Les campagnes, la nature n'attirent plus pour eux-mêmes : renversement des valeurs paysagères	Croissance démographique forte Faiblesse de politiques de planification territoriale Recul des exigences environnementales Coût de vie élevé en ville Mobilité aisée	Tensions faibles sur la production alimentaire Renforcement de la décentralisation Soutiens publics et privés à l'innovation Attractivité de la vie à la campagne et de l'entrepreneuriat auprès des jeunes actifs	Faibles tensions sur les productions alimentaires et énergétiques Renforcement des politiques en faveur de la ville durable intégrée Pratiques de mobilité renouvelées et facilitées par des innovations technologiques
	Les styles de vie	Ségrégation sociale Pratiques affinitaires Contradictions sociales entre élites fortunées, exclus et groupes alternatifs Logique de rupture sociale	Désertification, abandon de l'habitat traditionnel et raréfaction de la fonction résidentielle Occupation sporadique de l'espace par les acteurs de la production (gestionnaires, techniciens) Habitat temporaire et habitants itinérants dominants	Processus ségrégatifs très importants par effet de spécialisation des qualifications spatiales Multiplication des situations de conflits territoriaux Généralisation des pratiques de préférence territoriale et des modes individuels d'occupation et de pratique de l'espace	Forte créativité entrepreneuriale Logique de l'intelligence territoriale partagée Installation de populations actives jeunes	Logique du confort spatial Population permanente en croissance régulée Population saisonnière en forte croissance mais avec une logique de régulation et de partage de l'occupation du territoire Processus de ségrégation sociale
	Les activités et les fonctions	Consommation de proximité Productions et services essentiellement autogérés Campagnes ponctuellement jardinées à des fins de consommation et/ou d'agrément Pratiques de travail à distance Présence d'activités récréatives extrêmes	Logique d'exploitation primaire pour l'alimentation et l'énergie Filières économiques mondialisées Logique de récupération/décompensation des externalités négatives par la production d'espaces-réserves	Processus de résidentialisation dominant Accueil d'activités urbaines Maintien de noyaux agricoles productifs	Systèmes d'activités différenciés Nouvelles grilles de lecture des ressources territoriales liées à des inversions de valeur : alimentaire/bien-être, alimentaire/environnemental, etc. Logique de spécification et de concurrence	Productions de services primaires et de haut niveau à forte valeur ajoutée Les têtes de pont des villes pour l'alimentation, l'énergie, l'environnement, etc. Agro-parcs, parcs d'activités écologiques

Les espaces de la faible densité – processus et scénarios

COMPOSANTES	Les figures de l'action locale	Autonomie forte par effet de desserrement du contrôle global Organisations de proximité : autorégulation par pratiques de club ou communautaire	Faible autonomie des espaces ruraux Disparition des collectivités de proximité en zones de faible densité Pilotage public/privé des espaces par des opérateurs extérieurs	Faible autonomie des espaces ruraux Pilotage urbain Affaiblissement des collectivités locales rurales au profit de collectivités intégrées au maillage urbain intermédiaire	Autonomie construite autour de territoires intégrés et intégrateurs Dynamiques ambivalentes : alliances et coopérations interterritoriales mais aussi logiques de compétition entre projets et entre territoires Renforcement des leaderships privés-publics	Autonomie négociée autour des fonctions de services à forte dimension environnementale Emboîtement territorial urbain/rural Logique de sponsoring ou de parrainage publique et/ou privée
	Les formes d'occupation de l'espace	Fragmentation des usages de l'espace Enfrichement, extension de la forêt Alternance entre espaces clos, espaces ouverts et espaces délaissés « réensauvagés » Connexion faible avec la ville, circulations intermittentes	Agencement de l'espace de type fonctionnaliste, dans la perspective de la rentabilité d'exploitation Usages combinés des espaces avec organisation étagée de la production Corridors de circulation à destination des marchés et des centres décisionnels urbains, circulations temporaires et ciblées	Mitige, fragmentation spatiale Multiplication des poches d'habitat, raréfaction de l'espace non habité Systèmes écologiques segmentés Espaces connectés à la ville, circulations importantes et régulières	Usages différenciés et intégrés de l'espace Grappes d'activités articulées à des noyaux d'habitat, l'ensemble étant inséré dans un environnement de qualité Espaces connectés à la ville, désenclavés, circulations régulières	Espaces très protégés et entretenus Habitat maîtrisé Activités décompactées Gestion organisée dans une logique de parc Espaces facilement connectés à la ville, circulations régulières mais régulées
	Superficie occupée par les EFD (définition statistique démographique) *	= ou -	++	---	-	--
	Dont :					
	Espaces bâtis et artificialisés	-	--	+	+	=
	Forêts	+	=	-	=	=
	Espaces « naturels »	+	-	-	-	=
SAU	-	++	--	=	=	
Dont STH	=	--	-	-	+	

* Réf 2010 : 48 % du territoire national métropolitain.

PROCESSUS ET SCÉNARIOS DE 7 SYSTÈMES SPATIAUX

Bibliographie

- Berger A., Chevalier P., Dedeire M., *Les Nouveaux Territoires ruraux – Éléments d'analyse*, université Paul-Valéry, 2005, 305 p.
- Bétéille R., Montagné-Villette S., *Le « rural profond » français*, Dossiers des Images Économiques du Monde, SEDES, 1996, 166 p.
- Bourgau J.-M. (coord.), *La Forêt française en 2050-2100 – Essai de prospective*, CGAAER, Cêtre, 2009.
- CGAEER & CGEDD, *Protéger les espaces agricoles et naturels face à l'étalement urbain*, rapport établi sous la direction de Ph. Balny, O. Beth et E. Verlhac, 2009, 49 p.
- Coutard O., Lévy J.-P. (dir.), *Écologies urbaines*, Paris, Anthropos-Économica, coll. « Villes », 2010, 374 p.
- Datar, *Les Systèmes productifs locaux*, Paris, La Documentation française, 2002.
- Desplanques G., « Les personnes âgées à travers la France en 2006 », à paraître in *Territoires 2040*, 2010.
- François-Poncet J., Belot Cl. (dir.), *Le Nouvel Espace rural français*, rapport d'information du Sénat n° 468, 2008, 151 p.
- Gumuchian H., Pecqueur B., *La Ressource territoriale*, Paris, Economica, 2007, 252 p.
- Poux X. (coord.), Groupe de la Bussière, *Agriculture, environnement et territoires – Quatre scénarios à l'horizon 2025*, Paris, La Documentation française, 2006, 222 p.
- Mora O. (dir.), Groupe de travail Nouvelles Ruralités, *Les Nouvelles Ruralités en France à l'horizon 2030*, Paris, INRA, 2008, 82 p.
- Mundler P., Daniel M., « Le développement des énergies renouvelables. Une nouvelle ressource pour les territoires ruraux? », XLVI^e colloque de l'ASRDLF, Clermont-Ferrand, 2009.
- Perrier-Cornet P., « L'avenir des espaces ruraux français – dynamiques et prospective à l'horizon 2020 », *Futuribles*, n° 299, 2004, p. 77-95
- Vanier M., *Le Pouvoir des territoires : Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Economica, 2008, 160 p.
- Vert J., Portet F. (coord.), *Prospective Agriculture Énergie 2030 - L'agriculture face aux défis énergétiques*, centre d'études et de prospective, SSP, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, 2010.

« En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, complétées par la loi du 3 janvier 1995, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre. »

© Direction de l'information légale et administrative – Paris, 2011
ISBN : 978-2-11-008746-1